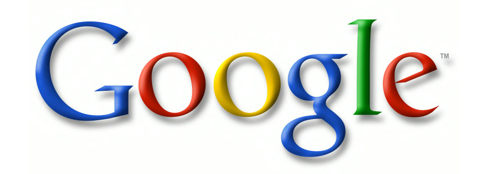
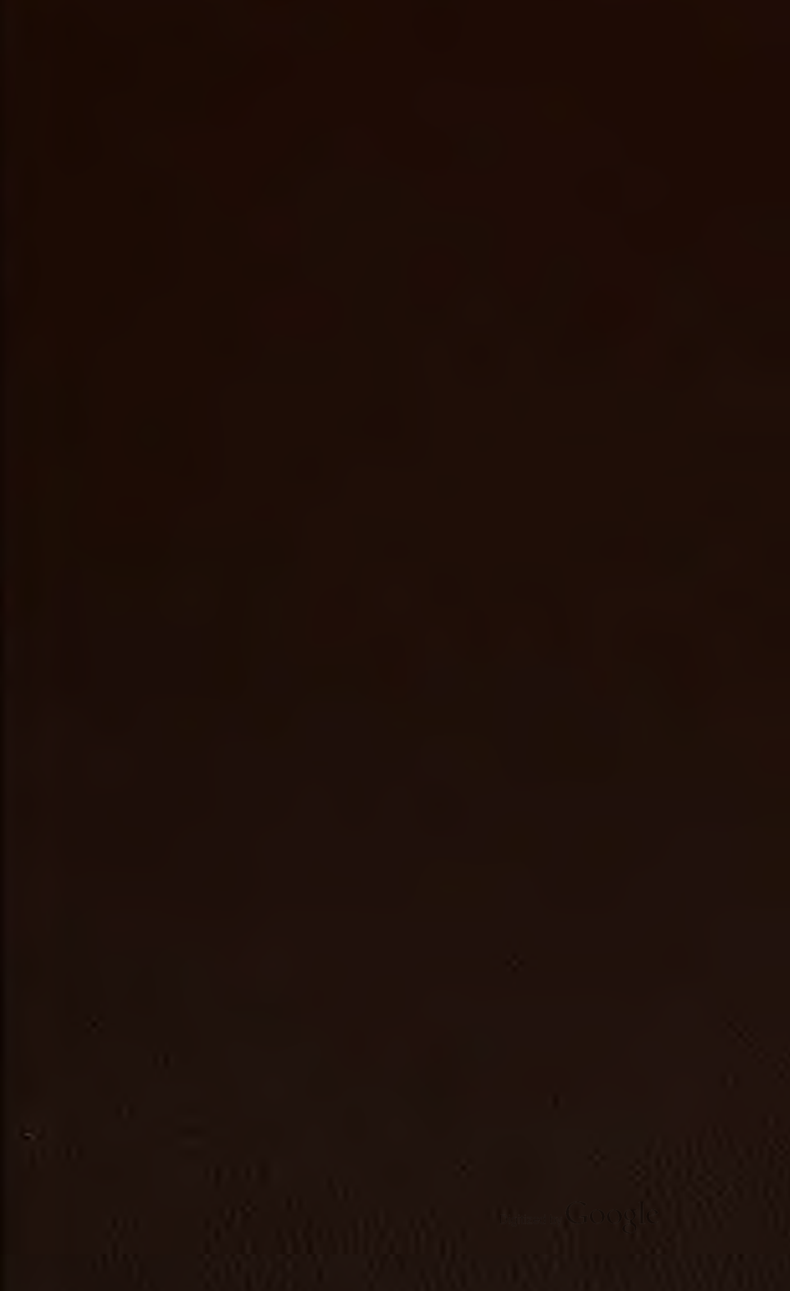





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA


Digitized by Google

HISTOIRE

DU LIVRE

EN FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789.

TROISIÈME PARTIE

TOME II.

OUVRAGES D'EDMOND WERDET.

ancien libraire-éditeur,

A CHAMPS, PAR CHELLES (Seine-et-Marne).

Ouvrage terminé.

HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1860. 6 volumes grand in-18, imprimés sur papier jésus vélin, satiné et glacé. Prix de chaque volume. . . . . 5 fr.

Division de l'ouvrage.

I. ORIGINES DU LIVRE-MANUSCRIT, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'introduction de l'imprimerie à Paris, en 1470. 1 vol. de 408 pages.

II. TRANSFORMATION DU LIVRE-MANUSCRIT, depuis 1470 jusqu'à 1789. 1 vol. de 408 pages.

III. ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES LIBRAIRES ET LES IMPRIMEURS LES PLUS CÉLÈBRES DE PARIS, de 1470 à 1789 :

Tome Ier. LES ESTIENNE ET LEURS DEVANCIERS, depuis 1470. 1 vol.

Tome II. LES DIDOT, LEURS DEVANCIERS ET CONTEMPORAINS, depuis 1500 jusqu'à 1789. 1 vol. de 408 pages.

IV. ESSAI SUR LA PROPAGATION, LA MARCHE ET LES PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE DANS LES DIVERSES PROVINCES DE LA FRANCE, divisé par provinces et par ordre chronologique, depuis 1470 jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

RECHERCHES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES IMPRIMERIES CLANDESTINES, PARTICULIÈRES ET DE FANTAISIE, de 1470 à 1792. 1 fort volume.

Histoire du Livre moderne, 1789 à 1860.

V. DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, *son passé,—son présent,—son avenir,*— avec des *Notices bibliographiques sur les libraires de Paris les plus distingués*, depuis 1789 à 1860. 1 fort volume.

En préparation :

VI. DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE ET DES ARTS ET INDUSTRIES QUI S'Y RAPPORTENT, mise à la portée des gens du monde, des savants et des gens de lettres, avec des *Notices bibliographiques sur les imprimeurs, les protes, les correcteurs, les ouvriers typographes et les libraires les plus célèbres et distingués de Paris*, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 1 fort volume.

Autres ouvrages du même auteur imprimés dans le même format.

LE CAP SUNIUM, SOUVENIRS LITTÉRAIRES INTIMES :

Ire SÉRIE. PORTRAIT INTIME DE H. DE BALZAC, *sa vie, son humeur et son caractère.* 1 volume. . . . . 3 fr. 50 c.

IIe SÉRIE. SOUVENIRS INTIMES DE MM. ARSÈNE HOUSSAYE, ALP. KARR, P. LACROIX, PAUL DE KOCK, L. GOZLAN, MICHEL RAYMOND, J. SANDEAU, R. BRUCKER, G. PLANCHE, E. DE MONGLAVE, etc. 1 volume. 3 fr. 50 c.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Cie, rue Racine, 26.

HISTOIRE
DU LIVRE
EN FRANCE
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789

PAR

EDMOND WERDET,
Ancien libraire-éditeur.

Hospita nunc per nos omnibus una domus.
(H. II STEPHANUS.)

TROISIÈME PARTIE (TOME II).

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES
SUR LES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES DE PARIS LES PLUS CÉLÈBRES.

LES DIDOT
LEURS DEVANCIERS ET CONTEMPORAINS
(1500 A 1789).

PARIS.
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Galerie d'Orléans, Palais-Royal.
AUGUSTE AUBRY, ÉDITEUR,
16, rue Dauphine.
M D CCC LXIV

POSTFACE GÉNÉRALE.

« *In tenuitate copia.* »

Expliquons tout d'abord le motif qui nous a encouragé à essayer d'écrire cette histoire ou plutôt ce RÉSUMÉ de l'*Histoire du Livre en France*.

C'est qu'il n'existait pas encore sur cette matière d'ouvrage spécial, embrassant, dans son ensemble, toutes les parties qui composent les deux nobles professions de libraire et d'imprimeur.

Aujourd'hui que notre ouvrage est terminé, nous croyons devoir donner ici une analyse rapide du contenu de chacune des quatre parties dont il se compose et qui, grâce aux sources où nous avons été heureux de puiser, en font une œuvre, non-seulement bibliographique, mais encore semi-littéraire, semi-historique, riche surtout en anecdotes curieuses.

Ire PARTIE. — ORIGINE DU LIVRE-MANUSCRIT AVANT ET APRÈS LE MOYEN-AGE (1275-1470).

Ce volume contient : — La formation des lettres de l'alphabet chez toutes les nations ; — celle de l'écriture chez tous les peuples primitifs ; — un coup d'œil sur les matériaux et les instruments propres à écrire ; — le *Papyrus*, son origine ; le *Parchemin* et sa préparation ; les *Papiers de chiffe* et de *coton ;* les droits de l'Université sur la vente des parchemins ; — les foires du Lendit et de Saint-Lazare ; — les *styles*, les *poinçons*, les *pinceaux*, les *tablettes*, etc. ; — la forme des manuscrits ou volumes ; — les couvents au moyen âge ; — les *copistes*, *scribes*, *calligraphes*, *chrysographes*, etc., etc.

I. LA LIBRAIRIE CHEZ LES ANCIENS ;

Les libraires, les bibliographes, les relieurs, les éditeurs, les annonces, les réclames, les salons littéraires, les boutiques, les étalagistes, etc. ;

II. La Librairie en France.

Règlements et statuts de 1275 e de 1323; — noms des libraires-jurés de l'Université; — statuts de l'Université; — formation de la première Communauté des clercs-libraires-jurés de l'Université; — Règlement des libraires; les courtiers ou commissionnaires libraires; — statuts de 1342 ou *Code de la librairie;* — De la taxe des livres; — Priviléges des libraires; — Transition de l'art du manuscrit à celui de l'imprimerie; — la *Xylographie;* les patrons découpés, etc.; — Gutenberg, — ses procès, ses malheurs, ses luttes, à propos de sa découverte de l'imprimerie en caractères mobiles; — Faust et Schœffer; — Introduction de l'imprimerie à Paris, en 1470, par Ulrich Géring, Michel Friburger et Martin Krauts.

IIe PARTIE. — Transformation du livre (1470-1789).

Résumé chronologique et historique de la librairie et de l'imprimerie en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789.

XVe SIÈCLE. — *Notions préliminaires.*

Louis XI, 1470 à 1483; Louis XII, 1483 à 1515.

Ulrich Géring et Berthold Remboldt. Mort de Géring; son testament; noble usage qu'il fait de sa fortune.

Priviléges et immunités accordés aux Libraires et Imprimeurs. — Priviléges de Librairie, dans le but d'arrêter une concurrence déloyale. — Remarques sur les éditions du XVe siècle. — Forme des caractères typographiques, — les abréviations, etc. La *Chrysographie*, — les prix des livres, etc.

Lettres-Patentes du 9 avril 1513. — Etat de la prospérité de la Librairie et de l'Imprimerie pendant les quinze premières années du règne de François Ier.

XVIe SIÈCLE. François Ier, 1515 à 1547.

L'Université et ses droits. Gilles de Gourmont, le savant Tissard et la Sorbonne. — Guillaume Budé et le Collége royal. — Rivalité de l'Université avec les professeurs de Grec et de Latin. — La Sorbonne, Luther et Noël Béda. Audace des Réformés. — Fureur et rage de la Sorbonne.

François Ier devient impitoyable envers les Luthériens. — Théodore de Bèze et la clémence.

Lettres-Patentes du 13 janvier 1534. Défense, sous peine de la *hart*, d'ouvrir des boutiques de Libraires et d'Imprimeurs; — Suspension de

cet édit sanguinaire ; — noms des vingt-quatre Libraires qui étaient sous le coup de la hart.

Lettres-patentes du 17 janvier 1538, qui nomment *Conrad Néobard* Imprimeur royal pour le Grec.

Edit du 31 août 1539, portant le *premier Règlement* sur le *faict de l'Imprimerie de Paris*, et rendu commun à la ville de Lyon par un autre édit de 1541. — François Ier défend, en 1539, l'usage du latin aux tribunaux et dans les actes publics. — Lettres-Patentes de 1543, qui nomment *Denys Janot* Imprimeur royal pour le Français. — Les Libraires et Imprimeurs sont exemptés du service de la garde bourgeoise. — Cruautés de Guillaume Beda. Louis Berquin brûlé vif. — Marguerite de Valois et le *Miroir de l'âme pécheresse*. — Supplice d'Etienne Dolet.

François Ier, par son Code draconien et sanguinaire, n'est pas le Protecteur, mais bien le *Persécuteur* des Libraires et des Imprimeurs.

HENRI II, 1547 à 1559.

Edits de 1547 et 1551. Les pénalités contre les Libraires et les Imprimeurs sont plus sanglantes encore que sous François Ier.

Les particuliers et les distributeurs de livres punis de mort.

Edit du 23 février 1553, un des plus remarquables pour *encourager* l'Imprimerie.

FRANÇOIS II, 1559 à 1560.

Regnier de la Planche et les Libelles. — *Martin Lhomme*, Imprimeur, son supplice. — Le *Tigre Royal*.

CHARLES IX, 1560 à 1574.

Lettres-Patentes de 1563. — Ordonnance de Moulins, 1565. — Edit sur la Réforme de l'Imprimerie, 1571.

HENRI III, 1574 à 1589.

Origine des livres imprimés à l'étranger et vendus en France. — Défense aux Libraires de faire imprimer hors du royaume.

Les Permissions d'imprimer et les Privilèges de Librairie.

Edit de 1583 sur les *arts et métiers*. — L'*Estoile* et son Journal. — Les pamphlets, les libelles, les pasquils, les écrits et poésies satiriques, les caricatures. — *La duchesse de Montpensier et Monsieur le Légat*.

HENRI IV, 1589 à 1610.

La Communauté des Libraires et Imprimeurs, et les Dominotiers.

Procès de 1599, que gagnent les Dominotiers.

Le grand pardon général pour les chrestiens.

La Société de la *Grand'Navire*.

XVIIe SIÈCLE. — Louis XIII, 1610 à 1643.

Révolution en Librairie. Nouveaux statuts rédigés par les Libraires et acceptés par le Roi, en vertu de lettres-patentes du 9 juillet 1618.

Epuration du corps de la Librairie, réduit à vingt-quatre titulaires.

Nouvelle Communauté des Libraires et Imprimeurs.

Détails curieux et très-importants sur cette résolution. — Création d'une Chambre Syndicale en 1618; le premier Syndic et ses quatre Adjoints.

Création, en 1624, de quatre Censeurs royaux.

Nouveau Règlement sur la Librairie, du 10 juillet 1626.

Les Libraires, Imprimeurs et Relieurs sont *Allumeurs des lanternes publiques*; révocation de cet usage ridicule.

Louis XIV, 1643 à 1715.

Pierre Séguier, Chancelier de France, en lutte avec le corps de la Librairie.

Nouveau règlement de 1649, concernant la Librairie et l'Imprimerie.

Les Commis Libraires devont être *congrus* en langue latine et *lire le Grec*.

Nomination de 79 Censeurs royaux, en 1686.

Nouveau Règlement sur la Librairie, en 1686.

Séparation de la Communauté des Libraires des *Relieurs* et *Doreurs de Livres*.

L'Imprimerie royale fait paraître, en 1702, le premier corps des types gravés sous Louis XIV; c'est le *Saint-Augustin*. — Signes particuliers. — Les *Correcteurs*, les *Errata*, les *Maîtres Imprimeurs*. Ménage, Chevillier, Antoine Vitré.

XVIIIe SIÈCLE. — Louis XV, 1715 à 1774.

Règlement pour la Librairie et l'Imprimerie de Paris, du 28 février 1723, rendu obligatoire dans toute la France le 24 mars 1744.

Arrêt du Conseil, du 10 décembre 1725, portant règlement entre l'Université de Paris et la communauté des Libraires et Imprimeurs.

Le Syndic et ses adjoints chargés de présenter au Recteur un *Cierge de cire blanche*, du poids d'une livre, à la fête de la Purification.

Défense aux Imprimeurs de se servir de rouleaux, sous peine de 500 livres d'amende, etc.

Défense à toutes corporations religieuses de posséder des Imprimeries dans leurs maisons, à peine de confiscation et de 3,000 livres d'amende, etc.

La peine de mort, en 1726, est remplacée par le *carcan*, la *marque* et les *galères*.

Le 31 mars 1739, le nombre des Imprimeurs est fixé, pour Paris, à 36

Et pour toute la France, à 214

Total. 250

47 imprimeries sont supprimées en province.

LOUIS XVI, DEPUIS 1774 JUSQU'EN 1789.

Prix des Privilèges et Permissions de Libraires en 1774.

En 1777, le Syndic, ses adjoints et une députation assistent, pour la première fois, en Corps, à la distribution des prix de l'Université. — Les six Arrêts du Conseil du 30 août 1777. — Histoire et analyse de chacun d'eux.

La Librairie est à deux doigts de sa ruine à cause des Privilèges.

La propriété littéraire est reconnue.

Réception des Libraires et des Imprimeurs; détails curieux.

Prix des Brevets de maîtrise. — Droits à payer d'*avance* pour chaque volume d'un ouvrage tiré à 1,500.

Opinion de M. de Malesherbes sur les six Arrêts; il défend les intérêts des libraires.

Le Comte d'Artois, sa collection et A.-F. Didot.

L'*Encyclopédie méthodique*, les *Œuvres de Voltaire* et Panckoucke.

Beaumarchais et l'impératrice de Russie. — Une lettre de Louis XVI.

Nous l'avouerons loyalement, ce second volume, en grande partie, est peut-être celui qui nous a coûté le plus de peine et de travail; il serait à nos yeux celui qui mériterait d'être le plus remarqué, car il contient des documents précieux à consulter et qu'on chercherait vainement réunis ailleurs, disséminés qu'ils sont dans une foule d'ouvrages qu'il n'est pas facile de se procurer.

Ces matériaux importants se composent d'*Édits*, de *Lettres-Patentes*, de *Déclarations*, de *Règlements des Rois* sur le fait de la Librairie et de l'Imprimerie, d'*Arrêts du Conseil d'État*, de *Décisions*, d'*Ordonnances des Recteurs de l'Université*, du CODE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE, de toute la *Législation*, en un mot, qui a régi l'Imprimerie et la Librairie jusqu'à 1789.

C'est le fruit d'un travail ardu, qui pourra être utilement consulté par les Magistrats, les Avocats, les Conservateurs

des bibliothèques, et qui devrait l'être surtout par les Libraires et Imprimeurs modernes.

Nous avons cru devoir adopter la division par règnes, pour faire marcher de front l'*Histoire du Livre*, la *Législation qui a régi cette spécialité* et l'*Esprit de chaque époque*.

III[e] PARTIE. — ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES IMPRIMEURS ET LES LIBRAIRES LES PLUS CÉLÈBRES OU LES PLUS DISTINGUÉS DEPUIS 1470 JUSQU'A 1789.

Cette partie forme deux volumes :

Tome I[er]. Les ESTIENNE et leurs devanciers, de 1502 à 1664.

Tome II. Les DIDOT, de 1713 à 1789, leurs devanciers et leurs contemporains.

Nous ne nous sommes pas un seul instant mépris sur les exigences et la portée de ce travail.

Dès nos premiers pas, nous avons mieux compris peut-être que personne, combien ce labeur était au-dessus de nos forces, mais le désir que nous éprouvions de livrer à la publicité les noms et les actes des *grands hommes* auxquels nous devons la découverte et les progrès de cet art sublime, presque *divin*, comme l'appelait Louis XIII, n'a pu nous détourner de notre but par la crainte de la critique qu'on en pourrait faire; et si nous avons osé entreprendre de faire revivre tant d'*illustres morts*, c'est uniquement dans l'espoir de fournir quelques matériaux utiles aux véritables historiens pour la composition d'ouvrages sur cet important sujet.

Notre temps n'aura pas été perdu si notre œuvre profite aux gens de lettres, si les libraires eux-mêmes et les imprimeurs y trouvent de fructueux renseignements sur la date précise des diverses éditions d'un livre, sur les localités où elles ont paru, sur celles enfin qui sont les plus correctes, les plus rares, les plus recherchées.

Ainsi s'exprimait, ou à peu près, JEAN II DE LA CAILLE dans la préface de son *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie, où l'on voit son Origine et son Progrès*. Paris, 1689, 1 vol. in-4°.

C'était une idée heureuse, en effet, que celle qu'avait cet

imprimeur-libraire de livrer à ses contemporains les noms d'environ 1,600 imprimeurs ou libraires, dont une grande partie ne méritait certes pas l'honneur d'être cités dans les rangs des *illustres morts*.

Après 173 ans de silence, nous avons voulu, autant qu'il était en nous, essayer de répondre à l'appel patriotique de La Caille; mais nous avons cru devoir, en même temps, faire un choix minutieux dans ses recherches, en les complétant par de nouveaux détails puisés aux meilleures sources, étendant le cercle de nos études bibliographiques jusqu'à 1789.

De 1689 à 1789, l'ouvrage de La Caille, malgré ses imperfections assez nombreuses, bien qu'il se soit borné souvent *à effleurer les origines de la typographie*, n'en était pas moins resté unique dans son genre; nul n'avait songé à le compléter. Nous avons essayé de combler cette lacune.

En 1788, il est vrai, un autre imprimeur, plus infatigable, plus persévérant encore, Jean-Roch Lottin, avait fait paraître un *Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris*, depuis 1470 jusqu'en 1788. 1 vol. in-4°.

Dans cette œuvre immense, fruit de patientes recherches dans les archives de la Chambre syndicale de la Communauté des Libraires et Imprimeurs, résultat de quarante années d'études, l'auteur cite les noms de plus de 4,000 libraires ou imprimeurs; mais il ne donne sur chacun d'eux que très-peu ou point de détails quant à leurs travaux; il se renferme, en général, dans la généalogie de leurs ancêtres.

« Ce sont, dit cet érudit, des *archives de famille*, où les maîtres imprimeurs et les libraires puiseront la connaissance des œuvres les plus remarquables de leurs aïeux, et une excitation nouvelle à suivre honorablement la même carrière. »

Animé des mêmes sentiments que La Caille et Lottin, doué du même amour pour la librairie et l'imprimerie, nous avons, en publiant ces résumés bibliographiques, entrepris une tâche que nous n'aurions pas tardé de reconnaître, au-dessus de nos forces, si, pour nous aider, il ne nous eût pas

été permis de mettre à profit les travaux de pareils maîtres.

Et voici comment nous avons procédé.

La Caille se contente de donner par *ordre chronologique*, les noms des *illustres morts*, comme il les nomme, qu'il veut faire passer à la postérité et d'y ajouter quelques détails bibliographiques sur leurs travaux.

De toutes ces notices dispersées dans son volume il résulte infailliblement pour le lecteur de longues et fatigantes recherches dès qu'il veut essayer de réunir en faisceau les productions des membres d'une même famille.

Nous avons opéré différemment.

Afin de mettre nos lecteurs en position d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des œuvres de chacun des membres d'une famille, nous avons fait précéder le travail qui le concerne de son tableau généalogique, extrait du *Catalogue chronologique des Libraires et des Libraires-Imprimeurs de Paris, par Jean-Roch Lottin de Saint-Germain;* c'est-à-dire, que, pour atteindre plus sûrement notre but, nous avons puisé à la source la meilleure, la plus généralement exacte et la plus fidèle.

Le Catalogue de Lottin, fait autorité en bibliographie; cet ouvrage, dont les derniers exemplaires ont été brûlés dans le grand incendie de la rue du Pot-de-Fer (vers 1834), est devenu fort rare et d'un prix fabuleux; — il est un des *desiderata* de tout bibliophile; — et malgré sa rareté et son prix, ce livre précieux n'a pas été réimprimé. Or, sauver de l'oubli ces généalogies curieuses, au nombre de plus de *cinq cents*, qui sont comme autant de glorieux états des services rendus à la librairie et à l'imprimerie — (travail vaut noblesse) — n'est-ce pas rendre un véritable service aux bibliophiles ?

Dans un œuvre pareille, ainsi présentée pour la *première fois*, nous avons mis en pratique le précepte de *Henri II* ESTIENNE : *Hospita nunc per nos omnibus una domus;* nous avons réuni en faisceau les notices de tous ces hommes célèbres ou distingués, éparses dans une foule de livres, depuis 1470 jusqu'en 1789.

Nous avons suivi dans ce travail l'ordre chronologique rigoureux; mais, par une simple table alphabétique qui renvoie à la page où l'article se trouve cité, nous avons en quelque sorte composé un *Dictionnaire Bio-Bibliographique des Libraires et Imprimeurs de Paris* les plus célèbres et les plus distingués de 1470 à 1789.

Telle a été, au moins, la pensée qui nous a guidé dans notre œuvre.

IVe PARTIE. — PROPAGATION, MARCHE ET PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE DANS LES PROVINCES. — IMPRIMERIES CLANDESTINES, PARTICULIÈRES ET DE FANTAISIE, DE 1470 A 1793.

Ce thème est heureux, dirons-nous sans outrecuidance, parce que, lorsque nous avons entrepris de le traiter, nous avons pensé que c'était encore un sujet entièrement neuf.

A la seule inspection des dates, il est facile de juger du caractère intellectuel et moral des diverses provinces de notre patrie, et c'est, pour la *première fois* encore, que l'on réunit sous un seul *toit* les travaux épars des libraires et des imprimeurs de l'ancienne France.

Nos recherches sur la propagation de l'imprimerie en province, jointes à notre Essai sur les imprimeries *clandestines*, de *fantaisie* et *particulières*, forment un nouveau sujet d'études, dont les richesses ne pourront manquer de féconder les travaux des nouveaux pionniers de la bibliographie.

Pourra-t-on, nous le demandons avec confiance, appliquer à notre *Histoire du Livre*, que nous venons d'analyser simplement, sans emphase, ce qu'on a dit du livre de Plancirolle, intitulé *De Typographiâ : — Titulus admirabilis, sed posteà* NIHIL?

En littérature, comme en histoire le seul mérite que peut avoir celui qui se livre à de nouvelles études, c'est de présenter les faits accomplis et les pensées des autres sous un jour nouveau.

Ainsi avons-nous fait. Rien de plus! rien de moins!

Maintenant, sérieux lecteur, notre juge, nous vous quittons

avec d'autant plus de regret, que le faible, mais très-faible rayon de lumière que possède le seul œil qui nous reste, nous avertit qu'il faut vous dire VALE, et peut-être pour toujours.

Ici s'arrête notre *Histoire du Livre en France*, elle se compose de QUATRE PARTIES, composant *cinq volumes*, chaque partie formant un tout, et pouvant être achetée séparément. (*Voir au verso du titre de ce volume.*)

Pour la seconde fois donc, mais avec plus de modestie que le vieil Entelle, nous vous dirons :

...Hic cæstus artemque repono.

« Je dépose ici, ma plume inculte, et l'humble tribut, bienveillant lecteur, de ma faible expérience bibliographique. »

ED. WERDET,
ancien libraire,
à Champs, par Chelles (Seine-et-Marne).

Juin 1864.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

LIBRAIRES ET IMPRIMEURS DE PARIS

CITÉS DANS CE TOME II DE LA III° PARTIE.

Pages.

HENRI II (1547 A 1559).

XVIIe SIÈCLE.

LOUIS XIII (1610-1643).

XVIIIe SIÈCLE.

LOUIS XIV (SUITE JUSQU'EN 1715).

LOUIS XV (1715 A 1774).

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES

LIBRAIRES ET IMPRIMEURS DE PARIS

LES PLUS CÉLÈBRES OU LES PLUS DISTINGUÉS

DE 1500 A 1789.

BIOGRAPHIES

DES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES DE PARIS

CITÉS SOUS LES RÈGNES DE

LOUIS XII, FRANÇOIS Ier, HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV ET LOUIS XVI.

LOUIS XII (DE 1498 [SUITE] A 1515).

1507. La famille des Gourmont, imprimeur et libraire.

1502. Gourmont (*Robert* de), frère aîné de *Gilles* et de *Jean*, libraire et imprimeur; il exerçait en 1518.

1507. Gourmont (*Gilles* de), frère puîné de *Robert*, libraire et imprimeur; il exerça jusqu'en 1533.

1508. Gourmont (*Jean* Ier), frère puîné de *Robert* et de *Gilles*, libraire.

1534. Gourmont (*Jérôme* de), libraire; il exerçait en 1555

1559. Gourmont (*Benoît* de), libraire.

1581. Gourmont (*Jean* II), 1er fils de *Gilles*, libraire.

1587. Gourmont (*François* de), 2me fils de *Gilles*, libraire.

1507. Gilles de Gourmont, fut un célèbre imprimeur-libraire, qui conçut et exécuta l'heureuse idée d'imprimer et de publier, pour la première fois en France, en 1507, des livres en grec et en hébreu, sous la direction du savant Tissard, d'Amboise (1).

(1) Nous avons déjà parlé de *Gilles de Gourmont*, dans la IIe partie de cet ouvrage, pages 67 et suivantes, il ne nous reste plus qu'à compléter son esquisse bibliographique.

Gilles de Gourmont était d'une famille noble du Cotentin.

De même que Henri Ier Estienne, il ne craignit pas de déroger et de flétrir les armoiries de ses aïeux en s'adonnant avec ardeur à l'art typographique.

Il vint se fixer à Paris, comme imprimeur, vers la fin du xve siècle. Son frère aîné *Robert* l'y avait précédé en 1502; celui-ci était libraire et imprimeur. Son autre frère *Jean Ier* l'y suivit, et devint aussi libraire-imprimeur.

Nous parlerons plus loin de *Robert* et de *Jean*.

Quant à *Gilles*, il exerça la librairie et l'imprimerie de 1507 à 1533 environ; il laissa deux fils, *Jean* et *François*, qui conservèrent son établissement, rue Saint-Jean-de-Latran.

Il était urgent que l'imprimerie de Paris exécutât des éditions grecques à des prix modérés; en Italie, elles se vendaient à des prix prodigieusement réduits; mais ces prix devenaient excessifs lorsque ces livres grecs pénétraient en France par les voies commerciales.

Tel fut le projet qui occupa longtemps Gilles Gourmont pour affranchir sa patrie du tribut ruineux qu'elle payait à l'Italie pour s'y procurer des livres grecs.

La cherté de ces livres était la cause que l'étude de la langue grecque était, pour ainsi dire, presque abandonnée chez nous.

En 1507, Gilles Gourmont imprima donc pour la première fois à Paris des livres en grec et en hébreu.

Le premier ouvrage sorti de ses presses fut *Liber*

gnomagyricus, contenant les sentences des sept sages de la Grèce, les vers de Pythagore, le poëme moral de Phocylide, des vers de la sibylle d'Érithrée, et de plus l'alphabet grec, et quelques autres petits opuscules. Tout cela forme trois feuilles et demie ou quatorze feuilles in-4°.

Sur la première page est la marque primitive de Gilles Gourmont, qui ne porte que ces mots et les armes de ces imprimeurs : un écu coupé, trois roses en chef et un croissant en pointe.

Au bas on lit : « *Venales reperiuntur in vico sancti Johannis Laterani*, *regione cameracensis collegii*, *apud Ægidium Gourmont*, *diligentissimum bibliopolam.* »

Vient ensuite une dédicace de Tissard : « *Studiosissimis et litterarum amantissimis græcarum cupientissimis.* »

Cette dédicace est un prospectus de sa publication : « Il a voulu mettre les écoliers en état de lire le grec pour compléter leurs études latines. »

Tissard raconte les ennuis et les fatigues que ces premiers essais d'impression grecque lui ont coûtés.

« D'abord dit-il, personne ne voulait se charger de l'impression ; nul ne voulait risquer son argent. Il fallait faire graver et fondre des caractères, chose fort dispendieuse ; et puis, les imprimeurs n'entendaient rien au grec ; ils n'étaient même pas dans le cas de le lire (tout, comme de nos jours, pour la plupart).

« Pourquoi, après tout, disaient-ils, s'engager dans une entreprise dont on ne pouvait préciser l'issue ? »

Arrêté par tant d'obstacles, Tissard se trouva presque à bout de courage, mais non pas d'éloquence. Il parla aux typographes d'honneur, de renommée, de gloire ; il fit valoir auprès d'eux non-seulement l'intérêt de la jeunesse, mais encore celui du bien public, etc., etc.

Le livre de Tissard se termine par la souscription heureuse où Gilles Gourmont a soin de consigner qu'il est le premier imprimeur de grec à Paris.

« *Operosum huic opus extremum imposuit*
Manu ÆGIDIUS GOURMONTIUS,
Integerrimus ac fidelissimus primus,
Duce Francesco Tissardo Ambacæo,
Græcarum Litterarum Parrhisiis impressor,
ANNO Domini M.D.vij., Pridiè idus august. (12 août). »

Cette curieuse analyse a été puisée par M. Aug. Bernard, à qui nous l'empruntons, à un très-intéressant essai historique sur *Guillaume Budé*, par M. Rebitté, Paris, in-8°, 1846.

Il publia successivement un très-grand nombre d'ouvrages grecs. Nous ne pouvons citer que les titres de quelques-uns :

La *Batrachomyomachie*, datée du 14 des calendes d'octobre, 1507, 3 feuilles;

Le *Livres d'Hésiode*, 7 feuilles, même année;

La *Grammaire grecque* de *Chrysolorus*, 20 feuilles et demie, décembre, même année.

L'année suivante, sortit de ses presses le premier livre en hébreu imprimé en France :

Francisci Tissardi Grammatica hebraica et græca, 1 vol. in-4°, dans laquelle il se hâte de prendre le titre de *premier imprimeur* de Paris, pour l'hébreu et le grec. Ce livre se compose de 24 feuilles in-4°; il est dédié au duc de Valois, plus tard François Ier, jeune prince, âgé seulement de quatorze ans alors, et qui ne faisait pas soupçonner encore les présages que devaient réaliser ses études et ses goûts littéraires.

En 1508, Louis XII appela en France le savant Aleander, pour enseigner les lettres grecques à l'Université de Paris. Sa science et son éloquence lui attirèrent un concours considérable d'auditeurs.

Gourmont imprima le *Dictionnaire grec-latin* de ce savant professeur.

« Quelques progrès qu'ait faits depuis le commencement du XVIe siècle, à Paris, l'étude de la langue grecque, grâce aux publications de Gourmont, elle était encore si peu familière aux autres imprimeurs de cette ville, que le libraire Jean Petit, qui fit imprimer en 1517 une édition des *Adagia* de Polydore Vergile, fut obligé de laisser en blanc, dans ce livre, les proverbes grecs, et cela faute de compositeurs (*fidelium penuriâ compositorum*, dit Chevillier, p. 112).

« En 1519 même, Jean Chappuis, faisant imprimer les *Institutes de Justinien*, chez Charlotte Guillard, veuve de Berthold Rembolt, réclame l'honneur d'avoir inséré quelques passages grecs dans son livre publié avec l'assistance de George Hermonyeus, qui passait alors à Paris pour un prodige de science, quoiqu'il ne sût guère, dit-on, que lire et écrire le grec (1).

« Cet état de choses ne pouvait se prolonger plus longtemps.

« Bientôt, grâce à l'exemple donné par le courageux et intelligent Gourmont, toutes les imprimeries importantes de Paris, et même de Lyon, furent pourvues de caractères grecs et d'ouvriers typographes en état de les composer (2). »

Gilles de Gourmont imprime pour Geoffroy Tory le *Champ-Fleury*, « dans lequel est contenu l'art et la science de la deue et vraye proportion des lettres attiques, qu'on dict aultrement lettres antiques. »

« On est heureux, dit le savant auteur : (*Les Estienne et les types grecs de François I*^er, p. 8) (3), de voir figurer le nom de ce typographe sur un livre savant où l'on trouve des détails très-curieux sur les lettres des alphabets hébreu, grec et latin, dont il offre des modèles qui

(1) Robillé, *Guill, Budé*, p. 143.
(2) Aug. Bernard, ouvrage déjà cité.
(3) 1856, in-8°, Edwin Tross.

n'ont pas varié depuis. Il fut achevé le 28 avril 1529, et valut à son auteur le titre d'imprimeur du roi : il était naturel de donner cet emploi à celui qui montrait une si parfaite entente des théories de l'art typographique. » (Voyez Tory, N., page 13.)

ROBERT GOURMONT, frère de *Gilles*, imprima *de vero beneficio Salvatoris* JESUS-CHRISTI, in-8°, en 1502, et l'*Horologium devotionis circà vitam* CHRISTI, in-8°.

Il imprima aussi quelques ouvrages avec son frère Gilles, dont nous venons de parler.

JEAN Ier DE GOURMONT (1508), frère de *Gilles* et de *Robert*, fit imprimer : *In utriusque juris introductione*, 1518; *Eutropius historiographus*, in-fol.

Il avait pour marque ses armes, qui étaient trois roses, deux en chef et une en pointe; et au-dessus : *Spes mea Deus*, et autour : *Qui n'a suffisance n'a rien. Chacun soit content de ses biens.*

JÉRÔME DE GOURMONT (1524), de Paris, imprima *Lexicopator etymon ex variis*, etc., en 1543, et beaucoup d'autres livres.

Il était savant et habile dans son art; il composa et imprima, en 1548, la *Description de toute l'Espagne.*

BENOIT DE GOURMONT (1559) fit imprimer un *Épithalame sur les noces de M. le duc de Savoie*, par Belleforest, 1559.

JEAN II DE GOURMONT (1581), fils aîné de *Gilles*, imprima *Déploration sur la mort de dame Laudune de Thouret*, composée par son fils Jean Thouret et son frère François; *Tableaux de tous les arts libéraux*, par Chrystophe de Savigny, in-fol., 1587.

Il avait les mêmes armes que son père.

Germain Hardouyn fut nommé libraire en 1505; il demeurait rue de la Barillerie. On lui doit : **Horæ dive Virginis Marie** *secundùm usum romanum, cum aliis multis. Sinè loco nec anno.*

Cet ouvrage in-8° est imprimé sur vélin.

Il a existé un autre Hardouyn (*Guillaume*), libraire-juré, en 1515.

1509. Gilles ou Gillet Hardouyn fut nommé imprimeur et libraire en 1509; il demeurait alors rue de la Juiverie.

L'obligeant et docte conservateur de la bibliothèque de Châlon-sur-Marne, M. Gillet, plaça sous nos yeux, lorsque nous allâmes visiter cette riche bibliothèque, un volume bien rare et précieux sorti des presses de *Gilles* ou *Gillet* Hardouyn :

Heures à l'usaige de Romme, petit in-4°, caractères gothiques, imprimé sur vélin.

Cet ouvrage est sans date; l'adresse de l'imprimeur se trouve à la fin du volume; c'est un curieux incunable.

Il a été adjugé pour la somme de *six cent quatre-vingt-six francs*, lors de la vente de la bibliothèque de M. le comte de Chaponnais, un exemplaire de ces *Heures à l'usaige de Romme. au long sans rien requérir*, imprimé à Paris, par Gilles Hardouyn (*Almanach* de 1512 à 1521), grand in-8°, figures sur bois, mar. br. compart. à froid, tr. dor. (Trautz Bouzonnet.)

« C'est, dit le rédacteur du *Bibliophile français*, dans son numéro du 16 février 1863, un très-beau livre d'Heures imprimé sur vélin. Il est orné de 18 grandes

figures et de 23 petites, peintes avec soin en or et en couleur. Les sujets de bordures, où sont représentées les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Danse des morts, la Destruction de Jérusalem, etc., sont en noir. »

Gilles Hardouyn imprima aussi :

Heures à l'usaige de Limoges, grand in-8°, texte encadré, sign. A. K., caractères gothiques rouges et noirs, majuscules rouges et bleues manuscrites, figures gravées sur bois.

On lit le titre d'*Heures à l'usaige de Romme* au bas d'une gravure qui sert de frontispice, et qui représente l'enlèvement de Déjanire; c'était, d'après le n° 54 du Recueil Sylvestre, la marque de Gilles ou Gillet Hardouyn, imprimeur à Paris de 1509 à 1521.

On lit à la fin de cet ouvrage :

Tout pour le mieux. Ces présentes Heures à l'usaige de Lymoges, tout au long, sans rien requérir ont été nouvellement imprimées à Paris par Gilles Hardouyn, imprimeur, demourant dessus le Pont-au-Change, à l'enseigne de la Rose.

Suit une longue description des matières contenues dans cet ouvrage, description qui pourrait paraître surabondante ici, mais que l'on pourra trouver à la page 223 du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome VI, dont nous devons la communication à son érudit bibliothécaire, M. Ruben.

1508. Nicolas Desprez, imprimeur et libraire.

Nicolas Desprez fut nommé imprimeur-libraire en 1508. Il imprima pour Jehan *Petit* : *Valerius Maximus*, etc., in-8°, en 1513; *Nyder*, *Confessionale*, *seu*

Manuale confessorum, in-8°, et pour *Pierre Gaudoul* : *Plutarchi vitæ latinæ*, in-fol., 1521; *Bartholis in sentent.*, in-fol., en 1516, imprimé pour *Jean Freslon*.

Les ouvrages imprimés par ce typographe sont recherchés des amateurs de beaux livres.

Il a existé une seconde famille de Desprez, de 1651 à 1789.

1510. Claude Garamont fut, dit Lottin, nommé libraire en 1545, et mourut en décembre 1561.

Il fut un des plus célèbres graveurs et fondeurs en lettres d'imprimerie de son temps.

Il a laissé, sous ces deux derniers rapports, une réputation si bien acquise par son habileté et son art, que la postérité continue à la lui déférer.

Claude Garamont a fait époque.

« Renonçant aux caractères gothiques et demi-gothiques, il grava, d'après les belles formes des types vénitiens de Nicolas Jenson et d'Alde Manuce, des caractères italiques et romains, qui furent généralement adoptés; et ses élèves, *Guillaume Le Bé*, et *Jacques Sanlecque*, suivirent son exemple (1). »

Les caractères de Garamont se propagèrent dans tous les pays étrangers, soit par les fontes qu'il y envoyait, soit par les matrices qu'il y vendait, soit par l'imitation qu'on en fit.

En Angleterre et en Allemagne, un de ses petits caractères fut tellement goûté, que le nom de Garamont est resté aux types dont la grosseur répond à notre corps de huit points.

(1) A. F. Didot, *Essai sur la typographie*.

Les Elzevirs n'employèrent pas d'autres caractères que les siens et ceux de Sanlecque.

Les caractères grecs, qu'il a gravés par ordre de François Ier, et qui sont connus sous le nom de *typi regii*, furent confiés par ce prince à la famille des Estienne, et, plus tard, à ceux des imprimeurs qui se distinguaient le plus par leur savoir et leur habileté.

François Ier, qui les honorait du nom de *typographi regii*, n'eut jamais l'idée de créer une imprimerie royale, travaillant pour le compte de l'État.

Voici ce qu'on lit, au sujet de la gravure des caractères du roi, dans un curieux Mémoire publié par Antoine Vitré, vers 1655 (1) :

« Le Roy François Ier, ayant appris qu'il y avoit à Paris un excellent graveur de caractères d'imprimerie appelé Garamont, qui avoit fait les poinçons et les matrices de ces belles lettres romaines dont on imprime à présent, au lieu de ces lettres gothiques dont on se servoit auparavant luy, désira de voir cet excellent ouvrier.

Ce grand prince, ayant lui-même vu l'admirable travail de Garamont, lui commanda de graver les caractères de langue grecque, dont nous n'avions point encore en France. »

Antoine Vitré ajoute en marge :

« Garamont a fini dans la dernière misère ; mais il est vrai qu'il a esté mis au rang des hommes illustres, et qu'il a esté recompensé de quantité de beaux éloges après sa mort ! ! ! »

(1) Ce Mémoire a été communiqué à M. Aug. Bernard par M. L. Barbier, administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

1510. Pierre Vidoue ou Vidouvé, de Verneuil, fut nommé libraire-juré en 1510, imprimeur en 1521, et mourut en 1544.

Vidouvé était très-instruit et fort habile typographe. Il prend le titre de *artium magister*, dans le livre en langue hébraïque qu'il imprima : *Linguarum duodecim caracteribus differentium alphabetum*, autore Guill. Postell, in-4°, 1538. Mais son caractère hébreu est bien inférieur à celui qu'employa Robert Ier Estienne quelques années plus tard.

Voici le titre d'un des nombreux ouvrages imprimés par cet habile typographe :

La Propriété des tortues, escargots ou limaz, grenoilles, citroulles ou citrulz, champignons et artichaulz. Paris, P. Vidoue, 1542, petit in-8°.

Cet imprimeur avait pour marque la Fortune avec cette devise : « *Par sit fortuna labori*, » et au-dessus de la figure : « *audentes juvo.* »

1512. Geoffroy Tory, ou Toury, de Bourges, peintre, graveur sur cuivre et sur bois, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie, sous François Ier, libraire-juré en 1512, mort en 1550.

« Parmi les savants qui illustrèrent le règne de François Ier, et auxquels ce prince accorda des faveurs particulières, il convient, dit M. Aug. Bernard dans sa savante Monographie, de placer Geoffroy Tory ou Toury (1).

(1) Aug. Bernard, *Geoffroy Tory, premier imprimeur royal*, Paris, 1857, 1 vol. in-8°.

« Moins de vingt ans après l'introduction de l'imprimerie à Paris, vers l'année 1485, naquit à Bourges, de petits et humbles parents, un enfant, destiné à donner à la typographie française une impulsion vigoureuse pour opérer une véritable révolution.

« Cet enfant du peuple était Geoffroy Tory, Toury ou Thory.

« Bourges était à cette époque une ville métropolitaine et universitaire, où se trouvaient, par conséquent, plusieurs écoles ecclésiastiques et laïques.

« On peut penser que le jeune Tory, protégé, de bonne heure, par son heureuse nature et sa précoce intelligence, dut être admis dans les écoles capitulaires, où il apprit les premiers éléments de la grammaire; et par la suite, il se perfectionna en suivant les cours de l'Université. »

Ensuite Tory alla achever ses études littéraires en Italie, où il se rendit vers le commencement du XVIe siècle. Il s'arrêta longtemps à Rome, où il fréquenta le célèbre collége de la *Sapience*, puis à Bologne, où il suivit les cours du savant Philippe Beroal, mort en 1505.

De retour en France vers 1504, le jeune Tory fixa son domicile à Paris.

Peu de temps après, il obtint au collége du Plessis le titre de régent, autrement dit professeur.

Le premier ouvrage connu de Tory, est daté du collége du Plessis (octobre 1509) ; il a été imprimé par Henri Estienne; c'est le livre bien connu du Pape Pie II, intitulé *Cosmographia Pii papæ*.

Cette édition est, selon Tory, la troisième; elle

forme 41 feuilles d'impression in-4°; elle est accompagnée d'une carte du vieux monde.

Dans l'avis au lecteur terminé en forme de signature, Tory emploie le mot *Civis*, sous-entendant sans doute *Biturensis*.

En 1512, Tory édita pour Henri Estienne l'*Itinéraire* d'*Antonin;* c'était le second livre qu'il préparait pour cet imprimeur, chez lequel quelques écrivains prétendent, sans pouvoir réussir à le prouver, qu'il exerça l'emploi de correcteur.

Vers la même époque, il entra au collége de Bourgogne en qualité de régent ou professeur de philosophie.

Ses cours, qui durèrent plusieurs années, furent très-fréquentés.

L'activité de Tory était prodigieuse; il ne put se restreindre à son seul professorat.

Dans sa fiévreuse ardeur de travail, il se mit à apprendre le dessin, puis la gravure, pour laquelle il avait un goût tout particulier.

Cet *apprentissage*, joint aux travaux de la chaire, l'absorbèrent complétement pendant quatre années; mais, à la fin, peu satisfait de ses progrès en peinture, dessin et gravure, il résolut de nouveau d'aller étudier les formes antiques en Italie.

Il abandonna donc sa chaire de philosophie, ses nombreux auditeurs. et il se mit en route vers cette terre classique des beaux-arts et des lettres.

« C'est, dit-il, dans ce voyage qui eut lieu vers 1516 qu'il visita plus de mille fois le Colysée de Rome » (*Le Champ fleuri.*)

Vers 1518, Tory, qui était sans fortune, revint à Paris, où sa première ressource fut la peinture, puis la gravure, dans laquelle il acquit une certaine réputation.

Il se fit alors recevoir libraire. C'était en ce temps-là un usage assez général parmi les graveurs, usage que leur avaient donné les miniaturistes, leurs prédécesseurs, et qui s'est perpétué jusqu'au XVIIIe siècle.

Depuis qu'il était devenu libraire (Lottin dit en 1512), Tory avait abandonné sa devise *Civis*, pour adopter une enseigne suivant l'usage : celle qu'il choisit, et qui est connue sous le nom du *Pot-Cassé*, peut donner une idée de ses goûts et de ses études.

Plus loin nous en donnerons la description.

Tory entreprit de graver pour lui-même une série de cadres à l'antique, qu'il destinait à des *Heures*, genre de livres fort lucratifs alors.

A notre grand regret, nous ne pouvons suivre cet infatigable travailleur pas à pas dans son active carrière; nos lecteurs y perdront, mais ils pourront consulter la précieuse et savante étude de M. Aug. Bernard sur Tory. Nous sommes forcé, à cause de l'exiguïté de notre cadre, de ne signaler que les plus importantes et remarquables productions du célèbre artiste.

Le premier livre *illustré*, comme on dit avec emphase aujourd'hui pour dire enrichi, orné, publié par Tory, est une édition in-4° des *Heures de la Vierge*, selon la Vulgate. Ce magnifique volume fut imprimé, de compte à demi, chez l'habile imprimeur Simon de Colines, avec des encadrements et des sujets à l'antique d'un goût parfait.

Les exemplaires de cet admirable ouvrage, appartenant à Simon de Colines, portent sur le titre la date de 1524, et à la fin celle du 17 des calendes de février (16 janvier 1525).

Sur les exemplaires appartenant à Tory, qui portent la date du 17 janvier 1525, on lit en tête la suscription suivante :

« Ces présentes *Heures à l'usage de Rome* furent achevées de imprimer le mardy dix-septiesme iour de Ianvier mil cinq cens vingt-cinq, pour maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire, demourant à Paris, sus Petit-Pont, joignant l'Hostel-Dieu, à l'enseigne du *Pot-Cassé.* »

Deux ans après, Tory fit imprimer une nouvelle édition in-8° de ces *Heures* chez Simon de Colines, qui, à cet effet, employa les caractères romains.

Elles sont illustrées de nouveaux encadrements et de sujets du même genre.

Achevées le 21 octobre 1527, elles sont précédées d'un nouveau privilége de François Ier, qui étend à dix ans les droits de Tory, non-seulement en faveur de ce livre, mais encore des précédents, dit ce privilége, « et d'*aulcunes histoires et vignettes à l'antique, par luy cy devant faict imprimer,* » et en considération des grands frais que lui avaient occasionnés ces gravures.

Voici l'extrait du privilége accordé par François Ier à Geoffroy Tory le 5 sept. 1526, et imprimé en tête des *Heures*, in-8° de 1527 et du *Champ-Fleury* de 1529 :

« Françoys, par la grâce de Dieu, etc., etc.

« Nostre cher et bon ami Maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire,

demourant à Paris, nous a faict dire et remonstrer comme pour tousiours divulguer, a croistre et decorer la langue latine et françoyse, il a, puis un certain temps en ça, faict et composé un livre en prose et langage françoys, intitulé l'*Art et la science de la deue et vraye proportion des lettres attiques, autrement dictes antiques, et vulgairement lettres romaines, proportionnellement selon le corps et visaige humain*, lequel livre il nous a faict veoir et presenter, nous suppliant et requerant a ceste fin luy donner et octroyer privilege, permission, et licence d'icelluy livre imprimer ou faire imprimer, ensemble certaines histoires et vignettes a l'antique et a la moderne, pareillement frises, bordeures, coronemens et entrelas, pour faire imprimer Heures et en telz usages et grandeurs que bon luy semblera, durant le temps et terme de dix ans, commenceans au iour de la date de l'impression desdictz livres et Heures; avec prorogation de semblable temps pour aucunes histoires et vignettes a l'antique par luy cy-devant faict imprimer ;... savoir vous faisons que nous, ce que dict est considéré, inclinons libérallement à la supplication et requeste dudict membre Geofroy Tory, et ayant reguard et considération aux peines, labeurs, fraiz et despens qui luy a convenu porter et soutenir, tant à la composition dudict livre, que pour la taille desdictes histoires, vignettes, frises, bordeures, coronemens et entrelas pour faire imprimer heures, comme dict est, en plusieurs usaiges et grandeures a icelluy.... avons donné.... privilege de pouvoir imprimer.... lesdicts livres.... en vous mandant.... ne souffrir.... que aucuns autres libraires ou imprimeurs de nos dictz royaumes, pays et seigneuries puissent imprimer les dictz livres et Heures, sur peine de cent mares d'argent à nous appliquer et confiscation des livres.

« Donné à Chenonceaux, le cinquiesme de septembre, l'an de grace mille cinq cent-vingt-six, et de nostre regne le douziesme. »

La conséquence de l'infraction à un tel privilége était que le roy gagnait cent marcs d'argent, et sans doute aussy le produit de la vente des exemplaires confisqués de l'ouvrage.

Dans un cas semblable le roi gagnait, et le libraire ou imprimeur perdait. — Tout pour le roi.

Dans le privilége qui fut accordé à Geofroy Tory le 29 septembre 1524 et imprimé en tête des *Heures* de 1524-1525, rédigé dans le même sens que celui que nous venons de reproduire, la peine cette fois infligée n'est que de *vingt-cinq marcs* d'argent, tou-

jours à appliquer à l'épargne du roi; aussi toujours le produit de la confiscation des exemplaires saisis.

Ce privilége fut donné à Avignon le 23 septembre 1524.

Conrad Néobar fut plus heureux dans le privilége qui lui fut accordé par François Ier.

Une troisième édition de ces *Heures*, in-4°, parut à la même époque; cet ouvrage fut imprimé en caractères gothiques chez Silvius Dubois.

Pendant que s'imprimait *le Champ-Fleury*, son auteur préparait divers ouvrages qui, presque tous, ont été publiés.

Enfin *le Champ-Fleury* parut en 1529.

« Tory avait enfin, dit M. A. Bernard, trouvé sa voie. Il résolut de démontrer la supériorité de sa langue maternelle dans un livre spécial (*le Champ-Fleury*), illustré de gravures par lui-même, destiné particulièrement aux imprimeurs et aux libraires, en position, eux, de les propager très-rapidement à l'aide de leurs moyens d'action. »

Tory raconte lui-même en quelles circonstances lui vint cette pensée :

« Le matin du jour de la feste des Rois, dit-il, que l'on comptoit M.D.XXIII (1523), me prins a fantasier en mon lict, et m'ouvrir la voie de ma mémoire, pensant à mille petites fantasies, tant serieuses que joyeuses, entre lesquelles me souvins de quelques lettres antiques que iavoys nagueres faictes pour la maison de monseigneur le tresorier des guerres, maistre Jehan Groslier, conseiller et secretaire du roy nostre sire, amateur de bonnes lettres et de tous personnages savants, desquelz aussi est tres ami et extime tant de là que dans les monts.

« En pensant à icelle lettre attique me vint soudain en memoire ung sententieux passage du premier livre et huitiesme chapitre des Offices de Cicero, où est escript : « Non nobis solùm nati sumus, ortusque nostri

partem patria vendicat, partem amicis. » Qui est a dire en substance que nous ne sommes pas nez en ce monde seullement pour faire service et plaisir a noz amys et nostre pays (1). »

Voici le titre exact que porte ce curieux et savant ouvrage sur la première édition :

CHAMP-FLEURY, auquel est contenu l'art et science de la deue et vraye proportion des lettres Attiques, quon dict aultrement lettres antiques, et vulgairement lettres Romaines, proportionnée selon le corps et visage humain. — Ce livre est privilégié pour DIX ANS par le roy nostre sire, et est à vendre à Paris sus Petit-Pont à l'enseigne du *Pot-Cassé* par Maistre Geofroy Tory de Bourges, libraire, et autheur dudict. Et par Giles Gourmont, aussy libraire demeurant en la rue Sainct-Jaques, à l'enseigne des *Trois-Couronnes*.

« On est heureux, ajoute M. A. Bernard, auquel nous faisons cet emprunt, d'y voir figurer le nom du premier imprimeur en caractères gravés de Paris.

« C'est Gourmont lui-même qui a imprimé ce livre savant, où l'on trouve des détails très-curieux sur les lettres des alphabets hébreu, grec et latin, dont il offre des modèles qui n'ont pas varié depuis; mais il le fit tout entier avec un caractère gravé sans doute par Tory lui-même, car il s'en servit plus tard dans sa propre imprimerie. »

Depuis qu'il était devenu libraire, Tory, comme nous l'avons dit, avait abandonné sa devise *civis* pour adopter une enseigne suivant l'usage.

Celle qu'il choisit est connue sous le nom de *Pot-Cassé*, pour donner une idée de ses goûts et de ses études; c'est un vase antique brisé d'un côté.

Ce vase fut seul d'abord, ainsi qu'on le voit sur la couverture de plusieurs livres reliés chez lui. Plus tard, ce vase fut placé par Tory sur un livre fermé, par

(1) *Champ-Fleury*, fol. 1, r°.

allusion à sa profession de libraire, et il le fit briser par un touret ou toret, comme on disait alors.

L'emblème de ce *Pot-Cassé* subit diverses modifications successives, suivant les caprices de l'imagination de Tory; enfin on trouve sa devise définitive dans son *Champ-Fleury*.

« Velà (dit Tory), ma sus déclarée devise et marque faicte comme je l'ay
pensée et imaginee, en y speculant le sens moral, pour en
donner aucun bon amonestement aux imprimeurs
et libraires de par dezçà, à eulx exercer et em-
ployer en bonnes inventions et plaisan-
tes exécutions, pour monstrer que leur
esprit n'aye toujours esté inutile,
mais adonné à faire service
au bien public, en y be-
soignant, et vivant
honnestement.

Tory donne une explication très-embrouillée de sa devise.

« Premierement en icelle y a ung vase antique qui est casse, par lequel passe ung toret (1). Ce dict vase et pot casse signifie nostre corps, qui est un pot de terre. Le tout signifie *Fatum*, qui perce et passe foible et fort.

« Soubs icelluy pot casse y a ung livre clos à trois chaines et cathenats, qui signifie que, apres nostre corps est cassé par la mort, la vie est close des trois deesses fatales.

« Celluy livre est si bien clos, quil ny à celluy qui a sceust rien veoir, sil ne scaict les segrets des cathenats, et principallement du cathenat rond, qui est clos, il ny a plus homme qui y puisse rien ouvrir, si non celluy qui scaict les segrets, et celluy est Dieu, qui seul scaïct et cognoist avant et apres nostre mort, quil a este, quil est, et quil sera de nous.

« Le feuillage et les fleurs qui sont audict pot, signifient les vertus que nostre corps pouvoit avoir en sôy durant sa vie.

(1) Instrument dont se servent les graveurs et qui a la forme d'un T; il est encore employé par les raccommodeurs de faïence, il leur sert, non pas à *briser*, mais bien à raccommoder les vases.

« Les rayons de soleil qui sont au dessus et aupres du tout et du pot signifient linspiration que Dieu nous donne en nous exerceant a vertus et bonnes operations.

« Aupres du dict *pôt cassé*, il y a escript NON PLUS, qui sont deux dictons monossyllabes, tant en francoys qu'en latin, qui signifient ce que Pittacus disoit en son greo Μηδὲν ἄγαν, *nihil nimis*, si non en extrême nécessité : « adversus quam nec Dii pugnant. »

« Mais disons et faisons SIC. VT. VEL. VT. C'est à dire ainsi comme nous debvons, ou au moings mal que pouvons.

« Si nous voulons bien faire, Dieu nous aydera, et pour ce ay ie escript tout au dessus : MENTI BONÆ DEVS OCCVRRIT, c'est à dire Dieu vient au devant de la bonne volonté et luy ayde. »

Quelque bizarre que soit l'explication de cette enseigne donnée par Tory dans *le Champ-Fleury*, nous avons cru devoir l'extraire du livre de M. A. Bernard, pour montrer la portée de l'esprit de cet artiste célèbre, qui nous a encore donné, comme le *blason* de ses connaissances artistiques, sa description de l'ensemble des instruments dont il se servait dans ses travaux.

L'apparition du *Champ-Fleury* fut un grand événement ; il opéra une véritable révolution dans l'imprimerie : ce fut la réforme des vieux caractères.

Robert Estienne réforma tous les caractères qu'il tenait de Henri son père, pour mieux dire de son beau-père Simon de Colines, et les remplaça par des caractères d'une forme nouvelle, gravés sans doute par Tory, caractères dont la forme s'est perpétuée, sauf quelques changements, jusqu'à la Révolution de 89.

Encouragé par ce succès, celui-ci rédige les *Reigles generales de l'orthographe du langage françoys*, qu'il se propose de mettre incessamment sous presse ; il publie le *Tableau de Cebès*, les *Dialogues de Lucien*, les *Chroniques d'Egnazio*.

Sa librairie prenant un grand développement, il quitte le petit pont de l'Hôtel-Dieu et va s'établir rue Saint-Jacques, n° 43, en face de l'Écu de Bâle, enseigne de Wéchel. A la fin de 1529, il se fait recevoir imprimeur et va se fixer rue de la Juiverie, n° 16, presque en face de l'église de la Magdeleine, où il transporte son enseigne du *Pot-Cassé*.

En 1530, François Ier nomme Geoffroy Tory son libraire et imprimeur, pour le récompenser de la publication du *Champ-Fleury*. Certes, si la récompense était digne du roi, à son tour Tory était digne de la récompense.

Il fut le maître de Claude Garamont, et fit agréer ce célèbre artiste au roi François Ier, pour exécuter la gravure, sous la direction de Robert Estienne, de 1541 à 1549. Les poinçons et matrices de ces célèbres types grecs, connus sous le nom de *typi regii*, sont conservés encore aujourd'hui à l'imprimerie impériale, mais on ne s'en sert plus.

Arrivé à cette période de sa vie, Tory, qui ne paraît pas s'être trop adonné à la littérature, s'occupait aussi fort peu d'imprimerie, puisque depuis le 7 juin 1533 nous ne trouvons rien sous son nom.

Cependant, les soins à donner à la typographie suffisaient pour le détourner de son travail de prédilection, la gravure.

En effet, nous ne voyons de lui aucune grande œuvre d'art qui puisse se rapporter à l'époque où il a exercé l'imprimerie.

L'âge ayant naturellement diminué son activité, il résolut d'abandonner une partie de ses emplois

pour pouvoir se livrer entièrement à la gravure, qui était plus, nous le répétons, dans ses goûts.

Il choisit pour son successeur Olivier Mallard, auquel il céda jusqu'à son enseigne; il le fit ensuite agréer par François Ier comme libraire et imprimeur royal.

M. A. Bernard, dans son travail si remarquable sur Geoffroy Tory, a analysé avec une scrupuleuse exactitude les divers ouvrages publiés ou édités par lui, soit comme libraire, soit comme imprimeur; il a fait plus : il s'est livré à de pénibles recherches pour étudier les vignettes et fleurons de ce laborieux artiste. A ce savant travail nous regrettons de ne pouvoir encore emprunter les MARQUES TYPOGRAPHIQUES DESSINÉES ET GRAVÉES PAR TORY pour les libraires et imprimeurs, ses contemporains.

Il dessina et grava, de plus, un très-grand nombre de marques, dont il serait peut-être fastidieux de reproduire les noms.

« Nous avons la preuve, ajoute le patient et savant chercheur, que Tory possédait la plus belle clientèle typographique qui fut jamais.

« L'inventeur du *Pot-Cassé* avait été choisi par ses confrères pour l'exécution de leurs marques.

« Ils avaient été frappés de la perfection apportée par lui dans ce genre de gravure, qu'il avait complétement transformé.

« En effet, au lieu de ces grossières vignettes au fond noir, où le dessin ressortait en blanc, comme taillé à l'emporte-pièce, il avait introduit peu à peu dans ses bois toute la délicatesse des gravures italiennes.

« En présence de tels résultats on ne doit pas être surpris de la prédilection des imprimeurs-libraires pour Tory; ils se firent un devoir d'employer un confrère qui poétisait leur profession : c'était pour eux une question de corps et de patriotisme tout à la fois. »

Nous avons vu, de nos jours, un pareil exemple de patriotisme ou plutôt de *mode.*

De 1820 jusqu'à sa mort, notre ami, un grand artiste, Alexandre Desenne, fut l'idole des éditeurs; puis vint Achille Devéria, et ensuite ce bon enfant de Tony Johannot.

Certes il y avait bien d'autres dessinateurs de très-grand mérite, mais les libraires ne voulaient que A. Desenne, A. Devéria, Tony Johannot, et ne juraient que par eux.

Ces artistes jouissaient de la vogue, et ils l'avaient certes bien conquise par leurs compositions si pleines d'esprit, de grâce, de charme et de séduction.

Chacun de ces grands et aimables improvisateurs, qui étaient de nos amis, était le Geoffroy Tory de son époque.

Celui-ci dressa l'inventaire complet des nombreuses éditions qu'il exécuta, soit pour son propre compte, soit pour celui du roi, et de celles qu'il publia comme libraire.

On lui doit l'invention des signes orthographiques particuliers à la langue française, et peut-être aussi l'ordonnance de 1539, qui a chassé le latin du Palais.

Il fut le rénovateur de la gravure; il était un dessinateur de grand mérite.

Voici l'épitaphe poétique de G. Tory, que nous a conservée La Caille dans son *Histoire de l'imprimerie*, page 100.

SISTE, VIATOR, — et jacentes etiàm artes colito!
Hic — GODOFREDVS TORINVS Bituricvs, ubique litteris librisque clarissimus, — qui — Parisiis multos per annos philosophiam — docuit

maximo concursu, — in regio Burgundiæ Collegio, — simulque artem exercuit typographicam, — novam tunc ac recentem brevi perpolitam — tamen reddidit, — Quisquis ad studium animum applicas — et indè quæris immortalitatem, — præcipuo cultori prius appreciare. — Amen.

Voici une autre épitaphe de ce célèbre artiste :

Godofredo Torino,
Quem Ulvaricum (*lisez* Avaricum) Biturigum peperit,
Quem Lutetia Parisiorum fovit,
Viro linguæ tùm latinæ tùm græcæ peritissimo,
Litterarum denique amantissimo,
Typographo solertissimo
Et
Bibliographo doctissimo,
Quod de partibus ædium elegantissima distica scripserit,
Tumulos aliquot ludicros veterrimo stylo latinè condiderit,
Xenophontis, Luciani, Plutarchi tractatus,
E græco in gallicum converterit.
Parisiis in Burgundiæ gymnasio philosophiam docuerit,
Primus omnium de re typographicâ sedulo disseruerit,
Litterarum sive caracterum dimensiones ediderit,
Et Garamvndvm Calcographum principem edocuerit,
Viri boni officio, quoad devixit,
Anno M.D.L.
Semper defunctus, a monente
Joanne Toubeav,
Etiam typographo et auctore,
Mercatorum prætore,
Ædili Bituricensi;
Ob negotia civitatis difficillima
Ad Regem et Consilium Legato,
Ejusdem Torini abnepote,
Et typographicorum insignium hærede,
Nicolavs Catharinvs, nobilis Bituricus
Regis advocatus et Senator in Biturigum metropoli,
A teneris annis huc usque et deinceps
Rei typographicæ addictissimus,
Cursim raptimque scripsit, exeunte novembri
M.DC.LXXXIV.

Geoffroy Tory mourut à Paris en 1550.

De ce célèbre professeur, imprimeur, libraire, dessinateur, graveur et fondeur de caractères, était issu JEAN TOUBEAU, son petit-neveu, dont il est parlé dans l'épitaphe que nous venons de rapporter, et qui était imprimeur et libraire à Bourges, homme savant aussi et très-habile en son art. Il a imprimé un ouvrage de sa composition : les *Institutes du droit consulaire*. Il mourut à Paris, en 1685.

FRANÇOIS Ier (1515 A 1547).

1516. GUILLAUME Ier NYVERD, libraire juré.

1516. Nyverd (*Guillaume Ier*), libraire et imprimeur.
1521. Nyverd (*Jacques*, successeur), libraire et imprimeur.
1561. Nyverd (*Guillaume II*), libraire et imprimeur ordinaire du roi.

1516. Guillaume Ier Nyverd mettait pour devise à la fin et au commencement de ses livres ces vers remarquables :

Tout ainsi que descend en la fleur la rosée,
La face au mirouer et au cœur la pensée,
Le soleil en voirière sans estre entamée,
La voix en la maison sans estre offensée
Entre le fils de Dieu en la Vierge adorée.

Deux éditions gothiques de *La Farce de Maistre Patelin* portent sa marque, mais né sont pas datées.

Guillaume Ier Nyverd imprima pour *Edmond Lefèvre*, libraire, *la Fleur des Commandements de Dieu*, in-fol., 1516 (1).

(1) Voyez FRANÇOIS ESTIENNE, page 215, tome Ier de la IIIe partie de cet ouvrage; on y verra le rôle infâme que joua ce libraire dans les persécutions qu'éprouvèrent les Estienne pour le fait d'opinions religieuses.

JACQUES NYVERD (1521) imprima, entre autres ouvrages, *Eclogue de Baptiste Mantuan*, in-8°, 1521, et *Ordonnances royales de la ville de Paris*, in-fol., 1528.

Ce sont les premières ordonnances, dit La Caille, imprimées pour Paris, ornées de plusieurs figures en bois, représentant les habillements et les cérémonies des officiers de la ville. Cet ouvrage est fort rare.

Jacques avait pour marque un arbre au haut duquel est la sainte Vierge, et plus bas ses armes avec ces mots : *Soli Deo honor et gloria*.

GUILLAUME II NYVERD fut nommé imprimeur ordinaire du roi et libraire en 1561. Il imprima *Épistres envoyées à un quidam*, en lesquelles est montré que, hors l'Église catholique, il n'y a pas de salut, par Gentian Hervet, in-8°, 1561.

Il avait pour marque deux colonnes entrelacées, avec ces mots : *Pietate et industriâ;* cette devise était aussi celle de Charles IX.

Dans ses *Recherches sur les marques typographiques* gravées et dessinées par G. Tory, M. A. Bernard donne celle de G. Nyverd, et il prouve qu'il fut imprimeur dès 1516.

Il le prouve en citant le titre de l'ouvrage suivant :

Réformation des tavernes et destruction des gourmandises, en forme de dialogue, 4 feuilles in-8°.

On lit à la fin :

A Paris, par Guillaume Nyverd, *imprimeur*.

Le texte de la *Réforme des tavernes* a été imprimé

dans le tome II, page 223, du *Recueil des poésies françaises* des XVe et XVIe siècles, recueillies et annotées par M. Anatole de Montaiglon, in-16. Paris, *Jannet*, 1855.

1516. La famille Chaudière, libraire.

1516. Chaudière (*Regnault Ier*), libraire.
1546. Chaudière (*Claude*), fils de *Regnault Ier*, libraire.
1570. Chaudière (*Guillaume Ier*), fils de *Claude*, libraire-imprimeur de la Sainte-Union, mort en 1610.
1610. Chaudière (*Gillette Haste*), veuve de *Guillaume Ier*, libraire.
1603. Chaudière (*Regnault II*), fils de *Guillaume Ier*, libraire-juré en 1603, adjoint en 1618, mort en 1633.
1622. Chaudière (*Guillaume II*), premier fils de *Regnault II*, libraire.
1627. Chaudière (*N. veuve de Guillanme II*), libraire.
1633. Chaudière (*Pierre*), deuxième fils de *Guillaume II*, libraire en 1633 et adjoint en 1644.

C'est une des familles des plus honorables, et des plus instruites et distinguées qui ait honoré de ses savants et laborieux travaux pendant cent vingt-huit ans l'imprimerie et la librairie.

1516. Regnault Chaudière fit imprimer : *Petrus Crinitus de honestâ disciplinâ, de Poetis Latinis*, 1518; *Claudius Seysellus adversus Waldenses*, in-4°, 1520.

Il avait pour marque le Temps avec ces paroles : *Virtus sola aciem retundit istam.* L'enseigne de ce Regnault Chaudière était celle de Guillaume Godard : « A l'homme saulvage. » Il s'est fait distinguer par le grand nombre de livres qu'il a fait imprimer.

Claude Chaudière (1546), fils du précédent, fit imprimer en société avec son père : *Oraison funèbre*

de Marguerite, Reyne de Navare, par de Sainte Marthe, in-4°, en 1550.

Claude Chaudière était savant et homme docte; nous avons de sa composition : *Dialogue du vray amour*, imprimé en 1555 ; *Damasceni opera*, in-fol., et autres ouvrages très-importants.

Il était imprimeur du cardinal de Lorraine; il avait pour marque et devise celle de son père Regnault Ier.

La grande quantité de livres que Claude a imprimés ou fait imprimer, a prouvé qu'il fut un des plus habiles libraires de son temps.

Guillaume Chaudière (1570) était fils de Claude, et devint imprimeur de la *Sainte-Union*. Il fit imprimer : *Palladii historia Lausica*, etc., in-4°, 1570 ; *Originis opera stud. G. Genebrardi*, in-fol. 1574 ; *Sancti Joannis Damasceni opera*, in-fol. 1577; *Stemmatum Lotharingiæ ac Barri Ducum tomi septem*, auct. Rossiers, in-fol., 1580.

Ce livre fut supprimé par la censure en son temps, et se vendait très-cher.

Guillaume Ier, en société avec la veuve de J. Kerver, publia : les *Hommes illustres* de Thevet, in-fol. 1584. Ce livre est assez estimé à cause des portraits des hommes illustres qu'il contient. Ils publièrent aussi *S. Isidori Pelusiota opera*, *gr.* et *lat.*, in-fol. 1585.

Il avait pour marque et pour devise celle de son père Claude, et celle de son grand-père Regnault Ier.

Ce Guillaume s'est distingué par la grande quantité de livres qu'il a fait imprimer, et en ce qu'il

était libraire de la Ligue avec Sébastien Nivelle : ils imprimèrent ensemble *les Sermons de la simulée conversion du Roy Henri* IV, preschez par Jean Bouché, curé de Saint-Benoist, in-8°, 1594, et par plusieurs autres ouvrages du même genre. Ils mettaient à ces sortes de livres après leurs noms cette qualité, *imprimeurs de la Sainte-Union*.

Regnault II, Chaudière (1603), fils de *Guillaume* Ier, libraire-juré, fit imprimer un très-grand nombre d'excellents ouvrages, dont nous ne citerons que ceux-ci : *Sermons d'Inchino, traduits* par Gabriel Chappuis, in-8°, 1604; *Recréations spirituelles sur l'Amour divin*, et le *Bien des amis*, etc., in-8°, 1619.

Il avait pour marque celle de son père.

Il fut un des premiers adjoints du règlement de 1618, et marguillier de Saint-Benoît, où il fut enterré.

Pierre Chaudière (1633) 2me fils de *Guillaume* II, fut reçu libraire en 1633. Il fit imprimer les œuvres du cardinal du Perron, in-fol. 1633 ; c'est une seconde édition. En 1644 il fut adjoint de la communauté des libraires et imprimeurs.

Il avait pour marque l'Écu de Florence, avec cette devise :

Florida florenti floret, Florentia floret.

Il fut marguillier de l'église Saint-Benoît.

Feu M. Guineau, rédacteur du *Journal de la Haute-Vienne*, ayant voulu se rendre compte des rapports qu'il pouvait y avoir entre les opérations des artistes et les actions de leurs patrons respectifs, disait en 1806 :

« Les typographes ont reconnu que, ayant besoin

d'huile pour l'impression, ils devaient adopter pour patron SAINT JEAN, qui était sorti plus vigoureux que jamais de la chaudière d'huile bouillante où il avait été plongé; et parce que aussi, disaient-ils, l'encre d'imprimerie est un excellent remède contre les brûlures (1). »

Singulière coïncidence de nom que celui de l'imprimeur *Chaudière*, avec celui du vase dans lequel fut plongé SAINT JEAN PORTE-LATINE (2) !

P. Chaudière publia aussi *La Galliade, ou de la Révolution des arts et sciences*, par Guy le Feure de la Boderie. Paris, Chaudière (Guillaume Ier), 1578, in-4°.

1520. SIMON DE COLINES OU COLINET.

1520. De Colines ou Colinet (*Simon*), né à Gentilly-lès-Paris, épouse la veuve de *Henri Ier Estienne*, libraire et imprimeur; il exerçait en 1550.

1529. De Colines (*François*), libraire.

1535, De Colines (*Louis*), libraire et imprimeur; il exerçait en 1544.

1550. De Colines (les *héritiers* de *Simon*), libraires et imprimeurs.

« Simon de Colines, libraire-imprimeur, fut un des premiers qui s'adonna à tailler des poinçons et à frapper des matrices pour les caractères d'imprimerie. » (LOTTIN, *Catal. des libr.-imp.*)

SIMON DE COLINES naquit, comme nous l'avons dit, à Gentilly, près de Paris; il devint imprimeur-libraire en 1520.

Ce célèbre graveur-fondeur en caractères typogra-

(1) P. Poyet, *la Bibliographie limousine*, p. 205 du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, grand in-8°, 1861.

(2) Voir à la IIe partie, p. 165, la fête du *Momon*, seigneur de *la Coquille*, célébrée par les ouvriers typographes.

phiques introduisit le premier, en France, l'usage des caractères italiques.

« De Colines, très-distingué déjà par son instruction, dit un juge très-compétent en cette matière, M. A. F. Didot, était un typographe accompli, bien digne, par conséquent, de devenir l'allié de la famille des Estienne. »

Ses éditions grecques et latines dont les beaux caractères ont été gravés par lui, sont recherchées.

Une épigramme en l'honneur de Sébastien Gryphe constate que Simon de Colines gravait lui-même ses types :

> Inter tot nôrunt libros qui cudere, tres sunt
> Insignes; languet cætera turba fame.
> Castigat Stephanus, sculpit Colinæus : utrumque
> Gryphius edocta mente manuque facit.

Avant d'épouser la veuve d'Henri Estienne Ier, dont il continua l'établissement, il avait imprimé : *Aristotelis Logica, cum commentariis J. Fabri, Stapulensis*, qui porte cette suscription : *Parisiis, ex officina Henrici Stephani et successoris ejus Simonis Colinæi*, 1520, in-fol. C'est une réimpression du même livre, imprimé en 1503 par Henri Estienne.

C'est sans doute pour conserver le souvenir de la première marque de l'imprimerie de Henri Estienne, que Colines mit pour emblème à la plupart des livres qu'il imprima *deux lapins*, qui rappelaient l'origine de leur typographie (1).

(1) Imitant cet exemple, Regnault Ier Chaudière, qui épousa la fille unique de Simon de Colines, prit l'emblème du *Temps* avec sa faux, que son beau-père plaçait souvent sur ses livres avec cette inscription : *Virtus sola hanc aciem retundit*.. Voyez les marques typographiques de M. A. Bernard.

L'ouvrage intitulé *Les Quatre Évangélistes*, avec une épître exhortatoire, porte : *Imprimé en la maison de Simon de Colines, libraire-juré de l'Université de Paris, demourant en la rue Sainct-Jean-de-Beauvais, l'an de grâce* 1524, *le* 12 *du mois d'apvril.* Dans d'autres ouvrages, on lit : « Pressit suis typis nitidissimis Simon Colinæus, *in officinâ suâ sub* Aureo Sole *insignita, è regione Collegii Bellovacensis.* »

Ce fait prouve que son imprimerie était établie auprès de celle de Henri Estienne, si elle ne se trouvait pas dans la même maison. Toutefois on pense qu'il conserva à son beau-fils Robert Estienne l'imprimerie paternelle, située près des Écoles de Droit, et que les deux ouvrages publiés sans date, mais avec le nom de Robert Estienne, l'un, *Apulei liber de Deo Socratis*, in-12, et l'autre, *M. T. Ciceronis Epistolæ ad Familiares*, in-8°, y furent réimprimés en 1526.

Ce fut à l'école de son beau-père, et d'après ses avis, que Robert Estienne se forma le goût et s'instruisit des procédés divers de la typographie.

Les éditions des auteurs latins, parfaitement imprimées par Simon de Colines, sont presque toutes de format petit in-8°.

A l'imitation d'Alde, il fit grand usage du caractère penché ou italique, mais d'un œil plus gros. Son plus beau livre est la *Métrique* de Terentianus Maurus, in-4°, 1531. Le *Nouveau Testament* en grec, petit in-8°, est regardé aussi comme un chef-d'œuvre typographique. On compte près de cinq cents ouvrages imprimés par Simon de Colines ; plusieurs sont ornés

de gravures en bois. Le dernier livre sorti de ses presses est l'œuvre sur l'Anatomie de Charles Estienne; il est orné, ainsi que l'édition latine publiée l'année précédente, de figures gravées sur bois.

De Colines imprima plusieurs ouvrages d'Érasme, bien qu'ils eussent une tendance aux doctrines de Luther, alors rigoureusement réprimées. Ce fut dans l'année même où l'ami d'Érasme, Louis Berquin, quoique bienvenu du roi, qui l'appelait son conseiller, fut brûlé sur la place de Grève, en avril 1529 (1), pour s'être obstiné à ne pas vouloir rétracter ses erreurs, que Simon de Colines imprima à vingt-quatre mille exemplaires, nombre prodigieux alors, les *Colloquia Erasmi*, livre qui fut censuré par la Faculté de théologie, et où elle signala les *endroits qui contenaient du venin et du poison*. L'Université défendit ensuite de le lire et de l'enseigner dans les colléges.

Le savant Guillaume Budé, l'un des juges de Berquin, fit tout ce qu'il put pendant trois jours pour lui persuader de sauver sa vie par la rétractation de ses erreurs; mais il ne put vaincre son obstination. Érasme l'avait fortement engagé à renoncer à son projet audacieux d'en appeler à la censure de la Faculté de théologie, qui l'obligeait à une abjuration publique et à l'interdiction de composer désormais aucun livre. Vainement aussi il l'avait pressé de quitter la France (2).

1521. JEAN CORNILLEAU, en latin *Cornicularius*, fut

(1) Amb. F. Didot, *Essai sur la typographie*, Paris, 1857, gr. in-8°.
(2) *Biographie générale* du Dr Hoeffer.

un libraire-imprimeur fort instruit dans les langues grecque et latine. Il imprima *Rob. Gaguin, de Gestis Francorum*, etc., in-4°, 1521 ; et pour GAILLOT DUPRÉ, *Concilia generalia ex editione Jacobi Merlini*, 2 vol. in-fol., 1524.

C'est la première édition que l'on en ait faite à Paris. Il s'en trouve des exemplaires imprimés sur vélin.

On lui doit aussi, pour JEAN PETIT, *Ambrosii Calepini Dictionarium*, in-fol., 1525.

Les éditions de cet imprimeur sont soignées.

Voici sa devise, qui nous paraît fort ambitieuse : « *Impressoriæ artis diligentissimus optimusque opifex.* »

C'est qu'en effet, il était un des plus habiles imprimeurs de son temps ; il savait les langues grecque et latine.

1522. CHRESTIEN et ANDRÉ WÉCHEL, libraires et imprimeurs.

CHRESTIEN WÉCHEL se montra l'émule des Estienne, par l'activité de ses presses et la correction de leurs produits.

Les armes de Chrestien furent d'abord l'Écu de Bâle, avec cette devise *Pegaso*. Sur quelques-unes de ses anciennes éditions, on voit un arbre avec deux écureuils et cette devise : *Unicum arbustum, non alit duos erithacos*, adage qui a été expliqué par Érasme, dont Wéchel fut l'ami.

Il demeura d'abord rue Jacob, et, plus tard, rue Saint-Jacques. G. Tory transporta presque en face

l'Écu de Bâle ses ateliers et son enseigne du Pot-Cassé.

Chrestien Wéchel fut un habile imprimeur, et les livres sortis de ses presses sont fort recherchés.

Il imprima les *OEconomiques d'Aristote*, traduites par Sybert Louvenborch, in-fol., 1552, *Galenus de Plenitudine*, in-fol. 1528, *Joan. Quintini Hædui repetitæ duæ duorum Capitum prælectiones*, etc., etc., in-fol., 1552.

Gesner dédia à C. Wéchel, en 1556, sa treizième édition de ses *Pandectes*, où il dit de lui « qu'il a été un des plus illustres dans sa profession. » Il y a joint le Catalogue des ouvrages imprimés par Wéchel, et qui sont très-nombreux.

Chrestien Wéchel commit la grave imprudence de publier un petit opuscule de 37 pages in-4°, dont voici le titre : *Exactissima infantium in limbo clausorum querela adversùs divinum judicium*, etc.; *apud Christianum Wechelum, in viâ Jacobæâ, sub scuto Basiliensi*, janvier 1531.

Cet opuscule, dit de Bure, fit un grand éclat : « il fut si bien supprimé, comme contenant des principes impies, qu'on n'en connaît que peu d'exemplaires.

« On prétend même que ce livre porta malheur au riche et célèbre imprimeur Wéchel, et fut cause de sa ruine. Ce fut dans le temps de l'impression de ce volume qu'arriva l'époque des premiers malheurs de cet artiste. » (Voyez Bayle, à l'art. Wéchel.) La publication du traité d'Érasme, *De usu carnium*, qui fut censuré par les docteurs de la Sorbonne, lui causa encore beaucoup de souci.

Chrestien Wéchel imprima aussi beaucoup de livres en grec.

En 1532 et 1536, il publia *Vegèce*, en latin et en français; ces deux éditions très-belles, sont ornées de gravures sur bois; en 1546, il fit paraître la troisième partie de *Rabelais* sous ce titre : « *le Tiers livre des faictz et dictz heroïques du noble Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en médecine et calloier des Isles d'Hyères.* » Paris, 1546, petit in-8° en lettres italiques, Chrestien Wéchel, à l'Escu de Basle.

Il continua à imprimer jusqu'en 1554, année où son fils *André* lui succéda.

André Wéchel fut nommé libraire et imprimeur et, en 1554, il succéda à son père. Secondé par Frédéric Sylburge, il accrut le renom de l'imprimerie paternelle.

A. Wéchel publia beaucoup d'excellents ouvrages qui l'ont fait passer, et avec justice, pour un des plus célèbres imprimeurs et libraires de son temps,

En 1559 l'ouvrage de Pierre Ramus (ou de la Ramée), *Liber de Moribus veterum Gallorum*, petit in-8°, fut imprimé en latin par Wéchel, ainsi que la traduction française de Michel de Castelnau.

En 1562 il fit paraître la grammaire de Pierre Ramus, où est adoptée l'orthographe simplifiée conformément à la prononciation; son titre est *Gramere*. En 1572 Ramus en donna une autre édition, chez Wéchel, mais il avait renoncé à son système orthographique. En voici le titre : *Grammaire de Pierre de la Ramée, lecteur du roy; à la reyne mère.* (Catherine de Médicis.)

Mais bientôt, par suite de démêlés avec la Sorbonne et des dangers qu'il courut au massacre de la Saint-Barthélemy, auquel il n'échappa que par les efforts de Hubert Langlet, ministre d'État de Saxe, alors à Paris, A. Wéchel transporta son imprimerie à Francfort-sur-le-Mein, en 1573, et se mit sous la protection du comte de Hanau.

Dans l'épître dédicatoire en tête des *Vandalia* d'Albert Krantz, imprimé par lui à Francfort, en 1575, il témoigne à ce ministre sa reconnaissance. Il mourut à Francfort, en 1581. (A. F. Didot,)

André Wéchel, avons-nous dit, fut obligé de quitter Paris, pour cause de religion.

Le peuple pilla sa librairie; tous les livres suspectés d'hérésie furent brûlés publiquement.

Henri Estienne lui avait vendu une partie de ses caractères.

Son correcteur d'épreuves, *Godefroy Jungermann*, de Leipzig, était si passionné pour les lettres, qu'il préféra une modeste place de correcteur dans l'imprimerie de Wéchel, à Francfort.

Ce modèle des correcteurs publia de bonnes éditions d'auteurs classiques, entre autres les *Commentaires de César* et l'*Hérodote*, avec la traduction latine de Valla.

Jungermann passait les jours et les nuits au travail.

« La privation de l'étude, disait-il, est pour moi pire que la mort. »

On n'est plus étonné des prodigieux travaux des anciens imprimeurs, quand on sait qu'ils trouvaient de pareils auxiliaires, et qu'ils n'avaient que l'embarras du choix; aussi les rétribuaient-ils généreusement.

Quelle différence avec ce qui se fait de nos jours!

Les héritiers d'A. Wéchel continuèrent à exercer encore, jusqu'en 1581, les professions de libraires et d'imprimeurs.

1524. **Prigent Calvarin** imprima : *M. T. Ciceronis synonymorum libellus*, in-8°, 1524; *Aristotelis Problematum*, Theod. Gazæ, in-8°, 1539.

Il avait pour devise : *Deum time, pauperes sustine, finem respice.*

Simon Calvarin, libraire et imprimeur, en 1553, publia : *Des vertus et bontez que Dieu a données aux femmes*, etc., par Philibert Bonnet, en 1558; *Recherches de la France*, par Estienne Pasquier, in-16, 1569.

Il mourut le 13 mars 1593, et fut enterré à Saint-Benoît.

1524. **Maurice de la Porte**, libraire-juré.

1508. De la Porte (*Jean*), libraire et imprimeur.
1524. De la Porte (*Maurice*), libraire-juré, mort en 1548.
1548. De la Porte (*Catherine* l'Héritier), veuve de *Maurice*, libraire.
1556. De la Porte (*Ambroise*), fils de *Maurice*, libraire, mort en avril 1571.
1558. De la Porte (les héritiers de *Maurice*), libraires.

Maurice de la Porte fit imprimer : *Petrus Sutor de potestate Ecclesiæ in occultis*, en 1534; *Caroli Stephani de re hortensi libellus selectus*, etc., in-8°, 1536; *Fausti Andrelini Heccatodisticon*, *Johan. Vatello Paraphraste*, en 1535; *Erasmi præparatio ad mortem*, en 1541.

Sa marque était le philosophe Bias, qui porte tout en se portant soi-même, avec ces paroles : *Omnia mecum porto.*

Il laissa deux fils, *Ambroise* et *Maurice*.

Jean de la Porte (1508) imprima *Valerandus, de gestis Johannæ Virginis*, en 1516; *Catena S. Thomæ in Evangelium S. Johannis*, in-fol., 1520.

Ambroise de la Porte (1556), fils aîné de *Maurice*. Il était très-docte et bien versé dans notre langue, dit la Caille. Il a composé quelques ouvrages.

« On voit de lui une épitaphe très-belle, au devant du Dialogue de Tahureau. »

Il imprima : *Ciceronis Orationes*, in-4°, 1556; les *Annales et Chroniques de France*, par Denis Sauvage de Fontenailles, in-fol., 1557.

Il mourut le 23 avril 1571.

Il avait pour marque et devise celles de son père. Il fut enterré à Saint-Étienne-du-Mont, où l'on voyait les épitaphes de sa famille, mises par les soins de Maurice, frère d'Ambroise, auteur d'un livre qui a pour titre : *Livre d'Épithètes, très-nécessaire à ceux qui font profession de la poésie et de l'histoire.*

1525. Gilles, Nicolas et Antoine Couteau, libraires et imprimeurs.

1492. Couteau (*Gilles*), libraire et imprimeur.
1524. Couteau (*Nicolas*), premier fils de *Gilles*, libraire et imprimeur.
1525. Couteau (*Antoine*), deuxième fils de *Gilles*, libraire et imprimeur.

Gilles Couteau (1492) imprima les *Couronnements du Roy François Premier*, et le *Voyage et Conquête du Duché de Milan*, par Pasquier le Moyne, in-4°, 1519.

Il avait pour marque un grand Couteau, dont la pointe était rompue, et deux autres plus petits, avec ces mots faisant allusion à son nom : *Du grand aux*

petits, voulant dire que d'un grand couteau on peut en faire des petits. Il eut deux fils, *Nicolas* et *Antoine*.

NICOLAS COUTEAU (1524), fils de *Gilles*, imprima la *Chronique abrégée des Empereurs, Roys et Ducs d'Austrasie*, en 1530; le *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais, traduit par J. Vignay, in-folio, 1531; il imprima pour Galiot Dupré, Jean Bonhomme et Jean André, les *Ordonnances Royaux*, in-4°, 1537, et la *Fleur des Commandements de Dieu*, in-fol., 1539, etc.

ANTOINE COUTEAU (1525) imprima, pour Galiot Dupré : les *Chroniques de France*, par Nicolas Gilles, in-fol, 1525; les *Faits de feu Alain Chartier*, in-16, 1526, et pour Charles de Broigne et Clément Alexandre, libraires à Angers, l'*Histoire d'Anjou*, par Jean de Bourdigne, in-fol., 1529.

Cette histoire est fort estimée des historiens et particulièrement des Anglais : elle est très-rare.

1524. JEHAN OU JEAN DE LONGIS fut nommé libraire en 1524.

Il fit imprimer : *Déploration des Princes de Rome depuis sa fondation*, etc., par Savaric de Mauléon, 1528, in-fol.; *Dialogue matrimonial*, traduit d'Érasme, in-8°, 1541; *la Fleur de vertu*, auquel est traicté de l'effect de plusieurs vertus et vices contraires à icelles, 1532, petit in-8° goth., rare et curieux livre, orné de 25 petites figures gravées sur bois. L'auteur accompagne toujours ses opinions de faits, d'exemples tirés de l'histoire des animaux et des anciens fabulistes. N'oublions pas l'*Histoire et Chronique d'Euphrate*, in-

fol., 1549, et *le Monophile*, par Estienne Pasquier, 1555, in-8°, ouvrage de fine galanterie et de la jeunesse de l'auteur, composé dans le genre de ces dialogues italiens qui traitent aussi de la philosophie amoureuse, et qui eurent tant de vogue en France sous le règne de Henri II et de Diane de Poitiers.

Jehan de Longis avait pour marque la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, faisant ainsi allusion à son nom, avec ces mots : ***Nihil in charitate violentia.***

1529. Jean de Roigny, libraire-juré et imprimeur, s'est fait distinguer par la quantité de livres qu'il a publiés comme : *de verâ Mensurarum ponderumque ratione*, in-8°, 1529 ; *Durandus in Sententias*, in-fol., 1539 ; *Titelmanus in Psalmos*, in-fol., 1540 ; *Divus Augustinus in Psalmos*, in-fol., 1543 ; *Theophilactus quatuor Evangelia*, in-fol., 1541 ; *Thomæ-à-Campis opera*, in-fol., 1549 ; *Sanctus Thomas in Epistolas Pauli*, in-fol., 1549, etc.

Il fit imprimer aussi *Terentius cum comment. variorum*, in-fol., 1552.

Il avait la même marque que Simon Dubois, libraire et imprimeur en 1525, dont il avait acheté l'imprimerie ; c'était, ainsi que C. Wéchel, un arbrisseau avec ces mots : *Unicum arbustum non alit duos erithacos.*

Jean de Roigny était gendre de Josse Bade ; de Jeanne, sa fille, il eut un fils nommé *Michel*.

Michel de Roigny (1565), fils de *Jean*, fit imprimer : ***Joan. Vacquerii de multiplici Hæreticorum tenta-***

tione opusculum, in-8°, 1575, et *Coustumes générales de Chaumont en Bassigny*, par Jean Gousset, in-4°, 1578.

Il mourut en 1591 et fut enterré à Saint-Benoît.

1530. Michel Vascosan, libraire-imprimeur.

« La Picardie peut revendiquer avec orgueil une place des plus distinguées dans les annales de la typographie.

« C'est à Amiens que sont nés *Simon de Colines* et *Michel Vascosan*, » dit M. Ferd. Pouy (1). Lottin, la Caille et M. A. F. Didot, disent que Simon de Colines naquit à Gentilly-lez-Paris.

De même que les Étienne, les Gourmont et autres, Vascosan était de noble race. Ce qui prouve cette héraldique prétention, dit encore le savant et judicieux bibliographe M. Ferd. Pouy, c'est que, dans l'ouvrage dû à cet homme célèbre et publié par lui en 1555, le nom de Vascosan est précédé de la particule aristocratique de. Voyez *Catalogue des très-illustres Ducs et Connétables de France*.

Que nous importe, après tout, la noblesse de Vascosan? Qui songe à ses aïeux?

Le titre que cet imprimeur célèbre a conquis dans l'art typographique et les belles-lettres est à jamais impérissable; ce titre, dû au seul travail, est bien supérieur, à nos yeux, à celui de *noble*, qui bien souvent est le fait du hasard de la naissance.

(1) Ferdinand Pouy, *Recherches historiques et bibliographiques sur l'imprimerie et la librairie dans le département de la Somme*, Paris, 1863, 1 vol. grand in-8°, édité par M. Benjamin Duprat.

Nous dirons donc que Michel de Vascosan naquit à Amiens, qu'il était gendre de Josse Bade, beau-frère de Robert Ier Estienne, qu'il fut nommé libraire-juré, et imprimeur ordinaire du roi en 1530. Ce fut un des plus célèbres et des plus renommés libraires imprimeurs de Paris, tant pour son érudition que pour le choix très-judicieux qu'il faisait des bons ouvrages qu'il éditait dans la dernière perfection, comme on en peut juger par sa belle édition de *Quintiliani opera*. in-folio, 1542.

C'est la meilleure édition, la plus belle et la plus curieuse de toutes, ce qui fait qu'elle est recherchée des curieux aussi bien que *les Vies des hommes illustres grecs et romains*, les Opuscules moraux de Plutarque, traduction de Jacques Amyot, 4 vol. in-fol., 1544, et 13 vol. in-8°; *Petri Lizettii, Primi Præsidis in supremo regio Francorum Consistorio et deindè Abbatis à Sancto Victore, adversùs pseud-Evangelicum Toxicum Comment.*, in-4°, 1551; et *Thomas Magister Phrinieus*, etc., *græcè*, in-8°, en 1537.

Ce livre est très-rare et recherché des savants.

Il publia aussi : *Les Azolains (entretiens) de Monseigneur Bembo, de la nature d'amour*, trad. de l'italien en français par Jehan Martin, secrétaire du cardinal de Lenoncourt, 1545, in-8°, édition rare et recherchée, exécutée avec une perfection typographique remarquable.

Les treize livres des Choses rusticques de Palladius Rutilius Taurus Æmilianus, traduit nouvellement du latin en françoys par Jean Darces, 1554, petit in-8°.

On y trouve des détails curieux sur les fruits, les vins, les liqueurs et la *chasse des oiseaux.*

En 1553, Vascosan obtint un privilége pour les livres qu'il publierait par la suite.

Quelques-unes de ses impressions portent la date de 1576, époque de sa mort. Toutes sont fort soignées et les types sont fort beaux.

Le volume de *Budæus de Asse et ejus partibus*, in-fol., ne contient que trois fautes d'impression; la suscription est ainsi conçue:

Imprimebat MICHAEL VASCOSANVS sibi, Roberto *Stephano* et *Johanni de Roigny ex officinis suis*, 1542

Son gendre *Frédéric Morel* le seconda dans ses travaux.

Jusqu'en 1539, il mettait à la tête de ses livres, pour enseigne *la Presse ancienne*, avec ces mots: *In ædibus Ascensianis.*

Sa devise était une *fontaine.*

Michel Vascosan florissait à Paris sous les règnes de François Iᵉʳ, Henri II et Charles IX; il mourut sous Henri III, en 1576.

Il fut enterré en l'église Saint-Benoît.

Son épitaphe est confondue avec celle de *Josse Bade*, que nous avons rapportée au tome I, page 59, de cette IIIᵉ partie.

1530. GÉRARD MORRHIUS, imprimeur peu connu, dit M. A. F. Didot.

Il était ami d'Érasme, dont ses éditions grecques sont datées de la Sorbonne; cet imprimeur mérite d'être cité. Son premier ouvrage est un in-fol. intitulé: « *Lexicon Græco-Latinum*, *cui præter* (sic) *om-*

nium additiones hactenus, sive in Italiâ, sive in Galliâ, sive in Germaniâ impressas, ingens vocabulorum numerus accessit. » Ce livre est fort bien imprimé, à deux colonnes et sur bon papier. Les caractères grecs, quoique petits, sont fort nets. Les capitales de chaque alphabet sont grasses et fleuronnées par ce typographe. Plusieurs traités de grammaire sont placés à la fin de ce beau volume. — La même année 1530 Morrhius imprima les *Scholies de Didyme* sur l'Odyssée, en grec. Les caractères sont plus gros que ceux de son dictionnaire, dont il utilisa les capitales fleuronnées. Ces deux ouvrages furent suivis de onze autres en grec, qui parurent la même année. Par la préface du dictionnaire on peut juger de son savoir et de sa libéralité. Il nous apprend qu'il s'est fait seconder par d'habiles correcteurs, pour que son imprimerie l'emportât sur celle de ses prédécesseurs en correction et en mérite littéraire. Dans la préface en grec, en tête des *Scholies de Didyme*, il déclare que c'est par passion pour la philologie qu'il risque ainsi sa fortune dans l'intérêt public A la fin de son dictionnaire il signe *Gérard Morrhius Germanus.* Une de ses lettres à Érasme a été conservée. Elle est très-intéressante. Il avait pour devise : Μήτ' ἐμοὶ μέλι, μήτε μέλιττα, qui accompagne une sirène ou *mélusine* (1).

(1) A. F. Didot, *Essai sur la typographie.* Colonne 757.

La Caille parle aussi de ce savant libraire, qu'il nomme Gérard Morrhy Campensis, dit Deschamps, allemand, qui publia *Luciani Salmosatensis ad Navigat. seu tyrannus*, in-8°, *græcè*, 1530; *Agathii Guidacerii in Canticum Canticorum Salomonis*, in-4°, 1531, imprimé dans le Collége de Sorbonne.

1532. François Gryphe, frère de *Sébastien* de Lyon. Il imprimait à Paris, et *Sébastien* à Lyon : *Agathii Guidacerii in quinque Psalmos*, in-4°, 1532; *Methodus precandi*, in-4°, 1533, et autres ouvrages.

Tous les deux, Allemands d'origine, étaient graveurs-fondeurs en caractères, et de plus imprimeurs très-instruits.

François avait pour marque un griffon, faisant allusion à son nom de Gryphe, avec ces mots pour devise : *Vires et ingenium*.

1534. La famille des Thierry, libraires, imprimeurs et fondeurs de caractères.

1534. Thierry (*Pierre Ier*), de Saint-Fargeau, en Champagne, libraire.

1554. Thierry (*Pierre II*), fils de *Pierre Ier*, libraire.

1576. Thierry (*Henri*), fils de *Pierre II*, libraire et imprimeur.

1588. Thierry (*Rolin*), neveu de *Henri* et gendre de N. *Lesmeré*, par *Thomasse*, morte en 1619; libraire et imprimeur, marguillier de Saint-Benoît en 1603; mort en 1623, et inhumé dans cette paroisse.

1629. Thierry (*Denys Ier*), fils de *Rolin* et gendre de N. *Regnault*, par *Marie*, libraire adjoint en 1646, mort en 1657, inhumé à Saint-Benoît.

1657. Thierry (*Marie*), fille de N. *Regnault*, veuve de *Denys Ier*.

1652. Thierry (*Denys II*), fils de *Denys Ier* et gendre de *Raguin*, par *Élisabeth*, libraire et imprimeur, adjoint en 1663, marguillier de Saint-Benoît en 1666, syndic en 1671, consul en 1676.

L'ambassadeur du Maroc visita son imprimerie en 1682; il fut juge-Consul en 1689; mourut doyen du Consulat en 1712, et fut inhumé à Saint-Benoît.

1712. Thierry (*Élisabeth Raguin*), veuve de *Denys II*, libraire et imprimeur, morte en 1734, laissant l'aîné de ses fils conseiller de la cour des aydes de Paris. Il fut premier marguillier de Saint-Benoît, pour la première fois, en 1752.

1534. Pierre Ier Thierry, natif de Saint-Fargeau

(Champagne), est le chef de cette célèbre famille qui, par ses travaux, s'est distinguée pendant deux siècles (1534 à 1734) dans la librairie et l'imprimerie.

Pierre Ier Thierry fit imprimer par ANTOINE LECLERC : *Épitome du droit civil*, in-8°, 1554, par Michel Bertrand; et *Sommaires des lois, statuts et ordonnances des Roys de France*, in-8°, 1566.

PIERRE II THIERRY (1554), fils du précédent, vint à Paris en 1514; il commença à apprendre l'imprimerie chez *Galiot Dupré*, et fut reçu libraire en 1554; la même année il faisait paraître l'*Abrégé du droit civil*, par Jean Vernoy, et d'autres ouvrages; il laissa un fils nommé *Henri*.

HENRI THIERRY, fils de *Pierre II*, fut reçu libraire et imprimeur en 1576.

Il exécuta : pour SÉBASTIEN NIVELLE, quelques volumes du *Corpus Juris Civilis*, en rouge et noir, in-fol., 1576; *S. Hieronymi opera*, 4 vol. in-fol , 1588, pour NICOLAS CHESNEAU; puis, *Origine des Bourguignons*, in-fol., 1581; et à son nom seul, *Ordinarium Cartusiense continens*, etc., in-4°, 1582.

Henri Thierry était très-entendu et très-habile dans son art, tant pour la correction que pour la beauté des caractères.

Il eut un neveu nommé *Rolin*, qui lui succéda.

ROLIN THIERRY, neveu de *Henri*, fut reçu imprimeur et libraire en 1588, et marguillier de Saint-Benoît en 1603; il mourut en 1623 et fut inhumé dans cette église.

Il avait appris son état d'imprimeur en 1593 chez son

oncle, dont il acheta le fond. Il imprima : *Estats de la France et de leur puissance*, traduits par le sieur Mathieu, in-8°, 1588 ; et pour PIERRE CHEVALIER, *Lessius de Iustitiâ et Iure*, in-fol., 1606 et 1618. En 1616, il publia, avec NOEL DUFOSSÉ, les *Annales Ecclésiastiques de Baronius*, traduites par Durand, 12 vol. in-fol ; il imprima aussi un très-grand nombre d'excellents ouvrages, qui l'ont fait passer pour l'un des plus habiles imprimeurs de son temps.

Il était, de plus, imprimeur-libraire des Usages des diocèses de Paris, Angers et le Mans.

Son emblème, par un jeu de mots bizarre, était *trois épis de riz* (*thiers-ris*), avec cet hexamètre barbare :

Pœnitet æternum mens non *ter* provida rite.

Il avait été un des imprimeurs de la *Sainte-Union*, par conséquent, un ligueur prononcé. En 1593, il fut emprisonné pour avoir mis au jour le pamphlet le *Manant*.

DENIS I[er] THIERRY, fils de *Rolin* et gendre de *Regnault*, par Marie, fut reçu libraire en 1629, et adjoint en 1646. Il mourut en 1657 et fut enterré en l'église Saint-Benoît.

Les principaux ouvrages publiés par ce libraire-éditeur sont : *Digestum Sapientiæ P. Yvonis Capucini*, 3 vol. in-fol., et les ouvrages en français de ce capucin, 16 vol. in-4° ; plus, *Bagotii Theologia*, in-fol. 1644.

Il était de la Compagnie des libraires et imprimeurs qui avaient pour marque la Grand' Navire, et de plusieurs autres.

Son enseigne représentait Saint-Denis, avec ces mots : *Sanctus Dyonisius Gallorum apostolus.*

Il avait acheté la fonderie de caractères de *Pierre Moreau* (voyez ce nom), lequel avait été obligé de s'en défaire, par suite de longues contestations judiciaires suscitées contre lui par la Communauté des libraires et imprimeurs.

DENIS II THIERRY, fils du précédent, fut reçu libraire et imprimeur en 1652, adjoint en 1665, marguillier de Saint-Benoît en 1666, syndic en 1671, Consul en 1676, juge-consul en 1689; il mourut en 1712 et fut inhumé à Saint-Benoît. Il était alors le doyen des Consuls.

En 1682, l'ambassadeur du Maroc alla visiter son imprimerie.

Il avait publié : *Corpus Juris Canonici cum notis Pithæorum*, in-fol., 2 vol.; *Ciceronis Orationes et Epistolæ ad usum Delphini*, in-4°, 3 vol.; l'*Histoire de France de Mézéray*, in-fol., 3 vol.; *Description de l'Univers*, par Malet, 5 vol. in-8°, enrichis d'un très-grand nombre de figures; les *Travaux de Mars ou l'Art de la Guerre*, in-8°, 3 vol. du même auteur; la *Coustume de Paris*, commentée par de Ferrière, 3 vol. in-fol.; le *Journal du Palais*, 10 vol. in-4°, et beaucoup d'autres livres.

Il prit beaucoup de soin pour publier un troisième volume, ou supplément du grand *Dictionnaire historique* de Moréry, qu'il imprima correctement. (Voir J. B. III Coignard), au sujet de cet important ouvrage.

Sa marque ordinaire était celle de la ville de Paris, et quelquefois celle de Rolin Thierry, son grand-père.

Il fut le libraire de Boileau, qui, dans son Épître X, dit en parlant de ses vers :

Vous irez...
Ou couvrir chez THIERRY, d'une feuille encor neuve,
Les *Méditations* de Buzée et d'Hayneuve (1).

En 1689 il demeurait rue Saint-Jacques. Il était libraire et imprimeur ordinaire de l'ordre de Saint-François.

Il hérita de son père de la fonderie de *Pierre Moreau*, et la fit valoir jusqu'à sa mort.

Le portrait de ce célèbre imprimeur-libraire a été gravé in-fol. par Duflos, d'après Ferdinand : et d'après la Hire, par Landry, qui l'a regravé dans le frontispice d'un missel franciscain, in-fol.

1531. JOHANNES LOYS ou LOUIS, dit TILETAIN ou *Tiletan* (de Tielt dans la Gueldre) fut nommé libraire en 1531.

Il imprima, pour Jean de Roigny : *Nicolaï Hanapi Patr. Const. virtutum, vitiorum exempla*, etc., in-8°, 1538; l'*Instruction à porter les adversitez*, par Nic. de Brie, en 1552; et une édition très-estimée de *Quintiliani Orat.* in-fol. 1541.

Il était savant dans les lettres grecques et latines. Henri II Estienne a fait en son honneur deux épitaphes, l'une en latin, l'autre en grec.

Le savant Guillaume Morel fut, pendant quelques années, correcteur dans son imprimerie.

(1) Le même poëte parle encore de Denys II Thierry dans sa lettre à Brossette, du 16 juin 1708.

1535. Arnould, Charles et Abel l'Angelier.

1535. L'Angelier (*Arnould*), frère aîné de *Charles*, fut nommé libraire en 1535, et son frère *Charles* la même année.
1584. L'Angelier (*Abel*), fils d'*Arnould*, devint libraire-juré en 1584.
1610. L'Angelier (*Françoise*) de Louvain, veuve d'*Abel*, libraire-jurée.

Arnould l'Angelier fit imprimer : la *Manière de traicter les plaies faictes tant par hacquebutes que par flèches, et les accidents d'icelles comme fractures, caries des os*, le tout composé par Ambroise Paré, maistre chirurgien à Paris, 1552, in-8°, seconde édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur. Elle est précédée d'une longue dédicace au roi Henri II, et le titre est imprimé dans un encadrement gravé sur bois, avec les emblèmes du roi : deux D et deux croissants. Ce volume est accompagné des figures de divers instruments de chirurgie; on y remarque ceux destinés au trépan et à la cautérisation des jambes, des bras artificiels, le bras de fer du fameux Lanoue, etc. On y trouve l'histoire de certaines cures vraiment extraordinaires. On lui doit encore un *Petit Traicté contenant la description de la situation de toute la Germanie, ensemble les meurs tant en général qu'en particulier de toutes les nations comprinses en icelle Germanie*, iadis composé par Cornélius Tacitus, cheualier Romain. tourné de latin en françois par maistre Claude Guillomet, Paris, 1552, petit in-8°. Ce livre, parfaitement imprimé en caractères ronds, très-gros et fort lisibles, ne porte aucune pagination; il a seulement des signatures et

des réclames à chaque cahier. Arnould a, de plus, édité : *Justin*, traduit en françois, in-fol., 1538 ; l'*Histoire naturelle de Pline*, traduction de Louis Megret, 1540, Dion, *Histoire des Grecs*, traduite par Desrosiers, in-fol., 1542 ; *Comment. in consuetudines Arverniæ, per D. Aymonem*, 1548. Il était quelquefois associé avec son frère.

CHARLES L'ANGELIER (1535), frère puîné d'Arnould. Il fit imprimer les *Actes des Apôtres*, comédie représentée à Bourges, en Berry, in-4°, 1540 ; *Psalterium Raynetii Iezogoudani*, 1540 ; les *Œuvres de Clément Marot*, 1554 ; les *Contredits du seigneur du Pavillon, lez Lorriz en Gastinois, aux faulses et abusives prophéties de Nostradamus*, adjousté les Œuvres de Michel Marot, fils de feu Clément Marot, prince des poëtes français, Paris, 1560.

« Ces deux frères associés firent imprimer les *Actes des Apôtres*. Ils nous ont laissé quantité de bons livres qui nous font connaître, dit la Caille, leur habileté en l'art d'imprimeur et négoce de librairie, et ils peuvent passer pour avoir fait imprimer le plus de leur temps. »

Ils avaient pour marque, dans leur société, un petit Jésus tenant deux *anges liés*, faisant une allusion à leur nom, avec ces paroles :

D'un amour vertueux l'alliance immortelle ; les anges liés.

ABEL L'ANGELIER, fils d'*Arnould* (1584), libraire-juré et imprimeur.

Il fit imprimer la *Bibliothèque de Lacroix-du-Maine*, in-fol., 1584.

Cet ouvrage est rare et très-estimé pour la quantité d'auteurs français qui s'y trouvent réunis et qui ont écrit en français depuis 1480 jusqu'en 1584.

« Il promettait de donner la bibliothèque des auteurs latins, et il serait à souhaiter, ajoute la Caille, qu'elle fût imprimée, parce qu'elle serait d'un aussi grand secours pour ceux qui doivent connaître les anciens auteurs latins que celle-cy est très-utile pour les auteurs français. »

Abel l'Angelier fit encore paraître la *Bibliothèque historique de Vignier*, in-fol., 1587.

Le plan en est tout différent de celui de l'œuvre de Lacroix-du-Maine.

Le livre de Vignier est une histoire chronologique, universelle, livre très-bien imprimé, du reste, mais rempli, dit la Caille, de fautes typographiques, principalement parmi les noms propres.

On doit, de plus, à Abel les *Voyages et Conquestes du capitaine Ferdinand Courtois (Fernando Cortès) ès Indes occidentales*, histoire traduite de langue espagnole, par Guillaume le Breton, Nivernois, Paris, 1588, in-8°, ouvrage très-rare et très-curieux, traduit de l'espagnol de Gonzales Fernandes d'Oviedo et de Fr. Lopez de Gomara.

Les *Essais de Hiérosme d'Avost de Laval* sur les sonnets du divin Pétrarque, avec quelques autres poésies de son invention, Paris, 1584; les *Poésies de Hiérosme d'Avost*, 1583, 2 parties en 1 vol. in-8°, les deux parties réunies de ce poëte sont de toute rareté.

Les *XXIIII Livres de l'Iliade d'Homère*, traduits du grec en vers françois par Hugues Salel et Amadis Jamyn, Paris, 1599, in-12 allongé.

Abel imprima un grand nombre d'ouvrages qui lui ont valu la réputation d'avoir le plus fait imprimer de son temps, principalement en livres de droit.

Il avait pour marque le sacrifice d'Abraham, avec ces mots :

Sacrum pingue dabo, nec macrum sacrificabo.

1536. GILLES CORROZET, libraire.

1555. Corrozet (*Gilles*), libraire, mort à cinquante-huit ans, en 1568.
1578. Corrozet (*Galiot*), premier fils de *Gilles*, libraire.
1606. Corrozet (*Jean*), fils de *Galiot*, libraire et adjoint en 1634.
1636. Corrozet (*Gilles II*) deuxième fils de *Gilles*, libraire.

Bien que Lottin, dans son *Catalogue*, indique la nomination de Gilles Ier Corrozet comme libraire, en 1555, nous n'hésitons pas à la placer en 1536, par une raison qui nous paraît péremptoire : c'est qu'à cette date, selon la Caille, Gilles Corrozet avait déjà *composé* et *imprimé* (il était donc imprimeur?), en société sans doute avec le fanatique JEAN ANDRÉ, de honteuse mémoire, l'*Épitaphe sur le trépas de M. Robert de la Marche*, *Mareschal de France*, en 1536.

Il nous semble ici que Lottin a indiqué la date de 1555, époque de la nomination de Gilles Corrozet en qualité d'imprimeur, pour celle de son installation comme libraire.

GILLES Ier CORROZET, poëte, historien et traducteur.

Les livres de ce libraire très-instruit sont fort recherchés.

Parmi ceux qu'il a composés lui-même, on distingue la *Fleur des antiquités et singularités de Paris*,

1533, imprimée chez Bossozel et réimprimée plusieurs fois; l'édition de 1543 indique, pour chaque rue, ses tenants et aboutissants, ce qui donne des renseignements curieux sur la position des anciens quartiers. Son *Catalogue des villes et cités de France*, 1538, imprimé chez Janot, offrent aussi de l'intérêt, ainsi que les *Divers et mémorables propos des nobles hommes de la chrétienté*, ouvrage rare, quoiqu'il ait eu cinq éditions; *Conte du Rossignol*, en vers françois, Paris, avril 1536. On s'accorde, en outre, à le croire auteur d'une pièce de vers intitulée : *Triste Élégie sur la mort de François de Valois, fils aîné du roi François Ier*, se vendant en la grand'salle du Palais en la boutique de Jean André et Gilles Corrozet (et à la fin on lit), imprimé à Paris le 4e jour d'octobre 1536.

Voici les titres de trois autres des ouvrages publiés par ce Gilles Corrozet :

1° *Art poëtique françois, pour l'instruction des ieunes studieux et encor peu avancez en la poésie françoise*, par Th. Sibilet, Paris, en la boutique de Gilles Corrozet, 1548, petit in-8°; 2° *Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté*, par Gilles Corrozet, Lyon, à l'Escu de Milan, 1570, in-16, curieux recueil d'anecdotes, traits de mœurs et caractères qu'on doit ajouter aux histoires de Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier; à la fin du volume, se trouve le *Thrésor de vertu*, qui autorise à placer Gilles Corrozet dans la catégorie des précurseurs de Montaigne; 3° *Épitome de l'origine et succession de la duché de Ferrare*, composé en langue toscane, par le seigneur Gab. Syméon, et traduict en

françois par luy-mesme, avec certaines epistres à divers personnages, Paris, Gilles Corrozet, 1553, petit in-8°; les vingt-trois lettres que G. Syméon adressa à divers personnages, tels que le duc de Guise, la duchesse de Valentinois, Saint-Gelais, Durfé, etc., contiennent des détails fort intéressants pour l'histoire du XVIe siècle.

Il avait ces paroles pour devise: *in corde prudentis revirescit sapientia.* Prov. 14 : autour de sa marque qui était un cœur sur lequel est une rose en face, faisant allusion à son nom, CORROZET.

Gilles Ier Corrozet mourut en 1568, et laissa plusieurs enfants, dont nous parlerons.

Il fut inhumé, avec sa femme, aux Carmes de la place Maubert.

Voici son épitaphe :

Heu! heu! CORROZET jaces, cor numina Sumant (1)
Donec Terra rosam proferat ista tuam.
Scilicet invideas, nec parcas ferrea Clotho,
Permanet in scriptis gloria viva suis.

L'an mil cinq cens soixante-huit,
A cinq heures devant minuit,
Décéda GILLES CORROZET,
Aagé de cinquante-huit ans,
Qui libraire estoit en son temps;
Son corps repose en ce lieu-cy
A l'âme Dieu fasse mercy.

Suit l'épitaphe de la femme.

GALIOT CORROZET (1571), fils de *Gilles*.

Il fit imprimer : les *Amours de Grassinde*, par Jean de la Jessée, en 1578. Il avait la même marque et devise que son père; il laissa un fils nommé *Jean*.

(1) *Sic.*

Jean Corrozet, 1606, fils de *Galiot*, fit imprimer le *Traité des Anges et des Démons*, par Maldonat, en 1617; et le *Traité de l'apparition des Esprits*, par François Taillepied, in-8°, 1627.

Il augmenta le *Trésor des Histoires de France*, que *Galiot*, son grand-père, avait composé, et le réimprima in-8°, 1628.

Il avait les mêmes marque et devise que son père Jean Corrozet, et fût, en 1634, adjoint de la communauté des libraires et imprimeurs.

Il eut un fils nommé Gilles II, qui fut reçu libraire le 24 août 1636.

1536. **Jean André**, libraire-juré de l'Université et imprimeur, a acquis une triste célébrité, comme le lecteur pourra en juger en parcourant les lignes, qui flétrissent son nom, ainsi que celui de son confrère et ami Jacques Nyverd (Lisez page 28).

Voyons d'abord ses travaux comme libraire.

Il fit imprimer : *Épitaphe sur le Trèpas de Monsieur Robert de la Marche, Mareschal de France*, composé par *Gilles Corrozet*, imprimeur et libraire en 1536; et *Ant. Solarii Opusculum de veneratione et invocatione Sanctorum, in Erasmum*, in-8°, en 1548.

Ce bagage n'est pas lourd.

Il avait pour marque deux mains tenant un carreau, sur lequel est un creuset dans le feu, et dans ce creuset un cœur avec ce mot : *Christus*, et aux poings des deux mains, une chaîne de fer d'où pend une cage dans laquelle est un oiseau, avec ces mots : *Horum major Charitas.*

« Jean André, au dire de la Caille, se montrait si zélé pour la religion catholique, qu'il estait comme l'émissaire (traduisez *mouchard*) du président Lyzet, (qui fit brûler vif l'infortuné Estienne Dolet, sur la place Maubert, le 3 août 1548) pour lui *descouvrir* les nouveaux calvinistes, et les *faire tomber en ses mains*, comme il fit à Pierre Capot, libraire de Genève, qui venait de temps en temps à Paris, où il fut arresté en 1546, en débitant des livres contre la religion catholique.

« Il y avoit aussi à cette époque un nommé Jean Judet, libraire à Paris (1), qui faisoit tout le contraire de cet André, en avertissant les hérétiques des assemblées et conférences, des lieux, et des heures que les catholiques tenoient entre eux, ce qui fut cause qu'il fut brûlé en 1559.

Dans la chasse aux huguenots, Jean André avait, nous l'avons dit, pour ardent auxiliaire Jacques Nyverd.

Voyez *François Estienne*, tome Ier, de cette IIIe partie, et vous serez édifié sur ces deux misérables.

1536. Antoine Augereau, en latin *Augerellus*, libraire et graveur en lettres, publia : *Andreæ Naugerii Patricii Orationes duæ*, in-4°, 1531; *Numerus et Tituli Cardinalium*, etc., in-8°, 1533, et pour Jean Petit, *Oraison de Cicéron, pour le rappel de Marcellus*, par Antoine Macault, en 1534; enfin *Eusebii Pamphili de Præparatione Evangelii*, in-4°, 1534.

Augereau fut un des premiers de ceux qui taillèrent des poinçons pour des lettres romaines, l'impression

(1) En 1536.

de ce temps-là étant presque toujours en lettres gothiques.

1538. CLAUDE CHAPPUIS, libraire.

Son nom ne se trouve pas dans Lottin (*Catalogue des libraires et imprimeurs de 1470 à 1789*).

L'existence de ce Claude Chappuis, libraire (bibliothécaire du roi, dit la Croix du Maine), nous est révélée par les pièces suivantes, que nous empruntons à M. Léon de la Borde, dans l'ouvrage qu'il a publié dans *la Renaissance des arts* sur les comptes royaux de François Ier :

« A Claude Chappuis, libraire dudict seigneur, la somme de trente trois livres, cinq sols tournois, à luy ordonnées par iceluy seigneur, pour son remboursement de plusieurs menues parties par lui fournies et paiées pour la garniture de livres que le dict seigneur a faict apporter de Thurin, pour d'iceulx de Fontainebleau, à Paris, et à Saint-Germain-en-Laye, et dudict Saint-Germain et lieux de Paris à Fontainebleau, et despense faicte par ledict Chappuis, cy XXXIII, L. V. S.

« A Maistre Claude Chappuis, libraire dudict seigneur la somme de six vingtz dix livres, dix sols tournois pour son remboursement de semblable somme qu'il a remboursée de ses deniers à ung libraire de Paris, nommé le Faulcheux, pour avoir, de l'ordonnance et commandement dudict seigneur, rabillé et doré plusieurs livres de sa *Librairie*, en la forme et maniere dung Evangelier, jà relié et doré par icelluy le Faulcheux, escript de lettres d'or et d'ancre.

« Claude Chappuis, ajoute M. Auguste Bernard, se servait sans doute, pour faire dorer les livres de la bibliothèque ou librairie du roy, comme on disait alors, des fers que François Ier avait fait récemment acheter à Venise.

« Il recevoit *deux cent quarante livres* d'appointements par an à titre de libraire du roi.

« J'ignore, ajoute le savant bibliographe, ce que recevoit Mallard, du même titre, mais je suis tenté de croire qu'il n'avait rien autre que le bénéfice que lui procurait la fourniture des livres de la *librairie* du roi. »

Ainsi il y avait alors deux libraires du roi bien distincts, l'un *intellectuel* ou bibliothécaire, c'était Chappuis; l'autre *industriel*, c'était Mallard.

Claude Chappuis, dit la Caille, en latin *Capusius*, valet de chambre ordinaire de François Ier et son imprimeur et libraire, composa en vers un *discours de la cour* en 1543; un poëme de la *fuite de Charles V, empereur, devant le roy François Ier*, imprimé par *André Roffet* en 1543; et une *Instruction des Curés*, par Jean Gerson, en 1557.

Nous ne voyons nullement, par ce qui précède, que Claude Chappuis fût imprimeur; il était tout simplement bibliothécaire. Certes, s'il eût été libraire, Lottin n'aurait pas manqué de citer son nom dans son *Catalogue des libraires et imprimeurs de Paris.*

1538. Olivier Mallard ou Maillard.

Lottin et la Caille écrivent ce nom *Maillard*, et d'autres historiens *Mallard.*

Quoi qu'il en soit de Mallard ou de Maillard, nous dirons que cet imprimeur distingué et très-instruit fut nommé imprimeur et libraire du roi en 1538, et qu'il mourut en 1543.

Nous avons déjà dit que Geoffroy Tory, dont l'activité fiévreuse s'affaiblissait avec l'âge, avait pris la résolution d'abandonner plusieurs de ses emplois, afin de pouvoir consacrer tous son temps à son goût de prédilection, la gravure. En conséquence, il vendit à Mallard son fonds d'imprimeur et de libraire, en y comprenant même son enseigne originale du *Pot-*

Cassé. Sur sa demande, le roi François Ier, qui affectionnait beaucoup cet artiste, dont l'esprit était si original, agréa Olivier Mallard pour son libraire-imprimeur.

Il était sans doute, dit M. Léon de Laborde, parent de *Jean Mallart*, l'écrivain, qui figure, vers le même temps, sur les comptes de François Ier :

« A Jehan Mallart, escripvain, pour avoir escript des Heures en parchemin, présentées au roy pour les faire enluminer, en don à prendre sur les deniers de l'espargne, à l'entour du roy... XLV livres. »

(Rôle non daté, mais des environs de 1528, publié par M. de Laborde, *Renaissance des arts*, t. I, p. 924.)

C'est à l'occasion de la retraite de Tory que François Ier voulut réorganiser l'institution des imprimeurs royaux.

Mallard fut restreint à l'impression du français, et le monarque nomma, cette même année 1538, deux nouveaux imprimeurs du roi, l'un pour le grec, *Conrad Néobar* (voyez ci-après), l'autre pour le latin et l'hébreu, *Robert Ier Estienne* (voyez cet article, t. I, p. 144), comme complément indispensable du *Collége des Trois-Langues*, aujourd'hui le *Collége de France.*

Il paraîtrait, du reste, que ce titre de libraire du roi ne fut pour Mallard que purement honorifique ; car on voit dans le même temps un autre libraire du roi, *Claude Chapuis*, dont l'emploi était bien réel.

La dernière impression de Mallard, suivant la

Caille (*Hist. de l'Imp.*, page 120), est une traduction des *Dialogues de Platon*, par Simon de Valembert, publiée en 1542 ; il publia aussi, vers cette époque, un *Livre d'heures* orné des bois de Tory.

Après la mort de Mallard, en 1543, l'enseigne du *Pot-Cassé* devint la propriété du libraire *Michel de la Guierche*, qui demeurait rue Jacob. Il fut nommé libraire en 1543.

1538. GUILLAUME MERLIN, libraire-juré et imprimeur, était gendre de *Guillaume Godard*, aussi libraire et imprimeur, nommé en 1524.

Guillaume Merlin s'associa avec SÉBASTIEN NIVELLE ; leur devise était : *Veniet tempus messionis non oderis laboriosa opera, Homo nascitur ad laborem. Vade piger ad formicam.*

G. Merlin et *S. Nivelle* publièrent, en société, un grand nombre d'ouvrages, tels que : *Digestum vetus et novum, seu Pandectæ Iuris Civilis*, 1559, 5 vol. in-fol., et *Corpus Juris Civilis*, 5 vol. in-fol., 1576, en rouge et noir, etc. Cette édition est très-correcte et très-estimée.

Ce Guillaume Merlin fut l'un des plus infatigables imprimeurs de son temps.

Dans un procès célèbre entre l'université et les papetiers, les imprimeurs intervinrent ; Merlin prouva, avec son beau-père Guillaume Godard, qu'il employait constamment une quinzaine de presses de ses confrères, outre les siennes, pour l'impression de ses ouvrages, avec deux cent cinquante ouvriers, et qu'il livrait par semaine deux cent rames de

papier converties en livres, à l'avide curiosité des lecteurs.

« Je ne crois pas, disait l'historien Crevier, en 1766, qu'il y ait actuellement à Paris aucune imprimerie de cette force. »

Que dirait donc Crevier, de nos jours, s'il voyait *dix mille volumes* sortir chaque jour de l'imprimerie de M. *Mame, de Tours?* Nous pourrions encore citer celles de MM. Firmin Didot, de M. Lahure et d'autres qui, grâce aux perfectionnements opérés dans la fabrication du papier et des machines pour le tirage des feuilles, livrent quotidiennement à la consommation des masses de papier imprimé.

Mais il faut se rappeler que c'était en 1538, que Merlin opérait ce prodige; et puis, il y avait encore l'infatigable producteur de livres Jean Petit (*Parvulus*).

La famille des Le Bé, imprimeurs-libraires, graveurs et fondeurs de caractères.

1539. **Le Bé (*Guillaume Ier*), libraire, graveur et fondeur de caractères, mort en 1598.**

1581. **Le Bé (*Henri*), gendre de N. *Gervais* par *Marie*, libraire.**

1606. **Le Bé (*Lucrèce*), fille de N. (Voyez *Baltard*, veuve de *Robert Ier*.**

1610. **Le Bé (*Jacques*), libraire.**

1623. **Le Bé (*Pierre*), fils de *Henri*, né à Paris le 25 septembre 1583, libraire.**

1625. **Le Bé (*Guillaume II*), fils de *Guillaume Ier* et gendre de *Jean* Le Clerc, libraire, graveur-fondeur de caractères et imprimeur.**

1636. **Le Bé (*Guillaume III*), fils de *Guillaume II*, libraire, graveur et fondeur; mort le 9 septembre 1685, paroisse Saint-Étienne-du-Mont.**

Il était de la compagnie de la Grand'Navire, et des usages réformés, et avait pour marque un B, allusion à son nom.

1685. Le Bé (N. veuve de *Guillaume III*), libraire, graveur et fondeur, morte vers 1708.

1539. Guillaume Ier le Bé est le fondateur de cette célèbre famille qui fut plutôt composée d'habiles et renommés graveurs et fondeurs en caractères que d'imprimeurs et de libraires remarquables.

Elle s'éteignit vers 1730, après avoir travaillé très-honorablement pendant plus de cent quatre-vingt-onze ans.

Guillaume Ier fut nommé libraire, graveur et fondeur de caractères en 1539.

Il fut choisi par François Ier pour graver et fondre les beaux caractères grecs, hébreux et latins dont se servit Robert Ier Estienne.

Il eut aussi l'honneur d'être choisi par Philippe II, roi d'Espagne, pour graver et fondre les caractères avec lesquels ce roi fit imprimer, à ses propres frais, par Balthasar Plantin, notre compatriote, célèbre imprimeur à Anvers, cette belle Sainte Bible, nommée la *Bible du roi d'Espagne*, 2 vol. in-fol., 1569.

Fournier jeune prétend que la plus ancienne fonderie *particulière* de France fut celle qu'établit, en 1594, Guillaume Ier Le Bé, qui s'était rendu acquéreur de la plus grande partie des poinçons et matrices provenant de la fonderie du célèbre Garamond.

La fonderie de Guillaume Le Bé fut continuée par

ses fils et petit-fils, et ensuite par sa veuve, qui mourut en 1707. En 1730, l'établissement passa entre les mains de Fournier jeune.

Henri le Bé (1581) fit imprimer *Grammatica Græca Nicolaii Clenardi cum annot. Pet. Antesignani*, etc., in-4° 1581. *Briefve explication* de l'an 1583 selon le Calendrier Grégorien, 1583.

Guillaume II Le Bé (1625), fils de Guillaume Ier, imprimeur-libraire, graveur-fondeur en caractères, imprima avec Jacques de Sanlecque, *Spes Augusta Ludovici XIII, Christiani Regis Francorum et Navarræ*, in-folio, en 1611, et en son nom seul, *Linguæ Hebraïcæ Institutiones Absolutissimæ*, in-8°, 1621; *les Figures de la sainte Bible*, accompagnées de *Briefs Discours*, composés par *Jean le Clerc*, libraire, dont il avait épousé la fille : et plusieurs autres ouvrages. Il mettait ordinairement sur ses livres : *Ex officinâ et Typis*, etc.

Guillaume II était savant dans les langues orientales.

Guillaume III le Bé (1636), fils du précédent, fut reçu libraire et fondeur de caractères d'imprimerie en 1636.

Il continua de perfectionner les *poinçons* et *matrices* et à *fondre* dans la dernière perfection toutes sortes de caractères, même ceux des langues orientales, dans lesquelles il était très-entendu et très-souvent consulté.

Sa fonderie était une des plus considérables de Paris, qui est, ajoute la Caille, « présentement exer-

cée (1685 à 1703) par la veuve, qui s'en acquitte avec réputation. »

Il fit imprimer quantité d'ouvrages, entre autres *Abrégé de la Bible*, in-folio avec des gravures en taille de bois; le *Dictionnaire historique*, in-4°; *Traité du Dessin*, par Jean Cousin, en 1640; *Œuvres de saint François de Salles*, in-folio, 2 vol., 1643.

Guillaume III était de la compagnie de la Grand'-Navire, et des usages réformés.

Il avait pour marque un B, faisant allusion à son nom.

Il mourut en septembre 1685, et fut enterré à Saint-Étienne-du-Mont.

De 1707 à 1730, les quatre filles de Guillaume III, qui succédèrent à leur mère, dont nous venons de faire connaître le mérite d'après la Caille, continuèrent l'exercice de la fonderie, sous la direction de *Jean-Clément Fournier*, chef de la célèbre famille des graveurs et fondeurs de caractères d'imprimerie.

1539. La famille des du Puis ou Dupuis, libraires et imprimeurs.

1539. Du Puis (*Mathurin Ier*), libraire-juré.

1549. Du Puis (*Jacques*), premier frère puîné de *Mathurin Ier*, libraire-juré, mort le 1er novembre 1591, paroisse Saint-Benoît.

1565. Du Puis (*Mathurin II*), premier fils de *Mathurin Ier*, libraire.

1569. Du Puis (*Claude*), deuxième fils de *Mathurin Ier*, libraire.

1572. Du Puis (*Mathurin III*), troisième fil de *Mathurin Ier*, libraire.

1586. Du Puis (*Jean-Baptiste*), deuxième frère puiné de *Mathurin Ier*, libraire-juré et imprimeur; il exerçait en 1599.

1621. Du Puis (*Pierre*), fils de *Jacques*, libraire.

1628. Du Puis (*Mathurin IV*), libraire.

1653. Du Puis (*Jean*), fils de *Mathurin IV* et gendre de N. *Mariette* par *Marie*, petite-fille de *Guillaume* Le Noir, libraire, marguillier de Saint-Benoît en 1669, et là inhumé le 21 novembre 1675.

1675. Du Puis (*Marie*), fille de N. *Mariette*, petite-fille de *Guillaume* le Noir, veuve de *Jean*, libraire.

1646. Du Puis (*Thomas*), fils de *Pierre*, libraire.

1679. Du Puis (*Charles*), libraire.

1689. Du Puis (*Denys Ier*), fils de *Jean*, mort en 1722, libraire.

1696. Du Puis (*Grégoire*), deuxième fils de *Jean*, libraire, marguillier de Saint-Benoît en 1726, adjoint le 12 mai 1728, mort vers 1755.

1729. Du Puis (*Grégoire-Antoine*), premier fils de *Grégoire*, libraire.

1759. Du Puis (veuve de *Grégoire-Antoine*), libraire.

1734. Du Puis (*Louis*), deuxième fils de *Grégoire*, libraire, mort à Langeais le 10 février 1778.

1778. Du Puis (N. *Gentet*), veuve de *Louis*, libraire.

1769. Du Puis (*André-Georges*), fils de *Louis*, libraire; en 1789, demeurait rue Jacob.

1539. Mathurin Ier du Puis ou Dupuis, épousa, vers 1542, *Ortelie Chaudière*, libraire, dont il eut *Mathurin* II, né en 1545, *Claude* en 1549, *Mathurin* III, en 1552 et *Guillaume* en 1555. Il avait aussi plusieurs frères et sœurs.

Mathurin Ier est la souche de cette célèbre famille des du Puis, qui s'éteignit après 1789, comptant ainsi plus de 250 ans de travaux honorables.

Jacques du Puis (1549), libraire-juré, fils de *Mathurin Ier*, fit imprimer : *Justini Philosophi et Martyris opera, latinè Johanne Perionio interprete*, in-fol., 1554; les *Six Livres de la République* de Guillaume Bodin, in-fol., 1577; la *Sainte Bible*, traduction de MM. de Louvain, in-fol., 2 vol., 1587; *Histoire de Bretagne*, par Bertrand d'Argentré, in-fol., 1588, et d'autres ouvrages importants.

C'est un des libraires de son temps qui aient fait le plus imprimer.

Sa marque était la Samaritaine, avec ces mots, en grec : ΛΑΜΠΕΙΓΕ, ΚΑΙ ΕΙ ΤΕ.

Il mourut en novembre 1591 et fut enterré à Saint-Benoît.

Mathurin IV du Puis fut reçu libraire et imprimeur le 20 janvier 1628.

Il fit imprimer : *Excerpta Polybii, Diodori Siculi*, etc., *græcè et latinè*, in-4°, 1634; *Tertulliani opera cum notis Rigaltii et Paymelii*, in-fol., 2 vol., en 1641; c'est la bonne édition, et plusieurs autres livres qui l'ont fait distinguer entre les plus habiles de son temps.

Il avait pour marque la couronne d'or, avec ces mots : *Donec totum ambiat orbem.*

Jean du Puis (1653), fils du précédent, fut reçu imprimeur et libraire le 14 octobre 1653; il succéda à son père comme imprimeur-libraire, et conserva sa marque et sa devise.

Il s'est fait considérer par son habileté et son savoir dans le commerce de la librairie et par le grand nombre de bons livres qu'il a fait imprimer, entre autres : *Fromondus in Paulum*, in-4°; *Optati Milevitani opera*, in-fol.; et *Arcudius de sacramentis*, in-4, etc.

Il était de la compagnie de la Grand'Navire, pour les éditions des *Pères dc l'Église et des usages réformés.*

Il mourut le 21 novembre 1675 et fut enterré à Saint-Benoît.

Il laissa un fonds de librairie des plus considérables de Paris.

Antoine Dezalier lui succéda, et fut reçu libraire et imprimeur le 8 février 1679, par arrêt du conseil d'État du 5 dudit mois et an.

Il épousa la veuve de Jean du Puis; et se fit distinguer par les grands ouvrages qu'il imprima.

1541. Jacques Bogard, libraire.

C'était un libraire fort instruit et un homme très-habile dans son commerce; il avait acheté le fonds d'imprimerie de la veuve de Conrad Néobar.

Il fit imprimer *Theophylacti Comment. in Epistolas Pauli*, in-8°, 1542; *Histoire des plantes de Fuschsio*, in-8°, 1543; *Isocrates græcè*, in-8°, 1543; *Homeri Ilias græcè*, in-8°, 1543; *Enchiridium Psalmorum cum Paraphr. Joannis Campensis*, in-8°, 1545.

Ce livre, bien qu'ayant été imprimé très-souvent, ne laisse pas que d'être très-recherché et très-estimé.

1541. Nicolas le Riche fut nommé imprimeur-libraire en 1541. Ce libraire imprima *Psalmi Davidici 70 versibus expressi per Gagnæum*, en 1547; *Joach. Perionii pro Cicerone contra Petrum Ramum*, in-8°, 1547; *Eusebii Emysseni homiliæ editæ per Gagnæum*, in-8°, 1547; *Sermones Guerici Abbatis per Joannem Gagnæum*, in-8°, 1547.

Tous ces livres, recherchés et curieux, sont rares.

Il avait pour marque deux ancres passées en sautoir avec ce vers latin :

Non satis una tenet ceratas Anchora puppes.

Et au-dessous de sa marque, cette épigramme :

In Geminam anchoram.

Fundabat satis Aonias una Anchora puppes,
Dum tantum Ausoniis Musa nataret aquis.
Nunc quum Palladiæ sulcant maria omnia naves,
Visaque una parum est Anchora, facta duplex.

1541. Pierre Attaignant, libraire-imprimeur.

1541. Attaignant (*Pierre*), libraire et imprimeur pour la musique; mort en 1557.

1557. Attaignant (N. veuve de *Pierre*), libraire et imprimeur.

Pierre Attaignant demeurait rue de la Harpe, près de l'église Saint-Côme.

Il imprima un ouvrage intitulé : *Dix livres de chansons musicales à quatre parties*, recueil fort rare dans lequel, dit M Jacques Charles Brunet, « la note de la musique est imprimée en caractères métalliques mobiles, et le texte des chansons en caractères gothiques. »

P. Attaignant avait déjà publié, en 1527, des *Chansons nouvelles en musique à quatre parties;* c'est le plus ancien chansonnier imprimé en France en caractères de musique mobiles; mais ce procédé était en usage à Venise et à Augsbourg dès la fin du xve siècle.

1541. Nicolas du Chemin, libraire et imprimeur.

Il sut, dit Lottin, graver habilement des poinçons, principalement pour la musique et le plain chant; il

prouva son savoir-faire par diverses impressions qu'il fit en ces deux genres.

Il fut nommé libraire et imprimeur en 1541.

Voici ce que la Caille disait, en 1687, de cet habile graveur-fondeur de caractères et libraire et imprimeur :

« NICOLAS DU CHEMIN, natif de Provins, fondeur et graveur de poinçons, particulièrement pour la musique, imprima des *Chansons spirituelles*, mises en musique par Claude Joudinel, en 1554, et un *Recueil de Messes en Musique*, composées en plusieurs parties, par divers Maistres de Musique, 1 vol. in-fol., 1558. »

Il imprima : *Horæ in Laudem B. V. ad usum Ecclesiæ Parisiensis*, in-12, en 1574.

1544. La famille des THIBOUST, imprimeurs-libraires, graveurs et fondeurs en caractères.

1544. Thiboust (*Guillaume*), libraire et imprimeur de l'Université et graveur-fondeur de caractères.

1612. Thiboust (*Samuel*), fils de *Guillaume* et gendre de N. *Guillemot*, par *Jeanne*, libraire-imprimeur de l'Université et graveur-fondeur en caractères; adjoint en 1625, mort en 1636.

1636. Thiboust (*Jeanne Guillemot*), veuve de *Samuel*; mêmes qualités que les précédentes.

1652. Thiboust (*Claude*), fils de *Samuel* et gendre de *Thévenon* par *Magdelène*, mêmes titres; mort à Passy, en 1667, rapporté à Paris et inhumé à Saint-Benoît.

1667. Thiboust (*Magdelène*), fille de N. *Thévenon*, veuve de *Claude*, mêmes qualités; morte vers 1719.

1694. Thiboust (*Claude-Louis*), fils posthume de *Claude*, maître ès arts, mêmes titres que les précédents, adjoint en 1709; mort à l'âge de soixante-dix ans, en 1737, inhumé paroisse Saint-Benoît.

1735. Thiboust (*Claude-Charles*), fils de *Claude-Louis*, et gendre de

de Maisonrouge par demoiselle N., graveur-fondeur, de caractères, imprimeur du roi en 1756, mort en 1757.

1757. Thiboust (Demoiselle N. *de Maisonrouge*), veuve de *Claude-Charles*, libraire et imprimeur du Roi et de l'Université, et graveur-fondeur de caractères; en 1789, cette veuve demeurait place Cambrai.

1544. Le premier THIBOUST dont on ait connaissance dans l'imprimerie se nommait GUILLAUME.

Il imprima : *Complainte d'une Dame surprise d'amour*, en 1544; et pour JEAN MACÉ, *D. Dionysii Carthusiani in Sapientiam et Ecclesiasticum Salomonis*, in-8°, en 1549; *Haymonis Episcopi Halberstratensis in Epistolas Pauli*, in-8°, 1550.

Guillaume Thiboust fut le chef de cette célèbre famille de libraires, imprimeurs, graveurs et fondeurs de caractères qui, pendant plus de deux cent cinquante ans, fut la gloire de ces nobles et utiles professions.

Il laissa, un fils nommé SAMUEL THIBOUST (1612). Il se distingua par ses belles et savantes publications, parmi lesquelles il y en a encore de nos jours deux qui sont très-estimées des savants, à savoir : la *Mythologie* ou l'*Explication des Fables* de Baudoüin, in-fol., 2 vol., 1624, et l'*Histoire d'Espagne*, par Turquet, 2 vol. in-fol., 1635.

Samuel fut adjoint de la communauté en 1625, et fut décoré du titre d'imprimeur de l'Université.

L'acte qui lui confère ce titre porte : « *Qui, contrà quum cæteri librarii solliet, plus in arte suâ nominis q fame quam divitiarum sibi suisque comparare studerint.* »

1694. CLAUDE-LOUIS THIBOUST, imprimeur-libraire, fils posthume de *Claude*, fut reçu Maistre ès arts dès

1685, et, comme son bisaïeul, il fut graveur, fondeur et imprimeur de l'Université.

Il s'attacha plus particulièrement à l'impression des livres classiques et y travailla avec beaucoup de succès.

Parmi les imprimeurs qui se sont le plus distingués, dans l'art typographique et dans la culture des lettres, on doit citer, en première ligne, *Claude-Louis Thiboust*, très-versé dans les langues grecque et latine.

Il composa un poëme en latin intitulé : *de Typographiæ Excellentiâ*, et le présenta à l'Académie des sciences en 1699.

Au mérite de la difficulté littéraire vaincue s'alliait, dans cette composition, une pensée qui montre jusqu'à quel point l'auteur était dominé par l'amour de son art.

Il fit précéder son poëme d'une épître et d'une requête en vers aux membres de l'Académie, pour leur faire comprendre qu'un typographe, c'est-à-dire l'homme qui réunit les qualités de graveur, fondeur, imprimeur et libraire, méritait d'être élu membre de l'Académie des sciences. Il appuyait sa requête sur un perfectionnement qu'il avait apporté dans la construction de la presse, et qui donnait plus de netteté et de précision au tirage.

Mais les vœux du savant et habile typographe ne furent pas exaucés.

Le poëme de Cl.-L. Thiboust a été imprimé d'abord en huit pages in-4°, en 1699, sans frontispice ni pagination ; il est précédé d'une lettre en prose latine adressée aux membres de l'Académie des sciences, et

encadré dans une requête en vers latins qui commence et termine le chant dans lequel l'auteur décrit les divers procédés de l'art.

Il a été réimprimé en 1718 et en 1754, in-8°, avec une traduction en prose française, texte en regard, faite par Claude-Charles Thiboust, fils de l'auteur, imprimeur lui-même et littérateur recommandable.

Le poëme de Thiboust a été également publié par Jean-Chrétien Wolf, professeur de poésie et de physique à Hambourg, dans son immense travail qui a pour titre: *Monumenta typographica;* cet ouvrage est composé de 2 vol. in-8° et formant ensemble 2514 pag.

Ce petit poëme de Claude-Louis est, tout à la fois, succinct et précis : il contient des préceptes encore pratiqués pour la plupart aujourd'hui.

« Comme il est devenu fort rare, j'ai cru qu'il serait agréable et utile aux typographes de le reproduire avec la traduction française qu'en a faite le fils de l'auteur, Charles Thiboust. »

Nous sommes heureux, de l'agrément du savant et célèbre typographe, M. A. F. Didot, de pouvoir reproduire ici ces deux précieux et très-instructifs documents.

De Typographiæ Excellentia, in-4°, 1699 et in-8°, 1754.

LIQUATOR.

Ecce Liquator (1) adest : en crebris ignibus ardet
Ejus materies; præbet Cochleare (2), Catillum (3),

(1) Fondeur en caractères.

(2) Cuiller de fer, contenant ce qu'il faut de matière pour chaque lettre. On ne fond qu'une lettre à la fois. Cette matière est composée de plomb, *de fer et de cuivre*, mêlés ensemble par le moyen de l'antimoine.

(3) Bassin de fonte où la matière est fondue.

Formas (1) queis mixto ex ære fideliter omnes
Conflat Litterulas : hic paret sponte peritis,
Sive latina velint conscribere, græcave dicta;
Sive suam exoptent hebræa dicere mentem
Lingua, seu cupiant germanica verba referre,
Cunctas ille sua fabricabitur arte figuras.
Cernis qua fiat cum dexteritate character
Singulus Archetypo (2), quod format splendida signa,
Cum mollis fuerit solers industria scalpri.
Illum opus est fusi digito resecare metalli
Quod superest, Ferulisque (3) typos componere leves,
Ut queat exæquans illos Runcina (4) parare.
Sed solet esse gravis nimiis ardoribus æstus.

COMPOSITOR.

Jam spectare juvat quænam sint munera stantis
Compositoris (5) : habet divisas ordine Capsæ (6)
Quasque Notas; scriptorum imitabitur ære tenorem.
Mirare hunc scite propriis sua signa legentem
E Loculis (7), quæ, ut mox reddant exempla, reponit

(1) Moule de fer, formé de deux pièces s'ouvrant et se fermant. A son orifice inférieur est attachée la matrice, sur laquelle tombe la matière jetée avec la cuiller par l'orifice supérieur.

(2) La matrice est une pièce de cuivre ayant la forme d'un petit carré oblong, dans laquelle on a *frappé* en creux la lettre gravée en relief au bout d'une tige en acier trempé; c'est dans ce creux que tombe la matière en fusion, laquelle en se refroidissant reproduit le caractère du *poinçon*.

(3) Composteurs, ou bandes de bois étroites, ayant un talon et un rebord; on y range les lettres, après en avoir rompu le *jet* ou superflu de la fonte, et les avoir frottées sur une meule douce, pour en enlever les aspérités.

(4) Rabot, qui sert à égaliser le pied des lettres, renversées à longue ligne dans le *justifieur*, consistant en deux longues joues en acier entre lesquelles les lettres sont serrées au moyen d'une vis adaptée à l'un des côtés d'un coffre en bois nommé *coupoir*, au milieu duquel le justifieur est placé. Le fer du rabot forme comme une gouttière ou canal au pied de la lettre en enlevant dans le milieu de toute la ligne les inégalités résultant de la rupture du jet.

(5) L'ouvrier compositeur, qui est toujours debout, et qui prend les lettres dans les cassetins, en suivant sa copie pour les placer dans le composteur, qu'il tient dans sa main gauche.

(6) Casse, espèce de tiroir de bois, divisé par petites cases carrées, qui contiennent les lettres.

(7) Cassetins ou autres cases carrées plus ou moins grandes, dont chacune contient une seule sorte de lettres.

Sub Ferulam (1), Spatiis disjungens singula verba.
Linea non debet reliquis oblongior esse,
Haud etenim posset constringi Pagina fune.
Exspecta donec fuerit composta Tabella :
Ille ministerium peragens, in marmore levi
Imponet tabulam, disponens ordine cuncta,
Verborum ut seriem servet replicata papyrus.
Ligna locat; Cuneis (2) illam conabitur arcte
In quadro densare iteratis ictibus : ulla
Littera ne recidat, tentabit; deinde levabit.
Fit primum Specimen : corrector menda peritus
Expungit, calamo signans in margine chartæ,
Ut tenui retrahantur Acu de corpore formæ.

TYPOGRAPHUS.

Dein opifex aptat substratam marmore Preli
Hanc tabulam. Apparent mira instrumenta prementis
Lamnæ (3), quam nostra suspendimus arte Columnis.
Respice roboream Compagem (4) Tympana (5), Clathros (6),

(1) Composteur, petit instrument de fer, fermé aux deux bouts et ayant un rebord sur lequel on range les mots : il rend les lignes d'une page toujours égales, afin que l'on puisse lier la page dans la galée, qui est un carré de bois creux, ayant quelquefois une coulisse.

(2) Coins de bois, avec lesquels on serre la forme dans un châssis de fer, où les pages, suivant l'ordre du discours, sont *imposées* sur un marbre uni. Chaque page est entourée de *garnitures* en bois ou en fonte. L'ouvrier sonde ou soulève la forme pour voir si rien ne peut tomber avant qu'il la lève; et quand les fautes sont marquées sur la première épreuve que l'on fait, il les corrige en enlevant avec la pointe les lettres qu'il doit changer et en mettant à la place les lettres qu'il faut.

Pour l'impression d'une feuille *in-octavo* on dispose huit pages dans le châssis qui doit servir à imprimer le *recto*, et les huit autres pages dans celui qui doit servir à imprimer le *verso* de la feuille.

(3) Platine, ou plaque de cuivre qui s'abaisse sur les tympans et sur la forme. Elle est attachée ordinairement avec des cordes, mais ici elle est suspendue par quatre colonnes d'airain (ce qui a été inventé par l'auteur de ce poëme).

(4) Les jumelles ou tout le bois dont la presse est composée.

(5) Deux tympans, ou cadres de bois et de fer recouverts chacun d'une peau de parchemin; ils s'ajustent l'un sur l'autre, et dans l'entre-deux on place des *blanchets* ou étoffes; à cet effet le *petit tympan* est mobile. Sur le grand tympan on applique une pointe de chaque côté. Ces pointes placées sur les bords du tympan, vers le milieu, servent pour marger le papier, et font deux trous à la feuille, dans lesquels on fait rentrer le papier lorsqu'on imprime son revers, afin que les pages se correspondent et soient bien *en registre*.

(6) Frisquette ou châssis de fer recouvert d'une feuille légère de carton, qu'on découpe avec des ciseaux, en suivant le contour des pages de la forme, de peur que

Et Funes (1), Cochleamque (2), Manubria (3), cerne Palangam (4);
Donec CHALCOGRAPHUS (5) Quadri (6) cum forfice chartam
Rescindit, ne sint quædam mordentia signa.
Hic capulo sumit Folles (7) de vellere plenos
Pellibus impacto, quos tingit utrosque colore,
Et movet hinc illinc; vi multa terque quaterque
Immotam formam haud fluido inficit Atramento (8).
Tenditur interea molli madefacta papyrus
Membranæ : exiguis remanet confixa duabus
Cuspidibus, conferta e Pannis Tympana (9) volvens
Preli opifex ducit sub Lamnam; Vecte (10) retracto
Bis premit. Ecce refert charta hæc revoluta typorum
Effigiem, quorum servat signata figuram.
Plura brevis spatio sic verba typographus horæ
Edit, quam multis posset dare scriba diebus;
Namque una videas opera ter mille gemellos
Excudi similes isdem conatibus artis.
Cum certum numerum foliorum Forma notavit,

rien ne *morde* et ne *barbouille*. Ce châssis, qui s'abaisse sur le grand tympan, y est attenant au moyen de deux *brochettes* et de deux *couplets*.

(1) Cordes ou vaches attachées par un bout au coffre de bois (dans lequel est enchâssé le marbre) et par l'autre bout au derrière de la presse. L'ensemble, ou *train*, est mis en mouvement au moyen d'une manivelle.

(2) La vis de l'arbre de fer, dont le bout d'en haut tourne dans un écrou de cuivre enchâssé dans un sommier ou pièce de bois, et dont le pivot tourne dans une grenouille emboîtée dans une crapaudine fixée sur la platine.

(3) Manivelle qu'on tourne pour faire avancer le *train* sous la platine et le retirer de dessous, au moyen d'un rouleau, dans lequel on passe une corde qui d'un bout est attachée au coffre, et de l'autre au chevalet qui supporte les tympans.

(4) Rouleau sur l'axe duquel est fixée la manivelle, et autour duquel s'enroule la corde qui fait avancer le train avec son marbre emboîté dans le coffre. Ce mouvement est facilité par douze crampons de fer fixés sous le coffre, lesquels glissent sur deux bandes, aussi de fer, qui sont appliquées sur le berceau, et qu'on huile de temps en temps.

(5) Imprimeur.

(6) Frisquette, etc. (Voyez page 78, note 6).

(7) Balles, espèce d'entonnoirs de bois, ayant une poignée; leur vide est garni de laine, recouverte de cuirs crus, cloués aux bords. L'ouvrier remue ces balles l'une sur l'autre pour *distribuer* l'encre qu'il a prise avec une de ces balles, puis, avec toutes les deux, il *touche* la forme, par coups successifs, et à plusieurs reprises.

(8) Cette encre est un composé de noir de fumée, d'huile cuite et de térébenthine. On *trempe* le papier quelque temps avant d'imprimer, comme on verra ci-après.

(9) Le grand et le petit tympans, etc. (Voyez p. 78, note 5).

(10) Barreau de fer courbe passé dans l'arbre; l'ouvrier tire deux fois le barreau pour imprimer un côté de la feuille de papier, en laissant descendre deux fois la platine.

Tollitur hæc, adversa sequens substernitur, atque
Sub prelo aptatur; reliquas ne Pagina partis
Alterius quædam superet, conversa foramen (1)
Charta subit geminum. Series redit ipsa laboris.
At si fert animus quid prosit scire Labellum (2)
In quo strata jacent nigrantia signa liquore,
Jam jam fervescens Lixivia (3) fertur aheno,
His infundetur : Scopis (4) cum tersa micabunt,
Laxantur cunei, frustatim verba prehendit,
Quæ dextra in proprios loculos divisa remittat
Compositor; vacuas hic cum repleverit Arcas (5),
Primum iterabit opus, stans indefessus agendo.
Cernitur inde Lacus (6) fontana limpidus unda,
Chalcographus scapos omnes hac macerat, udos
Expandens, donec fiat numerosus acervus.
Illic conspicias suspensa Sacomata (7) fune,
Quæ demissa premant nimio præ pondere chartas
Assere contectas; gravitant dum tota madescat
Congeries. Bene non signatur sicca papyrus.
Hic labor est noster, sunt hæc miracla Typorum,
Queis nihil utilius videt aut pretiosius orbis,
Vixque aliquid melius possunt dare secla futura.
Egregius pictor certet celebrare colorum
Inductus varios; doctus sua marmora sculptor
Ostentare velit; jactentur Zeuxidis Uvæ,
Velaque Parrhasii, Tabulisque insignis Apelles,
Phidiacusque labor : tacitis hæc cuncta senescunt
Temporibus, pereuntque obscura nocte sepulta.
Verum laude viget semper victura Typorum

(1) Trous des pointes, ou *pointures*, etc. (Voyez page 78, note 5.)

(2) Baquet où l'on nettoie la forme.

(3) Lessive mise dans un chaudron, et dont on se sert pour laver la forme.

(4) On se sert de brosses pour brosser la lettre, afin que, quand elle est nette, le compositeur desserre la forme pour remettre, ou *distribuer*, les lettres dans leurs cassetins.

(5) Quand la casse est remplie de lettres, le compositeur recommence à composer, suivant la copie (Voyez page 77, note 5.)

(6) Baquet plein d'eau dans laquelle on trempe le papier, plusieurs feuilles à la fois; on les ouvre ensuite pour les mettre en tas sur un ais.

(7) Poids suspendu avec une corde, qu'on descend sur le papier trempé et couvert d'un ais, afin que, l'eau s'imbibant partout, le papier sorte également humecté.

Gloria, venturis properans ostendere seclis
Scripta virum, nullisque manens obnoxia damnis.
Scilicet illorum auxiliis et Tullius autor
Romani eloquii, et vates quo cive superbit
Mantua, quique suo musas decoravit honore
Conditor Iliadis, festivus lusor Amorum,
Ausoniæque lyræ fidicen, scriptorque vetustus,
Quo sine præteritæ non esset mentio vitæ;
In chartis florent omnes, et fata coercent.

En 1789, on voyait encore, rue du Four, à l'entrée de la salle où se faisait la visite des livres, ces quatre vers de M. L. Thiboust :

BIBLIOTHEORIA.

Quos hic præficiunt prætores, regia servant
Mandata, ut vigeat religionis amor.
Charta time prava interdecave; lydius aurum
Ut lapis, hæc libros sic, domus aqua probat.

Il existait de cet imprimeur justement célèbre, en une demi-feuille d'impression in-8°, l'*Esquisse d'une Thèse,* dédiée à l'université de Paris, le 3 juillet 1685.

Claude-Louis était aimé et estimé de tout le monde; il mourut le 27 avril 1737, âgé de 70 ans; il fut enterré à Saint-Benoît.

Son fils, *Claude-Charles,* fit graver au bas du portrait de son père, dû au burin de Daullès, in-4°, le quatrain qui suit :

Docte, enjoué, plaisant, ce vieillard agréable
Fut un mortel humain, généreux, secourable,
Bon père, tendre ami, sans détour et sans fard,
Et celui de nos jours qui sut le mieux son art.

1735. Claude-Charles Thiboust, traducteur critique, succéda à son père comme libraire et fut reçu imprimeur en 1717.

Comme son père et ses aïeux, il fut imprimeur de l'Université, et de plus imprimeur du Roy en 1756.

Il traduisit en français le poëme de son père sur la typographie, et il donna, en 1748, la liste des 409 libraires et imprimeurs de Paris, depuis 1689 jusqu'en 1748.

Il s'occupait d'une traduction d'*Horace* lorsqu'il mourut, d'une chute, en 1737.

Nous reproduisons ici la traduction française de Claude-Charles Thiboust, du poëme latin de son père, sur l'art typographique.

LE FONDEUR.

Le fondeur se présente. Sur un feu vif et brillant déjà sa matière bouillonne. Le voilà qui s'approche du bassin qui la renferme. La cuiller à la main, il la remplit du métal en fusion. A peine l'a-t-il versé dans son moule que j'en vois sortir une lettre. Le fondeur est à l'ordre de tous les savants : caractère latin, caractère grec, hébreu, allemand, en quelque langue qu'ils veuillent composer, il servira tous les goûts ; et son art produit une foule de merveilles. Observez-vous avec quelle adresse et quelle netteté chaque lettre sort des mains de l'habile artiste ? Quand elle aura reçu ses dernières façons, rien ne sera si brillant. Le doigt commence par rompre le jet, ou le superflu de la fonte, qui en coulant s'est attaché à la lettre. On la frotte ensuite sur une meule ; puis, lorsque les lettres sont en quantité, on les range sur des composteurs, où, serrées fortement, le rabot achève de leur donner à toutes une égalité et une élégance parfaites. Mais cette matière embrasée punit ordinairement les maladroits qui la mettent en œuvre.

LE COMPOSITEUR.

Voyons présentement quel est l'office de ce compositeur, qui se tient toujours debout. J'aperçois devant lui des casses, où toutes les lettres sont rangées par ordre dans les cassetins. Il imitera par leur moyen les plus rares chefs-d'œuvre de l'écriture. J'admire sa savante activité, qui tire de chaque cassetin la lettre propre à rendre ce qu'il lit sur sa copie. Rangées une à une sur son composteur, une espace en sépare chaque mot. Il donne à toutes ses lignes une égale longueur; car sans cette attention la page ne pourrait être liée et bien arrêtée dans la galée.

Attendez que la planche soit entièrement composée. Vous le verrez, fidèle à son art, la transporter d'abord sur un marbre bien uni, disposer tout avec ordre, et avec grand soin, afin qu'à l'impression tout marque bien sur le papier. Pour cela il place ses bois, prend des coins dont il serre la forme à coups redoublés. Il la soulève ensuite pour s'assurer si rien ne remue, et s'il ne se détache point de lettres. L'essai fait, il la lève. Alors on fait une première épreuve. Un habile correcteur en marque les fautes à la marge avec la plume, et le compositeur les corrige ensuite sur sa forme, au moyen d'une pointe avec laquelle il enlève les lettres.

L'IMPRIMEUR.

L'imprimeur vient ensuite enlever cette forme de dessus le marbre, et l'ajuste à sa presse. C'est ici que l'on voit la force et le jeu merveilleux de la platine suspendue par quatre colonnes d'airain. Examinez ces jumelles et tout ce qui compose la presse, les deux tympans, les frisquettes, les cordes ou vaches, la vis de l'arbre, la manivelle, le rouleau. Pendant que l'imprimeur est occupé à tailler avec des ciseaux le carton de sa frisquette, pour que rien ne morde et ne barbouille, son compagnon prend deux balles garnies de leurs laines, que recouvre un cuir cru; il les empreint d'encre toutes deux, les remue l'une sur l'autre, pour que l'encre qu'il a prise se distribue également; puis il en touche la forme par trois ou quatre coups appuyés avec force. La forme, immobile, n'en est point ébranlée, et conserve toute son encre, qui, n'étant pas fluide, ne perd rien de ce qu'elle a reçu. On étend aussitôt sur le tympan une feuille de papier moite, où deux pointes qui la percent la tiennent fixe et arrêtée : on abaisse alors ce tympan, bien garni de ses blanchets; le pressier le conduit sous la platine, tire à deux fois le barreau; à l'instant sort une feuille, copie fidèle de tous les caractères dont la forme est composée.

D'habiles écrivains rassemblés ne feraient pas en plusieurs jours ce qu'exécute la presse en moins d'une heure; car, sans changer de manœuvre, et par une même opération répétée, vous voyez trois mille feuilles toutes semblables sortir de dessous la presse.

Quand le nombre des feuilles que l'on doit tirer est complet, on lève la forme, et l'on ajuste à sa place celle qui en fait le revers; et pour que les pages se répondent et soient de registre, le papier que l'on veut imprimer en retiration, ou de l'autre côté, est encore arrêté et fixé en faisant rentrer les pointes dans les mêmes trous qu'elles avaient faits d'abord. L'on recommence après cela la même manœuvre.

Si l'on est curieux de savoir à quoi sert ce baquet dans lequel est couchée cette forme toute noircie d'encre, c'est une lessive que l'on prépare. L'eau qui bouillonne dans cette chaudière va être versée sur cette forme; à l'aide de la brosse dont on la frottera, tous les caractères reprendront leur propreté. Retirée ensuite de l'eau, l'on desserrera les coins : le compositeur lèvera les lettres par pincées qu'il distribuera chacune dans son cassetin. Quand il aura rempli les casses vides, il se remettra à son labeur. Toujours en mouvement, il n'est jamais assis.

Ce bassin que vous voyez rempli d'une eau si nette et si limpide sert à l'imprimeur pour tremper son papier, par plusieurs feuilles à la fois. Suffisamment humectées, il les ouvre et les étend les unes sur les autres jusqu'à une certaine hauteur.

Ce poids qui est là suspendu par une corde se descend sur cet ais, dont on couvre le papier qui a été trempé. En pesant fortement dessus, et un peu de temps, l'eau s'y imbibe partout, et le rend également mollet; car mis à sec il ne prendrait point l'impression.

Voilà quel est notre travail et les merveilles de l'imprimerie. Le monde entier ne renferme rien de plus utile et et de plus précieux. Et je ne sais si les siècles à venir pourront rien produire qui lui soit comparable.

Que les plus grands peintres, réunissant tous les efforts de leur art, nous fassent sonner bien haut les merveilles qui en sortent. Que le sculpteur nous prône que le marbre respire sous son ciseau; que l'on nous vante enfin les *raisins* de Zeuxis, le *rideau* de Parrhasius, les *chefs-d'œuvre* d'Apelle et de Phidias, tous ces miracles de l'art vieillissent et bientôt sont plongés dans la nuit des temps, qui les absorbe et les dévore. L'art de l'imprimerie, au contraire, brille d'un éclat qui ne souffrira jamais d'éclipse. Sa gloire passera d'âge en âge, avec les célèbres écrits qu'elle se hâtera d'y porter. Par son moyen la postérité la plus reculée fera encore ses délices de Cicéron, le père de l'éloquence romaine; de Virgile, à qui Mantoue s'enorgueillit d'avoir donné naissance; d'Homère, si

caressé des Muses, auxquelles il fit tant d'honneur; d'Ovide, si galant, si fripon dans ses amours; d'Horace, qui enchanta toute l'Italie des sons mélodieux de sa lyre; d'Hérodote, cet antique historien, sans lequel nous ne connaîtrions pas les mœurs des premiers âges. Tous ces écrits enchanteurs fleuriront à jamais par l'impression; elle leur fera braver à tous les ruines du temps.

1545. Benoît Prévost, libraire-imprimeur.

1527. Prévost (*Nicolas Ier*), libraire.
1545. Prévost (*Benoît*), frère aîné de *Mathurin*, libraire et imprimeur.
1565. Prévost (*Mathurin*), frère puîné de *Benoit*, libraire.
1567. Prévost (*Fleuri*), libraire et imprimeur.
1629. Prévost (*Claude*), libraire et imprimeur du roi.
1633. Prévost (*Gilles*), libraire.
1721. Prévost (*Nicolas II*), libraire.
1737. Prévost (N. veuve de *Nicolas II*), libraire.
1756. Prévost (*Louis-Nicolas*), fils de *Nicolas II* et gendre de *Pompier*, nommé libraire le 18 août. En 1788, il demeurait rue du Hurepoix.

1545. Benoist Prévost fut nommé libraire-imprimeur en 1545.

Il imprima : *D. Chrysostomus in Psalmos*, in-8°, 1545; *Novum Testamentum græcum*, in-16, 1549, pour Gilles Corrozet; *Histoire de la nature des oiseaux*, par Belon, in-fol. orné de belles gravures sur bois, 1555.

Sa marque était une étoile avec une palme et une épée passée en sautoir, avec ces mots : *Imperium mortis et vitæ*.

B. Prévost était un habile imprimeur tant pour le grec que pour le latin.

Mathurin Prévost, frère de *Benoist* (1565), fit

imprimer : *Recueil d'Histoires où il est montré que les Empereurs et Roys anciens estoient plus riches et plus magnifiques que ne le sont ceux d'aujourd'huy*, in-8°, 1565 ; *Réceptions du Roy Charles IX, et de la Reine Élisabeth à Sédan*, etc., par Charles de Nauteres, in-8°, 1571 ; *Guill. Sovirolii brevis et accurata de peste Disputatio*, in-8°, 1571.

CLAUDE PRÉVOST (1629), libraire et imprimeur du roi, imprima, avec Pierre Mettayer et Antoine Estienne, aussi imprimeurs du roi, les *Ordonnances du Roy Louis XIII*, faictes par les Députés des Etats tenus à Paris, en 1614, à Rouen, en 1617, et à Paris, en 1626, 1 vol. in-8°, 1629.

Cette famille distinguée de libraires et imprimeurs exerçait encore en 1789 en la personne de *Louis-Nicolas Prévost*, rue du Hurepoix ; après plus de 262 ans d'honorables travaux.

Il y a eu une autre famille de Prévost. En 1768 Prévost (*Antoine*) fut nommé libraire : il demeurait en 1788, rue de la Harpe, vis-à-vis du passage des Dominicains.

1545. JEAN DALLIER, libraire-imprimeur du roi.

Ce libraire, qui demeurait sur le pont Saint-Michel, obtint un privilége de six ans pour l'impression des ouvrages examinés et censurés par la Faculté de théologie de Paris.

Il imprima : *Ordre et forme tenuë au Sacre du Couronnement de Catherine de Médicis, Reyne de France*, in-8°, 1545 ; *Coustume de Touraine*, par M. de Thou, in-4°, 1561.

Il fut pourvu par lettres patentes de sa charge d'imprimeur du roi, pour les monnaies, le 23 avril 1559.

HENRI II (DE 1547 A 1559).

1547. ESTIENNE GROULEAU, libraire-imprimeur.

Cet imprimeur-libraire publia : *Traité de la vraye Astrologie, et de la Réprouvée*, par David de Final, in-8°, 1547 ; les *Amadis de Gaule*, in-fol. 1555.

E. Grouleau fut un des imprimeurs et libraires qui publia le plus d'ouvrage de son temps.

Sa marque était une tige de chardons avec ces mots : *Patere, aut abstine ; nul ne s'y frotte*, ou bien, *endure* ou *t'abstiens*, — ou ne les *touche* pas, ou souffre *leurs piqûres*.

Cette marque passa à Antoine Drouard, dont nous aurons à parler.

1547. ANTOINE LE CLERC, libraire.

1547. Le Clerc (*Antoine*), libraire.
1573. Le Clerc (*Jean Ier*), libraire.
1627. Le Clerc (veuve de *Jean Ier*), libraire.
1587. Le Clerc (*David Ier*), premier fils de *Jean Ier*, libraire et imprimeur.
1605. Le Clerc (*David II*), deuxième fils de *Jean Ier*, libraire.
1613. Le Clerc (*Philippe-Fabon*), veuve de *David II*, libraire.
1618. Le Clerc (*Jean II*), troisième fils de *Jean Ier*, libraire.
Il a existé une seconde famille des Leclerc, dont le chef fut Nicolas le Clerc, 1687, dont nous aurons à parler.

1547. ANTOINE LE CLERC, fit imprimer : les *Anti-*

quités et singularitez du monde, par Pavillon, in-8°, 1547; *Epitome du Droit civil*, in-8°, 1554; *Sommaires des lois, statuts et ordonnances des roys de France*, par Michel Bertaud, in-8°, 1566.

JEAN Ier LE CLERC (1573), fils d'*Antoine*, publia la *Description de la Pologne*, par François de la Guillotière, en 1573; *Abrégé de l'histoire de France*, en figures, in-fol. 1608.

DAVID LE CLERC (1587), libraire et imprimeur, publia : *Affinitates omnium Principum Christianitatis cum Serenissim. Franc. Medicis Magno duce Hetruriæ*, in-fol., 1587; les *Cent cinquante Psaumes de David*, latins et français, traduits par Renaud de Beaune, archevesque de Bourges, in-16, 1613.

1548. GUILLAUME MOREL, natif de Tilleul, fut choisi, dit la Caille, « pour remplir la place d'*Adrien Turnèbe*, qui luy-mesme le nomma et luy céda son imprimerie, étant reçu professeur royal. »

Il prit la qualité d'imprimeur royal pour le grec. Il commença à imprimer en 1548, avec *Jacques Bogard*, dont nous avons déjà parlé : *Fab. Quintilianus de Institutione Oratoria*, in-4° avec des notes de ce Morel, qui imprima ensuite seul : *Ex veterum Comicorum fabulis*, etc., in-8°, 1553; *Liturgiæ, sive Missæ Sanctorum Patrum*, gr.-lat., in-fol., 1560. Ce livre est très-recherché des savants.

Les *Épistres de saint Ignace*, grec, latin, françoys en 1561; *Theod. Balzamonis in Canones Apostolorum, Concil. general. et particularium*, etc., in-folio,

1561 ; *Sancti Dionysii Areopag. opera, græcè*, in-8°, 1562 ; il y en a d'imprimés sur vélin.

G. Morel était un homme docte et habile en son art. Il enseigna la langue grecque et composa divers ouvrages, entre autres : *Dictionarium verborum latinorum cum græcis conjunctorum*, etc., in-4° qui fut imprimé par lui-même, et depuis à Lyon, en 1579. Il traduisit du grec le *Traité de l'usage des Images*, approuvé par le septième Concile général de Nysse (*sic*) ; le *Traité de saint Jean Damascène, des Images ; l'Origine des Iconomaques, prise de Zonaras*, in-8°, imprimé par Morel, en 1562 ; *S. Cyprianus vet. lib. repurgatus et libris aliquot auctus à Guill. Morellio*, in-fol., 1564.

Il avait ordinairement à la première page de ses livres ce dicton d'Homère, dont se servaient aussi Robert Estienne et Adrien Turnèbe : Βασιλεῖ τ' αγαθας κρατερας τ' αιχματῆ.

La marque était un thêta Θ, symbole de la mort, avec deux serpents entrelacés autour de ce thêta, représentant l'immortalité ; l'Amour, assis sur la branche du thêta, signifie qu'en la mort il faut aimer l'immortalité, avec ce vers :

Victurus genium debet habere liber.

Guillaume Morel, malgré toute son érudition et ses belles éditions, mourut ruiné à Paris, en 1564. Voici son épitaphe, rapportée par Henri II Estienne :

GUILLELMI MORELLII EPITAPHIUM.

Doctus et hic quondam, magni patiensque laboris,
Auxilia hæc Artis magna Typographicæ
Sed quod non hujus respondent ultima primis,
Ars bene fida prius non bene fida manet.
Admirare fidem, quod et Ars sua fregerit illi,
Namque datam Christo fregerat ille fidem.

Guillaume avait un frère, dit encore la Caille, nommé *Jean Morel*, qui composa un livre de la *Discipline et police chrétienne*, et qui fut brûlé à Paris pour ce fait de religion.

Selon la Croix du Maine, ce Jean Morel aurait été brûlé à Paris pour cause de religion, mais G. Peignot dit seulement que Jean Morel, accusé d'hérésie, mourut en prison ; que son corps fut déterré et brûlé le 27 février 1559.

Ce Jean n'était pas libraire.

La veuve de Guillaume lui succéda en 1564, comme libraire et imprimeur royal, pour le grec, et en 1566 elle se remaria à Jean Bien-Né, libraire.

Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans ce que nous rapportons de Guillaume Morel, qui, de même que les *Charles*, *Henri II*, *Antoine Estienne*, *Wéchel*, *Berthier*, et bien d'autres encore, eut à supporter les revers de l'inconstante fortune, nous sommes forcé de faire quelques pas en avant pour rappeler un acte de générosité et d'amitié qui honore trop la mémoire de l'illustre savant *Adrien Turnèbe*, et qui mérite bien d'être de nouveau rapporté.

Ils sont si rares, ces dévouements à l'amitié pour un ami défunt !

C'est au savant M. Auguste Bernard que nous empruntons les faits qui vont suivre (1) :

« Comme A. Turnèbe n'était pas typographe, il s'adjoignit le célèbre imprimeur Guillaume Morel, avec lequel il resta associé pendant quatre ans.

« Turnèbe publiait le grec, Morel le latin ; quelquefois pourtant les rôles étaient intervertis, et Guillaume Morel publiait le grec avec ses propres types. Bientôt après cependant il se servit des types royaux, comme on le voit par une édition des *Apophthegmes* des sept sages de la Grèce, imprimée par lui en 1554, etc.

« Turnèbe, ayant été nommé professeur de philosophie grecque et latine, en 1555, abandonna tout à fait l'imprimerie, et fit nommer imprimeur royal à sa place, son associé Guillaume Morel, auquel il remit également les matrices grecques du roi. Le dernier ouvrage qu'ils publièrent ensemble est *Aristotelis de Moribus, libri X*, in-fol. « Adrianus Turnebus excudebat, et cum græcis latina cunjungebat Guil. Morelius, M. D. LV. Cal. Mart. (1er mars). »

« A partir de ce moment, Guillaume Morel imprima seul; mais il ne resta pas longtemps l'unique imprimeur royal pour le grec. Michel de Vascosan reçut également ce titre le 2 mars 1560 (1561 nouveau style), et Robert Estienne II, vers le même temps, c'est-à-dire lors de la retraite forcée (2) de son oncle

(1) *Les Estienne et les types grecs du roi.* Paris, 1856, in-8°, Elwin Tross, éditeur.

(2) Voyez Renouard, *Ann. des Est.*, 3e édit., p. 361.

Charles, dont le titre lui fut transféré avec plus d'étendue. Néanmoins Morel resta seul détenteur des matrices royales, comme on l'apprend d'une lettre de Turnèbe, écrite au chancelier de l'Hospital aussitôt après la mort de cet illustre typographe, arrivée le 13 février (aux Ides) 1564, et que nous croyons devoir reproduire ici. »

Nous ne donnons ici que la traduction de cette pièce si importante, bien que M. A. Bernard en donne aussi le texte :

Lettre d'Adrien Turnèbe au chancelier de l'Hospital, pour lui recommander la famille de Guillaume Morel. (Copie à la Bibl. nat. Collect. Dupuy, t. XVI, *Epist. clar. vir.*, n° 8.)

« Adrien Turnèbe donne le salut perpétuel à Michel de l'Hospital, chancelier de France.

« Pardonnez-moi, je vous prie, très-puissant magistrat, si je prends la liberté de vous distraire de vos graves occupations en vous adressant cette lettre. La justice et la nécessité exigent que je me fasse auprès de vous le patron de malheureux tombés dans l'abandon et l'indigence ; je croirais faillir à mon devoir en me taisant. Guillaume Morel est mort, au grand détriment des lettres, le 13 de février, laissant tous les honnêtes gens dans le regret de sa perte, et ses amis dans un cuisant chagrin. Tant qu'il vécut, il ne cessa de travailler à éditer de ces livres qui profitent plus à la chose publique qu'ils n'accroissent une fortune privée. Il n'a rien laissé à sa femme et à ses enfants, si ce n'est beaucoup de dettes. Il avait, au prix d'un travail immense et fort pénible, commencé un Démosthène, et avait à cet effet fouillé un grand nombre de bibliothèques, dont il avait collationné les exemplaires ; ce travail était déjà fort avancé. Aujourd'hui nous implorons votre justice et votre équité, connues du monde entier comme de la France, afin que vous ne permettiez pas que les *matrices royales* soient retirées à sa veuve, et que par là d'excellents travaux restent inachevés et inutiles, ce qui serait pour elle un dommage non moins grand que pour tous les savants. Ici je puis rappeler encore que les caractères royaux, ou perdus ou usés, ont été refondus et renouvelés à ses frais. Il est inique que des gens essayent de tirer avantage de ce qui ferait préjudice au défunt et à sa

veuve. Car je ne doute pas que plus d'un solliciteur ne se soit adressé à vous; mais ces gens-là, séduits par je ne sais quelle ambition de se parer du titre de typographie royale, aimeraient infiniment mieux avoir en main les caractères mêmes que le travail que leur possession impose; leur seul désir est d'être appelés typographes royaux, car ils ne sauraient pas plus faire usage de ces caractères que les enfants d'une épée. C'est pourquoi je m'adresse à vous, afin que votre justice protége la veuve de tout dommage, et écarte tous autres postulants. Certes, je me porterais volontiers moi-même comme candidat, si je ne m'étais proposé cette mission, d'obtenir de vous qu'il soit pourvu aux intérêts d'une veuve et d'orphelins, plutôt que de travailler à ce que leurs moyens d'existence leur soient ravis par des étrangers. Or je finis comme j'ai commencé, très-puissant magistrat, en vous priant de nouveau de m'excuser si, poussé par l'amitié qui me liait au défunt, je n'ai pas eu, dans mon désir d'être utile à sa veuve et à ses enfants, une suffisante conscience de votre grandeur, en me permettant de vous entretenir de ces choses. Portez-vous bien. A Paris, le 16 février (1564?). »

Non content de cette lettre particulière, Turnèbe dit à peu près la même chose dans une épître au roi Charles IX, publiée en tête d'une édition des œuvres de S. Cyprien, à laquelle Morel avait consacré beaucoup de soin, mais qui ne parut qu'après sa mort, in-folio, en 1564.

« On peut voir par ce document que c'était le chancelier de l'Hospital qui avait la haute garde des *matrices royales*, puisque Turnèbe prie ce magistrat de les laisser à la veuve de Guillaume Morel, pour qu'elle pût achever les ouvrages commencés par lui, et particulièrement sa grande édition de Démosthène, in-folio, qui, par suite des troubles dont la France était pleine alors, ne put être achevée qu'en 1570. Ce fut Jean Bien-né, devenu l'époux de la veuve de Morel, qui acheva le livre, commencé par celui-ci en 1558, et qui fut, par conséquent,

douze ans sous presse. Lorsque Guillaume mourut, l'ouvrage n'en était encore qu'au discours de l'ambassade, c'est-à-dire à la moitié du volume environ. La révision du reste fut confiée à Jean Lambin, dont le travail est beaucoup moins estimé que celui de son devancier.

« La veuve de Morel publia plusieurs autres ouvrages où paraissent les types royaux. Je citerai particulièrement *Orationes Æschinis et Demosthenis*, etc., in-4°, 1565, avec dédicace au chancelier de l'Hospital, sans doute en reconnaissance de ce que ce magistrat avait fait droit à la requête de Turnèbe.

« Comme on vient de le voir la veuve de Morel épousa Jean Bien-né, qui imprima en son nom dès 1566, avec les types de ce dernier; il se servit même quelquefois de la marque des imprimeurs royaux pour le grec, quoiqu'il ne paraisse pas avoir eu ce titre. L'atelier de G. Morel passa ensuite à son gendre, *Estienne Prevosteau*, mari de Jeanne Morel, qui fut plus tard aussi imprimeur du roi pour le grec. »

1549. GUILLAUME DESBOIS fut nommé imprimeur et libraire en 1549.

Il fit l'acquisition de l'imprimerie et de la librairie de *Charlotte Guillard*, veuve en dernières noces de *Claude Chevalon*; il épousa *Michelle*, sœur de *Charlotte*, dont il conserva la marque.

Il était un des plus habiles imprimeurs de son temps, aussi bien que sa femme *Michelle Guillard*,

qui marchait vaillamment sur les traces de la célèbre Charlotte.

G. Desbois imprima : la *Pratique Civile*, par Claude Lienard, in-8°, 1560 ; *Novum Testamentum Joan. Benedicti*, in-16, 1563 ; *S. Cypriani opera*, in-fol., 1564.

Il imprima aussi quelques livres pour *Sébastien Nivelle* et *Guillaume Merlin* : il était quelquefois associé avec ce dernier.

Sa marque était un soleil au haut de ses armes.

Sa femme, après sa mort, lui succéda en 1566, et elle imprima, pour *Sébastien Nivelle* et *Guillaume Merlin*, *S. Bernardi opera*, in-fol., 1566.

1550. SÉBASTIEN NIVELLE, imprimeur-libraire.

1550. Nivelle (*Sébastien*), gendre de *Baudeau* par N. *Magdelène*, libraire-juré et imprimeur ; mort en 1603.

1603. Nivelle (*Magdelène Beaudeau*), veuve de *Sébastien*, libraire-juré.

1585. Nivelle (*Nicolas*), premier fils de *Sébastien*, et associé de *Guillaume Chaudière*, libraire-juré en 1539, imprimeur de la *Sainte-Union*, mort le 10 juin 1594, inhumé à Saint-Benoît, dans la sépulture de ses père et mère.

1590. Nivelle (*Robert*), deuxième fils de *Sébastien*, libraire ; mort le 25 septembre 1598 et inhumé à Saint-Benoît.

1559. Nivelle (N, fille de *Sébastien*), femme de *Sébastien Cramoirg*, libraire.

1606. Nivelle (*Michel*), libraire.

1685. Nivelle (*François Ier*), gendre de *Gilles Gourault*, libraire ; mort en 1701.

1701. Nivelle (*François II*), fils de *François Ier*, libraire ; mort vers 1705.

1550. SÉBASTIEN NIVELLE fut un habile libraire dont la réputation sera éternelle, au dire de la Caille, à cause de la dépense qu'il faisait pour l'impression et la beauté de ses livres.

En 1550, il fit imprimer : *Description de la Terre-*

Sainte, par Louis Miré; *Joan. Gagnæus in Epistolas Pauli*, in-8°, 1563; la *Sainte Bible*, traduite en français par René Benoist, in-fol., 1566; *S. Clementis opera*, in-8°, 1568; *S. Chrysostomi opera latinè*, 4 vol. in-fol., 1570-1581; *S. Athanasii opera latinè*, in-fol., 1572 et 1581; *Biblia sacra cum notis Joannis Benedicti*, in-fol., imprimé par Nicolas Brulé, en 1572; *S. Cypriani opera cum adnotat. Jacobi Pamelii*, in-fol., 1574; *S. Irænei opera*, in-fol., 1576; *Cujacii opera*, 4 vol. in-fol., 1579. Cette édition passe pour être une des meilleures; *Yvonis Carnotensis Episcopi Epistolæ*, in-4°, 1585; *Papirius Massonius de Episcopis Urbis, qui Romanam Ecclesiam rexerunt*, etc., in-4°, 1586; *Corpus juris cum Glossis*, in-fol., 5 vol., en 1576, rouge et noir, etc., etc., etc.

S. Nivelle avait pour marque deux cigognes, avec ces mots: *Honora Patrem tuum et Matrem tuam ut sis longævus super terram.*

Il obtint, le 1er mars 1596, une permission pour imprimer, en compagnie, les usages réformés.

S. Nivelle mourut le 19 novembre 1602, et il fut enterré dans l'église de Saint-Benoît, où on lisait encore cette épitaphe :

Cy-devant gisent honorables personnes SÉBASTIEN NIVELLE, marchand libraire-juré en l'Université, et Bourgeois de Paris, et Magdelaine Baudeau, sa femme, qui ayant vescu ensemble l'espace de cinquante-cinq ans, sont décédés, sçavoir ledict Nicolas, âgé de quatre-vingts ans, le 19 novembre 1603, et ladicte Baudeau, âgée de soixante-dix-huit ans, le 9 may 1611.

PRIEZ DIEV POUR NOVS.

Et, plus bas, on lisait :

LA PERLE DES LIBRAIRES EN FRANCE.

NICOLAS NIVELLE (1583), premier fils de Sébastien, libraire-juré de l'Université, associé de Guillaume Chaudière, imprimeur de la Sainte-Union, mort en 1594, enterré à Saint-Benoît, dans la sépulture de sa famille.

Il fit imprimer : *Petrus Canisius de corrupt. verbis Dei*, in-fol., 1584; *Antonii Senensis Bibliotheca virorum insignium Ordinis Fratrum prædicatorum*, in-8°, en 1585.

Nicolas Nivelle était un des habiles libraires de son temps et fut un des premiers bourgeois qui empêchèrent que la ville de Paris ne fût prise durant la ligue: en 1590, s'étant trouvé sur le rempart du côté de la porte Saint-Jacques, lorsque les troupes du roi étaient dans le fossé et qu'elles avaient posé leurs échelles contre la muraille pour entrer dans la ville, dont quelques-uns y étaient déjà montés, en furent chassés et tués par lui, accompagné d'un avocat nommé Guillaume Balden et d'un Père jésuite, ce qui obligea le reste des troupes, qui étaient au nombre de plus de deux mille hommes, à se retirer sans oser plus rien entreprendre.

Il fut associé avec quelques libraires, qui mettaient à la première page des livres qu'ils imprimaient : « *Libraires et imprimeurs de la Sainte-Union*, » comme il se voit au bas du *Monitoire contre le Roy Henri III*, qu'ils imprimaient au privilége du Conseil général, en juin 1589.

ROBERT NIVELLE (1590), deuxième fils de *Sébastien*.

Il fit imprimer : *Sommaire de la Guerre faite contre*

les Hérétiques albigeois, par Jean du Tillet, in-8°, 1590; et par Guillaume Morel, *Fragmenta Hilarii*, in-8°, en 1598.

Il avait pour marque deux colombes entrelacées, avec ces mots : *Pietate et justitia*, qui faisaient la devise de Charles IX.

Robert mourut en 1598 et fut enterré à Saint-Benoît.

MICHEL NIVELLE (1606), épousa Edmée Firmin, et il fit imprimer : *Aphorismi Confessariorum auctore Emmanuel Sa*, in-24, en 1609.

Réplique au sieur Moulin, ministre, par Forgemont, in-8°, en 1615, et plusieurs autres Traités du même auteur.

Il avait pour marque deux cygnes, avec ces mots : *sine sorde laborant.*

1551. ADRIEN LE ROY, habile imprimeur, grand musicien et le premier de son temps pour jouer du luth, fit une instruction sur le luth et sur la guitare, et mit en tablature les Psaumes de David, en plusieurs parties, et autres ouvrages de musique.

Il était beau-frère de *Robert Ballard*, imprimeur du roi pour la musique, avec lequel il fit imprimer, en société, le livre de *Tablature de guitare*, qu'il avait composé, in-4°, en 1551; les *Psaumes de David*, en vers composés par Marot, in-8°, en 1562; les *OEuvres de musique* de Nicolas de la Grotte, en 1570.

R. Ballard et A. Le Roy avaient pour marque le cheval Pégase, avec ces mots : *Pietate et justitia.*

La famille Le Roy date de 1517; son fondateur fut

Pierre Ier le Roy, libraire et imprimeur, et s'éteignit en 1740, en la personne de la veuve de *Barthélemy le Roy*. Un seul membre de cette très-honorable famille, qui exerça la librairie pendant plus de *deux cent vingt-trois ans*, obtint l'honneur d'être nommé marguillier de Saint-Germain-le-Vieil : ce fut Claude, troisième fils de Jacques Ier, en 1698.

On attachait alors une haute importance (comme nous le dirons plus tard) à être nommé *marguillier* de telle ou telle église.

Vanitas, vanitatum, omnia sunt vanitates.

1552. Adrien Turnèbe ou Turne-Beuf, dit en latin Turnebus.

Ce savant et célèbre imprimeur naquit aux Andelys, en Normandie, en 1512.

En 1552, il fut nommé imprimeur du roi pour le grec, en remplacement de Robert Ier Estienne, émigré à Genève : il fut aussi nommé professeur de langue latine et de philosophie, en la place de Tusan, imprimeur ordinaire du roi. Il fut un des plus savants hommes de son temps, comme nous le témoigne la grande quantité de bons ouvrages qu'il nous a laissés.

Ce fut un des plus savants hommes de son temps. Professeur du roi en grec, en latin et en philosophie, Berthius dit que ce Turnèbe était le véritable trésorier de l'antiquité et un prince entre les savants. Scaliger, Huet, Ronsard, en ont fait le plus grand éloge.

Montaigne dit qu'il était « le plus savant et le plus grand homme qu'il y eût eu depuis mille ans, n'ayant

rien de pédantesque que le port de sa robe et quelque façon extérieure qui pouvait n'être pas tout à fait civilisée et qui sont choses de néant, et il ajoutait qu'il savait plus et savait mieux ce qu'il savait qu'homme qui fût de son siècle ni loin ni au delà (1). »

Le président de Thou dit que sa vue et sa conversation produisirent sur lui un tel effet, « qu'elle lui revenait sans cesse à la mémoire, même en rêve, dans sa jeunesse. »

Le premier jour de ses noces, dit Scaliger, il étudia encore plusieurs heures avant de s'aller coucher!

En 1552, Adrien Turnèbe, acquit de la veuve de Conrad Néobar, son imprimerie enrichie de types royaux pour les livres grecs, et s'y associe Guillaume Morel, auquel il l'abandonna ensuite tout entier. (Voyez Guillaume Morel, page 88.)

Les éditions d'Adrien Turnèbe sont belles et estimées.

Il publia la première édition du texte grec de *Philoni Judæi opera*, *græcè*, in-fol. 1552.

Dans son recueil complet in-fol. 1580, intitulé *Adversariæ*, divisé en trente livres, il avait réuni tout ce qu'il avait assemblé d'intéressant dans ses lectures.

Ses autres ouvrages ont été imprimés à Strasbourg en 1606 ; ils contiennent : les *Commentaires sur Cicéron*, *Varron*, *Thucydide* et *Platon ;* des écrits contre *Ramus*, des traductions d'*Aristote*, *Théophraste*, *Plu-*

(1) Montaigne, *Essais*, liv. I, chap. XIV, (A. F. Didot.)

tarque, *Platon*, etc.; des poésies grecques et latines, et des traités particuliers.

Henri II Estienne, qui était intimement lié d'amitié avec lui, a fait son éloge où se trouve ce vers remarquable :

Hic placuit cunctis, quod sibi non placuit.

Ses impressions sont remarquables par leur belle exécution typographique ; on recherche surtout son édition d'Eschyle, in-fol., 1552.

Turnèbe mourut à l'âge de cinquante-trois ans, le 12 juin 1565. Il fut inhumé au cimetière des pauvres écoliers, près le collége Montaigu, comme il l'avait ordonné par son testament.

Il avait choisi ce lieu, parce que l'un de ses amis, Jacques Dubois, savant médecin, y avait été enterré.

Voici l'épitaphe composée en grec, par Henri II Estienne, et aussi en latin, et qui se trouve dans son *Artis typographiæ querimonia*, imprimé en 1569 :

ADRIANI TURNEBI EPITAPHIUM.

Musarum multis jam functus honoribus ille
TVRNEBVS, sacri maxima cura chori.
Ferre Typographica voluit quoque nomen ab Arte,
Nomen ei potius, sed dedit atque decus.
Calliope incidit præter hanc gestare coronam,
Protinus ergo Artem desinat, ille jubet.
Mox eadem toti TVRNEBVM invidit et orbi
Sic cum vita Artem desiit ille suam.

Ce savant homme n'exerça l'art de l'imprimerie que par zèle pour les lettres.

Il mettait ordinairement à la première page des livres qu'il imprimait, le passage d'Homère, qui signifie : *Bon Roi*, *vaillant soldat*, *sage pour le conseil*.

6.

1552. CONRAD NÉOBAR, libraire-imprimeur, naquit aux Andelys en Normandie, en 1512, dit Lottin dans son *Catalogue des libraires et imprimeurs.*

Un document qui se trouve aux Archives générales de France nous apprend que *Conrade Neobare* (*sic*), fils de Geoffroy, était natif du pays de Hempesvoost ou Chempisvoost, diocèse de Cologne, qu'il était « homme d'estude, et faisoit profession de bonnes lettres, » qu'il demeuroit depuis longtemps à Paris, et qu'il avoist un frère appelé *Gilles Cousturier*, résidant égaslement dans ceste ville.

Nous empruntons ce très-important document au savant archéologue, l'infatigable chercheur M. Auguste Bernard, qui jette un grand jour sur le lieu de la naissance de Conrad, et détruit victorieusement, ce qu'avance Lottin dans son Catalogue, que ce célèbre et érudit imprimeur était né aux Andelys.

« Non content d'avoir nommé un imprimeur spécial pour le grec, le roi François Ier voulut encore avoir des caractères grecs particuliers, et il donna ordre d'en faire graver trois corps complets de la forme la plus gracieuse, empruntée aux plus beaux manuscrits qu'on pourrait trouver dans sa bibliothèque. »

Bien qu'il ne fût pas imprimeur, mais seulement à cause de sa vaste érudition, François Ier, adressa le 17 janvier 1538 (vieux style), un édit à la république des lettres par lequel il institua Conrad Néobar comme le *premier imprimeur royal* pour le grec (1).

Cet édit est aussi honorable pour le roi que pour le savant, les lettres et l'imprimerie.

Comme ces lettres patentes sont fort curieuses à lire

(1) Voyez p. 60 et suiv. dans la IIe partie de cet ouvrage, la traduction française de ces *Lettres patentes*.

et sont bien de nature, comme circonstances atténuantes, à faire oublier un peu le sanguinaire édit de proscription de ce roi, rendu le 13 janvier 1534 (vieux style) contre les malheureux libraires et imprimeurs.

Par cet édit, il était *défendu à tous les imprimeurs généralement, d'imprimer aucune chose sous peine de la hart* (sous peine d'être pendu).

« CONRADUS NEOBARDUS, suivant la Caille, fut reçu libraire, en 1538, et le recteur, en le recevant, le congratula en des termes très-obligeants.

« En effet, il estait sçavant dans les belles-lettres ; il fut imprimeur du roy pour le grec, et composa plusieurs ouvrages, comme *Compendiosa facilisque Artis dialecticæ Ratio*, imprimé chez lui, et imprima aussi *Actuarius de Medicamentorum compositione*, Joanne Ruellio interprete, en 1539; *Canones Apostolorum et conciliorum, græcè*, in-4° sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de M. du Tillet, évesque de Meaux. »

Le même jour, 17 janvier 1538, que François Ier nomma Conrad Neobar son imprimeur pour le grec, il lui adressa des lettres de *naturalité*.

François Ier chargea Robert Ier Estienne du soin de faire graver des caractères grecs.

Geoffroy Tory, qui était son ami, lui conseilla de choisir l'un de ses élèves, très-distingué déjà dans l'art de la gravure des lettres d'imprimerie, CLAUDE GARAMONT, pour l'exécution de ce travail.

Comme on le sait, ces types grecs furent gravés par ce célèbre artiste graveur, et c'était justice.

C'était lui, Robert Ier, qui avait fait naître dans l'esprit du roi l'idée de faire graver des caractères grecs.

Conrad Néobar, ni sa veuve, ne firent aucun usage de ces caractères ; ceux qu'ils employèrent étaient

plus gros, — ce qui fait croire que les caractères grecs gravés par C. Garamont, appartenaient au roi.

Guillaume Morel et *Adrien Turnèbe* furent seuls autorisés à s'en servir.

Néobar mourut en 1540.

Sa marque était un serpent entortillé autour d'un bâton, en forme de G majuscule, tenu par deux mains, l'une à droite et l'autre à gauche.

Robert Ier Estienne lui succéda comme imprimeur royal pour le grec.

Tout ce qu'on sait de Néobar, c'est qu'il mourut à la peine dans les premiers mois de 1540, sa veuve ayant commencé, en son nom, à imprimer dès le mois d'avril.

Par l'épitaphe poétique que lui a consacrée *Henri II Estienne*, et imprimée à la fin de *Artis querimonia*, on voit que Néobar succomba à de violents maux de tête.

CONRADII NEOBARII EPITAPHIUM.

Doctrinâ paucis, nulli probitate secundus,
CONRADVS fato hîc accelerante jacet.
Namque typographicæ semper labor improbus Artis
Incolumem Musis voluit esse diu.
Sed tamen longo capitis comitante dolore,
Illum Musarum spem pariterque rapit.

La protection du roi, pour imprimer en grec, était déjà nécessaire. Les théologiens étaient généralement hostiles à ce genre d'étude. Conrad d'Heresbach dit avoir entendu, 40 ans plus tard, un moine prononcer en pleine chaire : « On a découvert une nouvelle langue, qu'on appelle *grecque* ; il faut s'en ga-

rantir avec soin, car cette langue enfante toutes les hérésies; quant à la langue hébraïque, quiconque l'apprend devient juif aussitôt (1). »

La veuve de Conrad Néobar, Edme ou plutôt Toussaint, continua jusqu'en 1551 d'exercer sous le titre d'imprimeur du roi pour le grec.

A cette époque elle céda son imprimerie à Jacques Bogard.

La famille des Ballard, libraires et imprimeurs.

1552. Ballard (*Robert Ier*), libraire et imprimeur du roi pour la musique; mort en 1606.

1606. Ballard (*Lucrèce Le Bé*), veuve de *Robert Ier*, même titre.

1608. Ballard (*Pierre Ier*), fils de *Robert Ier*, libraire et imprimeur.

1640. Ballard (*Robert II*), fils de *Pierre Ier*, libraire et seul imprimeur du roi pour la musique; *adjoint* en 1648, *consul* en 1650, *syndic* en 1652, *juge-consul* en 1666; mort en 1679.

1679. Ballard (la veuve de *Robert II*), libraire et imprimeur.

1666. Ballard (*Christophe*), premier fils de *Robert Ier*, libraire et imprimeur; *adjoint* en 1690, *syndic* en 1698; mort en 1715.

1694. Ballard (*Jean-Baptiste-Christophe*), premier fils de *Christophe*, libraire et seul imprimeur du roi pour la musique; *adjoint* en 1706, *consul* en 1718, *syndic* en 1722, *juge-consul* en 1726, *doyen des imprimeurs* en 1747; mort en 1750.

1750. Ballard (la veuve de *Jean-Baptiste Christophe*), libraire et imprimeur, se démet de son imprimerie en 1750; morte en 1758.

1694. Ballard (*Pierre II*) deuxième fils de *Robert II*, libraire et imprimeur.

1703. Ballard (veuve de *Pierre II*), libraire et imprimeur.

1741. Ballard (*Christophe Jean-François*), fils de *Jean-Baptiste Christophe*, libraire en 1741, imprimeur en 1742; mort en 1765.

1765. Ballard (la veuve de *Christophe Jean-François*), fils de *Jean-Baptiste Christophe*, libraire et seul imprimeur ordinaire pour la musique du roi.

En 1789, elle demeurait rue des Mathurins.

(1) Guillard, *Histoire de François Ier*, t. IV, p. 177.

1767. Balard (*Pierre-Robert Christophe*), fils de *Christophe Jean-François*, et gendre de *Pierre-Nicolas Delorme*, libraire en 1767, imprimeur, concurremment avec sa mère.

En 1789, ce Ballard demeurait aussi rue des Mathurins, sans doute avec sa mère, ou dans la même maison qu'elle.

1551. Robert Ier Ballard n'obtint des lettres patentes (16 février 1551) de *seul imprimeur du roi pour la musique* que parce qu'il s'était adonné principalement à graver les poinçons et fondre les matrices de musique ; partie qui ne sortit pas de sa famille et qu'elle fit valoir pour les services de la cour, s'adressant à un fondeur pour la partie mécanique de la fonte. Cette imprimerie s'est continuée jusqu'à nos jours.

Pierre Ballard (1608), fils de *Robert*, fut pourvu de la charge de seul imprimeur pour la musique du roi, tant vocale qu'instrumentale, pour y continuer, seul, ce service aux honneurs et libertés y appartenant, l'an 1633.

Pierre était aussi payeur des Chantres de la Chapelle du roi, et très-entendu en la musique.

Il imprima : *B. V. Maria Cantica octo modis tonorum*, in-8° 1608 ; les *Cent cinquante Psaumes de David*, traduits par Claude le jeune, in-8°, 1613. (Voyez p. 98, l'article *Adrien Le Roy*.)

1640. Robert II, son fils, lui succéda en 1640 ; il fut successivement dans la communauté des libraires et imprimeurs *adjoint*, *consul* et *juge-consul* et *syndic*.

Ce Ballard publia, en 1650, l'ouvrage de Jacques Mentel : de *Verâ Typographiæ Origine*, dans lequel il attribue, sans s'appuyer sur aucune preuve, tout

l'honneur de la découverte de l'imprimerie, à son parent Jean Mentel, de Strasbourg, l'un des premiers ouvriers de l'immortel Gutenberg.

N'était-ce pas vouloir prouver que c'était la lune qui, de ses pâles et froids rayons, communique au soleil la chaleur incandescente qui réchauffe, féconde et fertilise la terre !

Ballard avait pour enseigne, *Apollon* et les *Muses ;* au fond le *Mont-Parnasse* et *Pégase.*

En 1789, la famille Ballard avait encore deux représentants, — qui demeuraient dans la même maison, — la mère et le fils.

La mère était la veuve de Christophe-Jean-François, mort en 1765.

Le fils était Pierre-Robert-Christophe, qui exerçait concurremment l'imprimerie avec sa mère.

A cette époque, la célèbre famille Ballard avait servi sous neuf souverains, en qualité de seul imprimeur pour la musique, et comptait, de 1552 à 1789, 235 ans d'honorables travaux.

Cette famille a continué d'imprimer jusqu'en 1840.

1556. Olivier de Harsy, très-habile libraire-imprimeur, fut nommé en 1556.

En 1576, Harsy imprima : *Corpus Juris Civilis*, in-fol., 5 vol. avec les *Commentaires d'Accursius*, ouvrage imprimé à 5 et 6 col., en rouge et noir; c'est un vrai chef-d'œuvre d'exécution typographique.

Harsy avait pour emblème une herse avec cette devise : *evertit et æquat.*

Voici son épitaphe, que l'on lisait dans l'église Saint-Benoît :

Arreste-toi, passant et viens faire lecture
De ce qui est gravé sur ceste sépulture.
En lisant tu verras que ce qui gist icy,
C'est le corps de défunct Olivier de Harsy
Qui d'un soin vigilant traicta l'imprimerie,
Art des arts le premier, et où toute sa vie,
Et moyens employant, s'est si bien acquité
Qu'à bon droict il en a louange mérité.
Sa femme y gist aussy, l'ayant mieux aymé suivre
Au céleste repos, qu'en la terre survivre,
Les affaires du monde aulx mondains délaissant,
Et pour un meilleur lot, les cieux se choisissant.
Souviens-toy des défuncts et en aye mémoire.
N'ensevelissons point avec leurs os la gloire.
Ceux-là qui de bien vivre ont esté désireux,
Quand ils ont bien vescu, meurent encore heureux.

1557. Troisième famille des Morel, imprimeurs-libraires.

1557. Morel (*Fréderic Ier* ou *Fédéric* de Champagne) est nommé libraire et imprimeur en 1557 : en 1571, imprimeur ordinaire du roi; en 1581, il se démet de son titre d'imprimeur ordinaire du roi et meurt le 17 juillet 1583, âgé de soixante ans, et il est inhumé à Saint-Benoît.

1580. Morel (*Frédéric II*), premier fils de *Frédéric Ier*, interprète du roi ès langues; en 1581, imprimeur ordinaire du roi, par la démission de son père; en 1618, marguillier de Saint-Benoît; en 1620, meurt doyen des professeurs royaux et inhumé à Saint-Benoît.

1579. Morel (*Claude Ier*), second fils de *Frédéric Ier*, libraire; mort en 1626, et inhumé à Saint-Benoît, avec épitaphe.

1626. Morel (*Jeanne-Henri*), veuve de *Claude Ier*, libraire.

1627. Morel (*Charles*), premier fils de *Claude Ier*, libraire; en 1635, nommé imprimeur ordinaire du roi, et vers 1640, secrétaire du roi.

1627. Morel (*Claude II*), deuxième fils de *Claude Ier*, libraire.

1639. Morel (*Gilles*), troisième fils de *Claude Ier*, libraire et imprimeur ordinaire du roi; en 1640, il est reçu à la Chambre syndicale, et vers 1650, conseiller du Grand Conseil, et auteur des *Morel*, depuis longtemps distingués dans la robe.

Nous ferons observer ici, qu'il y a eu quatre familles de Morel.

La première date 1537-*Jean Morel*, et finit à *Balthasar Morel*, libraire, en 1580.

La deuxième qui commence en 1548, en la personne de *Guillaume Morel*, dont nous avons déjà parlé page 83, et finit en 1566, avec la veuve de ce savant imprimeur, qui se remarie à cette époque, à *Jean Bien-né*, libraire.

La troisième qui est celle-ci, commence, en 1557, à *Fédéric ou Frédéric Ier, Morel*, et finit, en 1650, en la personne de *Gilles*, troisième fils de *Claude*.

La quatrième enfin commence en 1683 à *Jacques Morel*, et elle s'éteint en 1768, en la personne de la veuve de *Léonard-Marie Morel*.

1557. Frédéric ou Fédéric Ier Morel, né en Champagne, gendre et héritier de *Michel Vascosan*, libraire et imprimeur (voyez ce nom, page 44).

Aussi docte en grec qu'en latin, il était interprète ès-langue du Roi, qui le nomma son imprimeur le 4 mars 1571, en remplacement de son oncle *Robert Estienne*.

Les ouvrages imprimés par Frédéric Morel sont nombreux ; nous ne citerons que les suivants :

Hymnes à la louange de Monsieur le Duc de Guise, par Jean Amelin, en 1558 ; *OEuvres d'Architecture* de Delorme, in-fol., 1567 ; *Ornatissimi cujusdam viri*, *de rebus gallicis, ad Stanislaum Elvidium*, epistola. Lutetiæ, Fr. Morellum, 1573, in-4°, *lettre* de Gui du Faur de Pibrac contenant l'apologie de la Saint-Barthélemy ; *Discours des choses plus nécessaires en la Cosmographie*, par G. de Terraube, abbé de Boillas, Paris, Fed. Morel, 1565, petit in-8°.

F. Morel nous a laissé tant d'ouvrages de sa composition, qu'il serait trop long et fastidieux d'en faire le dénombrement.

C'est lui, Morel, qui a composé le *Traité de la Guerre, ou continuel et perpétuel Combat des Chrestiens*, in-8°, imprimé en 1564; il a traduit et extrait des *OEuvres de saint Cyprien*, un *Traité des douze manières d'abus qui sont en ce monde, et le moyen de les éviter*, etc., etc.

La marque de Fréd. Morel était un franc mûrier, avec cette devise qui faisait allusion à son nom :

Tout bon arbre fait de bons fruits.

Il obtint, en 1581, de transmettre à son fils Frédéric II son titre d'imprimeur du roi.

Fréd. Morel fut enterré à Saint-Benoît; son épitaphe est confondue avec celles de *Vascosan* et de *Josse Bade*; il mourut à 60 ans, en 1583.

Frédéric II Morel (1580), 1er fils de *Frédéric Ier*, fut professeur et interprète du roi, imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le français et le latin; puis, plus tard, il devint le doyen des professeurs royaux.

En 1599, Fréd. II Morel publia les *Actes du Concile de Trente;* dans cet ouvrage, il prit le titre de professeur royal et d'*Archilographe royal.*

Pendant trente-quatre ans, Morel exerça avec autant de zèle que de talent la profession d'imprimeur, tout en remplissant ses autres devoirs de professeur et d'érudit.

Il composa, en latin, une tragédie d'*Alexandre Sévère*, et traduisit en vers grecs plusieurs extraits des poëtes latins.

« Personne, dit le savant Huet, n'a traduit plus fidèlement que lui. »

Maittaire dit, au sujet de cette illustre famille de typographes, qui exerça si honorablement cette profession de 1547 à 1646 (89 ans), « qu'il n'en est aucune, à l'exception des Estienne, qui ait autant honoré les belles-lettres. »

C'est de ce Fédéric Morel que Vossius dit, « qu'un jour travaillant sur la traduction de Libanus, on lui vint dire que sa femme Isabelle Duchesne, fille de Leger Duchesne, professeur au Collége royal pour le latin, était fort malade; à quoi il répondit : *Je n'ay plus que deux ou trois périodes à traduire, après cela je l'irai voir.*

« L'on revint lui dire que sa femme se mourait : *Je n'ay plus que deux mots*, dit-il, *j'y serai aussi-tost que vous.*

« Enfin on vint lui annoncer que sa femme était morte : *J'en suis bien marry*, répondit-il froidement, *c'estoit une bonne femme.* »

Il décéda le 27 juin 1630, et il fut enterré sous les charniers de Saint-Benoît, où l'on voyait la même épitaphe de *Josse Bade* et de *Vascosan*, que nous avons rapportée page 65, tome Ier, IIIe partie.

Claude Morel (1579), 2me fils de *Frédéric Ier*, succéda à son père comme imprimeur du roi, par la résignation qu'en avait fait son père, en février 1602.

Claude Morel était très-docte et très-savant dans les langues grecque et latine, et l'un des plus célèbres libraires et imprimeurs de Paris, comme il paraît par le grand nombre d'auteurs grecs et latins qu'il a imprimés, dans une partie desquels se lisent même des Préfaces et Avis de sa composition.

Il imprima, en 1600 : *Maldonatus in Prophetas quosdam et in Psalmum*, 109, in-4°; *Arthemidori opera, græcè et latinè*, in-4°, 1603. Nous ne pouvons, en vérité, donner la nomenclature des nombreux

ouvrages grecs et latins imprimés par ce célèbre typographe-libraire et éditeur, ils sont trop nombreux.

Claude Morel était membre de l'association *Librariorum et Typographorum*, fondée par les grands libraires, tels que : Michel Sonnius, Sébastien Cramoisy et autres, pour la publication des *Pères de l'Église grecque*, imprimée avec grand luxe, en 12 vol. in-fol. ; c'était à Claude Morel qu'était particulièrement dévolu le soin d'éditer ces belles éditions.

CHARLES MOREL (1627), 1er fils de *Claude Ier*, fut nommé, en remplacement de son père, libraire en 1627, imprimeur ordinaire du roi en 1635, et, vers 1640, secrétaire du roi.

Charles imprima les *Grandeurs et excellences de Saint-Joseph*, in-8°, en 1627 ; *Clementis Alexandrini opera, gr. et lat.*, en 1629 ; *Œcumeni Commentaria in novum Testamentum, græcè-latinè*, in-fol., 1630 ; *Theophylactus in Evangelia*, etc., *gr. et lat.*, 1631 ; *Concilia Generalia et Provincialia græcè et latinè, auctore Binio*, in-fol., 10 vol., 1636, et beaucoup d'autres ouvrages en grec et latin, qui l'ont fait distinguer et estimer comme un des plus célèbres imprimeurs et libraires de son temps.

Il avait la même marque que son père. Il fut associé pour quelques ouvrages avec son frère *Gilles*, à qui il céda son fonds de libraire, pour se faire secrétaire du roi.

GILLES MOREL (1639), 3e fils de Claude Ier, frère de *Charles*, imprimeur ordinaire du roi.

Gilles continua l'impression de *Magna Bibliotheca Patrum*, *græcè et latinè*, en 17 vol. in-fol.

Vers 1650, il abandonna les belles professions illustrées par ses aïeux, pour acquérir la charge de conseiller du roi.

1557. Jean Ier Le Blanc, libraire.

1557. Le Blanc (*Jean Ier*), frère aîné de *Jean II*, libraire et imprimeur.
1578. Le Blanc (*Jean II*), frère de *Jean Ier*, libraire et imprimeur.
1589. Le Blanc (*Antoine*), libraire et imprimeur.
1616. Le Blanc (*Mathieu*), libraire.
1627. Le Blanc (*Nicolas*), libraire, graveur et fondeur.
1635. Le Blanc (*Etienne*), libraire.

Jean Ier Le Blanc fut un des plus habiles imprimeurs de son temps, et celui qui a le plus imprimé pour les libraires.

Il avait pour enseigne le soleil d'or.

Jean II Le Blanc (1578) fit imprimer : *In Hydram, hoc est in procœmium Physiologiæ Aristotelis*, etc., *Explicatio, Nicolao Mercatore auctore*, in-8°, 1578.

Mathieu Le Blanc (1616) fit imprimer : *La défaite de dix-neuf Ministres convertis*, par François Véron, in-8°, 1620 ; *Commentaire de Mont-Luc, Mareschal de France*, in-8°, 2 vol., 1616.

Il fit aussi imprimer avec *Guillaume Bernard* : *Franc. Archiepiscopi Rothomagensis Ecclesiasticæ Historiæ liber primus*, in-4°, 1629.

Nicolas Le Blanc (1627) fut reçu libraire et fondeur de caractères, en 1627.

1658. Buon, père et fils, libraires-jurés.

1558. Buon (*Gabriel*), libraire-juré et imprimeur.
1600. Buon (*Nicolas*), fils de *Gabriel*, libraire-juré, adjoint en 1618, mort en 1628.

1558. Gabriel Buon, libraire-juré, était, ainsi que son fils *Nicolas*, très-instruit; il publia : *Joan. Fabri. Hailbrunon. de Missa Evangelica*, etc., in-fol., 1558; la *Sainte-Bible*, avec le latin en marge, par René Benoist, in-4°, 2 vol., 1568; *Histoire générale de France*, par Fr. Belleforest, in-fol., 2 vol., 1579; *Œuvres de Ronsard*, in-fol., 2 vol. augmentés, en 1584; les *Poësies de Jacques Tahureau du Mans*, mises toutes ensemble et dédiées au révérendissime cardinal de Guyse. Paris, 1574, petit in-8°; l'*Horloge des princes avec le très-renommé livre de Marc-Aurèle*, recueillis par Don Antoine de Guevare, traduits en françois par N. de Herberay, seigneur des Essars, Paris, 1588, in-8°, *Morale en action*, c'est-à-dire immense compilation d'anecdotes historiques et morales prises dans les auteurs grecs et latins, et de faits mémorables de l'histoire ancienne, le tout recueilli au point de vue de la morale et de l'éducation. Ce volume, imprimé en petits caractères, fournirait la matière de 10 vol. in-8°.

Ce G. Buon s'est fait distinguer des autres libraires et imprimeurs de son temps.

Autour de sa marque, qui était celle du philosophe Bias, étaient ces mots : *Omnia mecum porto.*

Cette marque était aussi celle de *Maurice de la Porte* (Voir ce nom page 40), dont il avait acheté le fonds de libraire.

NICOLAS BUON (1600), fils de *Gabriel*, était très-instruit.

Il publia : *Chroniques et Annales de France*, par Nicolas Gilles, in-fol., en 1600, et, avec Robert Fouët : *Epitome disputationum Roberti Bellarmini de Controversiis*, etc., *auctore Fr. J.* Desbois, in-8°, 4 vol., en 1603 ; la *Coustume d'Orléans*, par Duret, in-4°, 1609 ; *Abælardi opera*, in-4°, 1616.

Il a aussi fait imprimer plusieurs éditions de la *Coustume de Bretagne*, commentée par d'Argentré ; *Annales ecclesiastici Vet. et Novi Testamenti auctore Saliano*, in-fol., 6 vol., 1619, etc.

N. Buon s'est acquis une très-grande réputation par la grande quantité de livres qu'il a fait imprimer, tels que les Usages réformés pour l'impression desquels, ainsi que d'autres ouvrages considérables, il était associé à plusieurs Compagnies, et notamment avec celle de la Grand'Navire.

Il avait la même marque que celle de son père, aussi libraire-juré et imprimeur.

1558. MARTIN LHOMME, natif de Rouen, imprimeur-libraire, à Paris, rue du Mûrier, près la rue Saint-Victor, *aux trois marches du degré*.

Par un arrêt du Parlement de Paris, en date du 13 juillet 1560, il fut pendu et étranglé à une potence, sur la place Maubert.

Ce malheureux, *pauperculus librarius*, comme l'appelle de Thou, était accusé d'avoir publié un libelle diffamatoire dirigé contre les Guise, intitulé : *le Tigre royal.*

Mais, dans cette malheureuse affaire, ce qu'il y eut

de plus horrible et ce qui donne une bien triste idée de la mansuétude du peuple à cette époque, ce fut de voir pendre et étrangler, à la même potence, *six jours après* (car la sentence du Parlement est du 19 juillet suivant), un marchand de Rouen qui, pour son malheur, se trouva sur le passage de l'infortuné Lhomme, le jour où on le conduisait au supplice.

Quel était le crime commis par ce Rouennais, qui se nommait Robert Detrois? Le voici :

Le peuple maltraitait fort Lhomme, parce qu'on l'avait irrité contre ce malheureux, ce que voyant Detrois, qui ignorait la cause du supplice de cette victime de la vengeance des Guise, il s'écria : « Eh quoi, mes amis! ne suffit-il pas qu'il meure? Laissez faire le bourreau. Le voulez-vous tourmenter davantage que sa sentence ne porte? »

Ces paroles d'humanité le firent arrêter sur-le-champ; son procès s'instruisit avec rapidité, et il fut condamné à être pendu.

Six jours après, l'infortuné Detrois payait de sa vie ses généreuses paroles!...

FRANÇOIS II ET CHARLES IX (DE 1559 A 1589).

1563. JEAN CRISPIN, libraire et imprimeur.

Cet homme célèbre, natif d'Arras, fut envoyé fort jeune par son père, qui était jurisconsulte, à Louvain, où il étudia cinq ans à l'Université de cette ville, vint ensuite en France pour y apprendre le droit avec François Baldüin, son intime ami, sous Gabriel Mudé, et autres Docteurs en Droit, où il se rendit

un des plus célèbres professeurs de belles-lettres, comme aussi dans l'exercice de l'art de l'imprimeur; il fut nommé imprimeur en 1563.

J. Crispin imprima très-correctement : *Novum Testamentum græcè, cum argumentis Capitulorum Latinis*, in-16, 1564; *Homeri Odyssea et Ilias, sive opera*, in-16, 1570; *Theocriti opera, gr. lat.*, in-16, en 1570.

On voit des Notes, des Épîtres et des Préfaces de sa façon, à tous ces livres.

Il fut obligé, en 1571, de se retirer à Genève pour le sujet de la religion, où il composa et imprima : *Lexicon Crispini*, in-fol. et in-4°, et, avec son fils *Samuel*, les Notes qu'il avait composées sur les *Quatre Livres de Justinien*, et plusieurs autres livres.

Casaubon était un de ses auteurs.

Il avait pour marque une ancre, autour de laquelle est un serpent, et deux mains qui tiennent cette ancre.

1566. La famille des Sonnius, libraires et imprimeurs.

1566. Sonnius (*Michel Ier*), libraire-juré et imprimeur.

1582. Sonnius (*Michel II*), premier fils de *Michel Ier* et gendre de *Guillaume Bichon*, par *Marie*, libraire; en 1599 marguillier de Saint-Benoît, mort en 1670.

1586. Sonnius (*Michel III*), deuxième fils de *Michel Ier* et gendre de *Villette* par *Gillette*; nommé Consul en 1625, mort en 1627, paroisse Saint-Benoît.

1590. Sonnius (*Laurent*), troisième fils de *Michel Ier* et gendre de *Legrand*, par *Anne*, morte avant lui et inhumée à Saint-Benoît; libraire en 1590, et en 1596, libraire-juré; en 1606 marguillier de Saint-Benoît; en 1620, syndic; mort en 1628.

1549. Sonnius (N., fille de *Michel Ier*), femme de *Jacques* Du Puis, 1549.

1604. Sonnius (*Jean*), quatrième fils de *Michel Ier*, libraire et marguillier de Saint-Benoît, en 1635.

1618. Sonnius (*François*), libraire.
1622. Sonnius (*Michel IV*), fils de *Michel II*, libraire.
1624. Sonnius (*Claude*), fils de *Jean*, et gendre de *Nicolas Buon* par *Marie*, libraire, mort en 1650, paroisse Saint-Benoît.

1566. Michel Ier Sonnius, libraire-juré de l'Université et imprimeur, fut le chef de cette célèbre famille des Sonnius qui, pendant 84 ans, de 1566 à 1650, fut constamment à la tête du commerce de la librairie et de l'imprimerie par ses très-importantes et savantes publications de livres.

Michel Ier était un libraire très-instruit et qui a enrichi les ouvrages qu'il publiait d'avis, de notes et de préfaces afin de faciliter l'intelligence de la lecture. Nous lui devons entre le très-grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés : *Ambrosius Catharinus in omnes Pauli Epistolas*, en 1566; cet auteur, dit La Caille, est considérable et ses ouvrages sont très-recherchés. *Luciferi Episcopi Calaritani ad Constantium Constantini magni Imp. filium Opuscula*, *edidit Joan. Tilius Meldensis Epis.*, in-8°, 1568; *S. Cyrilli Alexandrini, opera latinè*, in-fol. 1572; *Bibliotheca Sanctorum Patrum*, 9 vol. in-fol., 1575; *Ruffini opera omnia*, in-fol., 1580, qui est la bonne édition et fort rare; *Tertulliani opera cum notis Pamelii*, in-fol., 1584.

La marque de Michel Sonnius était la vipère s'attachant aux doigts de saint Paul, dans l'île de Malte, sans lui nuire, avec ces mots : *Si Deus pro nobis quis contrà nos?*

C'était la même marque et devise de *Michel Fezandat*, dont il avait acheté le fonds.

M. Sonnius mourut vers l'an 1591.

Il laissa plusieurs enfants, dont quatre garçons, deux nommés aussi *Michel*, un autre *Laurent* et le dernier *Jean*.

Michel II Sonnius (1582), premier fils de *Michel Ier*, fut nommé libraire-imprimeur, en 1582 ; il mourut en 1630, marguillier de Saint-Benoît.

Ce Michel était fort savant ; il imprima une grande quantité d'excellents ouvrages, quelquefois en société avec ses frères.

Michel III Sonnius (1586), deuxième fils de *Michel Ier*, et frère de Laurent.

Il fut nommé libraire, en 1586, et consul, en 1625. C'est le premier libraire nommé au *Consulat* depuis 60 ans que la juridiction était établie.

Michel III était l'un des plus habiles libraires de Paris, tant pour le choix qu'il faisait des bons livres, que pour ses belles impressions ; il avait la même marque que son père, et quelquefois il était associé avec ses frères, Jean et Laurent, et avec plusieurs Compagnies de libraires avec lesquels il a fait imprimer quantité de bons livres.

Laurent Sonnius (1590), troisième fils de *Michel Ier*, fut nommé libraire en 1590 ; libraire-juré de l'Université en 1596 ; marguillier de Saint-Benoît en 1606, et syndic en 1620.

Il fut le premier syndic d'élection depuis la formation de la Communauté.

Sa marque était un compas avec cette devise : *Suo sapiens sic limite gaudet*.

Il mourut le 1er novembre 1628, et fut enterré à l'église Saint-Benoît.

Laurent Sonnius publia les *Chroniques de France*, par Eng. de Monstrelet, in-fol., 2 vol., en 1596; *Tertulliani opera cum notis Pamelii*, in-fol, 1598; *S. Athanasius latinè*, in-fol., 1608, qui est la bonne édition en latin; *R. Chopini opera omnia*, in-fol., 4 vol., 1609; *Guill. Pepini Ord. Prædicat. Quadragesimæ Sermones*, in-8°, 3 vol., 1613, et plusieurs autres ouvrages remarquables qui l'ont fait distinguer d'avec les autres libraires de son temps. Il était de la Compagnie de la *Grand'Navire*.

Jean Sonnius (1604), quatrième fils de *Michel Ier*, libraire, en 1604; marguillier de Saint-Benoît, en 1633.

Il fut associé avec son frère Michel III, pour l'impression des *Pères de l'Église* et des *Usages réformés de l'an* 1604, dans la compagnie de la *Grand'Navire*.

Claude Sonnius (1624), fils de *Jean* et gendre de Nicolas Buon, fut nommé libraire le 2 mars 1624.

Il débuta par faire imprimer : *Description générale du Monde*, par Davity, 6 vol. in-fol., 1627; *Optati Milevitani opera*, in-fol., 1631; *S. Cyrillus Hierosolymitanus, ac Synesius græcè et latinè*, in-fol., 1631; *Histoire de France*, par Dupleix, in-fol., 5 vol., 1631; et beaucoup d'autres bons livres qui l'ont fait passer pour l'un des plus habiles libraires de son temps.

Il avait pour marque celle de son père, un compas d'or.

Ce fut Claude qui fonda l'hôpital des Religieuses

de Gentilly-lès-Paris, en lui donnant la maison qu'il y possédait ainsi que ses dépendances qui étaient considérables.

Cet hôpital fut depuis transféré à Paris, rue Mouffetard.

Il avait été l'un des quarteniers de Paris, où il mourut sur la paroisse Saint-Benoît, en 1650.

1566. JEAN BIEN-NÉ ou BIENNÉ fut nommé imprimeur en 1566.

Il succéda à Guillaume Morel dont il épousa la veuve (Voyez ce nom, p. 88, tome Ier, 3e part.)

Il était très-instruit; il publia avec *Prevosteau* un *Novum Testamentum*, en syriaque et en grec, avec la version latine interlignée, in-4°, 1584.

Son chef-d'œuvre est l'édition grecque de *Démosthène* avec les *Scholies d'Ulpien*, in-4° dont l'impression avait été commencé, depuis 12 ans, par *Guillaume Morel.*

Il paraîtrait que ce savant mourut assassiné; sa fille, fort instruite en grec et en hébreu, fut capable, comme typographe, de continuer la direction de l'imprimerie de son père.

La veuve de Bien-né, première femme de Guillaume Morel, lui succéda en 1588 comme imprimeur et libraire.

Sa marque et sa devise étaient celles de Guillaume Morel.

Il fut enterré, avec une très-longue épitaphe, qu'il nous paraît bien inutile de rapporter, dans l'église de Saint-Hilaire.

1568. **Jean Ricouart**, libraire-juré, et mesureur et marchand de charbons, fut cité, le 17 septembre de cette année 1568, en Sorbonne, dans l'assemblée des recteurs et des députés de l'Université, comme étant accusé de déshonorer sa profession de libraire, en exerçant le métier de *charbonnier*. Il lui fut intimé l'ordre de quitter le métier de charbonnier, faute de quoi, il perdrait son office de libraire.

Comme on le voit, la librairie exigeait alors que chacun de ses membres ne s'occupât que de sa noble profession de libraire.

Que voyons-nous de nos jours ?

1573. **Jean, Jamet** et **Pierre Mettayer**, libraires et imprimeurs ordinaires du roi.

Jean Mettayer, imprimeur ordinaire du roi, imprima : *Marguerite ou la Jeunesse*, par Adrien de Gadoue, in-4°, 1574, et pour Sébastien Nivelle, *S. Augustini opera*, in-fol., 10 vol., 1586.

Il imprima aussi pour la Compagnie de la *Grand'-Navire*, en 1586.

Il avait la même marque que ses frères *Jamet* et *Pierre*.

Jamet Mettayer, libraire et imprimeur ordinaire du roi.

En 1588, le roi Henri III chargea Jamet Mettayer de lui imprimer ce grand bréviaire in-fol., rouge et noir, qui est d'une beauté parfaite.

Jamet eut l'honneur de suivre le roi à Tours, où il imprima par son ordre : *Discours pour Messieurs du*

Clergé assemblez à Chartres, etc., en 1591 ; *Le Catholicon d'Espagne*, en 1593, et quelques autres ouvrages.

Jamet Mettayer suivit aussi le roi à Blois, où ce monarque lui fit imprimer, avec *Pierre Lhuillier*, l'*Ordre des Estats généraux tenus à Blois*, et plusieurs *Harangues et Remontrances faites au Roi*, in-4°, 1589.

Il imprima pour la Compagnie de la *Grand' Navire*, en 1586, la plupart des *Pères latins*, qui lui ont valu la réputation d'avoir été un des plus habiles imprimeurs et libraires de Paris.

Il avait pour marque une fleur de lis couronnée, avec ces mots : *Arte omni præstantior.*

PIERRE METTAYER (1602), imprimeur ordinaire du roi, imprima avec son frère *Jamet* : *Discours pour la Religion catholique*, par Louis de Richecome, in-8°, 1602 ; *Histoire de Navarre*, par André Favin, in-fol., 1512, etc., etc.

1573. La famille des MARTIN, libraires et imprimeurs.

1573. Martin (*Mathurin*), libraire.

1610. Martin (*Edme Ier*), libraire et imprimeur-juré ; en 1618, adjoint ; marguillier de Saint-Benoît en 1637, mort en 1645.

1645. Martin (N. veuve d'*Edme Ier*), libraire-jurée.

1610. Martin (*Michel*), libraire.

1614. Martin (*Nicolas*), libraire.

1618. Martin (*Bertrand*), libraire et imprimeur.

1623. Martin (*Jean*), gendre de *Jean Berjon*, libraire et imprimeur en 1623, reçu à la Chambre en 1624, mort vers 1655.

1642. Martin (*Edme II*), fils d'*Edme I*er, libraire et imprimeur, en 1642, adjoint; en 1649, syndic; en 1663 ou 1664, marguillier à Saint-Benoît; mort sur cette paroisse, en 1670.

1670. Martin (N. veuve d'*Edme II*), libraire et imprimeur.

1646. Martin (*Sébastien I*er), gendre de *François Piot*, libraire; adjoint en 1658; mort en 1681.

1682. Martin (N. fille de *François Piot*), veuve de *Sébastien I*er, libraire.

1663. Martin (N. fille de *Sébastien I*er), femme de *Jean II Jost*, libraire.

1655. Martin (*Pierre*), fils de *Jean*, libraire.

1559. Martin (*Sébastien II*), gendre d'*Antoine De Cay*, libraire.

1677. Martin (*Gabriel I*er), premier fils d'*Edme II*, libraire, marguillier de Saint-Benoît en 1684; imprimeur en 1686; mort paroisse Saint-Benoît, en 1692.

1680. Martin (N. la seconde fille d'*Edme II*), libraire.

1686. Martin (*Etienne*), troisième fils d'*Edme II*, libraire.

1700. Martin (*Gabriel II*), fils de *Gabriel I*er et gendre de N. *Villery*, par *Louise Geneviève*, libraire adjoint en 1715, syndic en 1732, mort en 1761.

1761. Martin (*Louise-Geneviève Villery*), veuve de *Gabriel II*, libraire, morte en 1764, âgée de quatre-vingt-quatre ans, rue du Foin, paroisse Saint-Séverin.

1722. Martin (*Claude*), fils de *Gabriel II*, libraire en 1789; il demeurait rue Saint-Jacques. Doyen de la communauté en 1786, par la mort de *Jean De Bure* en 1789.

1573. **Mathurin Martin**, fut le chef de cette nombreuse et célèbre famille qui, pendant près de deux cent-cinquante ans, exerça la librairie et l'imprimerie avec la plus grande distinction.

M. Martin fut nommé libraire, en 1573, et il fit imprimer : les *Ordonnances royaux sur le faict de la Justice et abréviation des Procez*, etc., in-8°, 1573; *Ordonnances de Charles IX sur les trois Estats tenuz à Orléans, Roussillon et Moulins*, in-8°, 1573.

Edme Ier **Martin** (1610), libraire-juré et imprimeur,

né à Château-Villain, en Champagne, fut apprenti des *Morel.*

En 1610, il fut nommé libraire; adjoint de la Communauté des libraires et imprimeurs, en 1618; marguillier de Saint-Benoît, en 1637; mort, en 1643.

Nommé à son tour imprimeur, il publia : *Ferarrius in Josue*, in-fol., 1610; *Idem, in Libros Judicum et Ruth*, etc., in-fol., 1611; *Francis. Suarez opus de Fide, Spe et Charitate*, etc., in-fol., 1621; *Psaumes de David*, en vers, par Marillat, in-8°, 1623; *Cérémonies observées aux Mariages de France et d'Espagne*, etc., en 1627.

E. Martin imprima pour *Sébastien Cramoisy* : *Histoire de Montmorency*, in-fol.; *Sirmondi Concilia Galliæ*, in-fol.; *Petavius de Doctrinâ Temporum*, in-fol.; *Histoire et Généalogie de France*, par Sainte Marthe, in-fol., 2 vol.; *Libertez de l'Église Gallicane*, in-fol. 3 vol., et pour *Félix de la Noue* : *Spondani Annales Sacri*, in-fol., 1625; et beaucoup d'autres excellents ouvrages.

Edme Martin fut choisi pour la conduite de l'imprimerie royale sous *Sébastien Cramoisy* qui en était directeur; il exerça cet emploi jusqu'à sa mort qui arriva en septembre 1645.

Il fut un des premiers adjoints du règlement de 1618.

Bertrand Martin (1618), libraire et imprimeur.

Il imprima : *Remerciement des Bénédictins au Roy Louis XIII*, in-8°, 1618; *Histoire de saint Louis*, par Mathieu, in-8°, 1613; *Mémoires de la ville de Dourdan*,

par Jacques de l'Escomaq, Conseiller du roy, etc., 1624.

B. Martin avait pour marque la vigne d'Orfin, avec ces mots : *Humilibus dat gratiam.*

Jean Martin (1624), gendre du libraire *Pierre Berjon*, fit imprimer avec *Jean de la Tournette*, le *Mercure suisse*, in-8°, et autres livres.

Edme II Martin (1642), fils d'*Edme Ier*, fut nommé libraire et imprimeur, 1642; adjoint, en 1649; syndic, en 1663; marguillier de Saint-Benoît, en 1664; mort sur cette paroisse, en 1670.

Edme II, qui avait fait de fortes et solides études, fut formé par son père dans l'art de l'imprimerie. Il lui succéda; pendant quelques mois il le remplaça à l'imprimerie royale; il quitta cet emploi pour s'appliquer uniquement à l'impression des grands ouvrages qu'on lui présentait, qu'il imprimait avec talent et à la satisfaction des savants.

Il travailla (d'après la Caille), en différents temps, à l'édition d'un grand nombre de livres de toute sorte de littérature, tant en son nom personnel que pour le compte de plusieurs libraires, et particulièrement pour *Sébastien et Gabriel Cramoisy*. Il avait épousé la nièce de *Gabriel*, fille de *Claude*.

On peut dire que les ouvrages les plus considérables qui composaient le fond presque immense de ces célèbres libraires, étaient sortis des presses habiles d'Edme II.

Voici seulement les titres de quelques-uns des livres imprimés par ce célèbre imprimeur : *Hadriani*

Valesii de Rebus Franscicis, in-fol.; *Andreæ du Saussay*, *Panoplia Episcopalis*, *Sacerdotalis ac Clericalis*, in-fol. 3 vol.; *Lud. Capelli Critica Sacra*, in-fol.; *Rigaltii Observationes*, *in S. Cyprianum*, in-fol.; les *OEuvres de Balzac*, in-fol. 3 vol., etc., etc.

Le nombre des livres imprimés par Edme Martin est trop considérable pour que nous continuïons à citer seulement les titres des principaux.

Edme II surpassa beaucoup la réputation de son père, non-seulement comme imprimeur des plus habiles, mais encore par sa vaste érudion : il était très-versé dans les langues grecque, latine et française qui lui étaient tout aussi familières l'une que l'autre.

Les auteurs appréciaient les services qu'il leur rendait par ses savants conseils ; ils exigeaient ordinairement que ce fût lui, qui présidât à l'impression de leurs livres.

Le père Sirmond, jésuite, avouait qu'il avait appris de lui beaucoup de choses.

Le père Vavasseur, aussi jésuite, l'appelle dans la dernière de ses épigrammes, un savant homme.

Après la mort de ce célèbre et savant libraire-imprimeur (1670), sa veuve, aidée de l'un de ses fils *Gabriel*, lui succéda et continua pendant sept ans ses grands travaux, tels que : *Sancti Gregorii opera*, 3 vol. in-fol.; *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, *Sæculum III et IV*, 3 vol. in-fol.; *Marius Mercator opera Joan. Garnerii*, *græc. lat.*, in-fol.; *Conférences Théologiques et Spirituelles du P. d'Argentan*, in-4°, 4 vol., etc., etc.

Gabriel Ier Martin (1677), 1er fils d'Edme II, fut

reçu imprimeur et libraire en vertu d'un arrêt du conseil d'Etat, rendu en considération des services tant de son aïeul que de son père, et de son mérite particulier.

Suivant l'exemple de son père, et marchant sur ses traces, il travaillait avec assiduité, corrigeant lui-même les livres qu'il imprimait; et il donna ainsi au public des livres tout aussi accomplis que son père les donnait.

Gabriel Ier succéda à tous les talents si distingués de ses pères; peu de personnes de son temps connurent mieux que lui les livres. C'est à lui que nous sommes redevables de tant de beaux catalogues des plus riches bibliothèques.

Quant à sa mère, comme en lui vendant son imprimerie, elle s'était réservé le fonds de librairie de son mari, elle y associa depuis *Jean Rondot*, un de ses gendres, reçu libraire, le 9 septembre 1683; et *Etienne Martin* (1686), son troisième fils : ils formèrent une société qui publia des ouvrages considérables.

GABRIEL II MARTIN (1700), fils de Gabriel Ier et gendre de Villery, fut nommé libraire, en 1700; adjoint, en 1713; syndic, en 1732; mort, en 1761; à l'âge de quatre-vingt-trois ans, rue Saint-Jacques.

Gabriel II était doyen de la Communauté.

Les catalogues qu'il a rédigés sont toujours recherchés dans les ventes publiques; il en avait dressé depuis 1705, cent quarante-huit, dont vingt-deux avec tables d'auteurs.

Son système bibliographique était celui du P. Jean Garnier, jésuite, mais perfectionné.

Voyez son éloge dans la *Feuille des Affiches de province* du 11 février 1761, par Meunier de Quertone.

Il avait fait avec un ami, la vérification de cette notice intéressante, le matin même du jour où il mourut.

« J'ai souvent entendu dire à plusieurs habiles gens, qu'ils se faisaient un devoir d'assister aux ventes des livres auxquelles présidait M. Martin ; ils m'ont assuré que s'il était possible d'écrire sous sa dictée, on ferait une collection d'un grand nombre de choses intéressantes et peu connues. » (Jean Bruté, déjà cité.)

Claude Martin, fils de *Gabriel II*, fut nommé libraire en 1722.

Il aida puissamment son père dans la rédaction des excellents catalogues que les amateurs bibliophiles lui doivent ; on lui en attribue même quelques-uns.

Claude, à sa mort, était le dernier rejeton de la savante et érudite famille des Martin.

En 1786, il devint, après la mort de *Jean De Bure*, le doyen de la Communauté.

En 1788, il demeurait rue Saint-Jacques.

1573. Guillaume de la Noue, libraire-juré.

Ce libraire était très-instruit et très-habile dans sa profession, et l'un des plus considérables en son temps.

Il avait pour marque le nom de *Jésus*, avec ces mots : *Spes ejus nomen Domini*.

G. de la Noue fit imprimer : *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II, et Philippe, roy d'Espagne*, par François de Rabutin, in-8°, 2 vol., en 1574 ; la *Vie de Jésus*, par Ludolphe de Saxe, Chartreux, traduite en françois par le sieur Dufrenoy, avocat, in-fol., 1582.

Il mourut en 1601 et fut enterré à Saint-Benoît ; il laissa plusieurs enfants, entre autres :

DENIS DE LA NOUE, fils de *Guillaume*, qui fut nommé libraire-juré en 1606.

Il était très-instruit, un des plus habiles libraires de son temps, et très-estimé dans sa profession ; il devint adjoint de la communauté en 1624 ; il mourut vers 1660.

Denis fit imprimer : *Carthagena Hispan. Ord. Minor. Homiliæ Catholicæ in universa Christianæ Regulæ arcana*, in-fol., 1613 ; *Summa Sancti Thomæ*, in-fol., 2 vol., 1577. Cette édition passe pour être une des meilleures. *Iacobi Cujacii opera*, in-fol., 1618 ; *Concordantiæ Bibliorum*, in-4°, 1635 ; cette édition est fort recherchée, tant pour la correction que pour la beauté de son impression, ce qui fait que l'on demande ordinairement la *Concordance de la Noue*, aussi bien que *Spond. Historia Ecclesiastica*, in-fol., 6 vol., 1638 et 1640 ; et la même, traduite en français par Coppin, in-fol., 6 vol., 1642 ; *Isamberti Theologia*, in-fol., 6 vol., et plusieurs autres ouvrages considérables qui le firent entrer dans la grande Compagnie des Libraires, pour l'impression des Pères de l'Eglise et des Usages réformés.

Sa marque était celle de son père.

1575. Mamert Patisson, libraire-imprimeur.

1575. Patisson (*Mamert*); libraire et imprimeur; en 1579, nommé imprimeur du roi, mort en 1602.

1602. Patisson (*Denyse Barbe*), veuve de *Robert II Estienne*, et ensuite de *Mamert*, libraire et imprimeur, morte avant 1606.

1606. Patisson (*Philippe*) fils de *Mamert*, libraire et imprimeur.

Mamert Patisson était natif d'Orléans.

Sa nomination d'imprimeur date de 1575.

Le premier livre qui porte le nom de ce typographe a pour titre : *Hymne sur la naissance du comte de Soissons*, 1 vol. in-4°, il est de 1568.

L'érudit A. A. Renouard se livre dans ses *Annales de l'Imprimerie des Estienne* à une fort longue dissertation pour prouver que Mamert Patisson (dont il place la notice bibliographique après celle de Robert II Estienne), aurait été nommé imprimeur en 1568, et non en 1575, comme le prétend Lottin de Saint-Germain dans son *Catalogue*.

Il fut revêtu de cette fonction, ajoute cet auteur, lors de son mariage avec Denyse Barbe, veuve de Robert II Estienne.

Quoi qu'il en soit de la différence de ces deux dates, de 1568 et de 1575, nous dirons :

Mamert Patisson était très-instruit dans les langues latine, grecque et française; il épousa la veuve de Robert II Estienne, ce qui le mit en possession de la demeure, des ateliers et de la marque du défunt; en 1578, il devint imprimeur du roi.

Il est hors de doute que, lorsqu'il unissait son sort à celui de la veuve de Robert II, il était, depuis

la mort de celui-ci, l'associé ou gérant de l'imprimerie de Denise Barbe.

C'est chez Robert II Estienne qu'il avait fait son éducation typographique.

En 1579, Mamert Patisson, imprima dans l'atelier de Robert II Estienne, dont il avait, comme nous venons de le dire, épousé la veuve :

Discours sur les médailles et graveures antiques, principalement romaines, par M. Antoine Lepois, conseiller et médecin de monseigneur le duc de Lorraine. A Paris, 1579, fig. s. b. in-4°. Ce livre est rare et recherché : les figures sur bois et les Priapes des pages 146 et 148 sont curieuses. On sait que les 20 planches qui doivent se trouver à la fin de ce livre curieux sont dues à l'habile graveur lorrain P. Woieriot, qui a peu produit.

En 1580 M. Patisson imprima les quatre livres de la *Vénerie d'Oppian*, poëte grec d'Anazarte, traduits par Florent Chrestien, in-4°, en 1575.

Les *Œuvres de Scevole de Sainte-Marthe*, in-4°, 1579; *Michaëlis Hospitalis Epistolæ seu Sermones*, en 1583.

Jephté ou le Vœu, tragédie traduite du latin de G. Buchanan, Escossois, par Florent Chrestien. Paris, Mamert Patisson, 1587; petit in-12. On trouve à la suite de cette pièce, et sous une pagination différente : *David combattant, David triomphant et David fugitif*, tragédies saintes, par Loys des Mazures.

De Canonica absolutione Henrici IV, in-8°, 1594;

Jacobi Aug. Thuani Historia sui temporis pars prima, in-fol., 1604.

Cette édition est recommandable en ce qu'elle contient des particularités qui ne se trouvent point dans les autres, et pour en donner une preuve, c'est que de Thou y faisant l'éloge de D. Isidore Clarius, Évêque de Foligni, qui mourut en odeur de sainteté, dit ces paroles :

« *Quadragintu horis ad deosculationem patuit, quod minime voluisset* : lesquelles paroles, aussi bien que beaucoup d'autres, ne se trouvent point dans les éditions postérieures.

« Ce qui fut cause que celle-cy, ne fut pas bien reçue à Rome.

« Ainsi pour avoir cette histoire complète, il y faut prendre cette partie :

« Mamert Patisson estoit très habile imprimeur, comme il paroist par les ouvrages qu'il a imprimez en beaux caractères, en bon papier et belles marges. »

Voilà ce que dit La Caille.

Patisson apporta toujours beaucoup de soin et d'exactitude à tous les ouvrages qu'il imprima qui sont tous corrects et tirés sur du beau papier.

Henri II Estienne n'hésita pas à lui confier l'impression d'un de ses ouvrages, la *Précellence des François*, 1579.

Dans une de ses satires, le poëte Régnier le cite comme un imprimeur célèbre, et Scévole de Sainte-Marthe, dans une pièce de vers latins, recommande l'impression de ses ouvrages aux doctes soins de Patisson.

Une lettre latine de Scaliger (la troisième) lui est adressée comme à un savant dont il fait grand cas.

Tous ces honorables témoignages sont confirmés et comme réunis dans le passage suivant de *Lacroix du Maine* :

« Mamert Patisson, imprimeur et libraire à Paris, homme fort docte en grec, en latin et en françoys aussi.

« Je n'ay encores point veu de ses escrits mis en lumière, si peux-je bien assurer que, quand il voudra, il en pourra faire de son invention d'aussy beaux et doctes comme ceux qu'il imprime d'ordinaire : en quoy il est à louer grandement pour le profit qu'il fait au public, touchant les beaux livres qu'il imprime tous les jours ; car il ne choisit que de bonnes copies et composées par hommes doctes, lesquelles il imprime fort correctes, avec de beaux caractères, sur bon papier et de belles marges, qui sont toutes les perfections de l'imprimerie ; en quoy il ne dégénère pas de Messieurs les Estienne, en la maison desquels il a pris alliance, ayant espousé la veuve du fils de Robert Estienne, père de Henri... »

Un tel éloge de l'un de nos imprimeurs-libraires de nos jours, passerait pour une *réclame pompeuse* et PAYÉE à tant la ligne.

En 1599, le 4 avril, Patisson et trois de ses confrères, Frédéric Morel, Jamet Mettayer et Pierre Lhuillier, obtinrent de Henri IV le privilége de l'impression de l'*Édit de Pacification* de 1598, qui fut, plus tard, appelé *Édit de Nantes*. Pour lui, ce fut plutôt un partage qu'une faveur, puisque comme imprimeur du roi, il était en possession d'imprimer tous les actes émané de la volonté royale.

Mamert Patisson mourut en 1601. Sa veuve Denyse Barbe prit les rênes de son imprimerie, et fit paraître, en 1604, *Thuani Historia sui temporis, pars prima*, in-folio. L'impression en avait été commencée par son mari.

Cette édition est encore recherchée parce qu'elle contient des passages supprimés.

Denyse Barbe expira vers cette époque.

Mamert Patisson eut un fils nommé : Philippe, qui fut libraire-imprimeur en 1606.

Il publia : *Recueil de quelques vers amoureux*, composés par Bertault, in-4°, 1606.

C'est un bien léger bagage, qu'un recueil de quelques vers amoureux, pour aller à la postérité!

1575. Jean Ier Richer, libraire-juré.

1575. Richer (*Jean Ier*), frère aîné d'*Estienne*, libraire-juré.
1586. Richer (*Estienne*), libraire.
1606. Richer (*Jean II*), imprimeur et libraire-juré, en 1621.
1618. Richer (*Estienne II*), fils de *Jean Ier*, libraire et imprimeur.
1619. Richer (*Marius*), libraire.

En 1584, J. Richer, qui était très-savant, demeurait rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de l'*Arbre verdoyant* entouré d'une banderolle portant ces mots : *Assez à qui se contente.*

Ce libraire était fort versé dans les belles-lettres; c'est à lui qu'on doit les premiers volumes du *Mercure de France.*

Il fut un des libraires-imprimeurs qui suivirent le roi Henri IV à Tours.

Il a fait imprimer : *Harangue de Jean Mont-Luc aux Polonais*, en 1573; les *Coustumes de Melun*, par de Thou, in-4°, en 1584, et autres livres qui l'ont fait passer pour un habile libraire; *Douze Fables de fleuves ou fontaines, avec la description pour la peinture et les épigrammes*, de Pontus de Thyard, Paris, Jean

Richer, 1586, petit in-12; livre rare et qui n'a que cette seule édition. C'est un recueil estimé de poésies, de fables comme celle-ci : *de la Fontaine de Narcisse, dans laquelle si un amoureux se mire, il reçoit allegeance; les Neuf matinées du seigneur de Cholières*, dédiées à Mgr. de Vendosme. Paris, chez Jean Richer, 1585, in-8°.

Estienne Richer (1586), frère de *Jean Ier*, fit imprimer le *Discours du divorce qui se fait par adultère, et s'il est permis à l'homme de se remarier*, in-8°, 1586.

Il avait la même marque que son frère *Jean*.

Jean II Richer (1606), libraire-juré, a imprimé, pour Jean Chevalier, la *Sainte-Bible*, in-fol., en 1622.

Cette Bible, ornée de très-belles gravures, est très-recherchée des bibliophiles; elle est connue sous le nom de *Bible-Richer*.

1583. Ambroise et Jérôme Drouard, libraires.

1540. Drouard ou Drouart (*Guillaume Ier*), frère aîné de *Pierre*, libraire et imprimeur.
1541. Drouard (*Pierre*), frère puîné de *Guillaume*, libraire-juré.
1583. Drouard (*Ambroise*), premier fils de *Pierre*, libraire.
1603. Drouard (*Jérôme*), deuxième fils de *Pierre*, libraire.
1609. Drouard (*Guillaume II*), troisième fils de *Pierre*, libraire.

Pierre Drouart (1541), imprimeur-juré, fit imprimer : *Traité des aliments, ou choses nutritives*, par Jean Massé, en 1552; *Philippi Flessellii Chirurgia*, in-16, 1553.

Il eut un frère aîné nommé *Guillaume Ier*, reçu libraire en 1540 : et qui épousa Charlotte Nivelle.

AMBROISE DROUARD (1583), premier fils de *Pierre*, fit imprimer : *Divina Liturgia S. Marci, gr. lat.*, in-8°, 1583 ; les *Politiques de Platon et d'Aristote*, traduites par Louis le Roy en 1600, et avec son frère *Jérôme ; Historiæ Augustæ Scriptores cum notis Casauboni*, in-4°, 1603, et plusieurs autres bons livres.

Il était associé dans les plus considérables Compagnies des libraires pour l'impression des Pères de l'Église, et des Usages réformés.

Il avait pour marque une tige de chardons, avec ces mots : *Patere aut abstine*, qui était aussi celle d'Estienne Grouleau, dont il avait acheté le fonds de librairie.

Ambroise mourut en 1608, et il fut enterré à Saint-Benoît.

JÉROME DROUARD (1603), deuxième fils de *Pierre*, frère d'*Ambroise* avec lequel il était quelquefois associé, imprima : *Polybii opera græc. lat.*, in-folio, *cum notis Casauboni*, en 1609 ; *Suetonius*, in-fol., 1610 ; *Synesii opera*, in-fol., *gr. lat.*, en 1612 ; *Cassandri opera*, in-fol., 1616 ; *Eucharisticon Iac. Sirmondo de Regionibus et Ecclesiis Suburbicariis*, en 1621 ; *Tertullianus de Pallio*, in 8°, 1612, et quantités d'autres bons ouvrages.

Il avait pour marque un Anneau ou un Diamant avec ces mots : *Nil me durius ;* et lorsqu'il était associé avec son frère, il se servait de la tige de chardon.

Il mourut garçon ainsi que son frère, et de même que ce dernier il fut enterré à Saint-Benoît.

1588. Marc Orry, libraire-juré et imprimeur.

1588. Orry (*Marc*), Gendre de *Mettayer* par *Jeanne*, libraire-juré et imprimeur, le 27 juin 1588; mort le 26 juin 1610, inhumé à Saint-Benoît.

1610. Orry (*Jeanne Mettayer*), veuve de *Marc*, libraire-juré et imprimeur.

1610. Orry (*Jean*), fils de *Marc*, libraire.

1588. Marc Orry, libraire-juré et imprimeur, se fit une grand réputation dans ces professions.

Il avait pour marque : un lion rampant regardant les étoiles, avec ces paroles : *Ad astra per aspera Virtus*; heureux présage de sa postérité, car c'est de ce libraire-imprimeur que sont descendus Philibert Orry, contrôleur général des finances (1730 à 1745) et Jean-Louis Orry, son frère, intendant des finances (1737 à 1744), lesquels conservèrent la marque bibliographique de leur auteur, Marc Orry.

Ce libraire distingué imprima : *Lupi Abbatis Monast. Ferrariensis Epistolæ*, in-4°, 1588; *Laurentii Anatomia cum figuris*, in-fol., 1599; *M. Aurelii Cassiodori opera*, in-fol., 1600; *Artemidori Oneirocritica, gr. et lat. cum notis Nicol. Rigaltii*, in-4°, 1603; ce livre est très-curieux pour l'explication des songes. *Histoire naturelle et morale des Indes tant Orientalles qu'Occidentalles*, composée en castillan par Joseph Acostan, et traduite en françois par Robert Regnault, Cauxois, Paris, Marc Orry, 1606, in-8°, etc., etc.;

Il imprima aussi une grande quantité de bons ou-

vrages qui lui ont acquis la réputation d'avoir été un des habiles imprimeurs de son temps.

Il mourut en juin 1610 et fut enterré à Saint-Benoît.

JEANNE METTAYER, fille du libraire-imprimeur ordinaire du roi de ce nom, sa veuve, lui succéda en 1610.

Cette veuve fit imprimer : *Coustumier général*, in-fol., 2 vol., 1615. Cette édition est réputée la meilleure.

1589. La famille des CRAMOISY, libraires et imprimeurs.

1589. Cramoisy (*Sébastien Ier*), gendre de *Sébastien Nivelle*, libraire, et en 1610, libraire-juré.

1602. (*Sébastien II*), premier fils de *Sébastien Ier*, libraire et imprimeur en 1602; libraire-juré en 1627; syndic en 1628; consul en 1630; directeur de l'imprimerie royale, fixée au Louvre, en 1640; échevin en 1641; juge-consul, en 1652; mort en 1669.

1618. Cramoisy (*Claude Ier*), deuxième fils de *Sébastien Ier*, libraire, adjoint en 1643, mort en 1680.

1629. (*Gabriel*), troisième fils de *Sébastien Ier*, libraire.

1655. Cramoisy (*André*), premier fils de *Claude Ier*, libraire en 1655, en 1684 imprimeur, en 1687 adjoint, en 1722 il se démet de son imprimerie et meurt vers 1723.

1665. Cramoisy (*Sébastien III*), deuxième fils de *Claude Ier*, libraire.

1679. Cramoisy (*Antoine*), libraire.

1688. Cramoisy (*Sébastien IV*), fils de *Sébastien III*, libraire, mort en 1709.

1659. Cramoisy (*Sébastien-Mabre*), (voyez ce nom de MABRE CRAMOISY).

1589. SÉBASTIEN Ier CRAMOISY, gendre de *Sébastien Nivelle*, devint libraire-juré en 1589; il fut le

fondateur de cette honorable et célèbre famille, l'une des plus savantes, comme l'une des plus importantes de son temps, de 1529 à 1709, c'est-à-dire pendant cent-dix ans.

SÉBASTIEN II CRAMOISY (1602), 1er fils de *Sébastien Ier* et d'*Él. Nivelle*, dont il avait acheté le fonds de son père, était l'un des plus considérables de son temps; il fut nommé successivement, dans sa longue carrière de soixante-sept ans, *libraire-imprimeur*, en 1602; *libraire-juré*, en 1627; *syndic*, en 1628; *consul*, en 1638; il fut le premier à qui le cardinal de Richelieu confia, en 1640, la direction de l'imprimerie royale, au Louvre, avec la garde des poinçons et matrices servant à l'imprimerie, avec des appointements et des prérogatives considérables; *échevin*, en 1641; *juge-consul*, en 1652. Il mourut en 1669.

Certes, voilà une honorable carrière, fournie avec la plus grande distinction.

L'année 1640 fut celle de l'établissement du matériel de l'imprimerie royale du Louvre, non pour faire concurrence aux imprimeurs particuliers ou les dépouiller de la majeure partie de leurs travaux profitables, mais dans la pensée vraiment royale, dans la pensée de François Ier, d'exécuter, avec la dernière perfection et avec une magnificence monumentale, des ouvrages utiles aux sciences et aux arts, dont les dépenses eussent été onéreuses aux imprimeries particulières; et, selon les vues de Richelieu, pour propager l'étude et la connaissance des langues orientales, dans le double intérêt des Missions et du Commerce.

Sébastien II Cramoisy fut le premier directeur de l'imprimerie royale.

Son petit-fils, Mabre Cramoisy, fut le second, et successivement tous ceux qui furent placés à la tête de l'établissement royal, avaient fait partie du corps des imprimeurs.

De nos jours, c'est l'Académie française qui fournit un directeur à l'imprimerie royale, « sans doute (ajoute G.-A. Crapelet), à qui nous empruntons ces faits pour honorer la mémoire de Richelieu dans les deux titres de fondateur de l'Académie française et de l'imprimerie royale; mais si c'est une combinaison, elle surpasse toutes les formes d'éloges dont le grand Cardinal a été le sujet obligé, et elle l'étonnerait sans doute beaucoup (1). »

Sébastien II Cramoisy fit imprimer, dès le commencement de son siècle, plusieurs livres, dont voici les plus estimés : *Antiquæ Collectiones Decretalium auct. Antonio Augustino*, in-fol, 1609 et 1621; *Bibliotheca Cluniacensis, And. Quercetani*, in-fol., 1614, qui est la meilleure édition, aussi bien que les suivantes : *Gregorii Nysseni opera, gr. lat.*, in-fol., 2 vol., 1615; *Alcuini opera*, in-fol., 1617; *Hieronymi Alexandrini junioris Refutatio conjecturæ*, etc., in-4°, 1619; *Joan. Pitsæus de illustribus Angliæ scriptoribus*, in-4° 1610; *Discours sur les Médailles antiques*, par Louis Savot, in-4°, 1627; *Idatii Episcopi Chronicon et fasti Consulares*, in-8° 1619; *Epiphanii opera, gr. et lat.*, in-fol., 2 vol., 1622; *Eusebius de Præparatione et Demonstra-*

(1) G.A. Crapelet, *De la profession d'imprimeur*, Paris, 1840, in-8°.

tione Evangelica, in-fol., 4 vol., 1628. Ces deux livres sont les bonnes éditions. *Lud. Crysolii Mystagogus*, in-fol., 1626.

Les *Histoires généalogiques du sieur de Sainte-Marthe*, en plusieurs volumes in-fol.; *S. Chrysostomi opera*, in-fol., 9 vol., *grec* et *latin*, 1636; *Historiæ Francorum scriptores And. Du Chesne*, in-fol., 5 vol., 1636, et toutes ses autres histoires, en plusieurs vol. in-fol.; *Caroli à Sancto Paulo Geographia sacra, sive Notitia Episcopatuum Ecclesiæ universæ*, in-fol., 1641. Ce livre est fort estimé et même rare.

Il y a plusieurs des ouvrages dont nous venons de citer les titres, que S. Cramoisy a imprimés en société avec les Sonnius et Morel. Il serait fastidieux de reproduire ici les titres des livres imprimés par Séb. Cramoisy, ils sont trop nombreux et trop considérables. Qu'il nous suffise de dire que ce célèbre imprimeur-libraire a imprimé plus de livres grecs, latins et français qu'aucun autre libraire de son temps. Il était de toutes les Compagnies de libraires pour l'impression des meilleurs livres.

Sa marque était celle de son grand-père : deux cigognes, avec ces mots tirés des Commandements de Dieu : *Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longævus super terram*.

Il eut deux frères dont nous parlerons.

Voyez page 119, IIe partie, les fraudes que se permettaient très-souvent les imprimeurs et libraires de Paris, en faisant imprimer leurs livres hors de la France.

Un édit de 1577, donna naissance à ces nouveaux

abus : la sagesse du gouvernement, sa prévoyance eussent été inutiles, si l'on ne se fut occupé du soin de s'opposer à ce genre de fraude.

« La Cour, par son arrêt du 7 décembre 1577, fit inhibition à tous libraires du royaume, sous peine de confiscation et de *quatre mille écus* d'amende, de faire imprimer aucun livre hors du royaume ; il fut ordonné que le procureur général aurait commission pour faire informer à l'encontre de ceux qui auraient fait imprimer des livres hors du royaume, pour l'information faire et rapporter, décréter contre les coupables, ainsi que la Cour verrait à faire raison. »

Or, pendant que Sébastien Cramoisy était imprimeur et libraire à Paris, il possédait aussi un établissement très-important d'imprimeur et de libraire en Lorraine, à Pont-à-Mousson.

A cette époque, la Lorraine n'était pas encore réunie à la France ; elle ne le fut qu'en 1735, après la mort de Stanislas le Bienfaiteur, ancien roi de Pologne.

En conséquence des plaintes furent formulées contre Sébastien Cramoisy ; de là à des poursuites judiciaires il n'y avait qu'un pas, et ce célèbre et infatigable imprimeur-libraire fut contraint de se soumettre à l'arrêt que nous allons rapporter.

Il fit alors transporter à Paris, dans l'établissement qu'il y possédait, les matériaux d'imprimerie et de librairie qu'il faisait fonctionner à Pont-à-Mousson.

Arrêt du Conseil du 18 novembre 1625, pour les syndics et adjoints de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, contre Sébas-

tien Cramoisy qui prétendait avoir le droit d'imprimer en Lorraine, en vertu du brevet à lui accordé par sa Majesté pour servir le duc de Lorraine en qualité de son libraire et imprimeur; portant défense au dit Cramoisy d'imprimer aucun livre hors le royaume de France, tant qu'il sera imprimeur et libraire en l'Université de Paris, à peine en confiscation et amende d'arbitraire.

Voyez aussi ce que nous avons dit de Sébastien Cramoisy dans la IVe partie de cette *Histoire du livre*, pages 215 à 220, qui complète tout ce que nous connaissons de cet habile et laborieux libraire-imprimeur-éditeur.

Claude Ier Cramoisy (1618), deuxième fils de Sébastien Ier, fut reçu libraire et imprimeur en vertu du règlement de 1618, et adjoint en 1643; mort en 1680 et enterré à Saint-Benoît.

Claude avait la même marque qu'Abel l'Angelier dont il avait acheté le fonds.

Il fit imprimer les *Arrets de la Cour de Bourgogne*, in-4°, 1622; le *Pasteur fidelle*, tragi-comédie pastoralle de Jeh. Baptiste Guarini, cavalier très-illustre, où sont adjoustez plusieurs vers très-recommandables par les riches conceptions de l'autheur, et poinctes très-subtiles : le tout traduit d'italien en vers françois, par noble Anthoine de Giraud, Lyonnois, avec quelques poésies de son invention. Paris, Claude Cramoisy, 1623, petit in-12; *Histoire générale du Serrail*, par Raudier, in-4°, 1624; les *Arrêts de Louet*, in-fol., 1624, et plusieurs autres livres, avec son frère Sébastien II, sous lequel il gouverna l'imprimerie royale.

André Cramoisy (1684) premier fils de Claude Ier.

fut nommé libraire en 1684, imprimeur en 1687, adjoint en 1712. A cette époque il se démit de son imprimerie et mourut en 1723.

André fut l'un des plus habiles imprimeurs et libraires de son temps, comme on peut en juger par l'ouvrage suivant : *S. Maximi opera, gr.-lat.*, en 2 vol. in-folio, et autres bons ouvrages, tant grecs que latins, qu'il corrigeait lui-même, car il était très-versé dans les langues anciennes.

SÉBASTIEN III CRAMOISY (1643), deuxième fils de Claude Ier, et frère d'André, fut nommé imprimeur-libraire en 1663. Il se distingua aussi par l'impression de quelques bons ouvrages.

1605. ADRIEN BÉYS, libraire.

1577. Béys (*Gilles*), libraire.
1595. Béys (*Madeleine Plantin*), veuve de *Gilles*, libraire.
1605. Béys (*Adrien*), 1er fils de *Gilles*, libraire.
1612. Béys (*Marie Lemeslé*), veuve d'*Adrien*, libraire.
1606. Béys (*Christophe*), 2e fils de *Gilles*, libraire.
1640. Béys (*Denis*), fils d'*Adrien*, libraire.

1605. GILLES BÉYS, libraire, publia : *Flores et Sententiæ Ciceronis*, in-16, 1577; les *Bastiments de France*, par du Cerceau, in-fol., 2 vol., 1579; *Ant. Augustinus de Legibus et Senatusconsultis*, in-16, 1584; *Decreta Concilii Provincialis Bituricensis habiti*, in-4°, 1586; *Manuale ad usum Ecclesiæ Bituricensis*, in-4°, 1588.

Ce libraire avait pour marque un lis blanc, symbole de la pureté, avec ces mots : *Casta placent superis*.

Christophe Plantin, le célèbre imprimeur d'Anvers, lui donna en mariage sa fille Magdeleine, et il en eut plusieurs enfants, dont *Adrien.*

ADRIEN BÉYS (1605), 1er fils de *Gilles*, fit imprimer : *Remerciement à Monsieur Myron, Lieutenant Civil* par le peuple de Paris, in-4°, 1606; *Baronius de Monarchia Siciliæ*, in-8°, 1609; *Suetonii opera cum notis diversorum*, in-fol, 1610; *Codex Canonum Ecclesiæ universæ Christ. Justellii*, in-8°, 1610.

Adrien avait la même marque que son père : il mourut, vers 1612, en laissant deux fils, Denis, et Adrien;

Celui-ci composa plusieurs poésies, et on lui fit cette épitaphe caractéristique :

Cy-gist Beys, qui savait à merveille
Faire des vers, et vuider la bouteille.

1606. La famille DES SANLECQUE, libraires-imprimeurs, graveurs et fondeurs en caractères.

1606. De Sanlecque (*Jacques Ier*), natif de Chanleu en Picardie, dans le Boulonnais, gendre de *Jean Le Clerc*, libraire.

1625. De Sanlecque (*Jacques II*), gendre de *Toussaint Du Bray*, par *Gyrande*; 15 septembre, libraire, imprimeur, graveur et fondeur de caractères ; mort le 10 novembre 1648.

1648. De Sanlecque (*Gyrande Du Bray*), veuve de *Jacques II*, 20 novembre, mêmes professions; morte vers 1695.

1637. De Sanlecque (*Jacques III*), fils de *Jacques II*, mêmes professions; mort le 23 décembre 1659.

1659. De Sanlecque (*Marie Manchon*), veuve de *Jacques III*, 23 décembre, mêmes professions; morte le 23 septembre 1687.

1661. De Sanlecque (*Louis*), 1er fils de *Jacques III*, 17 novembre, mêmes professions.

1688. De Sanlecque (*Jean*), 2e fils de *Jacques III*, 14 décembre, libraire, graveur et fondeur de caractères; mort en 1716.

1716. De Sanlecque (N. veuve de *Jean*), mêmes professions que son mari, morte vers 1737.

1713. De Sanlecque (*Jean-Eustache-Louis*), fils de *Jean*, et gendre de N. Del, officier de S. A. R., 1er avril, mêmes professions; mort le 10 février 1778.

1778. De Sanlecque (*Marie Del*), veuve de *Jean-Eustache-Louis*, 10 février, mêmes professions; morte le 10 octobre 1784.

1606. Jacques de Sanlecque, natif de Chanleu, en Boulonnais, apprit à graver et à fondre les caractères d'imprimerie chez *Guillaume Le Bé;* il y réussit si bien qu'on peut dire de lui qu'il fut l'un de ceux qui réussirent le mieux à graver les vrais caractères des langues syriaque, samaritaine, arménienne, chaldéenne et arabe, — comme le prouvent les caractères qu'il a gravés et fondus, pour imprimer la grande Bible Royale Polyglotte de le Jay.

Il fut reçu imprimeur-libraire et fondeur de caractères en 1606. Il imprima, en société avec *Guillaume Le Bé* : *Spes Augusta Ludovici XIII, christianissimi Regis Francorum et Navarræ*, in-fol., en 1611, et quelques autres livres, à son nom seul comme, *Histoire de l'Élection et Couronnement du Roy des Romains*, in-8°, en 1613; *Despauteriana grammatica*, in-8°, 1614.

Jacques Ier, mourut âgé de soixante-quinze ans, en 1648, laissant plusieurs enfants, entre autres un fils, nommé aussi *Jacques*.

Jacques II de Sanlecque (1625), fils du précédent, fut reçu imprimeur et graveur-fondeur en caractères le 15 septembre 1625. Par son savoir et sa grande capacité dans la connaissance des langues grecque et

latine, il eut l'honneur d'être mis au rang des hommes illustres dans les arts, aussi bien que son père, dont nous venons de parler.

JACQUES III DE SANLECQUE (1637), fils de *Jacques* II, fut reçu imprimeur-libraire, graveur et fondeur de caractères le 15 janvier 1637; il mourut en décembre 1659.

Dès sa jeunesse, Jacques III s'était appliqué à l'étude des belles-lettres et des langues orientales : il quitta ce genre d'études pour s'attacher à la profession de son père, auquel il succéda, comme son héritier; il devint si habile fondeur de lettres que non-seulement il les embellit, mais même en grava et frappa pour toutes sortes de musique et de plain-chant, dont les épreuves, au jugement de la Caille, sont d'un travail de perfection inconcevable.

Il laissa une quantité d'ouvrages en musique de sa composition, imprimés par lui-même, en 1617.

A sa mort, il laissa plusieurs enfants, dont *Louis* et *Charles*.

Voyez sur les Sanlecque, père et fils, les *Mélanges* de Vigneuil Marville.

LOUIS DE SANLECQUE (1661), *fils de Jacques* III, fut reçu libraire-imprimeur, graveur et fondeur de caractères le 17 novembre 1661.

Il soutint avec honneur la réputation de ses habiles et célèbres aïeux, ainsi que son frère cadet, JEAN, qui fut reçu libraire-imprimeur, graveur et fondeur de caractères en 1688; Louis mourut en 1716, laissant sa

femme pour héritière dans ces diverses professions, et dont elle se tira avec honneur, de 1716 à 1737.

JEAN-EUSTACHE-LOUIS DE SANLECQUE, fils de *Jean*, fut reçu le 1er avril 1718 libraire-imprimeur, graveur et fondeur de caractères, il mourut en 1778.

Sa veuve MARIE DEL, lui succèda; de même que son mari, elle n'employa ses fonds et son temps qu'à faire valoir la fonderie de ses aïeux.

On a de JEAN : *Épreuves de caractères des fonds des Sanlecque*, Paris, 1757, in-12.

Cette célèbre famille des Sanlecque, qui furent plutôt graveurs-fondeurs de caractères que libraires et imprimeurs, s'éteignit en 1784, après 178 ans des plus honorables travaux.

1606. DAVID DOUCEUR, libraire-juré.

1606. Douceur (*Denys*), libraire.
1606. Douceur (*David*), libraire-juré.
1606. Douceur (*Jacques Ier*), libraire.
1608. Douceur (*Estienne*), fils de *David*, libraire.
1618, Douceur (*Pierre*), fils de *Jacques*, libraire, reçu à la chambre syndicale en 1626, mort en 1695.
1695. Douceur (N. veuve de *Pierre*), libraire.
1709 Douceur (*Jacques II*), petit-fils de *Pierre* et gendre de *Maurice Villery*.
1712. Douceur (N. fille de *Maurice Villery*), veuve de *Jacques II*, libraire.
Cette veuve exerçait encore en 1719.

1606. DAVID DOUCEUR fit imprimer : *Trésor de la Langue Françoise*, par Jean Nicot, en 1606; *Papirii Massoni Notitia Episcopatuum Galliæ*, in-8°, 1606;

Johan. Passeratius de Litterarum inter se cognatione ac permutatione, 1606.

Sa marque était représentée par un Mercure fixé debout (en terme), avec ces mots : *Constans qui vagus antè.*

Denys Douceur (1606) fit imprimer par *Pierre Chevalier* : *Senecæ opera cum notis diversorum*, in-folio, 1607, et beaucoup d'autres ouvrages importants.

Jacques Douceur (1606) publia : *Franc. Amelini Parisini Jurisconsulti opera*, etc., in-24, en 1613.

Cette honorable famille exerça la librairie avec distion pendant plus de 113 ans.

1606. François Juilliot, libraire-juré et imprimeur.

Il fut imprimeur du cardinal de Retz, évêque de Paris; il imprima pour Sébastien Cramoisy : *Sancti Athanasii Magni Alexandrini opera latinè*, in-fol., 1608.

Pour la Compagnie des libraires qui avaient pour marque la ville de Paris, *Sancti Hieronymi opera*, in-fol., 6 vol., 1609, et à son nom seul, *Statuts et Règlements des librdires et imprimeurs*, recueillis par Laurent Bouchel, in-4°, 1620.

Sa marque était représentée par un soleil qui dissipait les nuages, avec ces mots : *Post nubila Phœbus.*

Il fut adjoint de la Compagnie des libraires en 1619, et l'un des plus habiles imprimeurs de son temps.

1606. Joseph Cottereau, libraire-juré.

1606. Cottereau (*Joseph*), libraire-juré et imprimeur, adjoint en 1621, syndic en 1636, mort en 1652.
1638. Cottereau (*Laurent*), fils de *Joseph*, libraire.

Joseph Cottereau publia : *Manuale Navarri*, in-8°, 1607 ; *Caresme de divers Auteurs*, in-8°, 3 vol., 1629 ; *Guill. Gibieuf, de libertate Dei et creaturæ*, 1630.

Ce livre, dit la Caille, a été le sujet de toutes les contestations arrivées entre les Molinistes et les Jansénistes ; il est fort rare.

Les *Conférences Académiques*, par le sieur de Musac, in-8°, 1630.

Joseph avait pour marque la Prudence avec ces mots : *Vincit Prudentia vires.*

Cette marque passa ensuite à *Simon Piget*, auquel il vendit son fonds de libraire.

Il devint adjoint de la Communauté en 1621, et ensuite syndic en 1636.

Laurent Cottereau (1638), fils de *Joseph*, libraire.

Il fit imprimer : *Cassiani opera*, in-fol., 1642 ; *Yvonis Carnutensis opera*, in-fol., 1647.

Laurent était très-estimé de ses confrères ; il avait pour marque le Mont Carmel, avec ces mots pour devise : *Datus est mihi decor Carmeli.*

1606. Thomas Blaise, libraire-juré.

Savant dans les langues grecque et latine, Thomas Blaise devint un des plus célèbres libraires de son temps ; il fit imprimer : *Fulberti Carnutensis Episcopi opera*, in-8°, 1608 ; *P. Papinii Statii opera*, in-4°, 4 vol., 1608.

Sa marque était représentée par une cigogne, liée par le col dans un marais, et prenant un poisson, avec ces mots pour devise : *Neque mors neque venenum.*

Thomas Blaise fut nommé adjoint en 1610, ensuite syndic de la Communauté en 1624.

1606. La famille des Barrois, libraire.

1606. Barrois (*Gervais*), libraire, mort en 1610.
1627. Barrois (*Jacques Ier*), libraire.
1628. Barrois (*Edmond Ier*), libraire, mort en 1679.
1679. Barrois (la veuve d'*Edmond Ier*), libraire.
1630. Barrois (*Jacques II*), libraire, mort vers 1657.
1657. Barrois (*Christophe*), 1er fils de *Jacques II*, libraire.
1633. Barrois (*Edmond II*), 2e fils de *Jacques Ier*, libraire.
1711. Barrois (*François*), fils d'*Edmond II*, libraire, mort en 1747.
1747. Barrois (*Louise Pluquer*), veuve de *François*, libraire.
1734. Barrois (*Marie-Jacques*), fils de *François*, libraire, adjoint en 1751, mort en 1769.
1769. Barrois (*Marie-Marguerite Didot*), veuve de *Marie-Jacques*, libraire en 1769, demeurait rue de Savoie.
1768. Barrois (*Louis-François*), 1er fils de *Marie-Jacques* et depuis gendre de Cl. J. B. II *Hérissant*, par demoiselle *Charlotte-Edmée-Françoise*, libraire. En 1789, il demeurait rue du Hurepoix.
1773. Barrois (*Pierre-Théophile*) 2e fils de *Marie-Jacques*, et depuis gendre de Cl. J. B. II *Hérissant*, par *Marguerite-Antoinette-Sophie*, libraire, rue du Hurepoix.

1606. Gervais Barrois fut nommé libraire en 1606; il fut le chef de cette honorable et savante famille dont chacun de ses membres s'est toujours distingué par le savoir, le travail et la probité.

Jacques-Marie Barrois fut nommé libraire en 1734, et syndic en 1751 ; il naquit à Paris en 1704 et mourut en 1769.

Jacques-Marie Barrois, dit *Ladvocat*, connaissait « non-seulement les éditions et les prix des livres, mais aussi leur contenu. »

On a de lui un grand nombre de catalogues, parmi lesquels on remarque surtout son *Catalogue des livres de Falconnet*, avec des éclaircissements et des tables, 1761, 2 vol. in-8°.

Cette famille a exercé la librairie pendant 234 ans; le dernier de ses membres, comme libraire, était Théophile Barrois jeune, mort vers 1856; il n'exerçait plus. Il avait été maire de Sceaux sous la Restauration.

1627. Antoine Vitré, libraire-imprimeur.

1606. Vitray ou Vitré (*Pierre*), libraire, mort en 1610.

1610. Vitré (N. veuve de *Pierre*), libraire, exerçait en 1612.

1610. Vitré (*Antoine*), 1er fils de *Pierre*, libraire et imprimeur, en 1627 (30 juin), nommé adjoint; en 1635 imprimeur du clergé; en 1639 (28 septembre), syndic; en 1659, marguillier de Saint-Séverin; en 1661 (31 juillet), consul; mort le 10 juillet 1674, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin.

1622. Vitré (*Barthélemy*), 2e fils de *Pierre*, et gendre de N. *Calsagne* par *Marie*, libraire, mort le 27 sept. 1683, et inhumé à Saint-Hilaire.

1662. Vitré (*Marin*), fils de *Barthélemy*), libraire et imprimeur; il exerçait encore en 1667.

« Lorsque s'ouvre le règne de Louis XIV, le 14 mai 1643, c'est (1) Antoine Vitré, le magnifique typographe, qui est syndic de la communauté des imprimeurs et libraires; imprimeur ordinaire du roi pour les langues orientales, de la reine régente, du Clergé de France, consul, directeur de l'hôpital général : il a été comblé, pendant un exercice de soixante-quatre ans, de tous les honneurs et distinctions qui pouvaient

(1) G. A. Crapelet, *des Progrès de l'Imprimerie*.



faire diversion à ses lourds et pénibles travaux, mais non le dédommager des sacrifices qu'ils imposèrent à sa fortune.

« On ne peut se faire une idée de toutes les difficultés, les tracasseries, les débats, les injustes procédures auxquels il fut en butte pendant et après l'impression colossale de la *Bible Polyglotte* de le Jay, en 10 volumes in-fol., qui furent dix-sept ans sous presse, de 1628 à 1645; labeur d'une exécution admirable, prodigieuse, et qui atteste chez l'imprimeur qui avait osé l'entreprendre, une grande énergie de volonté et un amour incomparable de l'art.

« Vitré fut cependant accusé d'avoir détruit, avant sa mort, tous les poinçons, matrices et caractères orientaux qui avaient servi à l'impression de cette Bible, dans l'intention, disait-on, d'empêcher qu'on ne pût jamais en entreprendre une autre semblable.

« On ne pouvait rien imaginer de plus absurde, lorsqu'il était de notoriété que l'entreprise avait presque ruiné son auteur, qui avait possédé une grande fortune, et fort obéré son imprimerie.

« Mais cette imputation n'a pas cessé d'être reproduite par une foule d'écrivains qui l'ont trouvée chez nos anciens historiens de l'imprimerie, mal informés, et fort sujets à prévention en tout ce qui touchait aux choses de religion.

« Cependant il a été démontré jusqu'à l'évidence par M. de Guignet, dans son *Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'Imprimerie royale*, publiée en 1787, que Vitré n'a rien détruit des types orientaux, puisque les poinçons et les matrices furent retrouvés chez cet imprimeur après son décès, qu'ils furent déposés à la Bibliothèque du roi, puis remis à l'imprimerie royale en 1691.

« Il appartenait au digne savant qui a le mieux discouru des *Origines de l'imprimerie*, de prononcer en dernier ressort sur la nature des faits injustement reprochés à Antoine Vitré, et, c'est dans la *Biographie universelle* qu'il faut en chercher l'appréciation, que M. Daunou résume en ces termes : « Vitré n'a point détruit les caractères orientaux, il n'en a jamais conçu la pensée, et c'est avec une légèreté inconcevable qu'on a flétri, par cette imputation odieuse, la mémoire de l'un des hommes qui ont le plus honoré la typographie française. »

Ici, c'est un hommage rendu à la vérité; il prouve l'odieux des imputations dirigées contre la mémoire d'un homme qui a le plus honoré la typographie française.

Voyons maintenant ce que disent ses détracteurs.

On lit dans l'*Histoire de l'imprimerie*, par Jean II de la Caille (p. 241) :

« Antoine Vitré, fils de *Pierre*, imprimeur du roy ès langues orientales, et du clergé de France, ancien consul, directeur de l'*Hospital* général, etc., l'un des plus célèbres imprimeurs de Paris, qui s'est acquis beaucoup de réputation par ses belles impressions, qui sont autant de chefs-d'œuvre, commença à imprimer le *Bruslement des moulins des Rochelois*, en 1621,... et plusieurs autres livres qui l'ont fait distinguer ; surtout cette grande Bible ou polyglotte en plusieurs langues orientales, en dix volumes in-fol., qu'il commença d'imprimer vers l'an 1628, et finit en 1645, aux dépens de M. le Jay, qui est un des plus beaux ouvrages qui ayent paru à Paris.

« Cependant la grande réputation qu'il s'estoit acquise dans l'impression, a esté flétrie par la malice qu'il a eue de faire fondre, en sa présence, les caractères orientaux qui avoient servi à l'impression de cette Bible, pour oster par là le moyen d'imprimer à Paris aucuns livres en ces langues après sa mort. »

Un auteur anonyme dit encore :

« Antoine Vitré a laissé une tache ineffaçable sur sa vie, en jetant à la fonte les caractères des langues orientales qui lui avaient servi à imprimer la Polyglote, afin que personne ne pût s'en servir après sa mort. »

Cet anonyme ne fait que reproduire l'accusation plus que très-légère de la Caille, qui, certes, comme on le verra plus loin, mérite peu de croyance, par le jugement sévère que porte sur lui le sévère critique Mercier, abbé de Saint-Léger.

Mais voici l'ami des jésuites, le bibliothécaire de la Sorbonne, le judicieux et passionné André Chevillier qui, à son tour, reproduit contre le pauvre Vitré la même accusation de la Caille :

« Ce fut, dit ce savant auteur de l'*Origine de l'imprimerie* de Paris,

(p. 500), une grande perte pour l'université que la destruction des caractères orientaux, et l'on peut dire aussi que ce ne fut pas une moindre perte pour la gloire et la réputation de l'imprimerie de Paris. »

Une accusation aussi positive portée par la Caille et Chevillier, contemporains de Vitré, semble être incontestable; aussi, selon M. Auguste Bernard, « fut-elle généralement admise par tous les érudits, jusqu'à l'époque de la Révolution. »

« Eh bien! ajoute ce savant bibliophile, les caractères orientaux soi-disant détruits par Antoine Vitré, existent encore aujourd'hui à l'Imprimerie impériale!

« L'accusation est d'autant plus étrange que Vitré avait pris soin lui-même de faire l'histoire de ces caractères dans divers mémoires, dont je ne connais qu'un seul exemplaire (1). »

« Il y a des préventions fatales, continue le savant historiographe, contre lesquelles la vie la plus noble ne saurait se défendre; il a suffi quelquefois de l'absurde assertion d'un ignorant pour perdre une réputation sans tache. »

Tel est le cas particulier de Robert Estienne, qu'on accuse d'avoir ravi à la France, disons le mot, d'avoir *volé* les types des caractères grecs gravés par ordre et aux frais de François Ier.

Vainement quelques savants ont-ils élevé la voix pour justifier d'une pareille accusation le plus illustre membre d'une famille qui a jeté tant d'éclat sur notre patrie; l'accusation a prévalu (2).

Les imputations calomnieuses de la Caille, Chevillier et quelques lâches anonymes pesaient comme

(1) Aug. Bernard, *Antoine Vitré et les caractères orientaux de la Bible polyglote*, Paris, 1857, brochure grand in-8° de 54 pages.

(2) Aug. Bernard, *les Estienne et les types grecs de François Ier*, Paris, 1856, Edwin Tross, in-8°.

une flétrissure sur la mémoire de l'illustre imprimeur, malgré l'éloquente défense de M. Auguste Bernard.

Écoutons-le encore (1) :

« Mais avant d'aborder ce sujet (il s'agit de prouver la fausseté de l'accusation de la Caille) il est nécessaire de bien s'entendre sur les mots, car c'est à une simple confusion, probablement, qu'est dû l'injuste reproche fait à la mémoire de Vitré.

« Pour obtenir des caractères d'imprimerie, deux choses sont indispensables : graver des *poinçons* et frapper des *matrices*.

« *Poinçons*, *matrices* et *caractères* sont trois choses distinctes.

« Le *poinçon* est un petit morceau de métal sur lequel on grave, en effet, la figure, autrement l'*œil* de la lettre, à rebours. Ce métal est ordinairement en acier.

« Avec ce poinçon, qui est unique pour chaque lettre ou signe, on frappe des *matrices*, c'est-à-dire qu'on imprime fortement l'*œil* de la lettre dans des morceaux de cuivre, qui, adaptés ensuite à un moule, servent à *fondre* les *caractères*.

« Vitré a bien pu réformer quelques caractères usés par le service, c'est-à-dire les jeter à la fonte pour en faire d'autres ; mais il n'a détruit ni les poinçons ni les matrices des caractères orientaux qui auraient servi à l'impression de la Bible de le Jay, puisque ces poinçons et ces matrices existent encore ; il ne paraît pas même qu'il ait jeté à la fonte tous ces caractères, car *Pierre Le Petit*, imprima encore en 1679, c'est-à-dire, cinq ans après la mort de Vitré, un petit ouvrage arabe où on les voit figurer.

« Il est vrai que depuis ils n'ont plus paru ; mais cela tient à des circonstances que je vais faire connaître, et non à la prétendue *malice* de Vitré. »

Les bornes de ces études ne nous permettent pas de citer, ou d'analyser, la savante dissertation bibliographique de l'auteur de l'*Origine et des débuts* de l'imprimerie *en Europe ;* qu'il nous suffise de

(1) *Antoine Vitré et les caractères orientaux de la Bible polyglotte de Paris*. Paris, 1857, brochure in-8° de 54 pages.

dire que M. Auguste Bernard, met victorieusement au néant, par des preuves incontestables et irrécusables, l'assertion très-légère de la Caille ; et de ses explications, il ressort victorieusement que la réputation du célèbre imprimeur Antoine Vitré n'a point « *esté flétrie par la malice*, » que lui impute gratuitement l'auteur de l'*Histoire de l'imprimerie.*

Voyez ce que nous avons dit de l'*Imprimerie orientale de Savary de Brèves*, achetée par ordre du roi, par Antoine Vitré, dans notre chapitre des *Imprimeries particulières* page 381 du tome IV, de l'*Histoire du livre en France.*

Les éditions d'Antoine Vitré sont très-belles et la *Bible polyglotte*, dite du président le Jay, en 10 volumes in-folio, est un véritable chef-d'œuvre typographique.

Vitré commença à imprimer cette Bible vers le mois de mars 1628 ; en voici le titre exact :

Biblia hebraica, samaritana, chaldaica, græca, syriaca, latina, arabica ; quibus textus originalis totius sacræ scripturæ, quorum pars in editione Complectenti, deinde in Antverpiensi regiis sumptibus extat, nunc integri ex manuscriptis toto fere urbe quæsitis exemplaribus exhibentur.

L'ouvrage parut en neuf tomes divisés en dix volumes grand in-folio.

Tous les volumes portent sur le titre :

« *Lutetiæ Parisiorum excudebat Antonius Vitré*, M. DC. XLV. »

Cette date est celle de l'achèvement de tout l'ouvrage, qui fut, de la sorte, dix-sept ans sous presse.

En vérité, quand on apprécie les travaux des typo-

graphes modernes avec ceux des savantes imprimeries du XVIIe siècle, douloureusement on peut les comparer aux travaux des Lilliputiens et de Gulliver.

Mais disons aussi, à la décharge de nos imprimeurs contemporains, que l'art typographique à cette époque était encouragé et en grand honneur; tandis que de nos jours il languit, en quelque façon, faute d'encouragements *réels* et *positifs*.

Vitré était si jaloux de son art, et surtout de la sévère correction typographique, qu'il devint fou et que sa folie dura plus de trois mois, parce qu'un O tombé dans cette magnifique Bible polyglotte, à l'Évangile selon saint Matthieu, avait changé en plaisanterie rabelaisienne la sentence illustre « *Ejice primum trabem de oculo tuo.* »

Supprimez, avons-nous déjà dit, le premier O dans *oculo*, et vous connaîtrez le mot cause du désespoir de ce savant imprimeur.

Si de nos jours les imprimeurs étaient aussi scrupuleux que Vitré sur les *coquilles* ou fautes typographiques, il serait fort à craindre que beaucoup d'entre eux devinssent les hôtes de Charenton.

Antoine Vitré s'est non-seulement illustré par la belle et magnifique Bible dont nous venons de citer le titre exact, mais encore par son *Corps de droit*, 1628, 2 vol. in-fol., et ses *Bibles latines*, 1666, in-fol., et in-4°, 1652, 8 vol. in-12 : ces ouvrages sont au nombre des éditions les mieux imprimées dans le XVIIe siècle.

Un mot encore sur l'édition de la *Bible polyglotte*

et le président le Jay, que nous empruntons à l'*Essai sur la typographie*, de M. A. F. Didot, qui, certes, par la correction scrupuleuse de ses éditions, n'a point à redouter le sort d'Antoine Vitré.

« Le président le Jay, qui avait sacrifié à ce grand ouvrage plus de cent mille écus, se trouvant ruiné, se fit ecclésiastique, fut doyen de Vezelai, et obtint enfin de Louis XIV un brevet de conseiller d'État. Il ne tenait qu'à lui d'éviter la misère, en attachant le nom de Richelieu à sa *Polyglotte*. Mais, malgré les instances du cardinal, qui à cette condition offrait le remboursement de tous les frais, il voulut conserver à lui seul la gloire d'une telle entreprise, et refusa ces offres.

« Cette *Polyglotte* l'emporte sur celle d'Anvers, en ce qu'elle contient le samaritain, qui manque à la Polyglotte d'Arias Montanus, et le syriaque s'y trouve aussi pour l'Ancien Testament, tandis que dans celle d'Anvers il n'existe que pour le Nouveau. Mais un grand inconvénient dans la *Polyglotte* de le Jay, c'est que le samaritain, le syriaque et l'arabe ne se trouvent pas imprimés à côté des autres langues, et qu'il faut aller chercher dans d'autres volumes, ce qui est fatigant lorsqu'il faut remuer sept énormes tomes. Il manque aussi un apparatus, les grammaires et les dictionnaires qui se trouvent dans la Polyglotte dite du cardinal Ximenès, exécutée à Alcala (*in universitate Complutensi*), 1514-1517, 6 vol. in-fol., et dans celle d'Arias Montanus, imprimée à Anvers par Plantin, 1569-1573.

« La dernière édition de la Polyglotte est celle de Walton, Londres, 1657, 6 vol. in-fol. C'est la plus complète et la plus estimée. »

Le résultat de la vente de la *Bible polyglotte* ne répondit pas aux espérances de son éditeur ; le seul avantage qu'en retira le Jay fut d'être nommé conseiller au conseil d'État privé que lui accorde le roi, avec les appointements y attachés.

Cette magnifique Bible, qui s'était vendue d'abord 600 livres, tomba bientôt à un prix vraiment dérisoire.

« J'en ai vu vendre un exemplaire 49 livres,

quoiqu'il fût assez bien relié, » dit le Père Lelong.

C'est ce qui a fait dire à un homme d'esprit que le Jay avait voulu se ruiner pour enrichir son relieur.

Appendice sur les poinçons et matrices des caractères grecs de François Ier, ainsi que ceux des caractères orientaux retrouvés.

« Nous avons vu, dit M. Auguste Bernard (1), que lorsqu'on retira les poinçons de la chambre des comptes, en 1683, on ignorait leur origine.

« Un fait plus extraordinaire, c'est que, quarante ans après, l'administration elle-même avait perdu de vue ce retrait, au point de redemander de nouveau à la chambre des comptes les poinçons grecs, dont l'existence lui avait sans doute été révélée plus tard par quelque document officiel.

« C'est ce que nous apprenons par une lettre de M. de Foncemangne, datée du 30 septembre 1727, et dont M. de Guignes avait vu l'original à la Bibliothèque royale.

« L'opinion générale était que ces poinçons grecs étaient perdus ou disparus.

« En 1768, reprend M. A. Bernard, Fournier jeune, habile fondeur et graveur de Paris, déplore vivement la perte de ces poinçons, dans son *Manuel* (t. II, p. XXII).

« Pierre Didot exprimait le même regret en 1786, dans son *Essai des fables nouvelles*, 1 vol. in-18.

« Il est vrai que pendant tout le XVIIIe siècle l'Imprimerie royale n'eut que fort peu d'occasion de se servir de ses types grecs.

« Depuis la publication de la *Bysantine*, ils dormaient dans les casses, lorsque peu de temps avant la Révolution, le roi Louis XVI ordonna la publication du grand recueil intitulé : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*.

« La nécessité de se procurer pour cette publication des caractères orientaux fit faire des recherches à l'Imprimerie royale, et on y retrouva non-seulement les *poinçons* et *matrices* des types royaux, mais encore ceux des caractères arabes, persans, etc., provenant de Savary de Brèves, et qu'on croyait perdus également. »

(1) *Les Estienne et les types grecs de François Ier.*

Ainsi donc tombent toutes les accusations des ennemis de Robert Estienne, qui ont cherché à flétrir son illustre mémoire; ainsi tombent celles dirigées contre Antoine Vitré, qui est également vengé des imputations calomnieuses de la Caille, Chevillier et autres.

Les poinçons et les matrices des caractères grecs de François Ier, sont retrouvés, de même que les poinçons et matrices des caractères orientaux de Savary de Brèves (1).

1609. Mathieu II, Guillemot, imprimeur-libraire.

1582. Guillemot (*Daniel*), frère aîné de *Mathurin Ier*, libraire et imprimeur.

1585. Guillemot (*Mathurin Ier*) frère de *Daniel*, libraire.

1612. Guillemot (*Marie Levoirier*), veuve de *Mathieu Ier*, libraire.

1607. Guillemot (*Mathieu II*), 1er fils de *Daniel*, libraire, et syndic, en 1649.

1618. Guillemot (*Jean*), 2e fils de *Daniel*, libraire en 1618 et adjoint en 1637.

1624. Guillemot (*Pierre Ier*), fils de *Mathieu Ier*, libraire.

1630. Guillemot (*Mathieu III*), 3e fils de *Daniel*, libraire.

1647. Guillemot (*Pierre II*), fils de *Mathieu II*, libraire.

1647. Guillemot (*Jeanne*), fille de N., veuve de *Jean*. Voyez *Thiboust*.

(1) Voyez, sur Antoine Vitré, imprimeur-libraire, Vigneul-Marville, t. II, p. 76 de ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, éd. de 1725; La Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, p. 241; Chevillier, *l'Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 298 à 300; Année littéraire, *Lettre de M. Gayet de Sandale sur les MM. SS. de Brèves*, 1788, 1er juillet.

Voyez aussi A. A. Renonard, *Annales de l'imprimerie des Étienne*, M. Aug. Bernard, *Antoine Vitré et les caractères orientaux de la Bible polyglotte de Paris*, 1857, Paris, Dumoulin, in-8°. Et pour plus amples détails, voyez aussi *Histoire du Livre en France*, IIe partie, p. 143 et suivantes.

DANIEL GUILLEMOT (1582) imprima pour *Abraham Dauvel: Fenestellæ de Magistratibus Sacerdotiisque Romanorum Libellus auctore Pomponio Læto*, etc., en 1582; L'*Idée du Chrestien*, in-8°, 1605; *le Trésor admirable et rares merveilles de N.-D. de Liesse*, en 1619; *le Dédain amoureux*, pastorale françoise faite sur l'italien du sieur François Bracciolini (par J. P. S.). Paris, Math. Guillemot, 1603, petit in-12.

Petit volume rare; le texte italien est en regard de la traduction. On dit que Molière a emprunté beaucoup à cette pastorale; c'est le meilleur de l'auteur. La dédicace, signée d'initiales, est *à son amy Claud. Enoch Virey, secrétaire de monseigneur le Prince.....*

MATHIEU II, GUILLEMOT (1609), frère de *Daniel*, fut un des plus habiles libraires de son temps, ce qui le fit élire syndic de sa communauté en 1649.

Il exerça cette charge si honorable avec beaucoup de fermeté et d'intégrité.

Mathieu II, Guillemot était très-entendu dans les affaires, qu'il poussa même jusqu'au péril de sa vie, dit la Caille; il aurait bien dû nous apprendre quel genre de péril ce libraire avait couru.

Il fit imprimer plusieurs livres considérables, comme : *Traité de la Charge des Gouverneurs de Places*, etc., par Antoine de Ville, in-fol., 1639; *Antonii Augustini Epitome Juris Pontificii*, in-fol., 1641, qu'il augmenta des *Canons Pénitentiaux de saint Charles; Jansenius Augustinus de gratiâ*, in-fol., 1641; *Clementis Alexandrini opera græc.-latinè*, in-fol., 1641; *Iconologie de Ripa*, traduit de l'italien, par Baudouin, in-fol., avec figures, etc., etc.

Il imprima avec Pierre Guillemot, fils de *Mathieu Ier* (1624) : *Histoire de France*, par Mézeray, in-fol., 3 vol., 1643.

Il eut un fils, nommé Pierre II, qui fut reçu imprimeur et libraire le 26 septembre 1647.

Il avait pour marque la Bibliothèque avec cette devise : *Hæc patrum servanda fides.*

LOUIS XIII (1610 A 1643).

1610. Pierre Rocollet, libraire et imprimeur.

Il fut reçu imprimeur et libraire en 1610, et pourvu de la charge d'imprimeur ordinaire du roi, par lettres-patentes du 13 août 1635, et de celle d'imprimeur de la ville de Paris. Il fut nommé adjoint en 1636, et syndic en 1646. Il mourut le 18 janvier 1662, et fut enterré, avec épitaphe, dans l'église Saint-Pierre-des-Arts.

Il fit imprimer : *Résolutions des princes, ducs, seigneurs et officiers de la couronne tenues à Fontainebleau*, in-8°, 1621; les *Œuvres de Bacon*, en 1616; *Instructions pour monter à cheval*, par Antoine de Pluvines, in-fol., en 1627, avec de belles gravures. Il imprima cet ouvrage par ordre du roi, etc., etc.

Pierre Rocollet donna, pendant les guerres de Paris, des témoignages si publics de sa fidélité envers le roi, au milieu des troubles dont cette grande ville fut agitée, étant alors capitaine de son quartier, qu'il pensa périr.

Aussi le roi Louis XIV, qui savait si bien récom-

penser ses sujets, l'honora d'une médaille et d'une chaîne d'or.

Voici le décret de la munificence royale qui accompagna ces riches récompenses :

« Le roys estant à Paris, voulant tesmoigner à *Pierre Rocollet*, son libraire et imprimeur ordinaire, la satisfaction qu'il a de ses bons, fidèles et agréables services et luy départir quelques marques d'honneur et de sa bienveillance, pour l'obliger de continuer, Sa Majesté luy a faict don et présent d'une chaîne d'or, avec la médaille de sa figure et portrait, afin que la portant et s'en conservant, ses enfants soyent conviez à l'imiter en l'affection et service de sa susdite Majesté, et les autres excitez à se rendre dignes de ses autres gratifications.

« Et à ce que sa supériorité en soit bien informée et que la mémoire leur en demeure : Sa dite Majesté, etc., etc.

« 23 septembre 1651. Signé Louis. »

Rocollet fut également récompensé (en particulier) par le chancelier Séguier, à qui il fut utile dans les troubles, et dans les risques qu'il courut de perdre la vie.

La reconnaissance de Rocollet pour de telles récompenses fut à la hauteur de ces témoignages de gratitude ; il fit des dons nombreux à diverses églises.

Après sa mort, n'ayant pas laissé d'enfant mâle, Damien Foucault, fils de *Claude Foucault*, libraire à Orléans, épousa sa petite-fille, et succéda, en 1662, à Pierre Rocollet, tant en son fonds de libraire qui était considérable, qu'à ses charges d'imprimeur ordinaire du roi et de la ville.

Damien Foucault s'est fait toujours distinguer par la grande quantité de bons livres qu'il a imprimés et édités ; il mourut en 1675, en laissant un fils nommé Hilaire, qui fut reçu libraire en 1686.

1612. JEAN Ier TOMPÈRE, libraire-imprimeur,

1612. Tompère (*Jean Ier*), libraire et imprimeur en 1612, et adjoint en 1635, mort vers 1644.

1644. Tompère (fille de *Jean Ier*), femme de *Charles Ier Coignard*.

1644. Tompère (*Jean II*), 1er fils de *Jean Ier*, libraire et imprimeur.

1652. Tompère (*Gilles*), 2e fils de *Jean Ier*, libraire et imprimeur, mort en 1681.

1681. Tompère (la veuve de *Gilles*), libraire et imprimeur.

1612. JEAN Ier TOMPÈRE, fut l'un des plus habiles imprimeurs et libraires pour les Usages.

Il fut adjoint de la Communauté en 1635.

Jean Tompère imprima : *Breviarium Romano-Monasticum*, *Officium B. Mariæ*, in-24, rouge et noir, en 1620, et autres ouvrages.

Il laissa plusieurs enfants qu'il avait eus de Françoise *le Plat*, entre autres JEAN, qui fut reçu imprimeur et libraire en juin 1644, et GILLES, reçu aussi imprimeur et libraire en 1652, et une fille nommée *Philippe*, mariée à *Charles Coignard*.

1612. FRANÇOIS Ier TARGA, libraire-imprimeur.

1612. Targa (*François Ier*), libraire et imprimeur.

1634. Targa (*Pierre Ier*), libraire et imprimeur; il exerçait en 1661.

1653. Targa (*François II*), 1er fils de *François Ier*, libraire.

1653. Targa (*Gabriel*), 2e fils de *François Ier*, libraire.

1653. Targa (N. fille de *François Ier*), femme de *Maurice François*, libraire.

1661. Targa (*Pierre II*), fils de *Pierre Ier*, libraire.

FRANÇOIS Ier TARGA, imprimeur de l'archevêque de Paris a publié : *Apologie pour les grands Hommes accusés de Magie*, par Gabriel Naudé, in 8°, 1625; *Addition à l'Histoire de Louis XI*, par le même, in-8°, 1630; *Plaidoyers de M. de Boné*, in-8°, 1638.

Il laissa deux fils, l'un nommé *François*, et l'autre *Gabriel*, qui furent reçus imprimeurs-libraires en 1653.

1612. Pierre Durand, libraire et imprimeur.

1606. Durand (*Georges*), frère aîné de *Pierre*, libraire.

1610. Durand (*Remi*), libraire.

1612. Durand (*Pierre*), frère puîné de *Georges*, libraire et imprimeur, adjoint le 6 septembre 1620; imprimeur de l'Université et du prince de Condé en 1627.

1612. Durand (*Martin*), libraire et adjoint en 1633.

1618. Durand (*Baptiste*), libraire.

1626. Durand (*Sébastien*), fils de *Georges*, libraire.

1652. Durand (*Rolet*), fils de *Sébastien*, libraire.

1702. Durand (*Jean-Jacques*), libraire, mort en 1708.

1612. Pierre Durand était imprimeur du prince de Condé et de l'Université. Il fut nommé adjoint de la Communauté. Sa marque était un rocher, contre lequel va se briser un vaisseau : *en Durant, je surmonteray*, faisant ainsi allusion à son nom.

Il imprima les *Lettres du cardinal Du Perron à Casauban*, en 1612, etc., etc.

Georges Durand (1606), frère aîné de Pierre, fit imprimer les *Miracles de la Sainte Vierge, tant anciens que modernes, arrivés en l'église de Soissons*, in-12, 1612. Il mourut en août 1625, et fut enterré à Saint-Benoît.

Martin Durand (1612) fut de la Compagnie des libraires en 1633, et adjoint de la Communauté en 1633.

Martin Durand publia : *Traité de la Sagesse*, composé

par Pierre Charron, fils du libraire, in-8°, 1614; *Histoire et vie de saint Charles Borromée*, traduite par de Soulfout, in-4°, 1615, et plusieurs autres ouvrages estimés.

Sa marque était représentée par le roi David, avec ces mots : *Benedicam Dominum in omni tempore.* Psalm. 33.

Cette honorable famille exerça pendant 180 ans la librairie et l'imprimerie.

Il y a une seconde famille portant aussi le nom de Durand, dont le fondateur fut, en 1738, Laurent, adjoint en 1783.

Cette famille, dont un autre membre, Pierre-Etienne-Germain, fut aussi adjoint en 1772, exerçait encore en la personne de Pierre-Noel, libraire, rue Galande.

1613. Huré Sébastien Ier, libraire.

1613. Huré (*Sébastien Ier*), gendre de *Jean Ier Corbone*, libraire, syndic le 22 décembre 1644; mort le 26 décembre 1650, sur la paroisse Saint-Benoît.

1646. Huré (*Sébastien II*), fils de *Sébastien Ier*, nommé libraire le 8 février 1646, adjoint le 3 juillet 1663, mort le 22 novembre 1678.

1678. Huré (N. veuve de *Sébastien Ier*), libraire.

1683. Huré (*Etienne*), libraire.

1639. Sébastien Ier Huré fut l'un des plus importants libraires de son temps; il fut pourvu de la charge d'imprimeur du roi par la démission d'Henri Estienne, fils d'Antoine ; il remplaça aussi *Antoine Vitré*, dont il avait acheté une partie du fonds comme imprimeur-libraire du clergé.

Séb. Huré commença et publia trente volumes qui portent son nom, de l'édition in-4° de la collection *ad usum Delphini.*

Sa marque était celle de son beau-père *Corbon*, libraire aussi: c'était le *Cœur bon*, avec cette devise: *Ego dormio, et cor meum vigilat.*

Il fut syndic de la Communauté des libraires et imprimeurs.

« On peut dire de lui, dit la Caille, qu'il a poussé le commerce de la librairie plus qu'aucun autre de son temps. »

Il était le seul imprimeur et libraire des Ordres de Saint-Dominique, de Cîteaux et des Prémontrés.

1618. Jacque Quesnel, libraire.

Jacques était fils de *François Quesnel*, gentilhomme écossais, premier peintre du roi Henri III, roi de France; pendant les dernières années de son règne, Quesnel s'est rendu un des plus habiles libraires de son temps.

Il était gendre de *Battery*, par Geneviève ; il fut nommé libraire en 1618, adjoint en 1637, et marguillier de Saint-Benoît en 1639.

Il mourut en 1663, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît.

Jacques Quesnel avait pour marque de ses livres deux colombes, avec ces mots : *Gignit concordia amorem.*

Il acheta le fonds de librairie d'*Eustache Foucault.*

Outre les livres de piété, d'histoire, de droit, de

Théologie, et les Usages de plusieurs diocèses, qu'il fit imprimer en société, il fit encore imprimer en son nom seul : *Papirius Massonus de fluminibus Galliæ*, in-8°, 1618; *Bonacinæ opera*, in-fol., 2 vol. 1633; *Estius in Epistolas Pauli*, in-fol., 2 vol., 1640; *Molinei opera*, in-fol., que l'on a réimprimé depuis en 5 vol. in-fol, chez *Denis Thierry*, et autres associés, etc. etc.

Quelques années avant sa mort, il vendit son fonds de librairie, ainsi que la marque, à *Claude Josse.*

En 1614, il donna le jour au célèbre oratorien Pasquier Quesnel.

Le catalogue de la bibliothèque de Thou, a été donné au public en 1679, par un *Joseph Quesnel*, qui ne fut pas libraire, mais qui était cousin de *Pasquier*.

1619. MICHEL SOLY, libraire.

1618. Soly (*Martin*), libraire et imprimeur; mort en 1648.
1619. Soly (*Michel*), libraire, adjoint en 1635, marguillier de Saint-Benoît, en 1641; mort vers 1661.
1661. Soly (*Georges*), fils de *Michel*, libraire.

1619. MICHEL SOLY fut reçu libraire en 1619; il fit imprimer : *Exercices Spirituels propres à dépouiller les Religieux de toutes vaines affections*, par D. Saus. de Sainte-Catherine, in-8°, 1619; *Histoire de saint Denys*, par Jacques Doublet, in-4°, 1625; la *Théologie de Marandé*, in-4°, 3 vol. 1641, et in-fol.; *Antonii-Augustini Epitome Juris Pontificii*, in-fol., 1641; *Jansenius Augustinus de Gratiâ*, in-fol, 1641; et en compagnie, *Biblia magna curâ* P. de la Haye, in-fol.,

5 vol., en 1641, et plusieurs autres livres qui l'ont fait estimer parmi les autres libraires de son temps.

Soly fut nommé adjoint en 1615, et marguillier de Saint-Deni, en 1641.

La marque de M. Soly, qui mourut en 1661, était représentée par le phénix qui se brûle dans les flammes, avec ces mots : *Soli æternitati*, pour faire allusion à son nom.

1621. François de Hansy, libraire.

1621. De Hansy (*François*), gendre de N. *Jacques* par *Antoinette*, nommé libraire le 21 janvier 1621 ; mort le 15 mai 1659. Il demeurait rue Saint-Jean-de-Beauvais.

1659. De Hansy (*Claude Ier*), fils de *François*, libraire en 1659; mort en 1679. Il demeurait quai de Gèvres.

1679. De Hansy (*Geneviève Brulin*), veuve de *Claude Ier*, libraire.

1686. De Hansy (*Louise*), 1re fille de *François*, libraire.

1689. De Hansy (*Marguerite*), 2e fille de *François*, veuve de *Claude Ier* qui, ensuite, épousa Hérissant, libraire.

1689. De Hansy (*Claude II*), fils de *Claude Ier*, nommé libraire le 7 juin 1689, et plus tard, en 17.., Contrôleur des Rentes; mort le 8 octobre 1715; il demeurait Pont-au-Change dès 1695.

1715. De Hansy (*Marie-Anne*), fille de N. *Le Gras*, veuve de *Claude II*; morte à l'âge de quatre-vingt-neuf ans neuf mois, le 24 novembre 1760.

1744. De Hansy (N. fille de *Claude Ier*), libraire.

1725. De Hansy (*Claude III*), 1er fils de *Claude Ier* et gendre de N. *Emmerez*, par demoiselle *Catherine-Élisabeth*, libraire; mort le 19 novembre 1742. Il demeurait rue Saint-Barthelemy, sous l'Horloge du Palais.

1726. De Hansy (*Théodore*), 2e fils de *Claude II* et gendre de N. *Lacombe*, par demoiselle, *Jeanne*, libraire le 5 mai 1726 ; mort le 19 juillet 1771. Il demeurait Pont au Change.

1771. De Hansy (demoiselle *Jeanne*), fille de N. *Lacombe*, veuve de *Théodore*, libraire en 1788 ; elle demeurait rue Basse-des-Ursins.

1748. De Hansy (*Jean-Baptiste-Théodore*), 1er fils de *Théodore*, libraire.

1760. De Hansy (*Louis-Guillaume*), 2e fils de *Théodore* et gendre de N. *Bignot*, par *Marguerite-Thérèse*, libraire.

1763. De Hansy (*Honoré-Clément*), 3e fils de *Théodore*, gendre de *Pierre Petit-Jean*, par demoiselle *Marie-Louise-Françoise*, libraire le 3 septembre 1763, et adjoint le 3 juillet 1777. Il demeurait, en 1789, rue de la Juiverie.

François De hansy fut le fondateur d'une respectable famille de libraires qui subsistait encore vers 1846, rue Saint-Séverin et qui pouvait s'enorgueillir de plus de 230 ans d'existence.

En 1763, Honoré-Clément Dehansy, libraire, fut nommé adjoint de la Communauté; en 1789, il demeurait rue de la Juiverie, tandis qu'un autre Dehansy, (demoiselle Jeanne la Combe), veuve de Théodore Dehansy, libraire, demeurait rue Basse-des-Ursins.

1621. Jean Camusat, libraire-juré.

1621. Camusat (*Jean*), libraire-juré et imprimeur, nommé le 7 octobre 1621; en 1634, imprimeur de l'Académie française; mortle 26 juin 1639.

1619. Camusat (*Denise Courbé*), veuve de *Jean*, mêmes fonctions que son mari.

1648. Camusat (*Jacques*), fils de *Jean*, libraire, le 2 juillet 1648.

1621. Jean Camusat se rendit célèbre par les soins qu'il apportait aux livres qu'il imprimait; aussi un ouvrage qui sortait de ses presses était une recommandation comme mérite littéraire et comme une parfaite exécution.

L'Académie française, qui avait été instituée en 1634, avait tenu plusieurs assemblées chez Jean

Camusat, imprimeur-libraire, avant que d'être installée au Louvre.

Cet imprimeur, estimé pour l'un des plus habiles de son temps, avait la réputation, selon quelques écrivains, de ne pas imprimer de mauvais ouvrages, et, selon d'autres, de n'en imprimer que de très-bons, ce qui paraît un peu plus hasardé.

Toutefois l'Académie le choisit pour son imprimeur-libraire, et plusieurs fois elle le chargea de faire des compliments ou des remerciements, ce dont il s'acquittait toujours avec esprit et habileté.

« C'est le seul libraire, sans doute, dit M. Villenave, dans la *Biographie universelle*, par l'organe duquel un corps littéraire ait cru pouvoir s'exprimer dignement, lorsqu'il ne le faisait pas lui-même. »

A sa mort, arrivée en 1639, l'Académie française prit un arrêté pour lui faire un service funèbre auquel la Compagnie assista en corps. Elle ajouta à cet honneur celui d'une bonne action en mémoire de son premier imprimeur; ce fut d'oser exprimer un refus au cardinal de Richelieu, son fondateur, et de conserver à la veuve de Camusat la charge et le titre d'imprimeur-libraire de l'Académie, que le cardinal désirait donner à *Sébastien Cramoisy* (1).

1625. Toussaint Quinet, libraire.

1619. Quinet (*Nicolas*), libraire.
1625. Quinet (*Toussaint Ier*), 1er fils de *Nicolas*, libraire.
1636. Quinet (*Barthélemy*), 2e fils de *Nicolas*, libraire.
1654. Quinet (*Toussaint II*), fils de *Toussaint Ier*, libraire.

(1) G. A. Crapelet, *De la profession d'imprimeur*.

Toussaint Ier Quinet, fils de Nicolas, fut nommé libraire en 1625.

Il publia les œuvres de l'abbé de Marolles, entre autres sa traduction des *Œuvres d'Horace* en 2 vol., 1652 et 1653. Cette traduction est jugée depuis longtemps sous le rapport littéraire, mais l'exécution typographique en est déplorable ; elle est remplie de balourdises épouvantables, et cela par la faute de l'auteur qui, pour ce soin, s'en rapportait à son imprimeur. Celui-ci n'a pas mis son nom sur ces volumes, mais ils étaient vendus « *en la boutique de Toussaint Quinet, en la galerie des Merciers, au Palais, sous la montée de la Cour des Aydes.* »

Si l'on peut attribuer quelque sens moral aux marques et devises adoptées par les anciens imprimeurs ou libraires, comme le présentent évidemment celles des Alde, des Estienne, des Plantin, etc., il ne faut pas s'étonner que Toussaint Quinet se soit inquiété si peu de la correction des livres qu'il publiait.

Il avait pris pour devise un jet d'eau avec ces mots : *Heureux qui naist ainsi.*

Avec cela Quinet devait être content de tout, et surtout de son agréable calembour — *Quinet.*

Ce Quinet était aussi le libraire de Scarron et lui payait honorablement ses ouvrages. Aussi Scarron, quoique sans fortune, disait-il qu'il ne laissait pas que de vivre assez commodément avec son *marquisat de Quinet* (qui naît).

1627. Georges Ier Josse, libraire-imprimeur.

1627. Josse (*Georges Ier*), gendre de *Jean de Heuqueville*, fut nommé

libraire le 2 sept. 1627, marguillier de Saint-Benoît en 1645, adjoint le 9 mai 1650, syndic le 13 juin 1659; mort en 1678, paroisse Saint-Benoît.

La marque de Josse, était une couronne d'épines, avec ces mots : « *In spinis collige rosas.* »

1678. Josse (*Denyse*), fille de *Jean* de *Heuqueville*, veuve de *Georges Ier*, libraire; morte vers 1693.

1649. Josse (*Pierre Ier*), libraire; mort vers 1694.

1652. Josse (*Claude*), 1er fils de *Georges Ier*, libraire; il succède au fonds de *Quesnel*; adjoint le 4 juin 1668; mort en 1670.

1661. Josse (*Pierre II*), libraire.

1686. Josse (*Georges II*), 2e fils de *Georges Ier*, libraire en 1686, marguillier de Saint-Benoît en 1693; mort en 1694, paroisse Saint-Benoît.

1686. Josse (*Louis*), 3e fils de *Georges Ier* et gendre d'*Élie Josset*, libraire le 13 septembre 1686, marguillier de Saint-Benoît le 1er novembre 1694, adjoint le 19 août 1702, syndic le 9 novembre 1711; mort en 1739, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît, doyen des marguilliers de cette église où il fut inhumé.

1739. Josse (N. fille d'*Élie Jossez*), veuve de *Louis*, libraire.

1697. Josse (*Jacques*), fils de *Pierre II*, libraire et imprimeur le 15 août 1697, adjoint le 22 août 1710, mort en 1737.

1737. Josse (N. veuve de *Jacques*), libraire et imprimeur.

1719. Josse (*Jean-François*), fils de *Louis*, libraire le 17 juin 1719, marguillier de Saint-Benoît en 1738, adjoint le 16 mai 1741; mort le 7 juin 1799, intéressé dans les affaires du roi.

1722. Josse (*René*), fils de *Jacques*, libraire le 16 juillet 1722; mort le 30 janvier 1782.

1627. Georges Josse, libraire, fut nommé en 1627; il épousa la fille d'Heuqueville, libraire.

G. Josse fut marguillier de Saint-Benoît en 1645 et mourut en 1678. Il laissa trois enfants : *Georges*, *Louis* et *Claude*.

En 1634, G. Josse fit imprimer : *Abrégé de l'Histoire des Sarrasins et des Mahométans*, par Pierre Bergeron, 1641-1647; *Annales Ecclesiastici veteris et novi Tes-*

tamenti, authore Saliano, in-fol., 6 volumes, et ensuite quantité d'ouvrages considérables. A tous les livres qu'il éditait, G. Josse mettait pour marque une couronne d'épines, avec ces mots : *In spinis collige rosas.*

Il était de la grande Compagnie choisie par le roi Louis XIII pour l'impression des Usages réformés et des Pères de l'Église.

Son mérite et sa probité l'élevèrent en 1651, à la charge d'adjoint et à celle de syndic, en 1659.

G. Josse mourut en 1678. Il laissa pour ses successeurs *Georges II* et *Louis*, reçus libraires en 1686. Ils soutinrent avec honneur et distinction le fonds de librairie de leur père.

G. Josse eut encore d'autres enfants, entre autres Claude, qui fut reçu imprimeur et libraire en 1661 et qui mourut en 1670, après avoir succédé au fonds de librairie de Jacques Quesnel et avoir été nommé adjoint de sa Communauté en 1668.

La famille Josse exerçait encore l'imprimerie et la librairie en 1737, c'est-à-dire après 110 ans d'honorables travaux.

1627. Jean Germont, libraire.

J. Germont fut reçu libraire le 29 juillet 1627, Associé de *Jean Bilaine* (voyez ce nom), ils firent imprimer ensemble : *Martyrologium Ordinis Divi Benedicti. auct. Hugone Mesnard*, in-8°, en 1629 ; — *Sancti Bernardi. opera cum notis*, in-fol., 1632 ; — *Maldonatus in Evangelia*, in-fol., en 1639.

J. Germont fit imprimer à son nom seul : *Cujacii opera*, in-fol., en 1637.

1628. Nicolas de la Coste, libraire-juré.

1628. De la Coste (*Nicolas*), frère aîné de *Jean*, fut nommé, libraire le 12 octobre 1628; adjoint le 19 janvier 1634.

1641. De la Coste (*Charlotte*), fille de *Nicolas*, 1re femme de De la Caille (*Jean Ier*), libraire.

1630. De la Coste (*Jean*, frère puîné de *Nicolas*), libraire et imprimeur le 24 octobre 1630, adjoint le 1er octobre 1641 ; mort en 1671.

Nicolas de la Coste fut reçu libraire en 1628, et adjoint en 1634.

Il était savant et connaissait à fond les langues latine et espagnole; il a traduit de cette dernière langue les *Voyages de Herrera*, in-4° en 3 vol., et plusieurs autres ouvrages.

Associé avec son frère Jean qui fut reçu libraire en 1630 et adjoint en 1641, ils imprimèrent ensemble plusieurs ouvrages, entre autres : *Histoire des Papes*, par Du Chesne; 2 vol. in-fol., et autres.

Ils mettaient pour marque les armes de Bretagne, avec ces deux devises, l'une représentée par deux cœurs avec ces mots : *Nos connectit amor*, et l'autre par un Janus avec ces paroles : *Ditat concordia fratres*.

1631. François Ier Clousier, libraire.

1631. Clousier (*François Ier*), frère aîné de *Gervais*, libraire en 1631 ; mort en 1676.

1676. Clousier (N. veuve de *François Ier*), libraire; morte en 1696.

1634. Clousier (*Gervais*), frère puîné de *François Ier*, libraire; mort en 1681.

1681. Clousier (N. veuve de *Gervais*), libraire; morte en 1714.

1656. Clousier (*Pierre*), libraire.

1666. Clousier (*François II*), 1er fils de *François Ier*, libraire; mort en 1708.

1686. Clousier (*Charles*), 2e fils de *François Ier*, libraire; mort en 1703.

1686. Clousier (*Louis*), fils de *Gervais*, libraire, mort en 1705.

1683. Clousier (N. fille de *Gervais*), libraire.

1689. Clousier (*François III*), 1er fils de *François II*, libraire, mort en 1705.

1691. Clousier (N. veuve de *Pierre*), libraire.

1695. Clousier (*Michel*), 2e fils de *François II*, libraire, mort en 1723.

1723. Clousier (N. veuve de *Michel*), libraire, morte en 1740.

1727. Clousier (*Jacques*), 1er fils de *Michel*, gendre de N. *Osmont*, libraire, mort à *Bayonne*, le 24 juillet 1787.

1730. Clousier (*Pierre-Michel*), 2e fils de *Michel*, libraire, mort en 1737.

1767. Clousier (*Jacques-Gabriel*), fils de *Jacques*, libraire le 5 février 1767 imprimeur; le 27 mai 1773. En 1788, il était imprimeur ordinaire du roi, et demeurait rue de Sorbonne.

1745. Clousier (*Cécile*), fille de *Jacques*, femme de *Barthelemy-François* Hochereau, libraire.

La famille Clousier existait encore en 1789, représentée par *Jacques-Gabriel Clousier*, nommé libraire et imprimeur. Il demeurait rue de Sorbonne; il était imprimeur ordinaire du roi. Sa famille comptait cent cinquante-huit ans d'existence.

1631. François Clousier fut reçu libraire en 1631. Il fit imprimer en 1643, avec son frère Gervais : *Bibliotheca Patrum Concionatoria, auct. Petro Blanchot*, in-4°; *Histoire des Comtes de Ponthieu, et de Majeurs d'Abbeville*, in-fol., 1657; le *Mercure Armorial de Charles Segoing*, in fol., 1657; *Pragmatica Sanctio Franc. Pinssonii*, in-fol., 1666; *Praxis Beneficiorum Pet. Rebuff*, in-fol., 1664 et beaucoup d'autres ouvrages.

Il mourut en 1676 et fut enterré en la Sainte Chapelle.

Gervais Clousier (1634), frère de *François*. Il fit imprimer : *Enseignements catéchistiques* de Jean-Pierre le Camus, in-8°, en 1643, et plusieurs autres ouvrages, particulièrement *Voyages et Relations en Italie*.

Il mourut en 1681, et il fut enterré à Saint-Germain-le-Viel.

1632. Denis Béchet, libraire-juré.

1618. Béchet (*Alexandre*), libraire.

1632. Béchet (*Denis*), neveu de *Jérôme Drouard*, fut nommé, en 1632, 12 février, libraire; 1646, 2 octobre, adjoint; 1657, 28 mai, syndic; 1669, 31 janvier, consul; 1682, 29 janvier, juge-consul; mort vers 1705.

1632. Denis Béchet, libraire-juré, neveu de Jérôme Drouard, fut nommé successivement libraire-juré, adjoint, syndic et juge-consul de la Communauté.

D. Béchet fut le libraire le plus habile de son temps; il se fit distinguer entre tous par la grande connaissance qu'il avait des livres, dont il faisait un très-grand commerce.

Il était de la grande Compagnie des Usages réformés, et associé pour l'impression de quantité de Pères grecs et latins.

Il fit imprimer : *Concordia Regularium, auctore Menardo*, in-4°, 2 vol.; *Hermanus Millet de sancto Dionysio Areopagita*, en 1638; *Sancti Francisci Assi-*

siatis Paduani opera stud. Joan. Haye Ord. Minor, in-fol., 1641.

Biblia Magna, 5 vol. en 1643, qu'il fit imprimer, en compagnie d'*Antoine Berthier et Simon Piget*, ainsi que *Biblia Magna, auctore Joan. de la Haye*, in-fol., 19 volumes en 1660, et plusieurs autres ouvrages très-considérable.

D. Béchet avait pour marque le compas, qui était celle de *C. Sonnius* avec lequel il avait été associé, et dont il avait acheté le fonds de libraire qui était l'un des plus considérables de Paris.

Il vendit son fonds de libraire, qui était immense, à *Couterot*, *Le Petit*, *Angot*, et *Josse*, libraires.

En 1689, D. Béchet était administrateur des hôpitaux ; il est mort vers 1705.

1634. FRANÇOIS LANGLOIS, libraire.

1552. Langlois (*Jean*), libraire.

1607. Langlois (*Denis Ier*), fils de *Jean*, nommé libraire et imprimeur en 1607, mort le 22 décembre 1644.

1612. Langlois (*Charles*), 1er fils de *Denis Ier*, libraire, mort le 22 janvier 1632, paroisse Saint-Barthélemy, et transporté à Saint-Benoît.

1633. Langlois (*Jacques Ier*), 2e fils de *Denis Ier*, libraire et imprimeur le 12 mai 1633 ; adjoint le 2 octobre 1643 ; mort le 2 août 1678.

1678. Langlois (N. veuve de *Jacques Ier*), libraire.

1634. Langlois (*François*), dit de *Chartres*, gendre de *Collemont* par *Magdeleine*, libraire, mort le 29 juillet 1653.

1693. Langlois (N. fille de *François*), femme de *Denis-Mariette*, libraire.

1644. Langlois (*Denis II*, 3e fils de *Denis Ier*, libraire et imprimeur.

1644. Langlois (*Simon Ier*), 4e fils de *Denis Ier*, libraire et imprimeur, mort le 20 janv. 1676, paroisse Saint-Benoît.

1652. Langlois (*Emmanuel*), 1ᵉʳ fils de *Jacques II*, libraire.

1683. Langlois (N. fille d'*Emmanuel*), libraire.

1652. Langlois (*Jacques II*), 2ᵉ fils de *Jacques Iᵉʳ*, libraire, mort en 1697.

1697. Langlois (N. veuve de *Jacques II*), libraire.

1655. Langlois (*Nicolas Iᵉʳ*), fils de *François*, libraire en 1655, imprimeur en 1686, mort en 1705.

1705. Langlois (N. veuve de *Nicolas Iᵉʳ*), libraire.

1657. Langlois (*Denys III*), fils de *Denys II*, libraire le 22 mars.

1687. Langlois (N. veuve de *Denys III*), libraire.

1687. Langlois (*Simon II*), fils de *Denys III*, libraire le 10 décembre 1687, imprimeur le 8 juin 1694, adjoint le 10 septembre 1707, syndic le 5 juillet 1837; le 22 décembre 1742 se démet de son imprimerie, mort en 1747.

1747. Langlois (*Marie-Magdelène Huart*), veuve de *Simon II*, libraire et imprimeur, morte le 7 mars 1753, rue Porte-Foin-Saint-Nicolas-des-Champs.

1688. Langlois (*Jean-Baptiste*), libraire.

1705. Langlois (N. veuve de *Jean-Baptiste*), libraire.

1696. Langlois (*Nicolas II*), fils de *Nicolas Iᵉʳ*, libraire.

1717. Langlois (*Marie-Thérèse*), fille de *Claude Priguard*, veuve de *Claude*, libraire.

1747. Langlois (*Françoise-Marie*, fille de N.), 2ᵉ femme de *Jean-Baptiste-Paul Valeyre.*

Il a existé de 1747 à 1789, une autre famille du nom de Langlois, dont le dernier de ce nom, *Jacques-Denys*, demeurait, en 1789, rue du Marché-Palu.

JEAN LANGLOIS (1552) fit imprimer : *Traité familier des noms grecs, latins et arabiques*, par Jean Mallard, in-8°, en 1552. Il eut un fils nommé *Denis*.

1607. DENIS LANGLOIS, libraire et imprimeur.

Cet homme célèbre quitta, par amour pour l'imprimerie et la librairie, la profession de la médecine, dans laquelle il s'était déjà distingué par son savoir et ses connaissances littéraires.

Il débuta par imprimer *Compendium Summæ Toleti*, 1 vol. in-24, en 1607; ensuite il donna : *Francisci Riberæ Commentar. in duodecim Prophetas minores*, in-fol., 1611; *Edmundi Richerii de Ecclesiastica et Politica potestate liber unus*, in-4°, 1614; *Conférences Académiques* du sieur de Heere, in-8°, 1618; *Chroniques générales de saint Benoist*, 2 vol. in-4°, 1619; *Joan. Dartis de Suburbicariis Regionibus et Ecclesiis*, in-8°, 1620, etc.

La marque de Denis était le Pélican.

Il s'est rendu célèbre autant par les livres qu'il a imprimés que par ceux qu'il a composés.

A sa mort, en 1644, Denis Langlois laissa plusieurs enfants.

Jacques Ier Langlois, fils de Denis (1633), libraire et imprimeur ordinaire du Roi, fut adjoint en 1643; il mourut en 1678.

Jacques Ier imprima avec Jean Hénault plusieurs ouvrages considérables, comme la Sainte Bible, en huit volumes in-16, traduction française de Corbin, en 1642, et plusieurs autres ouvrages importants qui l'ont fait estimer de la Compagnie. Il laissa deux fils, *Manuel* et *Jacques*, qui furent l'un et l'autre libraires et imprimeurs en 1652.

Jacques II Langlois succéda à son père dans la charge d'imprimeur ordinaire du Roi.

François Langlois, dit Chartres (1634), libraire. Il publia *les Éloges des Hommes Illustres depuis un siècle*, traduits de Scevole de Sainte-Marthe, par

G. Colletet, en 1644; *la Perspective pratique du frère du Breüil de la Compagnie de Jésus*, 3 vol. in-4°, 1642; *Traité des cinq Ordres d'Architecture de Palladio*, par le sieur le Müet, in-4°, 1645; *R. P. Joan. Franc. Niceronis Thaumaturgus Opticus*, in-fol., 1646; la traduction en Français de ce livre avec augmention, in-fol., 1652; *la Manière de bien bastir*, par le sieur le Müet, in-fol., 1647, et plusieurs autres livres d'Architecture.

Il mettait pour marque à ses livres les colonnes d'Hercule avec cette devise : *Non plus ultra*, à cause de ses nombreux voyages à l'étranger, d'où il avait rapporté des ouvrages très-curieux, des tableaux, des dessins, et des estampes rares dont il faisait un grand trafic.

Il s'acquit par là une telle estime des grands, et même du roi d'Angleterre, Charles Ier, que ce prince voulut lui en donner des marques par des présents considérables qu'il lui fit à son départ de Londres. Chartres mourut en 1677.

« Pesne a gravé, d'après Van-Dyck, son portrait, dit Lottin; il y est représenté jouant de la musette, parce qu'il en jouait supérieurement.

« Fr. Langlois était connaisseur en tableaux, dessins et estampes dont il faisait un grand commerce; et sous ces rapports, il jouissait de la confiance du roi d'Angleterre, Charles Ier. »

C'est de F. Langlois que *Pierre-Jean Mariette*, neveu de son gendre, hérita de son goût pour les dessins et les estampes, en même temps que de sa

marque qui était les colonnes d'Hercule, avec cette devise : *Non plus ultra.*

Cette honorable famille a honoré la librairie et l'imprimerie par ses travaux, pendant près de deux cents ans.

1636. NICOLAS DELAULNE, libraire.

1636. Delaulne (*Nicolas*), frère aîné de *Léon Ier* et gendre de *Pierre II Charpentier*, libraire.

1697. Delaulne (N. fille de *Pierre II Charpentier*), libraire, veuve de *Nicolas*, libraire.

1615 Delaulne (*Léon Ier*), frère puîné de *Nicolas*, et gendre de *Philibert Charpentier*, libraire.

1660. Delaulne (*Pierre Ier*), 1er fils de *Nicolas*, libraire.

1686. Delaulne (N. veuve de *Pierre Ier*) libraire, morte en 1719.

1665. Delaulne (*Léon II*), fils de *Léon Ier*, libraire.

1705. Delaulne (N. veuve de *Léon II*), libraire.

1683. Delaulne (*Jean*), 2e fils de *Nicolas*, libraire.

1723. Delaulne (N. veuve de *Jean*), libraire.

1683. Delaulné (*François*), 3e fils de *Nicolas*, libraire.

1683. Delaulne (*Pierre II*), 1er fils de *Pierre*, libraire et imprimeur en 1702.

1702. Delaulne (N. veuve de *Pierre II*), libraire et imprimeur.

1686. Delaulne (*Florentin*), 2e fils de *Pierre Ier* et gendre de *Nicolas Le Gras*, libraire le 16 septembre, adjoint le 2 novembre 1711, imprimeur le 10 août 1715, syndic le 18 octobre 1715 ; mort en 1723.

1723. Delaulne (*Marie-Magdelène*), veuve de *Florentin*, libraire et imprimeur, morte en 1747.

1689. Delaulne (*Pierre III*), fils de *Léon II*, libraire.

1705. Delaulne (*Suzanne*), veuve de *Pierre III*, libraire, morte en 1750.

1636. NICOLAS DELAULNE, frère de *Léon Ier*, fut reçu libraire le 28 février 1636. En 1637, il fit imprimer *Célisande*, nouvelle, in-8° ; *Ars Digestorum Triboniaca et Anticujaciana*, in-4°, 1644.

« Outre, dit la Caille, qu'il estoit habile libraire,

il avoit encore cet avantage, c'est qu'il étoit le seul à Paris qui eût trouvé l'invention de faire des sphères et des globes pour lesquels il étoit fort recherché. »

Nicolas laissa trois fils qui furent libraires : *Pierre*, en avril 1660, *Jean* et *François*, en 1681.

De Pierre, naquit *Florentin*, qui eut l'honneur de devenir successivement adjoint et syndic de sa communauté.

Cette très-honorable famille exerça pendant cent quatorze ans la librairie et l'imprimerie.

1636. Antoine Bertier, libraire et imprimeur, neveu des *Prost*, libraires de Lyon, fut amené par l'un d'eux en Espagne, âgé de quelques années seulement ; il avait tant d'esprit et d'intelligence, qu'à quatorze ans il dirigeait, seul, leur boutique de libraire, à Madrid.

Ayant eu l'occasion d'écrire au cardinal de Richelieu pour l'avertir de la mort de son oncle qu'il avait chargé de quelques négociations pour le service du roi, cette Éminence le jugea capable de poursuivre lui-même ces négociations.

Bertier s'en acquitta si bien que, de retour en France pour rendre compte à son oncle de Lyon des affaires de son commerce, le cardinal le fit venir à Paris, où il voulait l'établir. Et pour cet effet, le 1er janvier 1636, le chancelier Séguier, lui envoya chez Sonnius, où il demeurait, des lettres patentes du grand sceau, pour avoir la liberté d'exercer à Paris les professions de libraire et d'imprimeur.

Bertier exerça pendant quarante-deux ans avec honneur ces nobles professions.

Il fut choisi par la reine-mère pour être son libraire; elle l'honora toujours de sa haute protection.

Un jour que Bertier représentait à cette reine qu'il avait recueilli avec grand soin les vrais Mémoires du Cardinal de Richelieu et qu'il n'osait les imprimer sans une autorisation et une protection particulière de Sa Majesté, parce qu'il y avait plusieurs personnes qui « s'estoient bien remises en cour, dont la conduite passée n'ayant pas esté régulière, et estant marquée fort désavantageusement pour eux, dans ces Mémoires, » ces personnages ne manqueraient pas de lui susciter des affaires fâcheuses : « *Allez*, lui dit la reine, *travaillez sans crainte, et faites tant de honte au vice qu'il ne reste plus en France que de la vertu.* »

Paroles admirables et bien dignes d'une reine, mère de Louis XIV.

Bertier imprima, en effet, ces Mémoires, auxquels il ajouta la vie de ce cardinal, par Aubery, 3 vol. in-fol.

Donnons ici les titres de quelques ouvrages considérables publiés par cet homme célèbre :

Biblia maxima, par le R. P. de la Haye, 19 vol. in-fol., imprimée en société avec *Bèchet* et *Piget; Bibliotheca Concionatoria Patrum*, du P. Combefis, in-fol., 8 vol. ; *Auctuarium Bibliothecæ Patrum Græcorum*, du même, in-fol., 2 vol. ; *Gonet Theologia*, in-fol.,

5 vol.; les *OEuvres Mathématiques du P. Mersenne*, 3 vol. in-4°, et beaucoup d'autres grands ouvrages.

Le courage de Bertier, son activité, son savoir, son travail et sa réputation si bien méritée, pouvaient faire espérer à ses héritiers une fortune considérable; il n'en fut rien.

Il éprouva de grandes pertes en Espagne; une concurrence fâcheuse que lui firent quelques libraires de Paris le mit hors d'état de laisser à d'autres qu'à ses créanciers, le soin de recueillir les débris de sa succession.

Cet infortuné libraire-imprimeur était savant dans les langues latine et italienne; il parlait l'espagnol avec une très-grande facilité : il a même donné quelques traductions de cette langue.

Il avait pour marque la Fortune; cette inconstante et légère déesse fut, hélas! bien cruelle pour Bertier, qui mourut le 4 mai 1678, et il fut enterré dans l'église de Saint-Benoît.

1639. Siméon Piget, libraire.

1639. Piget (*Siméon*), libraire le 30 juin 1639; adjoint le 14 mai 1652; marguillier de Saint-Benoît en 1660; syndic le 9 septembre 1663; mort le 6 mars 1668, paroisse Saint-Benoît.

1668. Piget (N. veuve de *Siméon*), libraire, morte en 1705.

1666. Piget (*Jacques Ier*), premier fils de *Siméon*, libraire.

1680. Piget (*Robert*), deuxième fils de *Siméon*, libraire.

1664. Piget (N. fille de *Siméon*), femme de *Jean II* de la Caille.

1711. Piget (*Jacques II*, fils de *Robert*), libraire, mort en 1719.

1719. Piget (*Marie-Charpentier*), veuve de *Jacques II*, libraire en

1724, elle se marie à *Pierre II Gandouin*, plus tard, en 17.., elle se remarie à J. B. *Gilbert*, morte en 1763, le 31 mars.

1731. Piget (*Jacques-François*), premier fils de *Jacques II*, libraire.

1733. Piget (*Pierre*), deuxième fils de *Jacques II*, libraire le 23 avril 1735, et meurt en 1747, quai des Augustins, paroisse Saint-André-des-Arts.

1747. Piget (*Thérèse de Raysouche de Montet*), veuve de *Pierre*, libraire le 23 avril 1747, et en 1751 se remarie à Rombaut Davidts.

1639. Siméon Piget fut reçu imprimeur et libraire le 30 juin 1639.

Il fut un des plus célèbres de son temps, tant pour la connaissance des livres que pour les correspondances qu'il avait dans toute l'Europe, pour son commerce de livres, dont il faisait un très-grand trafic.

Il imprima en 1642 : *Samuelis Petiti Observationum libri quatuor*, in-4°; *Vie de Madame de Chantal* in-4° et in-8°, en 1643 ; *Rituale Græcorum gr. et lat. auct. Goar*, in-fol., qui est fort recherché des savants, à ce que nous assure La Caille, et fort rare ; *Amphilochii opera gr. lat.*, in-fol. 1644, et plusieurs autres ouvrages considérables.

Il fit aussi imprimer en société plusieurs grands ouvrages très-importants, comme *Biblia Magna*, in-fol, 5 vol. ; *Biblia Maxima*, in-fol., 19 vol., et plusieurs autres.

Il avait dans le commerce de la librairie pour marque la Fontaine, qui était celle de *Gilles Morel*, avec lequel il avait été associé, et dont il avait acheté l'imprimerie et la librairie. Quelques années après, *Piget* prit pour marque la Prudence, qui était celle de Joseph *Cottereau*, dont il avait également acheté le fonds de librairie, lequel passa, après sa mort,

à son fils JACQUES PIGET, qui fut reçu libraire en 1666, et ensuite à *Jean de La Caille*, son gendre.

Il fut adjoint de la Communauté; il mourut en 1668.

Cette famille Piget honora par ses travaux la librairie et l'imprimerie pendant 112 ans.

1640. PIERRE MOREAU.

1559. Moreau (*Jean Ier*), frère aîné de *François*, libraire et imprimeur.

1560. Moreau (*François*), frère puîné de *Jean Ier*, libraire.

1606. Moreau (*Silvestre*), libraire.

1610. Moreau (*Jean II*), libraire, mort en 1638.

1618. Moreau (*Denys Ier*), beau-frère d'*Antoine-Estienne*, et gendre de *Jean Ier* Le Clerc, libraire, adjoint en 1628, marguillier de Saint-Benoît en 1631, mort en 1647.

1638. Moreau (*Adrien*), fils de *Jean II*, libraire.

1640. Moreau (*Pierre*), écrivain-juré, libraire et imprimeur, mort en 1648.

1648. Moreau (la veuve de *Pierre*), libraire-imprimeur.

1647. Moreau (*Denys II*), fils de *Denys Ier*, libraire.

1698. Moreau (*Jean III*), libraire-imprimeur, interdit en 1703, confirmé seulement en 1708.

1715. Moreau (*Jean-François*), fils de *Jean III*, libraire-imprimeur en 1732, adjoint en 1741, mort en 1751, rue Galande, paroisse Saint-Séverin.

1751. Moreau (*Catherine-Françoise Pépie*), veuve de *Jean-François*, libraire et imprimeur, se démet de son imprimerie et meurt en 1765.

1742. Moreau (*Nicolas François*), fils de *Jean-François*, et gendre de *Pierre-Michel Huart*, libraire-imprimeur en 1751, adjoint en 1759, mort en 1773.

JEAN Ier MOREAU, libraire et imprimeur, fut le chef, en 1559, d'une très-honorable famille qui exerça pendant 214 ans les professions de libraire et d'imprimeur.

Il imprima les Regrets sur la mort de Henri II, en 1559.

Il avait un frère, nommé *François*, qui fut reçu libraire en 1559.

SILVESTRE MOREAU (1606) publia : *Lettres de Monsieur Mareschal de Boisdauphin à Monsieur de Liancourt, Gouverneur de Paris*, in-8°, etc., en 1615.

JEAN II MOREAU (1610) fit paraître : *Traité de la Sphère*, par Boulanger, in-8°, 1620 ; *Gabriel Naudæus de antiquitate scholæ Medicæ Parisiensis*, in-8°, 1638.

Adrien Moreau (1638), fils de JEAN II, fut nommé libraire et imprimeur en 1638.

Il imprima : *Leonis Magni opera*, in-fol., 1638, et autres ouvrages.

PIERRE MOREAU (1640) s'est distingué au-dessus des autres membres de sa famille, en exécutant, en 1640, une sorte de caractères typographiques imitant l'écriture bâtarde : il était écrivain-juré, et demeurait rue Saint-Barthélemy, devant l'Horloge du Palais : il prenait la qualité d'*Écrivain à Paris*, et *imprimeur du Roi*.

Par suite d'une contestation avec la Communauté des libraires et imprimeurs, Pierre Moreau, en exécution d'un jugement, fut forcé de vendre son imprimerie. Ce fut Thierry (Denis) qui l'acheta. (Voyez : *Denis Thierry*, page 50.)

1642. Charles Savreux, libraire, fut nommé le 20 mars 1642.

Il publia : *Veterum Scriptorum spicilegium, opera et studio D. Lucæ d'Acherii*, 13 vol. in-fol. 1655; *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedecti, sæculum secundum*, in-fol. et plusieurs autres ouvrages de Port-Royal, dont il était le libraire.

Un jour qu'il s'y rendait, sa voiture se brisa ; il fut tué sur le coup. Il fut enterré à Port-Royal-des-Champs, le 22 septembre 1669.

On y lisait cette épitaphe :

HIC JACET CAROLUS SAVREUX
TYPOGRAPHUS.

C. Savreux avait pour marque les trois Vertus, avec ces mots pour devise : *Ardet amans spe nixa fides.* Sa boutique était située au pied de la tour méridionale de Notre-Dame. Tout son commerce consistait en livres de piété (1).

1641. Pierre le Petit, libraire-imprimeur.

Cet imprimeur célèbre était gendre de *Jean Camusat* dont il avait épousé la fille, *Denise*.

Il fut nommé libraire et imprimeur le 20 mars 1642, imprimeur ordinaire du Roi le 27 janvier 1647, avec les prérogatives et honoraires de 225 livres à toucher sur l'État par suite de la démission de *Gilles Moret*, auquel il avait succédé.

Il fut aussi choisi, en 1643, pour remplir la place d'imprimeur et de libraire de l'Académie française

(1) Voyez page 209, *Guillaume Desprez*.

et il imprima les premières feuilles de la première édition de son *Dictionnaire de la Langue Française.* Cette charge avait déjà été exercée avec une grande distinction par *Jean Camusat*, son beau-père (voyez ce nom, p. 172).

P. Le Petit fut nommé marguillier de Saint-Benoît en 1662

Tous les ouvrages imprimés par ce libraire si distingué sont remarquables sous les rapports typographique et littéraire.

Ses belles impressions l'ont fait passer, avec justice, pour l'un des plus illustres dans sa profession, n'épargnant ni soins ni dépenses, souvent considérables, tant pour la beauté du papier, des ornements qu'il employait que pour le fini des caractères dont il possédait une fonderie.

On pourra juger de la belle exécution des livres imprimés par Pierre Le Petit en examinant : les *OEuvres d'Arnauld d'Andilly*, 8 vol. in-fol., celles de *Cotelier*, en grec et latin, 2 vol. in-fol., dont la presque totalité de l'édition, fut brûlée, avec plusieurs autres ouvrages, lors de l'incendie du Collége de Montaigu, où il fit une perte très-considérable.

Il imprima aussi : *Historia Ecclesiastica Eusebii*, etc, in-fol., 3 vol. grec et latin, et le même ouvrage tout en latin avec des notes de Valois et une foule d'autres ouvrages considérables.

Le Petit fut associé tout d'abord lorsqu'il s'établit, avec la veuve de *Jean Camusat* dont il acheta par la suite le fonds de librairie, et il épousa l'une de ses

filles, *Denise*, femme d'une grande beauté, d'un rare mérite et d'une très-grande charité : il en eut plusieurs enfants, entre autres MICHEL LE PETIT.

Il avait pour marque une croix d'or avec ces mots : *In hoc signo vinces.* Il fut adjoint de sa Communauté en 1660 et mourut en 1686, âgé de soixante-neuf ans. Il fut enterré à Saint-Benoît, sa paroisse, à laquelle il avait fait un legs considérable.

La femme de Pierre Le Petit, Denise Camusat, était d'une très-grande beauté avons-nous dit : elle mourut à l'âge de quarante-six ans.

Il existe de cette belle Denise un portrait peint par Trouvaine, gravé en 1647, au bas duquel on lit le sixain suivant :

Ce front offre à tes yeux la douceur, la prudence
De celle que la Providence
Mit trop tôt pour les siens dans l'éternel repos.
C'est le visage d'une femme;
Mais si tu pouvais voir son âme
Tu verrais l'âme d'un héros.

Michel, fils de *Pierre*, fut nommé libraire le 2 janvier 1660, secrétaire du roi en 1679.

Il avait pour marque à ses livres la *Toison d'Or* (1).

LOUIS XIV (DE 1643 A 1723).

La famille des COIGNARD, libraires-imprimeurs.

1644. Coignard (*Charles Ier*), gendre de *Jean Ier Tompère;* libraire-imprimeur le 8 juin 1644; adjoint en 1653; mort en 1694.

(1) Dans un futur volume intitulé : *Variétés bibliographiques, anecdotiques,* etc., nous dirons, à propos de Pierre et de Michel Le Petit, ce qu'il en coûtait pour acquérir une charge de Marguillier.

1658. Coignard (*Jean-Baptiste Ier*), premier fils de *Charles Ier*, libraire le 2 mars 1658; adjoint le 8 mai 1671; syndic le 22 février 1627, meurt en charge le 10 septembre 1689.

1689. Coignard (N. veuve de *Jean-Baptiste*), nommée libraire le 10 septembre 1689, morte en 1708.

1658. Coignard (*Charles II*), second fils de *Charles Ier*, libraire le 2 mars 1658; adjoint le 25 juin 1688, mort en 1697.

1697. Coignard (N. veuve de *Charles II*), libraire en 1697, morte en 1714.

1687. Coignard (*Jean-Baptiste II*), premier fils de *Jean-Baptiste Ier*, libraire et imprimeur ordinaire du roi, et de l'Académie française le 20 juillet 1687; adjoint le 10 septembre 1781; consul le 30 janvier 1723; syndic le 12 mai 1728; se démet du syndicat le 4 juin 1729; mort en 1737.

1737. Coignard (*Charlotte Girard*, veuve de *Jean-Baptiste II*), libraire avant, morte le 27 septembre 1760.

1700. Coignard (*Louis*), second fils de *Jean-Baptiste Ier*, libraire le 20 décembre 1700; imprimeur le 7 janvier 1702; se démet de son imprimerie le 28 mars 1728, mort avant 1740.

1742. Coignard (*Claude-Geneviève*), fille de *Jean-Baptiste Ier*, veuve de *Jean-Mariette*, libraire.

1715. Coignard (*Jean-Baptiste III*), premier fils de *Jean-Baptiste II*, gendre de N. *Joban*, de Lyon, par *Jeanne*; nommé le 30 octobre libraire: imprimeur ordinaire du roi et de l'Académie française en survivance; en 1717, 11 août imprimeur (avec exercice.)

1735. 12 août, adjoint.

1746. 29 janvier, consul.

1751. 22 décembre, syndic.

1752. 5 août, se démet de son imprimerie.

1752. 1er octobre, nommé secrétaire du roi.

1768. 21 octobre, meurt.

1722. Coignard de la Pincelle (*Pierre-François*), second fils de *Jean-Baptiste II*, libraire le 16 juillet. En 1734, il se retire et s'établit à Dijon, où il meurt le 7 juillet 1749.

1749. Coignard de la Pincelle (*Bernarde Verstel*), veuve de *Pierre-François*, libraire à Dijon en 1749; en 1784, âgée de quatre-vingt-huit ans, elle exerçait encore sa profession.

La famille Coignard, une des plus renommées de la librairie et de

l'imprimerie pour ses grandes et nombreuses entreprises, plus spécialement en livres de dévotion, fut aussi une des plus favorisées de la fortune : elle exerça pendant cent quarante ans les professions de libraire et d'imprimeur.

1644. Charles Ier Coignard fut reçu imprimeur-libraire en 1646, adjoint de la Communauté en 1653. Il était gendre, par demoiselle *Philippe*, de *Jean Ier*, *Tompère*. (Voir ce nom.)

Charles Ier Coignard fut l'un des plus remarquables imprimeurs-libraires de son temps. Il imprima une grande quantité de *Bréviaires*, de *Diurnaux* et de *Missels*, à l'Usage de Rome, rouges et noirs, et plusieurs autres ouvrages importants.

Il laissa plusieurs enfants, entre autres Jean-Baptiste Ier et Charles II.

Jean-Baptiste Ier Coignard (1658), premier fils de Charles Ier, fut reçu libraire le 2 mai 1658, adjoint le 8 mars 1674, et syndic le 22 février 1687. Il mourut en charge, le 10 septembre 1689, à l'âge de cinquante-deux ans.

Il existe de cet imprimeur-libraire distingué un portrait gravé par Duflos.

Au bas de ce portrait sont gravées les armoiries de Coignard, qui portent de gueules à trois coignées emmanchées de même, posées deux et une, et un chef cousu d'azur chargé d'une couronne de laurier d'or, accostée de deux étoiles à six raies de même.

Charles II Coignard (1658), second fils de

Charles Ier fut reçu libraire en 1658, adjoint en 1688; il mourut en l'an 1697.

La Caille dit qu'il était aussi fondeur en caractères d'imprimerie.

JEAN-BAPTISTE II COIGNARD (1687) succéda à *Damien Foucault*, à la charge d'imprimeur ordinaire du roi. Il fut choisi en 1687, avec l'agrément de Louis XIV, pour remplir la place de *Pierre Le Petit* (voyez ce nom) dans celle d'imprimeur et libraire de l'Académie française et pour achever l'impression du Dictionnaire de cette Académie.

« Il se fait distinguer, dit la Caille, en 1680, par les ouvrages qu'il imprime journellement et qu'il corrige lui-même. Il suffit de dire que la beauté et bonté des livres qu'il a imprimez et qu'il imprime encore, comme : *S. Ambrosii opera studio Monachorum Ord. S. Benedicti*, in-fol., 2 vol.; l'*Architecture de Vitruve*, avec des notes de Perrault, in-fol., ornée de quantité de très-belles figures; les *Édifices Antiques de Rome*, in-fol., ornés de belles figures; l'*Histoire de France*, composée par de Cardemoy et continuée par l'abbé son fils, en plusieurs volumes in-fol.; les *Arrests de Le Prestre*, in-fol.; la traduction nouvelle de *Rodriguez*, in-4°, 2 vol.; *Leonis Magni opera Pasch. Quesnel*, in-4°, 2 vol.; les *Bréviaires* et autres Usages de l'Ordre des FF. Hermites de Saint-Augustin, en 1671, et autres ouvrages à l'usage de Rome, le font passer dans sa Communauté pour un très-habile imprimeur-libraire dont il a esté adjoint et en est présentement syndic. »

Ce Jean-Baptiste II Coignard publia en 1694 la première édition, en 2 vol. in-fol., du *Dictionnaire de l'Académie française*, dont les premières feuilles avaient déjà été imprimées par Pierre Le Petit, imprimeur-libraire de l'Académie française, auquel cet heureux et habile Coignard avait succédé.

« Cet ouvrage, dès son apparition, fut l'objet de nombreuses critiques; la plus ingénieuse et la plus mordante fut celle d'en extraire les façons de parler populaires et proverbiales et de les publier en 1696, sous le titre de *Dictionnaire des Halles.* »

L'Académie française ne répondit pas, et fit bien.

Voyons maintenant ce que va nous apprendre, sur ce Cogniard (J. B. II); à propos du *Dictionnaire de Moréri*, un travail précieux, très-rare, presque inconnu, dont nous devons la communication à la gracieuse et sympathique obligeance d'un savant et érudit bibliographe, M. Louis Barbier, Conservateur et administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

Cet ouvrage a pour titre :

Mémoire sur les véxations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris, in-4°, 1725.

Nous publierons cet ouvrage en entier, dans le 6e volume de cette *Histoire du Livre* (1).

Ce Mémoire est un véritable et sanglant pamphlet dirigé contre certains imprimeurs et libraires de la

(1) *Variétés bibliographiques, anecdotiques*, etc.

fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe ; c'est une très-curieuse et mordante étude sur les *mœurs*, la *probité commerciale*, et le *savoir-faire* de quelques imprimeurs et libraires de ces époques.

Citons donc quelques extraits de ces piquantes et curieuses révélations :

« La condition la plus expressément marquée dans le privilége que le roi accorde pour l'impression des livres, c'est qu'elle se fera en *beau papier* et en beaux caractères ; et au mépris de cette clause, ce qui devrait rendre le privilége nul, les libraires ont le front de débiter des livres de conséquence sur de mauvais papier, avec des caractères usés et sans correction, le tout pour éviter la dépense : le public en est témoin, et s'en plaint, mais inutilement.

« S'il faut citer ici des exemples marqués, il n'y a qu'à voir comment un livre aussi important que le *Dictionnaire de Moreri*, et qui se vend si prodigieusement cher, a été imprimé la dernière fois ; il y en a deux tomes qui n'ont jamais pu être pressés en les reliant, parce qu'ils maculent à cause du défaut de l'encre, et cela par la basse économie de COIGNARD et de *Mariette* qui se sont déjà enrichis tant de fois par les éditions de cet ouvrage, qui ne sont que trop souvent répétées d'ailleurs.

« Le corps du livre fourmille de fautes d'imprimerie ; on y remarque des lignes entières tout à fait omises. . . . .

« J. B. Coignard eut bien l'impudence de demander une continuation de privilége pour les *Méditations de Busée*, attendu que le peu de débit ne répondait pas, disait-il, à la dépense qu'il avait faite pour la première édition, quoique pendant le cours du privilége il en eût fait tant d'éditions. Il en était à la *trente-sixième*, ce qu'il avait expressément marqué à la première page du livre.

« Boucherat, pour le chancelier, fut scandalisé de cette effronterie..... »

Voilà certes, lecteur, tout étonné de ces révélations, de graves reproches adressés à la délicatesse de J. B. Coignard II : mais revenons à nos *véxations* et écoutons encore cet impitoyable flagelleur des tur-

pitudes et de l'âpreté au gain illicite de quelques-uns de ces gros bonnets de libraires et d'imprimeurs si vantés pour leur sévère probité.

« .... Un autre abus dont le public souffre à l'occasion des priviléges, c'est la manière de les vendre en fraude à quelqu'un de leurs confrères, quand un libraire était trop gras; tel était Denys Thierry qui, pour cacher la vente qu'il voulait faire de son privilége de Moreri, s'avisa d'en faire une édition qui pouvait lui revenir à 25,000 livres (1).

« Dès qu'elle fut faite il la revendit de la main à la main, avec le privilége, 55,000 livres à J. B. Coignard II : le gain est honnête, et ce qui arriva de là à la charge du public, c'est que les quatre volumes de Moreri que Thierry ne vendoit que 50 livres, furent vendus dès le commencement 80 livres par Coignard, qui, comme on sait, n'appréhenda rien tant que de perdre et se défiant encore de la facilité, sûr de l'empressement du public pour cet ouvrage, il poussa modestement les derniers exemplaires jusqu'à 130 livres; méthode qu'il a bien remise en pratique depuis plus d'une fois. Ainsi, sur l'édition de Denys Thierry payée, comme on voit, beaucoup plus qu'elle ne valait, Coignard eut encore plus de 30,000 livres de gain, sans compter l'acquisition du privilége qu'il estimait 80,000 livres. . . . .

« Il y a certainement de la dépense à faire, et il faut en faire beaucoup avant que de retirer les fonds.

« Cependant puisque J. B. Coignard partage le privilége avec Mariette, qu'il marie une de ses filles à chaque nouvelle édition de ce Dictionnaire de Moreri, voyons un peu s'il les marie richement.

« Ne parlons plus des malfaçons qui arrivent à cet ouvrage par des épargnes sordides, gardons le silence sur les gains illégitimes qu'ils attrapent chemin faisant, de ceux qui veulent mettre leur généalogie dans ce Dictionnaire; ils auraient touché 800 livres d'une personne qui vouloit mettre la généalogie de l'illustre maison de Montmorency. »

L'auteur de ce curieux mémoire donne ici le budget des dépenses d'un nouvelle édition du *Dictionnaire de*

(1) La première édition du *Dictionnaire de Moréri* parut à Lyon, en 1673, en 1 vol. in-fol.

Moréri faite en société avec Denis Mariette, en 6 vol. in-fol.; chaque volume de 250 feuilles, tiré à 2,000 exemplaires; il prouve que le total de toute la dépense s'élèverait à la somme de 93,750 livres. J. B. Coignard et Denis Mariette avaient mis cette nouvelle édition en souscription au prix de 150 livres; ce système de souscription n'avait pas encore été pratiqué. Les frais furent ainsi couverts par ces souscriptions; ces deux habiles libraires purent publier ainsi cette édition de Moréri sans faire un sol de dépense. Cet auteur prouve encore que le produit de la vente s'éleva, tous frais couverts, à la somme de 275,000 livres et déduction faite des frais de fabrication 93,750 livres, il restait encore 181,250 livres de bénéfices et de plus toujours la continuation du privilége, estimé 80,000 livres : « Certes, ajoute l'auteur, Cognard et Mariette doivent bien marier leurs filles. »

Maintenant, l'on est édifié sur la source de l'immense fortune laissée par Coignard à son fils Jean-Baptiste III; ces énormes bénéfices en disent suffisamment.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces révélations furent publiées en 1727, et que ni Coignard ni aucun des siens ne tenta de les réfuter : c'était plus que de la prudence. En 1729, il se démit de ses fonctions de syndic, et il mourut l'année suivante, après avoir exercé avec beaucoup de distinction et de bonheur les nobles professions de libraire et d'imprimeur pendant quarante-trois ans.

Il reste de cet homme distingué un portrait peint et gravé par Pesne, avec l'écusson armorié que nous avons décrit plus haut.

Jean-Baptiste III Coignard (1713) fut nommé libraire en 1717, imprimeur ordinaire du roi, libraire-imprimeur de l'Académie française; il fut syndic de la Communauté et secrétaire du roi : il mourut en 1768; il fut le bienfaiteur des ouvriers typographes de Paris.

Ce Coignard fut un des plus actifs et des plus importants imprimeurs-libraires de son temps; pendant sa longue carrière, il publia un très-grand nombre d'excellents ouvrages, entre autres les *Œuvres de Vitruve*, de Perrault, ornées de très-belles gravures.

Il existe un portrait de ce Coignard, peint par Voiriot et gravé par Daullé.

« S'il faut en croire les *Mémoires secrets* pour servir à l'*Histoire de la République des lettres en France*, à la date du 2 novembre 1768, tome IV, page 150, édition in-12, Londres, 1777, on lit : « Le sieur Coignard, qui s'est illustré par la fondation d'un prix en faveur des étudiants de l'Université, a laissé dans son coffre-fort quarante sacs de 1,000 louis d'or chacun, ce qui fait une somme de 960,000 livres. »

J. B. Coignard, fondateur du prix de l'Université, était fils de Jean-Baptiste II, qui était parvenu à toutes les dignités de la Chambre et du Consulat.

Comme son père, il était imprimeur ordinaire du

roi et de l'Académie française, et fut successivement adjoint, consul et syndic de la Compagnie.

Il mourut dans la charge de secrétaire du roi et conservateur des hypothèques, le 31 octobre 1768, après avoir exercé l'imprimerie pendant quarante ans.

Ce qui honore le plus la mémoire de cet imprimeur-libraire, c'est qu'il fut toujours *l'ami et le protecteur des ouvriers typographes;* exemple qui devrait toujours être imité par les imprimeurs modernes, car, comme dit la Fontaine,

> On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

En agissant ainsi, les patrons trouveraient toujours pour les défendre dans de grandes circonstances, les cœurs reconnaissants de leurs ouvriers.

Dès le treizième jour de son règne après la Régence, le 28 février 1723, Louis XV donna le règlement général de la librairie et de l'imprimerie de Paris (voyez II partie, pages 228 et suivantes), qui comprend et résume toute la législation des temps antérieurs, et maintient la fixation du nombre des imprimeurs de Paris à trente-six. C'est de ce Règlement de 1723, conféré avec les anciennes ordonnances, édits, arrêts, etc., qu'a été formé le *Code de la librairie* en 1744, rédigé par Claude Saugrain.

A ce dernier règlement succède un nouvel arrêt du Conseil, qui détermine les rapports qui devront subsister entre l'Université et la Communauté des libraires et imprimeurs.

Pour se conformer, à l'une des dispositions de cet

arrêt, « la Communauté trouva une occasion naturelle de prouver à l'Université son dévouement et son respect, en députant *tous* les anciens du corps (au lieu de *douze*), tant syndics qu'adjoints, à la procession indiquée pour le 15 mars 1525, à l'église des Grands-Augustins. »

L'année suivante, le 9 mars, le recteur de l'Université se rendit à la Chambre syndicale des libraires-imprimeurs, pour recevoir le serment de tous les libraires et imprimeurs.

Dans cette circonstance solennelle, ce fut *Laurent Rondet*, imprimeur, adjoint en charge, qui harangua le recteur en latin, et il le fit en très-bons termes.

Enfin, comme dit G. A. Crapelet (*la Profession d'imprimeur*), pour cimenter l'ancienne alliance de l'Imprimerie avec l'Université, et pour reconnaître tous les services que son enseignement a rendus aux lettres nourricières de la typographie, c'est un imprimeur, Jean-Baptiste III Coignard, troisième de ce nom, qui fonda un prix d'éloquence latine à l'Université en faveur des Maîtres ès arts, qui ont donné tant de sujets distingués à l'imprimerie; et, en 1747, le 23 août, douze membres de la librairie et de l'imprimerie assistent à la première distribution de ce prix.

« L'éditeur du *Livre d'Honneur* de l'Université, M. Jarry de Mancy professeur de l'Académie de Paris, fait observer que la fondation de Coignard, n'a pas valu à cet honorable typographe la plus petite mention dans les dictionnaires biographiques.

« Mais un contemporain de Coignard, troisième du nom, auteur d'un

poëme de l'*Imprimerie* (1), n'avait pas omis de signaler sa fondation en proposant son auteur pour modèle aux futurs imprimeurs, et c'est avec plaisir, ajoute G. A. Crapelet, si justement regretté des amis de la typographie et des belles-lettres, que je transcris ici les rimes qui évoquent le souvenir de l'acte méritoire d'un honorable confrère.

« Suivez dans cette arène un modèle parfait
Dirigeant son essor vers la solide gloire,
Un élève de l'art, au temple de Mémoire
S'est ouvert de vos jours un sûr et libre accès.
En marchant sur ses pas, jouissez du succès,
Dans le cœur des savants un burin ineffable
Lui grave un nom plus beau, plus grand et plus durable
Que le marbre et l'airain, stériles monuments,
Qui tombent tous les jours sous les efforts du temps. »

1646. Nicolas Vivenay, libraire, nommé le 23 août 1646; il exerçait encore en 1649.

Pas plus en 1646 que de nos jours, en 1864, la diffamation n'était pas plus permise par la parole, que par des libelles imprimés ; en voici une preuve que rapporte Lottin, dit de Saint-Germain, dans son *Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris:*

« Un petit libraire du Palais, grand vendeur de pièces mazariniques, depuis notre guerre, a été surpris distribuant quelques papiers diffamatoires contre ledit sieur d'Emeri, sur-intendant.

« Il a été mis au Châtelet, où il a été condamné aux galères pour vingt-cinq ans, sauf son appel à la Cour, où il y a apparence qu'il ne sera pas si rudement traité.

(1) *L'Imprimerie*, poëme, par J. B. G. Gillet, 1765, in-8°, p. 34.

« Ce pauvre malheureux s'appelle *Vivenay*.

« *Lettre de Gui Patin à Spon*, tome Ier, p. 250, du 16 novembre 1649.

« Vivenay avait son imprimerie dans l'hôtel de Condé, d'où est sorti un grand nombre de pièces de ce temps-là. » (*Bibliothèque historique de la France*, tome II, n° 2,297.)

1649. Jean d'Houry ou De houry, libraire-imprimeur.

1649. D'Houry (*Jean*), gendre de *François Beauplet*, libraire le 26 avril, mort en 1678.

1678. D'Houry (N. veuve de *Jean*), libraire.

1678. D'Houry (*Laurent*), fils de *Jean*, libraire le 10 octobre 1678; imprimeur le 15 novembre 1712; adjoint le 12 novembre 1716; mort en novembre 1715.

1725. D'Houry (*Élisabeth Du Bois*), veuve de *Laurent*, libraire et imprimeur en novembre 1725, morte en 1757, paroisse Saint-Séverin.

1706. D'Houry (N. fille de *Jean*), veuve de *Jean Ier Jombert*, libraire.

1717. D'Houry (*Charles-Maurice*), fils de *Laurent*, libraire le 13 juillet 1727; imprimeur le 25 juillet 1726; adjoint le 7 août 1745; mort le 11 décembre 1755, imprimeur du duc d'Orléans.

1755. D'Houry (*Marie-Élisabeth Laisné*), veuve de *Charles Maurice*, libraire et imprimeur le 11 décembre 1755; se démet de son imprimerie le 28 janvier 1777, morte en 1783.

1741. D'Houry (*Laurent-Charles*), fils de *Charles-Maurice*, libraire le 14 janvier 1741; imprimeur le 8 mai 1750; adjoint le 11 mai 1765; consul le 30 janvier 1785; mort le 8 octobre 1788, imprimeur du duc d'Orléans.

1768. D'Houry (N. *Néra*), veuve de *Laurent-Charles*, libraire, morte en 1772.

1769. D'Houry (N. fille de *Laurent-Charles*), femme de *François-Jean-Noël De Bure*, libraire.

1649. Jean d'Houry, nommé libraire en 1449, fut le chef d'une nombreuse dynastie de libraires et d'imprimeurs distingués qui existait encore en 1789.

Nous allons citer, d'après Lottin, les membres les plus importants de cette famille.

Jean d'Houry mourut en 1678; *Laurent* son fils lui succéda.

Laurent d'Houry (1678), fut nommé imprimeur en 1712; adjoint en 1716; il mourut en 1725.

Ce libraire-imprimeur imagina, en 1624, un Almanach qui, présenté à Louis XIV en 1699, prit le nom d'*Almanach royal;* ouvrage qui se publie encore aujourd'hui chez MM. Guyot et Scribe.

Charles-Maurice d'Houry, fils de Laurent, fut nommé libraire en 1717, imprimeur en 1726, adjoint en 1745; en 1755, Charles-Maurice d'Houry mourut imprimeur du duc d'Orléans.

Laurent-Charles, fils de Charles-Maurice, succéda à son père comme libraire, en 1741; il fut nommé imprimeur en 1750, adjoint en 1761, consul en 1785. Il mourut en 1786, imprimeur du duc d'Orléans.

En 1769, demoiselle N., fille de Laurent Charles, épousa François-Jean-Noël *De Bure*.

L'honorable famille d'Houry, comptait plus de cent trente-sept ans d'exercice en 1789.

1649. Edme Ier Couterot, libraire.

1649. Couterot (*Edme Ier*), frère aîné de *Jean* et gendre de *Denys*

Moreau, libraire le 7 octobre 1649 ; adjoint en 1660 ; syndic en 1677 ; mort le 21 août 1687.

1687. Couterot (N. fille de *Denys Moreau*), veuve d'*Edme Ier*, libraire.

1664. Couterot (*Jean*), frère puîné d'*Edme Ier*, libraire, adjoint en 1690, mort en 1714.

1714. Couterot (N. veuve de *Jean*), libraire, morte vers 1725.

1677. Couterot (*Hubert*), libraire.

1687. Couterot (*Edme II*), fils d'*Edme Ier*, libraire.

1697. Couterot (*Nicolas*), fils d'*Hubert*, libraire, mort vers 1725.

1649. Edme Ier Couterot s'est fait distinguer dans la Communauté, tant par le grand nombre de livres qu'il a fait imprimer que par les charges qu'il exerça comme adjoint en 1662, et syndic en 1677.

Jean Couterot (1664), frère puîné d'Edme Ier, fut nommé adjoint en 1690 : parmi les ouvrages nombreux qu'il publia, on distingue celui-ci :

Les Mazures de l'Abbaye Royale de l'Isle Barbe lez Lyon, ou Recueil historique de tout ce qui s'est fait de plus mémorable en ceste église, depuis sa fondation jusques à présent : avec le catalogue de tous ses abbez, tant réguliers que séculiers, par Claude Le Laboureur. Paris, *J. Couterot*, 1681; 2 vol. pet. in-4°.

On lit en tête la note suivante :

« Les bibliographes ne sont pas d'accord sur le nombre d'éditions du premier volume de l'ouvrage rare et curieux de Le Laboureur. Sur la foi d'une note de M. Breghot de Lulle, insérée dans ses mélanges sur l'histoire de Lyon, l'auteur du *Manuel du libraire* a refait son article *Mazures de l'isle Barbe* dans la dernière édition qu'il a publiée de son important ouvrage, et annonce deux éditions, datées de 1665, et une troisième de 1681. Cette troisième édition avait été également mentionnée par Adamolé dans une note communiquée par lui à l'Académie de Lyon le 7 décembre 1765 ; ces trois éditions seraient donc :

« 1° Deux de Lyon, Claude Galbit, 1665, l'une au titre, avec le vase de fleurs, l'autre, avec le masque orné;

« 2° Une de J. Couterot, Paris, 1681, le titre à la vignette de saint Pierre et son coq.

« En collationnant avec une scrupuleuse attention trois premiers volumes de ces trois titres différents, il nous a été facile de reconnaître qu'en réalité, il n'y avait qu'une seule édition à laquelle le libraire de Paris, Couterot, fit quelques changements dans le titre et dans quelques passages : voici comment s'explique la chose.

« Le libraire Couterot de Paris achète de Claude Galbit de Lyon le 1er tome de l'édition 1665, il change le titre et la date de 1666 de ce premier tome en celle 1681, il substitue un *z* à l'*s* du mot Mazures, il remplace le vase de fleurs ou le masque par une autre vignette, représentant saint Pierre et son coq; il réimprime la page 516, chiffrée 518 par erreur dans l'édition 1665, et il profite de ce carton pour faire, sous la direction même de l'auteur Claude Le Laboureur, qui s'était fixé à Paris, quelques changements insignifiants au dernier paragraphe de cette dernière page; mais il ne reproduit pas les 5 feuillets contenant la liste de quelques moines de l'Isle, ni les additions et corrections en forme d'errata, sans pagination, en tout 9 pages, ni la réclame liste, au bas de la page 516, qui se trouvent dans l'édition au titre de 1665. En revanche, il donne le projet de la 2e partie des Mazures et une table, en 32 pages, des maisons nobles qui ont fourni des religieux au monastère de l'isle Barbe; il forme ainsi son premier volume de 1681, et publie le deuxième en même temps. » J. T. — *Catalogue Cailhava.*

1651. Guillaume Ier Desprez, libraire et imprimeur.

1651. Desprez (*Guillaume Ier* frère aîné de *Simon*, nommé libraire le 30 mars 1651, imprimeur le 23 novembre 1706; mort en 1708.

1708. Desprez (*Catherine Mangeant*), veuve de *Guillaume Ier*, libraire et imprimeur le 5 juillet 1708, morte en 1730.

1666. Desprez (*Simon*), frère puîné de *Guillaume Ier*, libraire le 1er mars 1666.

1697. Desprez (N. fille de *Simon*), veuve de *Philippe Huberson*, libraire en 1697.

1706. Desprez (*Guillaume II*), fils de *Guillaume Ier* et gendre, 1° de

N. *Le Gras*, par *Élisabeth*; 2° de N. *Cornilliers*, par *Marie-Anne*, libraire le 23 novembre 1706; imprimeur le 5 juillet 1708, le 25 août 1740, imprimeur ordinaire du roi; se démet de son imprimerie le 10 décembre 1743; mort paroisse Saint-Benoît le 31 octobre 1753.

1741. Desprez (*Guillaume-Nicolas*), fils de *Guillaume II*, et gendre de N. *Pannelier*, par *Henriette-Élisabeth*, morte en 1754.

1741. 7 décembre, libraire et imprimeur ordinaire du roi, sans exercice.

1743. 10 décembre, imprimeur ordinaire du roi, avec exercice.

1747. Imprimeur du clergé; adjoint le 13 juillet 1753; administrateur de l'Hôpital des Petites-Maisons en 1765.

1788. *Guillaume* N. Desprez demeurait rue Saint-Jacques.

1726. Desprez (*Catherine-Élisabeth*), fille de *Guillaume II*, femme de *Ch. J. B.* Delespine, libraire.

1741. Desprez (*Agathe*), fille de *Guillaume II*, femme de *Pierre-Guillaume Cavelier*, libraire.

1651. GUILLAUME Ier DESPREZ, fut nommé libraire et imprimeur en mars 1651, et à la charge d'imprimeur ordinaire du Roi en décembre 1686; il succéda à *Charles Savreux*, dont il avait acheté le fonds de librairie, (V. page 191).

G. Desprez se fit distinguer par la continuation des ouvrages de MM. de Port-Royal, particulièrement pour celles de la traduction nouvelle de l'Écriture Sainte de le Maistre de Sacy, et autres ouvrages importants.

Voici encore une flagellation à citer de l'auteur du *Mémoire sur les vexations* des libraires et imprimeurs :

Il s'agit encore ici de l'abus des Privléges :

« Guillaume Desprez ayant obtenu un privilége de trente ans pour imprimer la Bible de Sacy, comme cette Bible contenait un grand nombre de volumes, le privilége à cette occasion portait qu'il ne courrait

qu'après l'impression du dernier volume ; Guil. Desprez a laissé languir le public pendant plus de vingt-cinq ans avant que de lui donner la satisfaction d'avoir cet ouvrage en entier. »

Regrettez donc encore ce que vous appelez le bon vieux temps, vous tous que le moindre progrès effraye, surtout les Priviléges !

N'était-ce donc pas un véritable abus, une vexation envers le public, que de lui faire attendre vingt et un ans la publication du dernier volume de cette Bible de Sacy, pour jouir ensuite pendant vingt ans encore, à partir de ce moment, du bénéfice du privilége que le roi avait accordé à ce rusé libraire-imprimeur.

Guillaume II Desprez était libraire et imprimeur en 1706.

En 1741, il publia l'*Histoire générale d'Allemagne*, en 11 vol. in-4°, par Joseph Barre, chancelier de l'Université de Paris.

Desprez fit le voyage de Pologne, pour aller lui-même offrir un exemplaire de cet ouvrage à Frédéric-Auguste III, qui en avait agréé la dédicace.

En 1743, il se démit de son imprimerie, pour être attaché à la cour.

Guillaume-Nicolas Desprez, fils de *Guillaume II* et gendre de *Pannelier*, fut nommé libraire et imprimeur du roi, sans exercice, le 7 décembre 1741 ; en 1743, imprimeur ordinaire du roi, avec exercice ; en 1747, imprimeur du clergé ; en 1753, adjoint, et en 1763, administrateur de l'hôpital des Petites-Maisons.

En 1788, il demeurait rue Saint-Jacques; il était alors doyen des imprimeurs ordinaires du roi, des officiers de la Chambre royale et syndicale, et imprimeur du clergé.

Cette famille distinguée continuait d'exercer encore l'imprimerie en 1789; elle pouvait donc déjà s'enorgueillir de 132 ans d'honorables travaux.

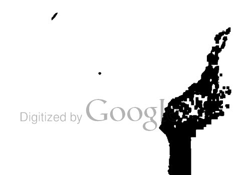
1652. PIERRE, JEAN et LOUIS BILAINE, imprimeurs et libraires.

1614. Bilaine (*Pierre*), frère aîné de *Jean*, libraire, adjoint en 1630.
1629. Bilaine (*Jean*), frère puîné de *Pierre*, libraire en 1629.
1652. Bilaine (*Louis*), fils de *Jean*, nommé le 24 avril 1652 libraire et imprimeur.
En 1680, il demeurait en *Palatio Regio* (1); mort en 1681.

1614. PIERRE BILAINE fit imprimer : le *Gueux ou la Vie de Gusman d'Alfarache*, in-8°, 1619; *Bellarminus de Controvers.*, in-fol., 2 vol., 1620; *Histoire des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, par Jean Baudouin, in-fol., 1629; les *Arrests de Tournet*, in-fol., 2 vol., 1631; *Joannes de la Haye in Genesim*, in-fol., 3 vol., 1633.

La marque de Pierre Bilaine était la bonne Foi, avec ces paroles pour devise : *Melius spero, certè teneo bona fide.* Il épousa la fille de *Philippe Mejat*, et il fut adjoint de la Communauté.

(1) *Palatio Regio*, expression équivoque, qui supposerait le *Palais-Royal*. Louis Bilaine demeurait au *Palais de Justice*, au deuxième pilier, comme le dit Boileau dans sa satire IX, et il avait pour enseigne la *Palme* et *César*.



JEAN BILAINE (1629), frère du précédent, s'associa avec JEAN GERMONT.

Ils firent imprimer : *Martyrologium Ordinis Divi Benedicti*, *auct. Hugone Mesnard*, in-8°, 1629; *S. Bernardi opera cum notis*, in-8°, 1632; *Maldonatus in Evangelia*, in-fol., 1639, et au nom seul de GERMONT, *Cujacii opera*, in-fol., 6 vol., 1637.

Jean Bilaine fit aussi imprimer plusieurs autres livres; il était le seul libraire de tout l'Ordre de Saint-Benoît; il avait pour marque l'image de saint Augustin, avec ces mots : *D. Aurelius Augustinus Ecclesiæ Doctor*, et quelquefois deux mains tenant un cœur enflammé, avec ces paroles : *ex arduis pax et amor*.

Il laissa un fils nommé *Louis*, dont nous allons parler.

LOUIS BILAINE (1651) fut un libraire des plus célèbres; il connaissait les langues grecque, latine, espagnole, italienne, dans lesquelles il s'était rendu très-capable par la pratique de ces langues par les voyages nombreux qu'il avait faits.

Il fut reçu libraire et imprimeur en 1652.

Louis succéda à son père Jean dans son fonds de librairie; il fut, comme lui, le seul imprimeur de tout l'Ordre de Saint-Benoît.

Louis se rendit illustre par son immense savoir et par sa capacité qui l'ont fait estimer pour un des plus habiles libraires de son temps : il laissa à sa mort un fonds de librairie des plus considérables de Paris.

Louis Bilaine avait des correspondants, et plusieurs magasins de livres dans les pays étrangers dont le principal était à Rome, où il entretenait à ses gages Croizier, libraire, auquel, avant sa mort, il vendit ce qui lui restait de livres à Rome, pour la somme de 25,000 livres, somme à laquelle il s'était lui-même réduit, par son testament, en reconnaissance des bons services qu'il avait reçus de ce Croizier.

Bilaine enrichissait les livres qu'il éditait d'épîtres dédicatoires, d'avis, de préfaces, de sa composition.

Il fit imprimer plusieurs ouvrages considérables, entre autres *Bibliotheca Juris Cononici veteris græcè et latinè cum notis Christofori Justelli*, in-fol., 2 vol., 1661. Après sa mort, cet ouvrage passa à *Jean Jombert*, libraire.

En 1678, il publia le *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis* de Du Cange, 3 vol. in-fol. qui passèrent encore, après la mort de Louis, aux mains de Charles Osmont. Cet ouvrage n'obtint pas un succès de vente, justement mérité.

Les libraires de Paris, peu encouragés par le succès négatif de ce livre, qui cependant, par son mérite, fait honneur à la France, refusèrent d'entreprendre du même auteur le *Glossarium mediæ et infimæ Græcitatis*, en 2 vol., in-fol. qui fut imprimé en 1688, à Lyon, par *Jean Anisson.*

Bilaine publia aussi *de Diplomatica* du R. P. de Mabillon, in-fol., 1681. Ce dernier ouvrage passa à Jean Boudot, libraire, avec beaucoup d'autres ouvrages importants.

« Les imprimeurs et libraires de Paris publièrent, au sujet du Glossaire grec, un écrit de deux feuilles in-fol. où ils affirmèrent qu'après la mort de Bilaine, *André Cramoisy* et *Gabriel Martin* avaient commencé des caractères pour imprimer chacun un volume de Du Cange, lorsque Anisson, se trouvant dans le même temps à Paris, leur enleva cet ouvrage. Mais dans la correspondance d'Anisson avec Du Cange, qui existe à la Bibliothèque nationale, on voit percer l'animosité des imprimeurs-libraires de Paris contre Anisson, qui voulait transporter son imprimerie à Paris.

« Faute de caractères grecs en suffisante quantité, l'ouvrage de Ducange éprouva souvent des retards; l'appendice fut même imprimé à Paris par Cramoisy, vu la difficulté de pouvoir l'exécuter à Lyon. »

Louis Bilaine, mourut le jour de sa fête, le 25 août 1681, et il fut enterré à Saint-Séverin, sa paroisse.

1652. Damien Foucault, libraire et imprimeur.

1604. Foucault (*Eustache*), frère aîné de *Pierre*, libraire.

1606. Foucault (*Pierre*), frère puîné d'*Eustache*, libraire.

1628. Foucault (*Denis*), libraire.

1649. Foucault (*Nicolas*), libraire.

1652. Foucault (*Damien*), d'Orléans, gendre de *Claude Bonjean*, et petit-gendre de *Pierre Rocolet*, libraire, mort en 1675.

1675. Foucault (*Anne*), fille de *Claude Bonjean*, veuve de *Damien*, libraire.

1686. Foucault (*Hilaire*), fils de *Damien*, libraire, adjoint en 1712, marguillier de Saint-Séverin, mort en 1723.

1723. Foucault (la veuve d'*Hilaire*), libraire, morte vers 1737.

Eustache Foucault (1604) épousa la nièce de *Chaudière*. Il fit imprimer l'*École françoise*, in-8°, 1604; *Aloïsius Legionensis in Cantica*, en 1608, et plusieurs Usages dont il faisait un très-grand commerce; il laissa un fonds de libraire des plus considérables qui passa à Jacques Quesnel. (Voyez ce nom, page 170.)

1652. Damien Foucault, fils de *Claude Foucault*, libraire à Orléans, épousa *Jeanne Bonjean*, petite-fille de *Pierre Rocolet*, et succéda à ce dernier, tant en son fonds de librairie qui était très-considérable, qu'à ses charges d'imprimeur ordinaire du Roi et de la Ville.

Il s'est fait distinguer par la grande quantité de livres qu'il a publiés, avec une très-grande perfection; mort en 1675.

Hilaire Foucault (1686), fils de *Damien*, devint libraire en 1686, adjoint en 1712, et marguillier de Saint-Séverin; il mourut en 1723, en laissant la réputation d'un libraire très-instruit.

Cette honorable famille a exercé la librairie pendant cent trente-trois ans.

1653. Frédéric Ier Léonard, libraire et imprimeur.

1653. Léonard (*Frédéric Ier*), de Bruxelles, libraire et imprimeur, adjoint en 1666, marguillier de Saint-Benoît en 1672, imprimeur ordinaire du roi en 1678, mort vers 1712.

1688. Léonard (*Frédéric II*), fils du précédent, gendre de *Jean des Essarts*, par *Marie*, morte en 1706, à l'âge de trente-six ans et inhu-

mée à Saint-Benoît, avec mausolée et épitaphe (1) : en 1696, le 27 mai, enregistrement à la Chambre des Lettres Patentes du 21 février, enregistrées au Parlement le 26 mai, portant survivance du fils au père ; marguillier de Saint-Benoît en 1696 ; imprimeur en survivance de son père en 1699 ; reçu à la chambre syndicale après la mort de celui-ci, comme son remplaçant en 1712 ; imprimeur ordinaire du roi en 1713 ; il vend son fonds de librairie et d'imprimeur en 1714, pour se retirer en Angleterre où il demeurait encore en 1723.

FRÉDÉRIC Ier LÉONARD fut associé de *Henri Estienne*, fils d'*Antoine*. Après la mort de celui-ci, Léonard lui succéda, tant à son fonds de librairie qu'en sa charge d'imprimeur ordinaire du roi en 1678. Il fut ensuite, en 1666, nommé adjoint de la communauté et marguillier de Saint-Benoît en 1672. Il fut aussi pourvu de la charge d'imprimeur et libraire du clergé qu'avait exercée *Antoine Vitré*, dont il avait acheté une partie de son fonds de librairie.

Léonard s'est fait distinguer par la grande quantité de livres qu'il a fait imprimer et particulièrement par la collection des auteurs *ad Usum Delphini*, in-4°, dont il a imprimé plus de trente volumes, et bien d'autres grands ouvrages encore.

On peut dire de Léonard qu'il a poussé le commerce de la librairie plus qu'aucun autre de son temps; il était le seul imprimeur et libraire des

(1) Voici ce que rapporte Lottin à propos de ce mausolée :

Au lieu de l'urne qui était sur l'épitaphe, on y avait mis son buste; il y resta longtemps ; mais sur les représentations de M. de la Marre, curé de Saint-Benoît (de 1702 à 1730), la famille Léonard le fit enlever.

Ce buste était dû au ciseau de Vanclève, d'après le dessin d'Oppenor. Madame Léonard était d'une beauté frappante. On lisait au bas de ce buste : *Fuit.*

ordres de Saint-Dominique, de Cîteaux et de Prémontré.

Il épousa Élisabeth Bernard, fille d'un libraire, dont il eut plusieurs enfants, entre autres *Frédéric II*, qui fut reçu libraire le 17 août 1688.

Il existe deux portraits de ce célèbre libraire-imprimeur, gravés, l'un, in-fol., par Édelinck, d'après Rigaud; l'autre, in-4°, par Vermeulen, d'après le même peintre.

« En même temps que Louis XIV présidait avec tant de vigilance à l'administration de l'imprimerie et de la librairie (voyez la II° partie de cet ouvrage, page 196), il ne perdait pas de vue ce que l'art typographique pouvait ajouter à l'éclat et à la grandeur de son règne.

« Pendant plus de soixante ans, les presses royales du Louvre furent consacrées à élever un de ces monuments qui caractérisent une époque et qui rappellent, dans un autre ordre, ceux des temps antiques par leur munificence et leurs proportions gigantesques: je veux dire (G. A. Crapelet) la *Collection byzantine*, grand in-fol. grec et latin, avec notes et additions, dont 33 volumes apparurent de 1648 à 1711.

« Ce grand roi, ce véritable et magnifique protecteur de l'imprimerie, voulut aussi que l'exécution d'un autre monument typographique fût laissée aux presses particulières de la capitale, pour vivifier leurs travaux ralentis par les calamités de la guerre, exciter une noble rivalité entre les imprimeurs et entretenir les libraires dans le goût des entreprises honorables au pays. Et les auteurs, aussi bien que

les libraires, reçurent de la munificence du roi d'honorables gratifications.

« Il confia donc à *Frédéric Ier Léonard*, imprimeur ordinaire du roi, sous la direction du duc de Montausier, l'impression de la *Collection des auteurs latins ad usum Delphini*, en 40 vol, in-4°.

« A cet effet, cet imprimeur reçut des lettres de privilége pour vingt ans, et plusieurs des principaux imprimeurs de Paris partagèrent avec lui l'exécution de ce grand labeur, tels que *François Muguet*, imprimeur du roi et du clergé; *Pierre Le Petit*; la veuve de *Claude Thiboust*, *Pierre Esclassan*, *Denis Thierry*, *Antoine Lambin*, *Lambert Roulland*, etc.

« Une si vaste entreprise typographique n'avait pas été conçue dans le seul but de servir à l'éducation du Dauphin, mais aussi dans des vues d'utilité publique et littéraire. »

Frédéric Ier Léonard mourut en 1712; il laissa un fils :

Frédéric II Léonard. Celui-ci était gendre de *Jean des Essarts*, par *Marie*, morte le 27 août 1706, à l'âge de trente-six ans; elle fut inhumée à Saint-Benoît avec mausolée et épitaphe.

Frédéric II fut nommé libraire le 17 août 1668. En 1696, furent enregistrées à la chambre syndicale des lettres patentes portant survivance du fils au père; en 1696, nommé marguillier de Saint-Benoît (1); en

(1) Dans le 6e volume qui aura pour titre *Mélanges bibliographiques, anecdotiques et historiques*, nous donnerons un Dialogue très-curieux qui expliquera au lecteur pourquoi les libraires et les imprimeurs se faisaient nommer, avec tant d'empressement, *marguilliers* de Saint-Benoît, ou d'autres églises.

1712, reçu à la Chambre syndicale, à la place vacante par la mort de son père ; en 1713, Frédéric II Léonard fut nommé imprimeur ordinaire du roi, et l'année suivante, il vendit ses presses et alla se retirer en Angleterre, où il mourut en laissant plusieurs enfants, entre autres *Martin-Augustin*, prêtre, mort en 1768, âgé de soixante-douze ans, auteur de deux ouvrages sur l'Écriture sainte, et *Marie-Antoine*, surnommé *de Malpeine*, mort à soixante-huit ans, conseiller au Châtelet, auteur d'une traduction de l'*Essai sur les hiéroglyphes* de Warburton.

1654, François Coustelier, libraire,

1654. Coustelier (*François*), gendre de *Pierre Trouvain*, libraire.

1694. Coustelier (N. *Trouvain*), veuve de *François*, libraire; morte en 1719.

1665. Coustelier (*Martin*), 1er fils de *François*, libraire.

1686. Coustelier (N. veuve de *Martin*), libraire, épouse en seconde noces *Charles Le Camus*, libraire.

1683. Coustelier (*Urbain*), 2e fils de *François*, nommé le 10 septembre 1683, libraire, adjoint le 25 juillet 1706 ; mort le 12 février 1712.

1712. Coustelier (N. veuve d'*Urbain*), libraire le 12 février 1712; morte en 1737.

1691. Coustelier (*Nicolas*), 3e fils de *Nicolas*, libraire.

1711. Coustelier (*Élisabeth*), fille d'*Urbain*, femme de *Pierre de Morisset*, libraire.

1712. Coustelier (*Antoine-Urbain Ier*), fils d'*Urbain*, libraire ; imprimeur le 17 février 1720, adjoint le 6 mai 1724 ; mort le 25 novembre 1724.

1724. Coustelier (*Marie Mérigot*), veuve d'*Antoine-Urbain Ier*, libraire et imprimeur le 25 novembre 1724, abdique l'imprimerie le 22 décembre 1728; morte en 1750.

1741. Coustelier (*Antoine-Urbain II*), fils d'*Antoine-Urbain Ier*, libraire en 1741; mort en 1763.

1775. Coustelier (*Angélique-Françoise-Nicole Devaux*), veuve d'*Antoine-Urbain II*, libraire; mort en 1775, le 1er décembre.

1654. François Coustelier, nommé libraire en 1654, était romancier; il publia quelques anciens romans et il est très-connu par ses jolies éditions des auteurs latins.

Urbain Coustelier (1683) fut nommé libraire en 1683, adjoint en 1706; il mourut en 1712.

Un autre Coustelier (Antoine-Urbain) fut nommé libraire en 1683 et adjoint en 1706. Il mourut en 1712.

En 1775, cette honorable famille s'est éteinte en la personne de la veuve de Coustelier (*Antoine-Urbain II*), après avoir exercé la librairie pendant cent vingt ans.

1654. Claude Ier Hérissant, libraire-imprimeur.

1654. Hérissant (*Claude Ier*), gendre de *François Dehansy*, libraire le 5 février 1654; mort le 7 juin 1689.

1689. Hérissant (N. fille de *François Dehansy*), veuve de *Claude Ier*, libraire le 7 juin 1689.

1683. Hérissant (*Jacques*), 1er fils de *Claude Ier*, libraire et imprimeur; mort après 1696.

1683. Hérissant (*Claude II*), 2e fils de *Claude Ier*, libraire en 1686.

1686. Hérissant (*Pierre*), 3e fils de *Claude Ier*, libraire.

1708. Hérissant (N. veuve de *Pierre*), libraire; morte en 1723.

1689. Hérissant (*Nicolas*), 4e fils de *Claude Ier*, libraire, mort en 1703.

1691. Hérissant (*Michel*), 5e fils de *Claude Ier*, libraire.

1697. Hérissant (*Charles*), fils de *Jacques*, libraire.

1702. Hérissant (*Jean*), cousin de *Pierre* et gendre de N. *Exaltier*, par *Louise-Françoise*, libraire.

1716. Hérissant (*Louise-Françoise Exaltier*), veuve de *Jean*, libraire,

se remarie à *Claude-Jean-Baptiste Hérissant;* morte à Jory-lès-Paris, et y est inhumée en 1789.

1714. Hérissant (*Claude-Jean-Baptiste Ier*), fils de *Pierre*, et gendre de N. *Exaltier*, veuve de *Jean Hérissant*, libraire en 1714, imprimeur en 1723, se démet de son imprimerie en 1762; mort en 1762.

1718. Hérissant (*Jean-François*), libraire.

1753. Hérissant (*Marie-Anne Barbe*), veuve de *Jean-François*, libraire.

1726. Hérissant (*Jean-Thomas Ier*), fils de *Jean Ier* et gendre de *Jacques Ier Estienne*, libraire le 21 mai 1726, adjoint le 19 novembre 1750; imprimeur le 3 septembre 1763, consul le 28 janvier 1764, seul imprimeur des cabinet, maison et bâtiment du roi, en 1764; syndic le 5 juillet 1770; mort le 2 août 1772, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin.

1772. Hérissant (*Marie-Nicole*), fille de *Jacques Ier Estienne*, veuve de *Jean-Thomas Ier*, le 2 août 1772, libraire et seule imprimeur des cabinet, maison et bâtiment du roi; en 1788, elle demeurait rue de la Parcheminerie.

1740. Hérissant (*Claude-Jean-Baptiste II*), fils de *Claude-Jean-Baptiste*, frère de mère de *Jean-Thomas Ier*, et gendre de N. *Barbey*, libraire en 1740; imprimeur en 1757; mort en 1775, rue Neuve-Notre-Dame-de-la-Magdeleine; il était imprimeur du chapitre de Paris.

1740. Hérissant (*Charlotte-Barbey*), veuve de *Claude-Jean-Baptiste II*, libraire et imprimeur en 1775; en 1788, elle demeurait rue Neuve-Notre-Dame, imprimeur du chapitre de Paris.

1768. Hérissant (*Charlotte-Émée-Françoise*), 2e fille de *Claude-Jean-Batiste Ier*, femme de *Louis-François Barrois*.

1773. Hérissant (*Marie-Antoinette-Sophie*), 3e fille de *Claude-Jean-Baptiste-Théophile Barrois* le jeune, libraire.

1763. Hérissant (*Jean-Thomas*), fils de *Jean-Thomas Ier*, et gendre de N. *Le Lièvre*, libraire; en 1788, il demeurait rue Saint-Jacques.

1654. Claude Ier Hérissant, libraire, gendre de *Dehansy*, fut nommé libraire en 1654.

Il fut le chef d'une honorable et fort distinguée famille de libraires et d'imprimeurs qui existait encore en 1789 en la personne de *Jean-Thomas II Hérissant;* il demeurait rue Saint-Jacques.

Jean-Thomas Ier Hérissant fut nommé, en 1726,

libraire, et plus tard, seul imprimeur des cabinet et bâtiments du roi, et successivement adjoint, consul, et syndic de sa Communauté.

Parmi les nombreux livres imprimés par Jean-Thomas, l'on distingue plus particulièrement la *Bibliothèque historique de France*, par J. Lelong, augmentée par Févret de Fontette. Paris, 1768, 5 vol. in-fol.

Cet ouvrage est excessivement curieux et précieux pour l'histoire de France; il est rempli d'érudition bibliographique.

J. T. Hérissant avait fait l'acquisition de l'imprimerie et de la fonderie de caractères de *Colombat*, en 1763.

Il avait un fils nommé *Prosper*, enlevé à l'imprimerie par sa passion pour l'étude des sciences, mais plein de passion et de respect pour les savants imprimeurs du XVIe siècle, qu'il désespérait de pouvoir jamais égaler, il voulut du moins célébrer leur science et leurs travaux.

A peine âgé de dix-neuf ans, Prosper composa un poëme latin sur l'imprimerie, et c'est Charles-Joseph Saillant, son ami, du même âge que lui, qui l'imprima de ses propres mains en 1764.

Ce fut le poëme de Cl. L. Thiboust, *de Typographiæ excellentiâ*, qui inspira au jeune Prosper l'idée de son poëme.

Sa veuve *Marie-Nicole* lui succéda comme libraire-imprimeur et fondeur en caractères.

On a de cette veuve :

Épreuves des caractères de la fonderie de la veuve

Hérissant, imprimeur du cabinet du roi. Paris, 1772, grand in-8°.

Cette honorable famille des Hérissant s'occupa toujours avec beaucoup de distinction des professions de libraires-imprimeurs, pendant plus de cent trente-cinq ans.

1655. CHARLES ANGOT, libraire-juré et imprimeur.

Il fut reçu imprimeur et libraire le 23 septembre 1655, et de plus libraire-juré; il fut nommé adjoint en 1672 et syndic de la Communauté en 1679.

C'est à Charles Angot qui avait épousé *Marguerite*, fille de *Georges Josse* (voir ce nom, page 175), qu'on doit l'obligation d'avoir fait lever les défenses du Roi de recevoir aucun imprimeur ou libraire à Paris; c'est encore lui qui contribua au nouveau règlement de 1686, c'est à sa diligence qu'il fut signifié, et ce fut lui qui le fit exécuter.

1658. FRANÇOIS MUGUET, libraire et imprimeur.

1658. Muguet (*François*), de Lyon, gendre de *Jean Pilé*, par *Catherine*, libraire et imprimeur le 22 août 1658; le 29 novembre 1661, imprimeur ordinaire du roi, par brevet de retenue; en 1671, nommé adjoint; en 1672, imprimeur ordinaire du roi, par *lettres* en conséquence du brevet précédent; en 1681, marguillier de Saint-Séverin.

1702. Muguet (*Catherine*), fille de *Jean Pilé*, veuve de *François*, libraire et imprimeur.

1686. Muguet (*Théodore*), 1er fils de *François*, libraire.

1690. Muguet (*François-Hubert*), 2e fils de *François*, libraire le 13 juin 1690; le 16 juillet 1691, imprimeur, pour exercer concurremment avec son père, qui avait une imprimerie à Versailles; mort en 1742; il demeurait rue Neuve-Notre-Dame, à la *Croix d'or* : il prenait la qualité, comme son père, de *Premier imprimeur du roi*.

1698. Muguet (*Henri*), 3e fils de *François*, libraire et imprimeur.

François Muguet, premier imprimeur du Roi et du clergé de France, fut décrété de prise de corps par arrêt du Parlement de Paris, du 29 avril 1663, pour avoir imprimé une bulle reçue en lit de justice le même jour.

Par le même arrêt, il fut fait défense de publier les bulles avant que les lettres-patentes eussent été enregistrées en la Cour.

En 1683, François Muguet établit une imprimerie à Versailles, et en 1686 il remit ses lettres d'imprimeur ordinaire du Roi, pour être pourvu de celles de feu Pierre *Le Petit*, aux mêmes gages et appointements de 225 livres à toucher sur l'État.

En 1702, le 9 février, François Muguet mourut rue de La Harpe, paroisse Saint-Séverin; il prenait la qualité de *premier imprimeur du Roi;* il était imprimeur du clergé de France.

Son portrait a été gravé en petit par Thomassin, d'après Dequay.

1659. Sébastien Mabre-Cramoisy, libraire et imprimeur.

1659. Mabre-Cramoisy (*Sébastien*), petit-fils maternel de *Sébastien II Cramoisy*, libraire en 1559, adjoint en 1677, marguillier de Saint-Benoît en 1678; mort en 1687, directeur de l'Imprimerie royale. Son portrait in-4° a été gravé par Vermeulen.

1687. Mabre-Cramoisy (N. fille de *Sébastien II Cramoisy*), veuve de *Sébastien Mabre*, libraire et imprimeur, et directrice de l'Imprimerie royale du Louvre; morte vers 1696.

Sébastien Mabre, petit-fils maternel de *Sébastien II, Cramoisy*, fut nommé libraire et imprimeur en 1659.

A la mort de son grand-père maternel, il lui suc-

céda dans la charge de directeur de l'imprimerie royale avec tous les avantages et prérogatives y attachés, aussi bien que dans son fonds de librairie qui était des plus considérables de Paris, ce qui l'obligea à ajouter à son nom celui de CRAMOISY.

Il fut également pourvu de la charge d'imprimeur ordinaire du Roi, lors de la démission de son grand-père.

Mabre-Cramoisy s'est fait distinguer, au rapport de La Caille, par la connaissance des langues grecque et latine qu'il possédait à fond, en voici une preuve : les vers suivants qu'il a composés se trouvent au commencement de *Bibliographia Parisina* imprimée chez son grand-père en 1651.

Reverendo admodum Patri,
Ludovico, A. S. Carolo,
Cabilonensi, Carmelitæ, Consiliario et Ordinario Regis
Christianissimi Eleemosynario, Bibliographiæ
Parisinæ Collectori,
EPIGRAMMA.

Antiquos Romæ nobis jam nemo canales
Jactet, et artifici flumina ducta manu,
Majora hoc, Lodoïce, aperis miracula sæclo,
Virtutisque Jovi das monimenta paris.
Scilicet ut solitum ille jubet vectigal aquarum
Neptuno Patri flumina ferre suo :
Collectos sic tu Libros disponis in unum,
Auctorique suo ferre tributa jubes.

On voit aussi plusieurs avis et épîtres dédicatoires au commencement de quelques livres qu'il a imprimés, et particulièrement un avertissement qu'il a fait, qui est placé en tête d'un catalogue de livres que son grand-père et lui ont imprimé. Sébastien Mabre s'est

encore fait distinguer par la grande quantité de livres qu'il a imprimés dans l'Imprimerie royale.

Il n'épargna rien pour l'impression des livres, tant pour les caractères, le papier et les tailles-douces; l'on peut dire de lui qu'il a été un de ceux qui ont porté dans son temps l'art de la typographie à sa perfection.

Après la mort de ce libraire célèbre (1687), sa veuve, qui était la fille de *Sébastien II, Cramoisy*, lui succéda, et comme imprimeur-libraire et comme directrice de l'Imprimerie royale que le Roi lui conserva, en considération de son propre mérite et de celui de ses ancêtres, dont la mémoire durera autant que les livres vraiment remarquables qu'ils ont imprimés.

Voyez ci-devant, page 142, *Sébastien II, Cramoisy*.

1659. Thomas Moët, et plus tard Moette, libraire.

1649. Moët ou Moëtte (*Pierre*), fils de *Thomas*, libraire à Soissons, nommé libraire en 1649.

1659. Moët (*Thomas*), fils de *Pierre*, libraire, marguillier de Saint-Séverin en 1701; mort en 1710.

1710. Moët (*Geneviève Millon*), veuve de *Thomas*, libraire.

1691. Moët (*François*), 1er fils de *Thomas*, libraire en 1694; il se retire à Cambridge en 1694, où il meurt.

1693. Moët (*Charles*), 2e fils de *Thomas* et gendre de N. *Raillard*, libraire, adjoint en 1751; mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1754, rue Saint-Jacques. Il était un grand bibliographe.

1733. Moët (*Jacques-Thomas*), fils de *Charles*, libraire.

1619. Moët (*Jean*), libraire.

1639. Moët (*Jacques*), fils de *Jean*, libraire.

1659. Thomas Moët ou Moette, fils de *Pierre*, se distingua par les beaux ouvrages qu'il fit imprimer

en société et à son nom seul ; il se distingua surtout de ses confrères par la grande connaissance et valeur des livres.

Charles Moët (1693), 2e fils de *Thomas*, fut nommé adjoint de la Communauté des libraires et imprimeurs en 1751.

Il était, dit Lottin, un habile et grand bibliographe.

1664. JEAN II, DE LA CAILLE, libraire et imprimeur.

1612. De La Caille (*Nicolas*), gendre de N. *Bocage*, libraire et imprimeur.

1641. De La Caille (*Jean Ier*), de Paris, gendre, 1° de *Nicolas* de *la Coste*, 2° de *Robert Ier Feugé*, libraire et imprimeur le 12 décembre 1641, imprimeur ordinaire du roi le 28 février 1644, libraire-juré en 1643, adjoint en 1663; mort en 1673.

1661. De La Caille (*Jean II*), 1er fils de *Jean Ier* et gendre de *S. Piget*, nommé libraire en 1664, adjoint en 1679; mort en 1723.

1723. De La Caille (N. fille de *Siméon Piget*), veuve de *Jean II*, libraire.

1664. De La Caille (*Robert Jean-Baptiste*), 2e fils de *Jean Ier*, libraire et imprimeur en 1664, adjoint en 1680; en 1706, il abdique l'imprimerie et meurt en 1708.

1708. De La Caille (N. veuve du précédent), libraire.

1716. De La Caille (*Françoise*), veuve, libraire.

1641. DE LA CAILLE (*Jean Ier*) fut nommé libraire et imprimeur ordinaire du Roi en 1644, adjoint de la Communauté des libraires et imprimeurs en 1663, à sa mort, en 1673, il en était le doyen.

Jean Ier fit son apprentissage dans l'imprimerie de *Nicolas Delabrosse*; sa conduite fut si exemplaire que son patron lui accorda en mariage sa fille Charlotte, dont il n'eut pas d'enfants.

Il imprima : *Essai de la Théologie positive*, etc.,

composé par le sieur de la Bassière, théologal de Sées, in-8°, en 1642; il publia ensuite : *Exercice*, *Devoirs des pères et mères de famille envers leurs domestiques*, et par ordre de la reine Anne d'Autriche, *les Prières et Méditations de M. Godeaux*, en un très-gros caractère. Cet ouvrage ne fut tiré qu'à six exemplaires.

En considération de cette impression, il fut pourvu de la charge d'imprimeur ordinaire du Roi, par brevet, en 1644.

Il mourut en 1673 premier imprimeur de la police, doyen du corps, et demeurait (en 1662 et 1663) rue Saint-Jacques; il fut inhumé à Saint-Benoît.

Il avait pour marque trois *cailles*, par allusion à son nom, avec ces mots: *Ille candela Dei*, qui formaient anagramme autour du soleil.

Il épousa en secondes noces la fille de *Robert Ier Feugé* : il en eut plusieurs enfants, dont *Jean II* qui va nous occuper, et *Robert-Jean-Baptiste* qui devint adjoint en 1680.

JEAN II DE LA CAILLE, imprimeur-libraire, fut nommé libraire en 1664, et adjoint en 1679.

Le nom de La Caille est connu de tous les bibliophiles, comme ceux de *Lottin*, de *A.-A. Renouard*, et de nos jours, comme celui du savant M. *Jacques-Charles Brunet*.

La Caille est l'auteur d'un ouvrage très-estimé et recherché, dont le titre est : *Histoire de l'imprimerie et de la librairie, où l'on voit son origine et son progrès jusqu'en* 1689, 1 vol. in-4°, chez Jean de La Caille, rue Saint-Jacques, *à la Prudence*.

Dans cet ouvrage, fruit de longues et laborieuses recherches, de La Caille a le mérite d'avoir été le premier qui ait fait pénétrer le flambeau des investigations dans une mine encore inconnue, qui a eu pour résultat, de nous faire connaître les travaux scientifiques, historiques et littéraires de nos libraires et imprimeurs les plus célèbres des temps anciens.

Dans un pareil labeur, composé de dates, de noms propres, de titres d'ouvrages latins et français, qu'y a-t-il donc là d'étonnant que, de temps à autre, on y rencontre un nom mal orthographié, un titre de livre estropié, un renvoi mal indiqué?

Est-ce donc un motif pour repousser cet ouvrage comme fautif en lui disant *racca!*

Quel livre, à une première édition, est sans erreur, surtout s'il s'agit, comme dans celui de La Caille, de faits, de dates et de recherches multipliés?

Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre.

Mercier, abbé de Saint-Léger, dans son supplément au livre de *Prosper Marchand*, a dépassé les bornes de la critique en censurant avec passion et amertume le laborieux et pénible travail de La Caille. Qui veut trop prouver, on le sait, ne prouve rien; c'est une criante injustice, voilà tout, qui n'ôte rien au mérite et à la haute importance de l'*Historien de l'imprimerie*, de Jean de La Caille.

Le fougueux et passionné abbé de Saint-Léger fut le pédant et outrecuidant *Gustave Planche*, l'acerbe critique de notre temps.

Voici l'article de cet abbé si passionné :

La Caille. — *Histoire de l'imprimerie et de la librairie, où l'on voit son origine et son progrès jusqu'en 1689.*

« L'auteur n'avait ni les lumières ni le jugement nécessaires pour composer un livre de cette nature; la première partie n'est, pour ainsi dire, qu'un extrait mal digéré de l'*Addition à l'Histoire de Louis XI*, par Gabriel Naudé, auquel il a ajouté une multitude de fautes grossières.

« La seconde ne contient, à proprement parler, qu'une liste imparfaite et mal digérée des imprimeurs et libraires de Paris et de quelques-unes de leurs éditions. Dans tout le cours de l'ouvrage, les titres des livres sont estropiés, et les noms des villes, des auteurs, des imprimeurs, etc., défigurés au point d'être entièrement méconnus.

« En un mot, c'est un des plus mauvais ouvrages qu'il fût possible de donner ».

Tel est le jugement de Mercier, abbé de Saint-Léger. Il se trouve dans le *Supplément à l'Histoire de l'imprimerie de Paris*, 1765, in-4°, par *Prosper Marchand*.

Du reste, cet abbé de Saint-Léger, dans ses *Lettres sur la Bibliographie* de De Bure, Paris 1723, in-8°, critique avec la plus grande amertume l'ouvrage d'un bibliographe de mérite, celui de De Bure lui-même, qui méritait plus de ménagement.

Voici un curieux passage d'André Chevillier, que nous trouvons dans la préface de son *Origine de l'imprimerie*, Paris, 1694, 1 vol. in-4°, publié par *Jean de Laulne*, imprimeur et libraire, rue

de la Harpe, à l'*image de Saint-Jean-Baptiste*, qui semble prouver que le savant et érudit bibliothécaire de la Sorbonne fut le collaborateur de Jean II de La Caille.

« On a esté assez long-tems sans sçavoir certainement comment l'imprimerie avait esté établie à Paris, par qui elle y avoit esté apportée, et en quelle année. Ce fut M. G. Naudé, qui en donna la première idée dans son *Addition à l'histoire de Louis XI*.

« Quoiqu'il ait rencontré assez juste pour le temps, néanmoins il n'a pas eu la connoissance de toutes les circonstances de ce fait. M. Le Maire ayant pris le dessein d'écrire sur les antiquitez de Paris, et d'enrichir son livre de quelques particularitez, que ceux qui en avoient écrit avant lui n'avoient pas touchées, vint en Sorbonne pour en apprendre quelques-unes touchant cette maison. Je lui parlai de l'imprimerie, et lui montrai les premiers livres imprimez dans cette ville. Il copia quelques lettres, et quelques épigrammes qu'on voit dans son *Paris ancien et nouveau*.

« Quelques années après M. de La Caille, libraire, eut charge des magistrats, à ce qu'il me dit, d'écrire sur la librairie.

« Comme il avoit lu ce que M. Le Maire avoit dit des premières impressions qu'on gardoit dans la bibliothèque de Sorbonne, il y vint aussi pour en être instruit par lui-même, et vit ces premiers livres.

« Je lui communiquai encore le catalogue de cette bibliothèque, où j'ai marqué à chaque édition le nom de l'imprimeur, ce qui lui abrégea beaucoup de chemin pour la composition de son livre, dans lequel il entreprend de donner la liste de tous les maîtres de cette ville.

« Depuis on a ajouté un troisième tome au dictionnaire de M. Moréri, ou au mot *Imprimerie*, on a donné un précis de l'ouvrage de ce libraire, et on a rapporté en bref ce qu'il a dit de l'origine de celle de Paris... »

Éloge de l'imprimerie rapportée par André Chevillier, en tête de son *Origine de l'imprimerie* :

O felix nostris memoranda impressio sæclis!
Desierat quasi totum quod fundis in orbem
Omnes te summis igitur nunc laudibus ornent.
Inventore nitet utraque lingua tuo.
Nunc parvo doctus quilibet esse potest
Te duce, quando ars hæc mira reperta fuit.

La Caille était imprimeur de la police et doyen de la Communauté des libraires et imprimeurs.

Il fut enterré à Saint-Benoît.

« Il faut espérer, dit Bruté, curé de Saint-Benoît, que MM. les libraires voudront bien achever et perfectionner son *Histoire de l'imprimerie et de la librairie.* »

Ce cri n'a pas encore été entendu! Espérons donc!

L'honorable famille la Caille exerça la profession de libraire et d'imprimeur jusqu'en 1766, c'est-à-dire pendant cent quatre ans.

1669. ANDRÉ PRALARD, libraire.

1669. Pralard (*André*), gendre d'*Antoine Chrestien*, est reçu libraire le 13 août 1669, marguillier de Saint-Séverin en 1699; mort vers 1723.

1691. Pralard (*François*), 1er fils d'*André*, reçu libraire le 17 mars 1691; mort en 1708.

1708. Pralard (N. veuve de *François*), libraire en 1708; morte avant 1737.

1700. Pralard (*René*), 2e fils d'*André*, libraire le 31 décembre 1700; mort vers 1723.

1713. Pralard (*Jacques-Henri*), 2e fils d'*André*, libraire le 7 novembre 1713, adjoint le 12 août 1738; mort le 29 mars 1749, rue de Bièvre, paroisse Saint-Estienne-du-Mont.

Telle est la généalogie de la famille d'André Pralard, que donne Lottin dans son *Catalogue des libraires et imprimeurs* de Paris. Selon cet auteur, généralement exact, André Pralard n'était que libraire.

C'est une grande erreur : ce libraire était aussi imprimeur; c'est chez lui que *François Didot* fit son apprentissage.

En effet, voici ce que nous apprend La Caille, p. 232 et 318, dans son *Histoire de l'imprimerie* : «André Pralard, avoit été nommé libraire le 13 août 1669, *par Lettres de cachet du Roy, signées Le Tellier, en date du* 7 *août* 1669.

« Jacques Quesnel (voyez page 170), peu de temps avant sa mort, arrivée en 1663, vendit son fonds de libraire à *Claude Josse.*

« Il laissa trois enfants, dont l'aîné, né en 1634, devint le célèbre orateur *Pasquier Quesnel*, mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1719, à Amsterdam. Il a fait imprimer les *Œuvres de saint Léon, pape*, et suivi d'un volume de savantes notes qui ont été imprimées à Paris, chez J. B. Coignard, en 1675, et plusieurs livres de *Critique de piété et de théologie* qui, pour ne pas avoir paru sous son nom, ainsi que la *Morale de l'Évangile*, en 3 vol. in-12, imprimés chez André Pralard, n'en sont pas moins estimés des savants. »

Ainsi il est bien prouvé qu'*André Pralard* était positivement imprimeur.

Si nous mentionnons ici le nom d'André Pralard, c'est qu'il fut le maître d'apprentissage de *François Didot.*

1687. Pierre-Augustin Ier le Mercier, libraire.

1589. Le Mercier (*Pierre Ier*), libraire et imprimeur.

1628. Le Mercier (*Jacques*), fils de *Pierre Ier* libraire; mort en 1679.

1679. Le Mercier (la veuve de *Jacques*), libraire.

1656. Le Mercier (*Pierre II*), fils de *Jacques* et gendre d'*Étienne Chamault*, par *Anne*, libraire et imprimeur, adjoint en 1678; mort en 1693.

Il demeurait rue Froid-Mantel, près du Puits-Certain, à l'enseigne du *Petit-Corbeil*, paroisse Saint-Étienne-du-Mont.

1693. Le Mercier (*Anne*), fils d'*Estienne Chamault*, veuve de *Pierre II*, libraire et imprimeur; morte en 1700.

1687. Le Mercier (*Pierre-Augustin*), fils de *Pierre II* et gendre d'*Antoine Lambin*, par *Marguerite*, libraire, en 1694 imprimeur, en 1703 adjoint, en 1721 marguillier de Saint-Séverin, en 1729 syndic; mort en 1764.

1724. Le Mercier (*Marguerite*), fille d'*Antoine Lambin*, veuve de *Pierre-Augustin*, libraire et imprimeur; en 1739, vend son imprimerie.

1797. Le Mercier (*Jeanne*), fille *de Jean II Cochart*.

1687. Le Mercier (*Magdeleine*), fille de *Pierre II*.

1718. Le Mercier (*Pierre-Gilles*), fils de *Pierre-Augustin*, et gendre d'*Antoine Boudet*, libraire de Lyon, par *Élisabeth*, libraire, imprimeur en 1724, imprimeur-libraire ordinaire de la ville par brevet; en 1732 il épouse demoiselle *Boudet*; adjoint en 1738, consul en 1750, syndic en 1758; en 1768 se démet de son imprimerie et meurt à l'âge de soixante-treize ans, en 1773.

1714. Le Mercier (*Élisabeth*), fille d'*Antoine Boudet*, veuve de *Pierre Gilles*, imprimeur-libraire; morte en 1786.

1751. Le Mercier (*Marie-Marguerite*), fille de *Pierre-Augustin*, veuve de *Philippe-Nicolas Lottin*.

1758. Le Mercier (*Anne-Françoise*), fille de *Pierre-Augustin*, veuve de *Jean-André Morin*.

Pierre Ier le Mercier, libraire et imprimeur en 1589, fut le chef de cette très-honorable famille de libraires et d'imprimeurs qui exerçait encore, en 1758, ces nobles professions, c'est-à-dire depuis plus de cent soixante-neuf ans.

1687. Pierre-Augustin le Mercier, fils de *Pierre II*, fut reçu libraire en 1687; imprimeur en 1694; adjoint en 1703, syndic en 1729; il mourut en 1734, rue Saint-Jacques. Il était imprimeur ordinaire de la ville.

Dans un privilége qui lui fut accordé le 21 mars

1782, le roi s'exprimait ainsi : « Voulant reconnaître en sa personne les services qu'il Nous a rendus, et qu'il Nous rend encore (il était syndic) en lui donnant les moyens de Nous les continuer, etc., etc.; » en conséquence, ledit privilége a *trente* années de longueur.

Il demeurait rue Saint-Jacques, vis-à-vis de Saint-Yves, à l'enseigne de Saint-Ambroise.

Daullé a gravé son portrait in-folio d'après Louis Vanloo.

Au bas de quelques exemplaires on lit ce quatrain écrit à la main, composé par l'abbé *Molinier*, célèbre prédicateur, mort en 1745 :

La nature avait peint, de ses traits les plus doux,
Celui dont le burin rend ici la figure;
Obligeant, ami vif, bon père, tendre époux,
On le voit; mais quels traits auraient peint sa droiture!

Sa veuve, *Marguerite*, fille d'*Antoine Lambin*, lui succéda. En 1739, elle vendit son imprimerie, et mourut la même année.

Marguerite le Mercier (1734), fille de *Pierre-Augustin*, fut nommée libraire et imprimeur le 9 janvier 1734.

En 1739, Marguerite vendit son imprimerie et quitta le commerce et la paroisse Saint-Séverin, où elle demeurait, pour se fixer sur celle de Saint-Benoît, où elle mourut en 1739. Son corps fut présenté à Saint-Benoît, puis rapporté à l'église de Saint-Séverin.

Brûlé, curé de la paroisse Saint-Benoît, fit l'éloge

de la défunte en latin, en présentant le corps à M. Prude, curé de Saint-Séverin.

Pierre-Gilles le Mercier (1718), fils de *Pierre-Augustin* et gendre d'*Antoine Boudet*, libraire de Lyon, par *Élisabeth*, fut nommé libraire en 1718, imprimeur en 1724, imprimeur ordinaire de la ville de Paris, par brevet. En 1738, il fut nommé adjoint, consul en 1750, syndic en 1756; il se démit de son imprimerie en 1768, et il mourut dans la soixante-quinzième année de son âge, rue Saint-Jacques.

Il avait été imprimeur ordinaire du grand conseil; son enseigne était le *Livre-d'Or*.

Tels sont les très-honorables états de services de *Pierre-Gilles Le Mercier*, rapportés par Lottin.

1693. La famille Mariette, imprimeur-libraire.

1693. Mariette (*Denys*), libraire le 6 mars 1693, adjoint le 8 novembre 1713, marguillier de Saint-Benoît en 1708, syndic le 10 mai 1726; mort le 17 septembre 1747, paroisse Saint-Benoît.

1741. Mariette (*Justine Abonnene*), veuve de *Denys*, libraire en 1741; morte en 1753, quai Saint-Bernard.

1702. Mariette (*Jean*), frère puîné de *Denys* et gendre de *Jean-Baptiste II Coignard*, par *Claude-Geneviève*, en 1702, 27 juin, libraire, marguillier de Saint-Benoît en 1717, adjoint le 8 mai 1725; mort le 19 septembre 1742.

1742. Mariette (*Claude-Geneviève*), fille de *Jean-Baptiste II Coignard*, veuve de *Jean*, libraire en 1741; morte en 1749, paroisse Saint-Benoît.

1753. Mariette (*Marie*), fille de *Pierre Du Puis*, veuve de *Mathurin IV*, libraire.

1700. Mariette (*Geneviève-Hélène*), fille de N., femme de *Jean-Baptiste-Alexandre Delespine*, libraire.

1714. Mariette (*Pierre-Jean*), fils de *Jean*, en 1714, 20 avril, libraire; en 1722, 14 avril, imprimeur; en 1732, 25 juin, adjoint; en 1735,

marguillier de Saint-Benoît; en 1750, 16 novembre, se démet de son imprimerie; en 1774, meurt rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Benoît.

1693. DENYS MARIETTE, frère puîné de *Pierre*, graveur et marchand d'estampes, inhumé à Saint-Benoît le 19 décembre 1657, gendre de *François Langlois*, dit de *Chartres*, et frère aîné de *Jean;* fut tour à tour libraire, adjoint, marguillier de Saint-Benoît et syndic; il est mort le 17 décembre 1741, paroisse Saint-Benoît.

JEAN MARIETTE (1702), frère puîné de Denys et gendre de J. B. II Coignard, fut nommé libraire en 1702, adjoint en 1725.

Il était trésorier de l'Assemblée de MM. de la Charité de Saint-Benoît; à sa mort, en 1742, il laissa aux pauvres de la paroisse (Saint-Benoît) une somme de 10,000 livres.

Son portrait a été gravé in-fol. par Daullé, d'après *Pesne.*

PIERRE-JEAN MARIETTE (1714), fils de *Denys* et neveu de *Jean*, fut à la fois habile dans son art d'imprimeur et savant antiquaire; il est auteur de plusieurs ouvrages sur les arts qui font autorité, notamment d'un *Traité des pierres gravées* du cabinet du roi, 2 vol. in-fol., 1750, de l'imprimerie de l'auteur.

Après s'être démis, en 1752, de son imprimerie, Pierre-Jean Mariette devint secrétaire du roi, contrôleur général de la grande chancellerie de France, membre associé de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et de l'Académie de Florence.

Le catalogue d'estampes qu'il a laissé après sa mort forme 1 vol. in-8° de plus de 500 pages.

Il exerça pendant trente-sept ans de 1714 à 1750.

Il existe de cet homme célèbre, deux portraits gravés in-8°, sur les dessins de *Cochin*, l'un par de Saint-Aubin, l'autre par *Choffard*. Ce dernier est en buste, et au pied sont l'Histoire, le Dessin, le Goût et l'Étude ; gravure faite pour le catalogue des Estampes de son cabinet, l'un des plus complets qu'il y ait eu de son temps.

Voyez *Dict. Hist.* de Ladvocat, *verbo* MARIETTE, et *Catalogue historique* de MM. les Curés de Saint-Benoît par Brulé, page 79.

Pierre-Jean a laissé pour veuve mademoiselle *Doyen* et quatre enfants, deux garçons et deux filles. (Voyez l'article J. B. III, Coignard, page 201.)

LOUIS XIV (SUITE) JUSQU'A 1715).

1700. CLAUDE-MARIN Ier, SAUGRAIN, imprimeur.

1596. Saugrain (*Abraham*), de Lyon, libraire,

1622. Saugrain (*Espérance Cellier*), veuve d'*Abraham*, libraire.

1645 Saugrain (*Charles Ier*), fils d'*Abraham*, libraire.

1679. Saugrain (*Claudine Hourlier*), veuve de *Charles Ier*, libraire,

1653. Saugrain (*Charles II*), fils de *Charles Ier*, libraire.

1683. Saugrain (*Guillaume Ier*), 2e fils de *Charles Ier*, libraire et imprimeur en 1686 ; mort en 1708.

1708. Saugrain (*F. Charpentier*), veuve de *Guillaume Ier*, libraire.

1696. Saugrain (*Charles III*), fils de *Charles II*, libraire ; en 1696 il entra dans l'ordre des Carmes Déchaussés, et mourut en 1698.

1700. Saugrain (*Claude Marin Ier*), fils de *Guillaume Ier*, libraire, adjoint en 1726, consul en 1730, juge-consul en 1737, syndic en 1739 ; mort en 1750.

1750. Saugrain (*Marie-Thérèse Émery*), veuve de *Claude-Marin Ier*, libraire ; morte en 1761, rue de Savoie, paroisse Saint-André.

1709. Saugrain (*Françoise*), fille de N., femme de *Pierre* Prault, en 1711, libraire.

1724. Saugrain (*Jeanne Thoury*), veuve de *Joseph Ier*, libraire.

1710. Saugrain (*Guillaume II*), 3e fils de *Guillaume Ier*, libraire; mort en 1755.

1733. Saugrain (*Anne-Barbe Knapen*), veuve en premières noces de N. *Alary*, apothicaire, et en secondes de *Guillaume II*.

1719. Saugrain (*Marie-Henriette*), fille de *Guillaume II*, femme de *Henri Holtz*.

1710. Saugrain (*Thomas*), 4e fils de *Guillaume Ier*, libraire.

1724. Saugrain (*Guillaume-Claude*), fils de *Claude Marin* et gendre de N. *Prudhomme*, par *Anne-Geneviève*, morte en 1746, libraire; adjoint en 1745, syndic en 1759; mort en charge le 27 avril 1762.

1739. Saugrain (*Joseph II*), fils de *Joseph Ier*, libraire, imprimeur en 1743; se démet de son imprimerie en 1747 et meurt en 1751.

1751. Saugrain (*Geneviève Prudhomme*), veuve de *Joseph II*, libraire.

1748. Saugrain (*Antoine-Claude*), fils de *Guillaume-Claude*, et depuis gendre de N. *Brunel*, par *Marie*, libraire; il demeurait rue du Jardinet en 1789.

1759. Saugrain (*Claude-Marin II*), 2e fils de *Guillaume-Claude*, et depuis gendre de *Pierre Guillyn*, par demoiselle N., libraire; en 1789 il demeurait rue Pavée-Saint-André-des-Arts. Il était garde de la bibliothèque du Comte d'Artois.

1596. Abraham Saugrain, libraire-juré, était d'une famille d'imprimeurs à Lyon.

Les Saugrain ont occupé dans la librairie et l'imprimerie un rang des plus honorables et distingués. En 1789, après cent quatre-vingt-treize ans d'existence, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, existait encore un de ses descendants, *Claude Marin II*, Saugrain, qui était garde de la Bibliothèque du comte d'Artois.

Abraham Saugrain (1596) fit imprimer *Onosandri Strategus*, et *Urbicii Inventum gr.-lat. cum notis* N. Rigaltii, in-4°, 1598; *Franc. Porti Medica Decas cum Commentariis ejusdem Auctoris*, in-4°, en 1613,

Il fut le premier qui obtint permission pour faire imprimer, pendant dix ans seulement, avec *Guillaume-Dominique Desprez* et *Dominique Salie*, le Bréviaire suivant la réformation du Concile de Trente, in-24.

Il eut plusieurs enfants d'*Espérance Cellier*, son épouse, entre autres *Charles*, reçu libraire en 1645, et *Guillaume*, reçu libraire en 1683.

CLAUDE-MARIN Ier SAUGRAIN fut nommé libraire en 1700, adjoint en 1724, consul en 1730, juge-consul en 1737, syndic en 1739. Quoiqu'il n'ait pas été du nombre des censeurs royaux, le chancelier d'Aguesseau lui confia la censure de l'ouvrage de Martin-Dominique Fertet, imprimeur-libraire à Saint-Omer, intitulé : *la Science pratique de l'Imprimerie*.

C'est à ce libraire qu'on doit le *Code de la Librairie*, ouvrage précieux qui parut en 1744, d'après la censure d'un ancien syndic et de deux anciens adjoints nommés *ad hoc* par le même chancelier.

GUILLAUME-CLAUDE SAUGRAIN (1724), fils de *Claude Marin* Ier, et gendre de N. *Prudhomme*, fut nommé libraire le 26 juin 1724, adjoint le 5 octobre 1743, syndic le 26 avril 1759.

G. C. Saugrain, syndic en charge, mourut le 27 avril 1762. Il demeurait rue de Savoie, paroisse de Saint-André-des-Arts.

Son portrait a été gravé, format in-12, par Fiquet.

CLAUDE-MARIN II SAUGRAIN (1759), 2e fils de *Guillaume-Claude*, fut nommé libraire le 18 mai 1759. Il demeurait en 1789 rue Pavée-Saint-André-des-Arts. Il était garde de la bibliothèque du comte d'Artois.

Il existe un tableau généalogique de cette très-honorable et distinguée famille, qui mérite de servir de modèle à toutes celles de la librairie et de l'imprimerie, un peu étendues.

1704 Jacques Vincent, du Mans.

1704. Vincent (*Jacques*) fut nommé, le 8 octobre, libraire et imprimeur, adjoint en 1726, marguillier de Saint-Séverin en 1727, syndic en 1744; se démet de son imprimerie en 1750, et meurt en 1760, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

1760. Vincent (*Marie de Bury*), veuve de *Jacques*, libraire et ancien imprimeur; morte en 1776.

1744. Vincent (*Philippe*), fils de *Jacques* et gendre de *Boulier de la Martinière* par demoiselle N., nommé libraire le 1er septembre 1744; libraire de la Grande-Prévôté en 1750; imprimeur des États du Languedoc, en 1751; en 1759 adjoint, en 1760 imprimeur du duc de Bourgogne, en 1763 imprimeur de Monsieur; en 1779 il se démet de son imprimerie : en 1788 il demeurait rue des Fossoyeurs.

1740. Vincent (demoiselle N.), fille de *Jacques*, femme de *Charles Saillant*, libraire en 1740.

1704. Jacques Vincent, libraire-imprimeur, devint syndic en 1744 et imprimeur des États du Languedoc.

J. Vincent fut l'un des meilleurs imprimeurs de son temps; dans sa longue carrière (il mourut à quatre-vingt-neuf ans en 1760), il publia : *OEuvres de saint Cyrille*, grec-latin, in-fol., 1720; *Histoire du Languedoc*, par Dom Vaissette, 5 vol. in-fol.; *OEuvres d'Origène*, 4 vol. in-fol., etc.

Le portrait de Jacques Vincent a été gravé *in-fol.* par de Poilly, son gendre.

Au bas de quelques exemplaires, on lit ce quatrain :

Aux mœurs de l'ancien temps joignait la bonté,
Aux talents, aux succès l'exacte probité;
Austère pour lui seul, il fut pour tous affable,
Citoyen, époux, père, en tout inimitable.

Il fut père de D. *Jacques-Claude*, bénédictin, religieux recommandable par sa piété et son savoir, qui mourut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Remy, de Rennes, le 22 septembre 1777.

Son autre fils *Philippe* (voyez la généalogie ci-dessus) fut aussi un imprimeur-libraire de mérite et des plus distingués.

1704. La famille des BARBOU, imprimeurs-libraires.

Voici la généalogie de cette famille que donne Lottin dans son Catalogue; il ne mentionne que les Barbou qui ont exercé à Paris.

1704. Barbou (*Jean-Joseph*), frère aîné de *Joseph*, libraire le 8 janvier 1704, adjoint le 8 août 1722; mort en août 1752.

1717. Barbou (*Joseph*), frère puîné de *Jean-Joseph*, libraire le 12 janvier 1717, imprimeur le 2 juillet 1723; mort en 1737.

1737. Barbou (*Anne-Antoinette Béville*), veuve de *Joseph*, libraire et imprimeur; se démet de son imprimerie le 6 octobre 1750.

1746. Barbou (*Joseph-Gérard*), neveu de *Jean-Joseph* et de *Joseph*, est nommé libraire le 15 janvier 1746, et imprimeur le 6 octobre 1750. En 1789, il demeurait rue des Mathurins-Saint-Jacques.

JEAN BARBOU, imprimeur à Lyon, se fit remarquer par ses belles éditions, surtout celle des œuvres de Clément Marot, petit in-8°, 1539.

Hugues Barbou, son fils, alla s'établir à Limoges, où il imprima en beaux caractères italiques les Épîtres de Cicéron.

1704. JEAN-JOSEPH BARBOU, frère aîné de *Joseph*, fut le fondateur de la maison de librairie et d'imprimerie à Paris; il fut reçu libraire en 1704, nommé adjoint en 1722. Il mourut en 1752.

Joseph Barbou fut nommé libraire en 1717 et imprimeur en 1722. Il mourut en 1737.

Ce Joseph Barbou est traité bien durement par l'auteur du *Mémoire sur les vexations*, etc., que nous avons déjà cité.

Consultons donc ce vigoureux pamphlet, nous y lirons :

« Qu'on fasse un peu d'attention aux éditions de Barbou, comment sont conditionnées celles des livres classiques et des poëtes latins modernes, quoiqu'il les vende trop cher, et qu'il en fasse un grand débit.

« Il s'est associé avec *Dupuy* pour l'impression des œuvres de saint Chrisostome du R. P. Bernard : on sait qu'il n'y emploie que du papier de Limoges, et que les caractères grecs dont ils se sont servis sont si usés qu'on a peine à distinguer les esprits et les accents. »

Il s'agit maintenant des mauvais procédés qu'employaient certains maîtres imprimeurs de cette époque pour *contraindre* les ouvriers typographes à travailler au RABAIS.

Nous ne conseillons pas à nos maîtres imprimeurs modernes de faire usage de la méthode suivante, mise en pratique par Joseph Barbou, car malheur bien mérité pourrait leur arriver !

Voyons ce nouveau procédé pour payer les ouvriers imprimeurs ; il est curieux, en vérité.

Copions donc ; nous ne changeons que l'orthographe.

« J. Barbou et David (1), deux imprimeurs aussi avides et aussi malfaisants qu'il y en a dans le corps, prièrent Montalant, libraire,

(1) David (*Michel-Edme Ier*). Cette nombreuse famille qui a compté de 1544 à 1775 vingt membres, *Michel-Edme Ier* fut adjoint, en 1707 ; *Michel-Étienne*, syndic en 1730 et consul en 1740 ; *Michel-Antoine*, aussi adjoint en 1751, cette famille compte donc deux cent

trente et une années de travaux dans l'imprimerie et la librairie. qui a ses correspondances dans tous les pays étrangers, de leur faire venir d'Allemagne des compagnons imprimeurs, à qui ils s'engagèrent de donner huit livres par jour, nourris, couchés et blanchis.

« Ils vinrent au nombre de huit, sur la foi qu'ils avaient prise à la lettre de Montalant, que par malheur ils avaient laissée à Francfort : étant arrivés à Paris, on en conduisit six chez Barbou et deux chez David.

« Ils travaillèrent pendant trois jours chez ces imprimeurs.

« Barbou ne fut pas content de leur besogne, parce que ces Allemands ne connaissaient rien en français ; d'ailleurs comme chacun a ses usages, ils n'étaient pas faits à la manière de travailler à Paris.

« Cet imprimeur ne trouvant pas son compte à payer ces ouvriers sur le pied énoncé par Montalant, voulut les obliger à rompre le marché et et à se contenter de quarante sols par jour pour tout, à condition qu'ils resteraient chez lui pendant trois ans.

« Les Allemands ayant appris le manque de foi par la bouche d'un relieur qui servait d'interprète à Barbou, parce que ces pauvres diables n'entendaient pas un mot de français ; ils répondirent qu'ils n'y consentiraient pas, d'autant qu'il faisait trop cher vivre à Paris pour des Allemands qui ne sont pas gens à se contenter de peu, et à se passer de vin.

« L'imprimeur Barbou, mécontent de leur réponse, accoutumé qu'il était à agir avec hauteur, les enferma tout un jour sans leur faire donner aucune nourriture, les tenant ainsi en chartre privée, dans le but de forcer ces ouvriers à accepter son prix de deux livres par jour, sans le logement, la nourriture et le blanchissage.

« Ce M. Barbou aurait besoin d'être plus modéré, car il a été déjà noté dans son pays pour de mauvaises affaires.

« Des Allemands qu'on retient par force et à jeun ne laissent pas que de faire grand bruit.

« Ceux-ci en firent tant qu'il fallut bien enfin leur donner la liberté.

« Après cette esclandre, ils ne pensèrent plus qu'à s'en retourner dans leur pays, avec leurs deux autres camarades de chez David, qui eux aussi, subirent des vexations de leur avide patron, David...

« Barbou eut encore l'infamie de retenir les hardes de ces pauvres diables d'ouvriers...

« Les compagnons imprimeurs de Paris furent tellement indignés de la conduite de Barbou, qu'ils se cotisèrent entre eux, et ces Allemands purent ainsi regagner leur pays. »

Certes, voilà un procédé neuf, original, fort peu dispendieux : réduire par la *famine* des ouvriers à travailler au *rabais!*

Joseph-Gérard Barbou (1746) neveu de *Jean-Joseph*, fut nommé libraire en 1746, et imprimeur en 1750.

C'est en 1754 que *Joseph-Gérard* fit paraître le premier volume de la jolie collection des auteurs latins, 76 vol. in-12, ornée de fleurons, de vignettes, etc., dessinés et gravés par Cochin, Longueil, etc.

L'idée première de cette entreprise ne lui appartient cependant pas ; ce fut, assure-t-on, l'abbé Langlet-Dufresnoy qui conçut, en 1743, le projet de réimprimer les jolies éditions des auteurs latins publiés par les Elzevirs, et qui réussit à faire partager ses espérances de succès à une société d'imprimeurs qui publia successivement les œuvres de *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Gallus*, *Lucain*, etc.; c'est alors que, voyant le zèle des entrepreneurs se ralentir, Joseph-Gérard Barbou acheta le fonds des auteurs déjà publiés, et y ajouta, depuis 1755, *César*, *Quinte-Curce*, *Plaute*, *Tacite*, *Selecta Senecæ*, *Ovide*, *Cicéron*, *Justin*, *Pline l'Ancien*, *Pline le Jeune* et *Tite-Live*.

Il publia plusieurs autres ouvrages remarquables, il faut mettre au premier rang le *Nouveau Testament* (1767 et 1785), l'*Imitation de Jésus-Christ*.

En 1789, *Hugues* Barbou succéda à son oncle; et ce ne fut qu'à sa mort, arrivée en 1808, que le fonds des Barbou fut vendu à Auguste Delalain (voyez ce nom).

En supposant que Jean Barbou fût déjà établi à

Lyon avant 1539, cette maison remarquable compterait trois cent vingt-cinq années d'existence; cette famille exerce encore, avec distinction, la librairie et l'imprimerie, à Limoges, où elle est représentée aujourd'hui par M. M. A. H. Barbou, imprimeur et libraire.

1707. Laurent II Rondet, libraire et imprimeur.

1655. Rondet (*Laurent Ier*), originaire d'Angleterre, est nommé le 4 mars 1655, libraire et imprimeur, le 9 septembre 1665, adjoint; mort en 1684.

1684. Rondet (*Anne Bourdon*), veuve de *Laurent Ier*, libraire et imprimeur; morte en 1732.

1707. Rondet (*Laurent II*), fils de *Laurent Ier*, libraire et imprimeur le 21 juin 1707, adjoint le 8 mai 1724; mort en 1726.

1726. Rondet (*Edmée-Jeanne-Françoise Boudot*), veuve de *Laurent II*, nommée libraire et imprimeur le 11 novembre 1726; le 10 janvier 1749, se démet de son imprimerie, et meurt en 1760, à l'âge de soixante-douze ans, rue des Maçons, paroisse Saint-Séverin.

Lorsque le recteur de l'Université, au désir de l'arrêt du Conseil du 10 décembre 1725, se rendit à la chambre syndicale des libraires et imprimeurs le 9 mai 1726, pour recevoir le serment de tous les libraires et imprimeurs, Rondet (Laurent II), adjoint en charge, harangua le recteur, et le fit en latin et en très-bons termes.

Il fut le père de M. *Laurent Étienne*, connu par son talent particulier pour la rédaction et la révision des livres liturgiques.

Sa mort fut une calamité pour l'imprimerie de Paris.

1711. Pierre Prault, de Bourges, imprimeur-libraire.

1711. Prault (*Pierre*), gendre de *Saugrain*, par *Françoise*, morte en 1749, nommé libraire le 22 septembre 1711, imprimeur le 10 septembre 1725; se démet de son imprimerie le 1er septembre 1758; mort le 7 juillet 1768, âgé de quatre-vingt-trois ans, quai de Gèvres. *Pierre Prault* a été imprimeur des Fermes et Droits du roi.

Son portrait a été gravé in-8°, par Cars, d'après le dessin de Cochin.

1735. Prault (*Laurent-François Ier*), 1er fils de *Pierre*, gendre de N. des *Fèves*, par Cl. *Françoise*, libraire le 24 avril 1735, imprimeur en 1758, adjoint en 1772; mort en 1780, imprimeur ordinaire du roi, rue des Boucheries.

Son portrait a été gravé in-8°, par Cathelin, d'après Cochin.

1751. Prault (*Pierre-Henri*), 2e fils de *Pierre*, libraire le 5 mars.

1752. Prault (*Laurent*), 3e fils de *Pierre*, libraire le 25 mars.

1773. Prault (demoiselle N. veuve de *Laurent*), libraire; en 1788, elle demeurait quai des Augustins.

1753. Prault (*Louis-François*), 1er fils de *Laurent-François*, libraire en 1733, imprimeur en 1781; en 1788, imprimeur ordinaire du roi; il demeurait quai des Augustins.

1763. Prault (de Saint-Germain) (*Marcel*), 2e fils de *Laurent-François*, libraire le 10 mai 1763; en 1788, il demeurait rue Traversière Saint-Honoré.

1766. Prault (*Guillaume-Pascal*), 4e fils de *Laurent-François*, libraire; en 1788, il exerçait encore.

1777. Prault (*Pierre-Laurent*), fils de *Laurent*, libraire.

1783. Prault (de Saint-Martin) (*Laurent-François II*), 3e fils de *Laurent-François*, libraire; en 1788, il demeurait quai des Augustins.

1711. Pierre Prault, natif de Bourges, était gendre de *Saugrain*.

En 1711, il fut reçu libraire; en 1723, imprimeur, en 1758, il se démit de son imprimerie, et mourut en 1768, à l'âge de quatre-vingt trois ans. Les nombreux ouvrages publiés par cet habile imprimeur, encore appréciés de nos jours, prouvent que P. Prault, était un homme bien instruit dans les belles-lettres.

Nous avons déjà dit que les imprimeurs, les libraires et les relieurs étaient chargés, dans leurs quartiers respectifs, du *soin d'allumer les chandelles dans les lanternes publiques.*

Pierre Prault en appela de ce ridicule et servile usage. Sur sa juste réclamation, *une sentence du Châtelet de Paris*, du 14 août 1714, le déchargea de cette indigne servitude. Cette pièce, ainsi que *le billet de garde*, sont très curieux à connaître pour pouvoir juger des usages et mœurs de l'imprimerie et de la librairie pendant le XVII[e] siècle ; — nous publierons ces deux documents dans le tome VI qui aura pour titre : *Variétés bibliographiques*, *anecdotiques*, *documents curieux*, *inconnus*, *mœurs*, *usages*, *et suppléments*, etc.

LAURENT-FRANÇOIS PRAULT, imprimeur ordinaire du roi, fut nommé libraire en 1733 et imprimeur en 1758,

Il mourut en 1780, après quarante-sept ans d'exercice.

LOUIS-FRANÇOIS PRAULT, premier fils de *Laurent François* imprimeur ordinaire du roi, fut nommé libraire en 1753, imprimeur en 1789; il exerçait depuis trente-sept ans lors de la Révolution de 1789.

En 1789, cette honorable et distinguée famille était représentée par *Louis-François* et par Prault de Saint-Martin, qui avait été, en 1783, mommé libraire.

1713. GABRIEL VALLEYRE, imprimeur-libraire.

1698. Valleyre (*Guillaume-Amable I*[er]), 9 septembre 1698, libraire, 27 février 1710, imprimeur ; mort en 1757.

1737. Valleyre (*Magdelène Gamere*), veuve du précédent, libraire et imprimeur ; se démet de son imprimerie en 1750, et meurt en 1759.

1720. Valleyre (*Charlotte*), fille de N., femme de *Henri-Simon-Pierre Gissey*, libraire.

1713. Valleyre (*Gabriel*), 1er fils de *Guillaume-Amable Ier* et gendre de N. *Germain*, par *Marie-Anne*, morte en 1791, libraire le 17 octobre 1713, imprimeur le 15 décembre 1725, adjoint le 27 octobre 1749, marguillier de Saint-Séverin le 1er janvier 1755 ; mort en 1772.

1716. Valleyre (*Guillaume-Amable II*), 2e fils de *Guillaume Amable*, libraire-juré le 21 avril 1716, reçu à la chambre syndicale le 4 mai 1726 ; mort en 1737.

1737. Valleyre (N. veuve de *Guillaume-Amable II*), libraire en 1737.

1720. Valleyre (*Geneviève*), fille de *Guillaume-Amable Ier*, femme de *Jean-Baptiste Gonichon*, libraire.

1749. Valleyre (*Jean-Baptiste-Paul*), 1er fils de *Gabriel* et gendre, 1° de N. *Hoquet*, par *Marie Françoise*, morte en 1755 ; 2° de N. *Langlois*, par *Françoise-Marie*, morte en 1756 ; 3° de N. *Duclos*, par *Catherine*, morte en 1779 ; libraire en 1749, imprimeur en 1761 ; en 1788, il demeurait rue de la Vieille-Boucherie.

1763. Valleyre (*Nicolas-François*), 2e fils de *Gabriel*, gendre de *Gilles II Lamesle*, par demoiselle N., libraire le 10 mai 1763, imprimeur le 1er mars 1764, adjoint le 18 mai 1780 ; en 1788, il demeurait rue, et vis-à-vis du portail de Saint-Séverin.

1753. Valleyre (N. fille de *Gabriel*), femme de *Cailleau André-Charles*, libraire.

1771. Valleyre (fille de *Gabriel*), femme de *Louis Jorry*, libraire.

Guillaume-Amable Ier Valleyre nommé libraire en 1698, fut la souche de cette très-honorable famille des Valleyre qui, après cent cinquante trois ans de travaux, existait encore en 1802.

Le dernier représentant était *Nicolas-François*, qui fut libraire et imprimeur en 1764, adjoint en 1780 ; il demeurait rue Saint-Séverin ; mourut vers 1802.

Guillaume-Amable Ier était fils d'*Étienne*, procureur au présidial de Riom, et de Louise Charuvet.

Il était maître ès arts en 1682, professeur de l'U-

versité de Paris la même année, licencié en droit en 1696. Il fit son apprentissage typographique chez *Gabriel* Martin. Il mourut en 1737.

1713. GABRIEL VALLEYRE, mort en 1772, doyen de la Communauté; il demeurait rue Saint-Séverin.

Cet habile libraire-imprimeur fit paraître en 1735 un Calendrier imprimé sur un relief de cuivre, qu'il avait obtenu d'un moule en plâtre ou en sable, dans lequel il avait enfoncé les pages de caractères mobiles.

« Ces planches, qui se sont conservées jusque dans ces derniers temps (Camus en reproduit une épreuve), démontrent que ce procédé, non plus que celui, à peu près semblable, de l'Écossais Ged, n'avaient pu encore donner de bons résultats (1). »

1713. La famille des DIDOT, imprimeurs et libraires.

Une érudition profonde et un savoir immense ont rendu à jamais célèbres les noms des *Henri* Ier, *Robert* Ier, *Charles*, *Henri* II, *Paul* et *Antoine* ESTIENNE, et les ont classés parmi les plus grandes gloires typographiques et littéraires de la France.

Cette illustre *famille* a régné dans le monde des Belles-Lettres, des Sciences et des Arts, pendant 162 années (de 1502 à 1664).

Nous allons essayer de parler d'une autre famille non moins célèbre, — celle des DIDOT, — qui, ainsi que celle des Estienne, leurs devanciers et leurs modèles, a régné et règne encore dans la littérature, les

(1) Camus, *Histoire et procédés du polytypage et de la stéréotypie*, Paris, an X, Baudouin.

sciences et les arts, depuis 151 ans (de 1713 à nos jours).

Selon nous, la famille Didot pourrait même l'emporter, sous quelques rapports, sur celle des Estienne, puisque de père en fils, les Didot ont été, non-seulement graveurs et fondeurs en caractères d'imprimerie des plus célèbres, mais encore fabricants de papiers, spécialité et mérite typographique que n'ont point eu les Estienne qui n'étaient qu'imprimeurs et libraires.

Comme graveur et fondeur en caractères, le nom de Firmin Didot est justement célèbre : de son vivant, il n'eut pas de rivaux, il n'en a pas encore!

Firmin Didot inventa la stéréotypie, cette sœur cadette de la typographie.

Les caractères gravés et fondus par cet habile artiste sont si parfaits, qu'essayer de les surpasser, sous le double rapport de l'élégance et de l'harmonie, serait faire preuve d'une folle témérité, contre laquelle protesterait, en France et à l'étranger, la typographie tout entière.

Par des tentatives bizarres et monstrueuses, telles qu'on en voit de nos jours, avoir la prétention de ressusciter les types de célèbres artistes, tels que les *Claude Garamont*, les *Le Bé*, *de Sanlecque*, etc., ce n'est pas *créer*, c'est *confondre*, ce n'est pas *remonter*, c'est *descendre*.

Les caractères de ces grands artistes étaient alors sans rivaux ; aujourd'hui, ils ont fait leur temps ; ceux de Firmin-Didot règnent en maîtres, il faut le reconnaître et le proclamer.

C'est à M. Didot Saint-Léger qu'on est redeva-

ble de la fabrication du papier *sans fin* qui produisit une révolution dans cette industrie, dans la typographie et dans la librairie; elle hâta les progrès de la civilisation par la rapide et incessante publication des journaux et la propagation des livres.

Comme imprimeurs, *Ambroise* Didot et ses fils *Pierre* et *Firmin*, ainsi que son petit-fils *Ambroise Firmin*-Didot ont créé de véritables chefs-d'œuvre qu'aucune presse n'a surpassés, et cela dès une époque où les procédés mécaniques de l'imprimerie étaient loin d'être aussi perfectionnés que nous les voyons de nos jours.

Aussi croyons-nous, avec une intime conviction, que si l'on considère les services divers rendus à l'imprimerie par la famille des Didot, leur nom peut se placer à côté de celui des Estienne.

Quant au savoir, quant à l'érudition héréditaire, le nom du chef actuel de cette dynastie, M. Ambroise Firmin-Didot nous les rappelle; comme graveur et typographe, il est l'honneur et la gloire de l'imprimerie française au XIXe siècle.

François Didot, né à Paris en 1689, mort en 1759, fils de Denis Didot, marchand dans cette capitale, fut reçu libraire en 1713, syndic-adjoint en 1735, syndic en 1753, imprimeur en 1754; il avait fait son apprentissage chez André *Pralard*, imprimeur et libraire en 1669.

François Didot était gendre du libraire Ravenel (Sébastien). Il éleva onze enfants, parmi lesquels, *François-Ambroise*, et *Pierre-François*, qui suivirent

même carrière que leur père. Il eut pour gendres *Guillaume de Bure* et *Jacques Barrois*, libraires célèbres. Sa tante *Françoise Didot*, née en 1649, avait épousé le libraire *Jean-Nicolas Nyon*, dont les ancêtres remontent à 1580. (Voyez l'art. *Nyon.*) Devenue veuve, elle exerça la librairie en 1698, quai Conti, où s'est maintenue la librairie qui porte encore son nom.

François Didot fut l'ami intime de l'abbé Prévost, dont il publia tous les ouvrages, entre autres, l'*Histoire générale des voyages*, 1786, 20 vol. in-4°, accompagnés de cartes géographiques et de gravures, et il en donna une autre édition dans le format in-12 en 80 volumes avec figures. Parmi les autres ouvrages de l'abbé Prévost publiés par François Didot nous citerons le *Doyen de Killerine*, la *Vie de Cicéron*, 4 vol., un *Manuel lexique*, enfin le *Recueil périodique dans un goût nouveau* intitulé *le Pour et le Contre*, journal où Prévost crut pouvoir exposer la vérité au moyen du doute résultant de la contradiction même offerte au public dans ce journal qui forme 20 volumes in-12. Toutes les publications de François Didot sont remarquables par leur bonne exécution.

Dans son *Essai sur la typographie*, M. Amb. Firmin-Didot raconte cette anecdote :

« Je consigne ici quelques souvenirs de famille, que je tiens de mon père, de mon oncle Pierre Didot et de mon cousin Henri Didot, tous deux encore vivants et presque nonagénaires; ils pourront servir à la bibliographie de cet homme, aussi célèbre par son mérite littéraire que par sa vie inquiète.

« Dès l'âge de trente ans, l'abbé Prévost avait renoncé au vin.

« Cette résolution, dans laquelle il persista toute sa vie, fut le ré-



sultat du malheur qu'il avait eu de renverser son père dans un moment d'égarement causé par l'ivresse; c'était à la suite d'un souper où, surpris avec sa maîtresse par son père, celui-ci était tombé dans l'escalier et avait failli se tuer.

« Souvent il disparaissait pendant plusieurs années; puis il revenait, tantôt de Hollande, tantôt de quelque couvent, rapportant des manuscrits qu'il donnait à imprimer à mon bisaïeul. La feuille d'impression lui était payée un louis, somme considérable alors.

« Nous possédons des traités signés de lui au cabaret, au coin de la rue de la Huchette, selon l'usage du temps.

« Il avait la naïveté et l'incurie d'un enfant pour tout ce qui concernait sa personne; aussi, afin de rendre la fin de sa carrière exempte de tout souci, ma bisaïeule l'avait-elle recueilli dans sa maison de campagne de Saint-Firmin, près de Chantilly. Pour lui ôter l'ennui des comptes et les embarras résultant de son défaut d'ordre et de sa prodigalité, elle lui avait ouvert un crédit chez le boulanger et le boucher. C'est dans la maison de ma bisaïeule, à Saint-Firmin, qu'il fut transporté après l'affreux accident qui termina fatalement sa longue carrière. »

Complétons la note si curieuse du savant typographe en racontant les circonstances si terribles de la mort de l'auteur de l'*Histoire de Manon Lescot et du Chevalier des Grieux*, dont nous avons publié deux éditions (1).

« C'était le 23 novembre 1763.

« Le succès de ses ouvrages, la faveur des grands, le silence des passions, après une vie orageuse, tout semblait promettre à l'abbé Prévost une vieillesse douce et paisible, lorsqu'un affreux accident lui ravit, cette illusion dernière.

« En traversant à pied le bois de Chantilly, pour se rendre à son ermitage de Saint-Firmin, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie et transporté chez un curé voisin, où la justice, appelée, selon l'usage, vint procéder à l'ouverture du prétendu cadavre.

« Au premier coup de scalpel, un cri terrible révèle l'existence de

(1) La première en 1827, 2 vol. grand in-32, sur papier jésus-vélin, ornée de fleurons gravés sur bois, d'un titre gravé, et de délicieuses vignettes gravées sur acier, d'après Alex. Desenne.

La seconde, en 1828, imprimée avec luxe sur papier cavalier, in-8°, enrichie de charmantes vignettes, gravées aussi sur acier, d'après les dessins d'Achille Devéria.

la victime et glace d'horreur les assistants, mais le coup mortel est porté, et l'infortuné Prévost expire à l'instant même. »

L'enseigne de François Didot était *à la Bible d'or*.

Sa librairie et son imprimerie furent transportées de la rue Pavée-Saint-André-des-Arts au quai des Grands-Augustins.

François-Ambroise Didot, fils de *François*, né à Paris, en 1720, mort le 10 juillet 1804, était gendre de N** *Voisin;* il fut nommé lui-même libraire en 1753, imprimeur en 1757, et syndic-adjoint en 1771.

Son imprimerie était établie rue de Savoie.

Son père, comme nous venons de le dire, était, il èst vrai, libraire-imprimeur; mais ce fut François-Ambroise qui commença, dès sa jeunesse, l'illustration des Didot dans l'art typographique, qu'il plaçait immédiatement après la profession d'homme de lettres.

Sa vie est l'histoire des progrès que fit l'imprimerie à cette époque, et qui furent dus surtout à ses connaissances en mécanique, à ses heureux calculs, nous dirons même à son génie.

On n'avait presque rien amélioré depuis les Estienne et les Elzevir. François-Ambroise étudia son art avec enthousiasme; il fit graver et fondre chez lui par *Waflard*, dont il forma le goût, les premiers types de son imprimerie.

Son fils *Firmin* surpassa bientôt Waflard et grava la plus grande partie de ses caractères, les plus beaux qu'on eût jamais connus en France. *Vibert* fut son élève.

François-Ambroise Didot prit pour base de son

invention, la section de la force des corps des lettres d'après le système des *points typographiques*, en divisant la ligne de pied de roi en six points, système qui fut généralement adopté, et qui mit fin à une confusion devenue telle, qu'aucun corps de caractère dans une imprimerie n'était en rapport avec ceux des autres.

Ainsi disparurent les dénominations bizarres de *cicéro*, *nonpareille*, *gros canon*, *saint-augustin*, *parangon*, *perle*, *mignonne*, *petit texte*, etc., malgré la routine opiniâtre des compositeurs et des maîtres imprimeurs eux-mêmes de l'époque.

Voici la description que donne de cette nouvelle invention son fils Pierre Didot l'aîné :

« La ligne de pied de roi divisée en six mesures égales, servit à graduer et à dénommer les différents caractères.

« Le plus petit, qui a les six mesures complètes, ou la ligne de pied de roi, se nomme le *six ;* celui qui le suit immédiatement, est le *sept*, composé d'une ligne et d'une mesure de plus. Le *huit*, le *neuf*, le *dix*, le *onze*, le *douze*, augmentent également de grosseur suivant des mesures aussi précises.

« Le *douze* a donc deux lignes de pied de roi, etc.

« Ainsi l'unité des proportions typographiques est devenue le *point typographique*, qui équivaut à deux points du pied de roi, et les caractères procèdent désormais de point en point. »

M. Pierre Didot, après avoir donné cette définition si exacte de ce système, ne s'exprime pas moins heureusement en vers lorsque, dans son *Épître sur les Progrès de l'Imprimerie*, adressée à son père, il dit :

Tous ces grotesques mots, *gaillarde*, *trimégiste*,
Gros texte, *gros canon*, fastidieuse liste
De vains noms qu'ont portés tant de types divers,
Et dont le seul récit attristerait mes vers,
Noms qui de leur grosseur et de leur différence
N'ont pu donner encore aucune connaissance,
Il sut les transformer en d'autres plus heureux,
Qui marquent clairement tant de rapports entre eux.
Son nouveau typomètre offre une règle sûre :
Chaque type s'accroît par égale mesure;
Et la gradation qu'avec art il suivit,
Est aussi juste à l'œil qu'elle est claire à l'esprit.

Benjamin Franklin visita en 1780 l'imprimerie de François-Ambroise Didot; l'ambassadeur américain s'approcha d'une presse ; après l'avoir examinée, il en saisit le barreau et imprima plusieurs feuilles avec une aisance qui surprit bon nombre d'ouvriers : « Oh ! ne vous étonnez pas, messieurs, leur dit-il, c'est mon ancien métier. »

Le diplomate était accompagné de William Temple, alors âgé de treize ans, le même que Voltaire bénit en prononçant les mots *God and Liberty*. Il fut laissé six mois dans la maison de François-Ambroise Didot, qui lui donna les premières notions d'imprimerie, et son fils Firmin lui enseigna l'art de la gravure et de la fonte des caractères.

François-Ambroise Didot inventa aussi une presse à un coup, dont l'usage est devenu général ; il alla ensuite visiter toutes les papeteries de France, cherchant à se procurer un système supérieur à celui qu'on avait employé jusqu'alors. Il fit venir, en outre, de Hollande un ouvrier, nommé l'*Écrevisse*, pour fabriquer des cylindres à broyer les chiffons.

Par les conseils de François-Ambroise, la papeterie de Johannot, à Annonay, exécuta la première, en 1780, pour le compte de Didot et à ses frais, le *papier vélin*, à l'imitation de celui que Baskerville avait employé pour sa belle édition de *Virgile*, in-4°.

On ne pourrait donner ici la nomenclature de tous les livres imprimés par cet homme justement illustre, entre lesquels on distingue ses belles éditions sur papier *dit* vélin, dont on connaissait déjà l'usage en Angleterre.

On cite particulièrement de lui les éditions, devenues rares, de *Longus* en grec, 2 vol., 1778, de la *Gerusalemme liberata*, du Tasse, 2 vol., 1784-86, et de la traduction d'*Homère*, de Bitaubé, 12 vol. in-8°, 1787-88.

Plusieurs livres furent imprimés pour des amateurs, à vingt-cinq et même à douze exemplaires, sans être jamais mis en vente.

Trop éclairé toutefois pour s'occuper exclusivement de la beauté des formes, il s'attacha, avec une persévérance non moins grande, à la correction des textes.

Aussi fut-il chargé en 1783, par brevet du roi Louis XVI, à titre d'encouragement et de récompense, de préparer des éditions de tous les ouvrages destinés à l'éducation du Dauphin, son fils, collection en 32 vol. in-4°, et 17 in-8°, ou 18 dans le format in-18. On y remarque surtout le *Bossuet*, le *Télémaque* et la *Bible latine*, très-estimée quant à la correction et à la beauté de l'exécution. Il imprima aussi, pour le comte d'Artois, depuis Charles X, dont il

était l'imprimeur en titre et qui en fit les frais, un choix d'ouvrages formant 64 vol. in-18. Cette collection, *dite du Comte d'Artois*, est très-recherchée des bibliophiles. Deux exemplaires furent imprimés sur vélin.

Il légua la continuation de ses travaux à ses deux fils, *Pierre* et *Firmin*, déjà distingués dans son art.

Après avoir cédé au premier son imprimerie, au second sa fonderie, il mourut en 1804, à soixante-quinze ans.

Une épitaphe due à la piété filiale consacre ainsi ses belles qualités : ***Simple dans ses mœurs, généreux, probe, laborieux, et plus jaloux d'acquérir l'estime publique que d'amasser des richesses.***

Sa fille avait épousé Antoine *Jombert*, libraire instruit, et fils de libraires amis des arts, des sciences et des belles-lettres et auteurs de livres estimés. Ce fut à son beau-frère Firmin Didot que Antoine Jombert, libraire du roi pour les mathématiques et la marine, céda son fonds de librairie en 1799.

PIERRE-FRANÇOIS DIDOT, 2e fils de *François*, né à Paris, en 1732, mort le 7 décembre 1793, gendre de Moutard (Nicolas-Léger).

Pierre-François fut nommé libraire en 1753, imprimeur en 1755, adjoint-syndic en 1769, imprimeur de Monsieur (depuis Louis XVIII) en 1759.

Depuis 1759 jusqu'à 1789, il demeura rue des Grands-Augustins.

Il publia des éditions remarquables, parmi lesquelles il faut citer l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-folio,

1788; le *Télémaque*, in-4°; le *Tableau de l'Empire Ottoman*, in-folio, etc.

Pierre-François Didot s'occupa aussi de la fonte des caractères, auxquels il fit subir encore d'heureuses améliorations.

Sa papeterie d'Essonne était l'une des plus importantes et des plus anciennes de France, et il y fit de nombreux essais pour améliorer cette belle industrie nationale.

Une de ses filles épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui fut, quelque temps, associé à la papeterie d'Essonne.

C'est dans une campagne voisine de cette fabrique que Bernardin de Saint-Pierre composa son délicieux roman de *Paul et Virginie*, et qu'il vit naître ses deux enfants, auxquels il donna les noms de Paul et de Virginie; sa fille épousa le général de Gazan.

L'abbé de Bernis, sortant du séminaire, fut employé quelque temps chez François Didot comme correcteur d'épreuves; il y avait son logement.

Trois de ses fils se distinguèrent dans la carrière typographique.

Henri Didot, fils aîné de *Pierre-François*, né en 1765, mort en 1852, se rendit célèbre comme graveur-fondeur en caractères et comme mécanicien.

C'est à l'âge de 66 ans qu'il grava un caractère connu sous le nom de *microscopique;* afin de juger de son effet, il distribua à ses amis une épreuve du *Testament de Louis XVI*, sur une seule page in-8°, avec encadrement, tirée sur du vrai papier de Chine.

Cet essai lui ayant réussi, il se servit des mêmes

caractères pour publier les éditions dites microscopiques, parmi lesquelles il faut citer les *Maximes de la Rochefoucault* et l'*Horace*.

Ces caractères sont le *nec plus ultrà* de l'art.

Leur petitesse est telle, qu'il ne fut possible de les fondre qu'au moyen d'un moule dont il était le créateur et auquel il donna le nom de *polyamatype*, parce que cent lettres y sont fondues à la fois.

Ces précieuses éditions ont été imprimées chez son frère Didot jeune, et la composition en a été exécutée par le fils même de H. Didot.

Cet artiste graveur avait épousé Mademoiselle *Saugrain*, dont la famille date, parmi les imprimeurs et les libraires, de 1496. (Voyez *Saugrain*, page 238.)

Ainsi la famille des Didot, remontant à près de trois siècles, se rattache aux origines de l'imprimerie parisienne.

DIDOT SAINT-LÉGER, 2me fils de *Pierre-François*, dirigeait la papeterie de son père à Essonne. On lui doit l'exécution de la première machine pour la fabrication du *papier continu*, machine dont l'idée première appartient à Robert, un des contre-maîtres de l'établissement de M. Didot. Beaucoup de tentatives infructueuses en ce genre furent faites à Essonne par MM. Didot Saint-Léger et Robert, et au Mesnil, près de Dreux, par MM. Guillot et Robert; elles ne furent réalisées qu'en Angleterre, où Didot Saint-Léger se rendit après la paix d'Amiens.

Ce ne fut qu'au prix de dépenses énormes qui ne découragèrent pas son associé M. Foudriner, et grâce

à sa persévérance personnelle à toute épreuve, qu'au bout de dix années d'essais infructueux, Didot Saint-Léger eut la joie de voir sa machine à papier continu marcher avec précision à la fabrique de Two-Waters.

Dès 1816, la France le voyait la mettre en œuvre, d'abord à Sorel, dans l'établissement de MM. Berthe et Grevenich, puis à Saint-Jean-d'Heurs, dans la propriété du maréchal Oudinot. C'est là qu'il mourut.

Ces admirables mécaniques qui fabriquent le *papier sans fin*, sont connues en Angleterre sous le nom de *Didot's mechanics*.

DIDOT jeune, 3me fils de Pierre-François, continua l'imprimerie de son frère avec beaucoup de distinction.

On lui doit une belle édition, grand in-4°, des *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy.

Notre essai bio-bibliographique sur les imprimeurs et les libraires les plus célèbres ou les plus distingués, devrait, d'après le cadre que nous nous sommes imposé dans notre HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE, s'arrêter à 1789.

Nous croyons pouvoir néanmoins nous affranchir de cette règle en faveur des autres membres de l'illustre famille des Didot, dont le nom figure au Catalogue de la librairie depuis 1689, et dont les descendants exercent encore l'honorable profession de leurs pères.

Nous osons donc espérer qu'en faveur du motif qui nous fait agir ainsi, le lecteur voudra bien nous pardonner cette infraction.

« En 1785 deux jeunes gens qui appartenaient à l'une des familles les plus considérées de l'imprimerie, nourris de bonnes études classiques, doués des dispositions les plus précieuses pour la typographie, le goût du travail et le désir de se distinguer, entrèrent ensemble dans la carrière de l'imprimerie.

« Pierre et Firmin Didot, fils de François-Ambroise, imprimeurs, graveurs et fondeurs en caractères, préludèrent par des productions littéraires à l'exercice d'un art que, vingt ans plus tard, par la plus noble rivalité, ils devaient porter à sa dernière perfection.

« Heureux et habiles, ils ont fait pour la typographie ce que les grands maîtres ont fait pour la peinture, l'architecture et la sculpture : ils ont posé les limites de l'art ; au delà et en deçà, il n'y a plus qu'erreur et confusion (1).

« C'est, ajoute G. A. Crapelet, dans l'*Épître sur les progrès de l'imprimerie* (2) envoyée en 1784 par M. Pierre Didot l'aîné au concours de l'Académie française, que se révèle le sentiment le plus pur de l'art dans ce poëte typographe de vingt-trois ans, quand il s'écrie :

Eh! puissé-je à mon tour étendre le progrès
D'un art qui de mon père exerça la constance,
Et qui sut me charmer dès ma plus tendre enfance,

En cette remarquable épître, le jeune poëte ajoute dans une note ce que doit être un Maître imprimeur.

« Il faut attribuer à une espèce d'enthousiasme et non à un motif d'amour-propre, ce souhait que je ne pourrais espérer d'accomplir, parce que j'ai appris à considérer toute l'étendue des connaissances essentielles à un bon imprimeur.

« Un bon imprimeur doit faire la nuance entre l'homme de lettres et l'artiste.

« Il n'est pas nécessaire qu'il soit homme de lettres ; il s'occuperait alors trop exclusivement de quelques parties qui auraient plus d'attraits pour lui, ou qu'il aurait plus étudiées ; mais il faut qu'il ait sur presque toutes des notions générales, afin que les diverses matières contenues

(1) G. A. Crapelet, *Des Maîtres Imprimeurs*.

(2) Cette épître de Pierre Didot, imprimée chez son père en 1784, se trouve dans un volume intitulé : *Essai sur la Fable*, par Pierre Didot et dédié au roi. Elle fut aussi réimprimée dans le format in-8°, avec les caractères gravés par Firmin, son frère.

dans les ouvrages dont on lui confie l'exécution, ne lui soient pas tout à fait étrangères.

« Il lui importe surtout d'être bon grammairien, et il serait à désirer qu'à la connaissance de la langue latine, exigée par les règlements, il joignît celle du grec et des deux ou trois langues vivantes les plus répandues.

« On est beaucoup moins exigeant à notre époque, ajoute G. A. Crapelet. L'administration ne juge même pas indispensable qu'un imprimeur sache lire, et plus d'un breveté se trouve bien de cette tolérance. »

Pierre Didot l'aîné, dans la note de son *Épître* poétique, un peu trop amie du progrès peut-être, ajoute :

« Les principes de la mécanique doivent être assez familiers à un bon maître imprimeur pour qu'il puisse les appliquer utilement à son art.

« Enfin, il doit être exercé aux fonctions manuelles des ouvriers, afin de les diriger dans leurs travaux et de leur indiquer les méthodes les plus promptes et les plus sûres.

« Je sais combien ces connaissances sont au-dessus de mon âge et de mon expérience, puisque je vois mon père travailler encore tous les jours à les acquérir. »

Il est vrai que c'est en 1784 qu'il paraissait nécessaire de réunir toutes ces qualités et connaissances pour exercer honorablement l'imprimerie.

« Mais les deux frères Didot qui les avaient acquises et portées au degré le plus éminent, les fortifièrent encore par la pensée qui les rendit maîtres de l'avenir :

« — C'était, ajoute M. Pierre Didot, afin que les presses étrangères « n'eussent pas la supériorité sur les françaises. — »

« Cette pensée, élaborée pendant vingt ans par les deux frères avec une admirable persévérance, à travers des obstacles sans nombre, plaça l'imprimerie française à la hauteur des destinées de l'Empire, et leurs éditions furent proclamées « les plus belles productions typographiques de tous les pays et de tous les âges. »

Tel est le jugement porté par le regretté G. A. Crapelet, un Maître imprimeur des plus compétents pour bien juger et apprécier les travaux de deux des plus

célèbres typographes du premier tiers de notre siècle, M. *Pierre* Didot l'aîné, et son frère *Firmin.*

Voyons maintenant à l'œuvre chacun de ces deux illustres frères!

Pierre Didot l'aîné, fils aîné de *François-Ambroise*, fut reçu libraire en 1785; il succéda à son père, qui lui avait cédé son imprimerie en 1789.

Déjà connu par des poésies diverses, par son Épître sur les progrès de l'art typographique et par un recueil de fables, apprécié de Florian, l'ami de la famille (1), Pierre Didot eut la noble ambition de vouloir que la France, qui allait devenir par les victoires de ses armées, l'envie du monde entier, ne restât pas, sous le rapport des produits de l'art typographique, en arrière des peuples voisins, et il aspira à surpasser le célèbre imprimeur Bodoni, dont l'Italie s'enorgueillissait.

Nous avons dit déjà (2) que, de 1789 à 1795, le commerce de la librairie et, par conséquent, les travaux de l'imprimerie avaient langui dans un état déplorable.

(1) Dans une de ses Épîtres, Florian en réponse à Pierre Didot qui venait d'achever l'impression de la Pastorale intitulée *Galathée*, lui dit :

Didot, je sais pourquoi vous chérissez ma fille;
C'est que les mœurs de mes bergers
Sont les mœurs de votre famille.....
Si son nom peut aller à la postérité
Ce sera par vos soins et par votre suffrage
Je compte plus pour l'immortalité
Sur Didot que sur mon ouvrage.

(2) *De la Librairie française, son passé, son présent, son avenir.* Paris, 1856, 1 vol. grand in-18 jésus, chez Ed. Dentu.

Pendant cette sanglante période de six ans, les deux typographes éminents, les deux frères, *Pierre* et *Firmin*, eurent le courage de continuer leurs paisibles travaux.

Le premier soin de Pierre Didot l'aîné fut de terminer la belle collection des classiques latins et français à l'usage du dauphin, in-4°, commencée par son père.

Il était déjà le premier typographe de France; il voulut être le premier typographe de l'Europe.

Aussi, dès que les victoires de Bonaparte en Italie semblèrent consolider le nouveau régime, appelant à son aide un luxe typographique jusqu'alors inconnu, s'adjoignant les artistes contemporains les plus célèbres, tels que *Gérard*, *Girodet*, *Prudhon*, *Percier*, etc., et secondé par son frère Firmin dans la gravure et la fonte des caractères, conçut-il, dès 1795, au milieu de nos troubles civils, le plan de cette œuvre vraiment nationale, de cette magnifique collection in-folio, que ne devaient arrêter, ni les obstacles sans nombre de ces temps difficiles, ni les énormes sacrifices de fortune jugés nécessaires.

Dès 1797, le ministre de l'intérieur mettait à sa disposition, à titre d'encouragement, le local occupé anciennement au Louvre par l'Imprimerie Royale. C'est là que fut exécutée l'édition de *Racine* en 3 vol. in-fol., 1801, dédiée au premier consul; elle avait été précédée de celle de *Virgile*, 1798, et de celle d'*Horace*, 1799, chefs-d'œuvre qui resteront au nombre des plus beaux monuments dont s'honore notre patrie.

Dans son rapport, le jury de l'exposition de 1801

proclame spécialement le *Racine* comme la plus *parfaite production typographique de tous les pays et de tous les âges.*

Ce jugement ne pouvait manquer d'être confirmé, dans ces derniers temps, par le jury de l'exposition universelle de Londres.

Il a été ratifié également par notre sévère et impartial bibliographe M. Jacques-Charles Brunet, dans son *Manuel du libraire*, vaste et importante publication, fruit de près de cinquante ans de travaux assidus, dont il corrige en ce moment le dernier volume. Voici comme il s'exprime :

« Cette édition de Racine est le livre le plus magnifique que la typographie d'aucun pays ait encore publié.

« Le jury décerna à M. P. Didot la médaille d'or en 1801.

« En se montrant toujours très-sobre d'ornements typographiques, M. P. Didot est resté fidèle aux préceptes qu'il avait lui-même tracés dans son *Épître sur les progrès de l'imprimerie;* et ce n'est pas un des moindres mérites de cet habile et consciencieux éditeur, d'avoir mis en pratique ces vers écrits dans sa jeunesse :

Luce, dont les poinçons n'ont qu'un faible mérite,
De ses fleurons nombreux nous offre en vain l'élite :
. . . .
Baskerville a senti toutes ces vérités,
Il semblait que le goût marchait à ses côtés;
Et de ces vains fleurons il a banni l'usage :
Le simple est du vrai beau la plus parfaite image.

« M. Pierre Didot, dans ses principes d'exclusion des vignettes, fleurons, et autres soi-disant ornements typographiques, s'est trouvé d'accord avec son émule de Parme, J. B. Bodoni, qui les employa très-rarement, persuadé qu'il était que le vrai mérite des éditions consiste dans la pureté de l'exécution typographique. »

Parmi les autres éditions remarquables sorties des presses de notre illustre typographe, nous signalerons

encore *les Fables de La Fontaine*, 2 vol. 1802, in-fol. orné de délicates gravures d'après Percier, et les *Œuvres de Boileau*, 2 vol. 1815, avec une dédicace au roi. Les plus célèbres graveurs furent appelés, pour embellir ces diverses éditions, à reproduire les œuvres des premiers peintres de l'époque, et le tirage fut borné à 250 exemplaires.

Au nombre des autres ouvrages sortis de ses presses, on cite le *Voyage en Égypte de Denon*, 2 vol. gr. in-fol. 1808-1817 ; le *Voyage Pittoresque dans l'ancienne France*, de MM. Nodier, Taylor et de Cailleux, gr. in-fol. ; la *Collection des classiques françois* dédiés aux *amateurs de l'art typographique.*

A sa réputation comme imprimeur M. Pierre Didot voulut joindre celle de fondeur en caractères, et, pendant dix années successives, il fit perfectionner et graver, sous ses yeux, par M. Vibert, les types de 18 caractères différents, gradués dans une proportion nouvelle. C'est avec ces caractères qu'ont été imprimés, en 1819, le *Boileau* et *la Henriade*, in-fol., tirés à 125 exemplaires.

Non-seulement le texte de l'impression, mais encore la pureté et la correction des textes étaient l'objet de tous ses soins.

Dans le *Manuel nouveau de typographie* de M. Frey, 2 vol. in-18, 1835, au mot *Lecture*, cet habile typographe raconte le fait suivant :

« Notre célèbre imprimeur Pierre Didot s'enfermait dans un cabinet éloigné du bruit et des importuns, pour faire de sérieuses lectures.... Là, entouré d'une

bibliothèque nombreuse, spécialement consacrée à ce genre de travail, il lisait debout, à haute voix, articulant assez lentement, pour que sa vue pût distinguer les lettres une à une ; quelqu'un qui lui était bien cher (sa fille) suivait attentivement la copie.

« Malgré ces précautions, quoique préalablement il eût fait choix de très-bons ouvriers pour la composition, le célèbre imprimeur *faisait encore lire une double épreuve* par un de nos bons grammairiens ; les *tierces* étaient *conférées* et relues avec la plus grande attention ; et cependant, un exemplaire *relu par deux personnes* immédiatement après la fin du tirage, offrait presque toujours quelques incorrections plus ou moins légères, qui devenaient le motif de quelques cartons à réimprimer. »

Comme littérateur, il a publié son *Épître sur les progrès de l'imprimerie*, in-8°, 1784 ; divers ouvrages, parmi lesquels *Cléomène, tableau des passions d'après un manuscrit* des *Caloyers* du *Mont-Athos*, in-16, 1785 ; des *Fables nouvelles*, suivies de *poésies diverses*, in-12, 1786 ; l'*Ami des jeunes demoiselles*, in-8°, 1789 ; une *Traduction* du 1er livre des *Odes d'Horace*, in-12, 1796 ; une *Traduction en vers* du IVe livre de l'*Énéide* in-8°, 1822 ; un *Petit livre* de *Fables pour les enfants*, in-12, 1821.

Pierre Didot l'aîné avait été d'abord décoré de l'ordre de la Réunion par l'Empereur, puis du cordon de Saint-Michel par Louis XVIII. Les révolutions de 1814 et de 1830 lui avaient successivement enlevé ces distinctions qu'il méritait, quand il reçut, à soixante-treize ans, la croix de la Légion d'honneur qu'il n'avait

cependant pas sollicitée, mais qui lui fut donnée par un ministre ami des lettres, M. de Salvandy.

Cet homme si modeste, si utile, si laborieux, s'est éteint le 31 décembre 1853, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Dix-sept ans auparavant, il avait eu la douleur de perdre son frère puîné Firmin : il s'était retiré des affaires vers 1819, en cédant à son fils Jules, son imprimerie et sa fonderie de caractères.

En 1828, nous achetâmes, mon associé et moi, pour la somme de 83,000 francs, les restants des éditions de sa belle *Collection des Classiques françois dédiés aux amateurs* de l'*art typographique*, imprimée dans le format in-8°, et sur trois sortes de papier, vélin, superfin et ordinaire.

Pierre Didot avait épousé mademoiselle Rigaud, dont l'amiral du même nom est le proche parent.

JULES DIDOT, fils de *Pierre* Didot, l'aîné.

Cet imprimeur marcha d'abord glorieusement sur les traces de son père; il continua avec succès à faire graver de nouveaux caractères.

Mais, vers 1825, quoique ses nombreuses presses fussent toujours en mouvement, Jules Didot commença à se plaindre à mon patron, M. J. J. Lefèvre, de ce que ses bénéfices n'étaient pas assez considérables pour la peine qu'il se donnait à conduire ses ateliers, que dirigeait avec zèle et intelligence son prote M. Proust.

Dès 1838, les amis des lettres et des beaux livres partagèrent la douleur de ses proches en apprenant qu'une maladie incurable allait forcer Jules de renoncer à un art qui avait fait la gloire de ses aïeux.

Déjà, depuis quelques années, il avait fait transporter, à grands frais, à Bruxelles, tout le matériel d'une imprimerie et d'une fonderie de caractères, pour y élever un vaste établissement de typographie : mais le succès n'avait pas répondu à ses espérances.

Par bonheur, le gouvernement belge le tira de ce grand embarras, en lui achetant, à un prix très-élevé, tout ce matériel, qui devint le fonds de l'imprimerie royale de Bruxelles.

A son retour à Paris de cette tentative infructueuse pour son amour-propre, par un nouveau coup de tête, plus insensé, peut-être, que le premier, Jules acheta une vaste maison sur les terrains encore vagues de la barrière de Mont-Parnasse.

De la rue du Pont-de-Lodi, où il demeurait, il alla s'y installer avec tous ses ateliers.

On doit concevoir alors, que, voyant cette imprimerie aussi éloignée du centre des affaires, ses anciens clients, ainsi que ceux de son père, ne se donnèrent plus la peine d'aller dans ce quartier perdu, et à une si grande distance, lui confier leurs labeurs ; ils oublièrent promptement le chemin de la nouvelle imprimerie, et Jules fut bientôt délaissé.

Un abandon aussi radical l'affecta : sa raison, déjà vacillante, n'y put tenir.

Jules Didot était chevalier de la Légion d'honneur.

Il avait épousé une fille de M. Duruflé, riche fabricant de drap à Elbeuf : de sa pieuse compagne il eut plusieurs enfants ; malheureusement, elle mourut très-jeune, et Jules, chargé d'une jeune famille, se remaria avec une Anglaise qui, du vivant de sa pre-

mière femme, avait été l'institutrice de ses enfants.

Aussitôt que la démence de cet infortuné ne laissa plus de doute, il fut conduit à Issy, près de Paris, dans une maison de santé des plus confortables.

C'était là que nous allions voir souvent notre ami.

Inutile de dire que le matériel de ses ateliers fut vendu, ainsi que son brevet d'imprimeur.

Jules Didot avait imprimé pour mon patron M. Lefèvre, les belles éditions suivantes : une *Collection de classiques français*, 83 vol. in-8°, sur papier cavalier; les *Classiques grecs* de Boissonnade; les *Classiques français* d'Auger; les *Classiques anglais* de W. Lake; les *Classiques italiens* de Buttura, éditions in-32 tirées sur grand papier jésus vélin. Il avait aussi imprimé pour Lequien père, *Voltaire*, *Rousseau* et plusieurs auteurs classiques français, format in-8°; pour M. Delangle, *Voltaire*, *Rousseau*, *Rabelais*, etc., sur cavalier vélin; pour Alexandre Baudouin, *Voltaire*, *Rousseau*, les *Classiques français*, tous ces ouvrages dans le format in-8° ordinaire, etc., etc.

Toutes ces éditions sont admirables par leur perfection typographique.

Firmin Didot, 2me fils de *François-Ambroise*, né à Paris, en 1764, et frère puîné de Pierre, se distingua, de bonne heure, par son goût pour les lettres et par les progrès qu'il fit faire à l'art de la typographie déjà illustré par son père et par son frère aîné.

Les caractères de quelques éditions de son père, ont été gravés par lui : ses beaux caractères d'écriture ont surpassé tout ce qui jusqu'alors avait pu être produit de plus parfait en ce genre.

Les beaux caractères qui ont servi à l'impression des éditions dites *du Louvre*, imprimées par son frère Pierre, ont été gravés et fondus par lui.

En 1795, Firmin Didot imagina de fixer les types mobiles qu'il employait pour l'impression des *Tables de Logarithmes de Callet*, et de les faire arriver ainsi peu à peu, à une correction absolue, procédé qui lui fit découvrir la STÉRÉOTYPIE (mot inventé par lui). Ce nouvel auxiliaire de l'art, qu'il appliqua, après l'avoir perfectionné, aux classiques français et latins, rendit un grand service aux lettres. Ses éditions stéréotypes dans le format in-18 sont d'une correction rigoureuse, absolue, et son *Virgile*, orné de vignettes, sans fautes, ne se vendait cependant pas plus de 75 centimes. Il résulta de ce nouveau procédé une véritable révolution dans le commerce de la librairie, puisque désormais tout volume perdu pouvait être remplacé immédiatement pour le même prix de 75 centimes.

Cette admirable découverte lui valut un brevet d'invention en 1797. Un autre brevet lui fut accordé en 1806 pour un procédé au moyen duquel les caractères mobiles imitent les diverses formes de l'écriture.

La préface de sa traduction en vers français des *Bucoliques* de Virgile, dédié à son frère Pierre Didot, en offrit le premier essai. La notice sur les Estienne placée à la suite de cette traduction fut la cause d'une querelle assez vive avec M. Ant. Renouard, qui, dans son bel ouvrage sur les *Alde*, avait placé ces célèbres imprimeurs au-dessus de tous ceux des autres pays. M. Didot, par un sentiment de justice et de nationalité, énuméra les titres des Estienne à cette

place d'honneur qu'il revendiqua pour eux, et termina leur éloge par ces vers :

. . . . . Manibus date lilia plenis
Purpureos spargam flores, non Gallia tanto
Rursum te poteris jactare typographo, et ultra
Sit sperare nefas.

Enfin, en 1823, il prit un troisième brevet pour un nouveau mode permettant d'exécuter typographiquement les cartes géographiques.

Après avoir voyagé en Italie, en Grèce et en Espagne, il vint s'asseoir à la Chambre des députés, où il fut successivement réélu. Il y défendit, avec l'autorité de son caractère et de son expérience, les intérêts de l'imprimerie et de la librairie.

Nous nous bornons à cette citation (séance du 16 avril 1826), au sujet de la demande faite par un imprimeur à Paris, M. Cordier, à la Chambre législative, pour le rétablissement du jury pour le jugement des délits de la presse :

« Dans des temps voisins de la barbarie, les imprimeurs jouissaient de droits extraordinaires, de prérogatives, de priviléges; ils étaient exempts du logement des gens de guerre, de la garde de la ville, à moins d'un péril imminent; enfin leur profession était séparée des arts mécaniques. Aujourd'hui, dans un siècle de lumières, les successeurs de ces anciens typographes, qui voyaient à demeure dans leurs établissements les savants de premier ordre, je dirai même de la plus haute naissance, Casaubon, Érasme, Mélanchthon, Lascaris, les successeurs des Alde, des Estienne, des Richardson, des Franklin, des Gessner, demandent à être mis au niveau de tous les artisans.

« Messieurs, ce sont les lois qui font les hommes. Que les lois cessent enfin de traiter en ennemis, d'entourer de piéges, de terreurs, de châtiments, les typographes, dont l'état n'est pas sans quelque dignité; leurs presses repousseront non point sans doute l'écrit courageux qui dénonce les abus, mais tout ce qui est hostile envers un gouvernement

protecteur, qui conserve les droits de tous. On obtient très-peu des Français par la menace; on en obtient tout par une noble confiance. »

En 1830, le gouvernement lui offrit la place de directeur de l'imprimerie royale, fonctions honorables remplies autrefois par les imprimeurs qui s'étaient distingués le plus dans leur profession, les Cramoisy, les Anisson, etc. Mais F. Didot, qui désirait voir cet établissement ramené aux principes de sa fondation et n'en être qu'un vraiment national comme celui des Gobelins et de Sèvres devant servir d'école de l'art et en créer les modèles, au lieu d'être une vaste fabrique administrative, ne voulut l'accepter qu'aux conditions exposées dans cette lettre, *qui honore la typographie française.*

« Paris, 9 août 1830.

« A M. Dupont (de l'Eure) ministre de la justice.

« Mon honorable collègue,

« J'accepterai la place de directeur de l'imprimerie royale aux conditions suivantes :

« 1° Qu'il sera rendu par degrés et le plus tôt possible aux imprimeurs de Paris et des départements toutes les impressions qui, sans nuire à la sécurité du gouvernement, doivent appartenir au commerce et lui ont appartenu;

« 2° Que je puisse m'adjoindre quatre commissaires de mon choix pour cette opération, qui doit être faite avec justice sous tous les rapports;

« 3° Qu'il sera livré à un prix modéré à tous les imprimeurs de France qui en feront la demande, des fontes de caractères orientaux et étrangers;

« 4° Que je ne recevrai point de traitement.

« Je vous salue avec la plus haute estime et la considération que vous méritez.

« F. Didot, *député d'Eure-et-Loir.* »

Le 4 septembre de la même année, M. Firmin-Didot avait adressé aux ouvriers typographes une allocution, reproduite au *Moniteur*, pour inviter ceux d'entre eux qui, égarés par la passion et excités par des fauteurs de trouble, avaient brisé les presses mécaniques dans plusieurs imprimeries et particulièrement à l'Imprimerie royale : elle lui fait honneur ainsi qu'aux ouvriers qui surent apprécier d'aussi sages conseils donnés avec l'autorité d'un nom qui devait leur inspirer toute confiance :

FIRMIN DIDOT, *ancien typographe, aux anciens compagnons de ses travaux.*

« Mes amis,

« Vous m'avez vu, chez mon père, faire l'apprentissage dans toutes les parties de la typographie, soit comme graveur et fondeur en caractères, soit comme compositeur et pressier, soit comme libraire. Ouvrier ou chef d'établissement, je vous ai estimés ; et je puis dire que vous-mêmes estimez et aimez mes fils, qui ont suivi mon exemple. J'ai donc le droit de vous parler librement en cette circonstance.

« Quelques ouvriers ont, dans des jours de gloire pour leurs camarades, brisé ou détérioré des presses mécaniques, soit dans l'établissement de l'Imprimerie royale, soit dans des maisons particulières. Ils n'ont eu, sans doute, d'autre intention que de s'assurer du travail. Nous allons voir s'ils ont bien calculé, et s'ils calculent bien en vous détournant vous-mêmes de vos travaux et en vous faisant participer à des rassemblements qui, s'ils ne sont pas coupables, troublent le repos public :

« 1° Vos rassemblements excitent de l'inquiétude parmi les citoyens. Les libraires, dont le commerce a surtout besoin de calme, d'ordre et de confiance, suspendent les travaux dont ils avaient chargé les imprimeurs.

« 2° Si la France n'avait pas de presses mécaniques, tandis que les peuples voisins et la Belgique conserveraient les leurs, nos voisins et la Belgique s'empareraient de presque tout le commerce de la librairie française, et leurs ouvriers seuls travailleraient.

« 3° Ce ne serait pas seulement à eux-mêmes que les ouvriers pressiers auraient fait du tort, ils auraient ruiné les ouvriers compositeurs, les graveurs et les fondeurs en caractères, les assembleurs, les bro-

cheurs et les relieurs. Ils auraient ruiné dans toute la France les fabricants de papier.

« 4° En empêchant les journaux de paraître, vous jetez l'alarme dans les départements. Les journaux ne doivent s'imprimer que tard dans la nuit, et se distribuer à la pointe du jour : par conséquent les presses mécaniques sont indispensables à ceux qui sont tirés en grand nombre. Je sais tout ce que vous pouvez dire sur les triples et quadruples compositions de ces journaux ; mais généralement les presses mécaniques ont plutôt accru que diminué les travaux des ouvriers compositeurs. Ce n'est que par elles seules que nos journaux vont atteindre bientôt l'énorme dimension des journaux de l'Angleterre.

« 5° Les ouvriers pressiers, dont le nombre d'ailleurs est triple de celui qui existait dans ma jeunesse, et le double de ce qu'il était du temps de Napoléon (si toutefois quelques-uns d'entre eux ont contribué à la destruction des presses mécaniques), ont commis, j'ose le dire, une mauvaise action ; ils n'ont pas réfléchi qu'en détruisant les presses mécaniques ils détruisaient les instruments qui doivent servir à propager, pour un prix très-modique, l'instruction du peuple français.

«Restez donc, mes amis, dans vos ateliers : c'est le seul moyen de faire renaître la confiance si nécessaire aux entreprises de la librairie et aux travaux de l'imprimerie, songez que si chacun est libre de travailler quand bon lui semble, nul n'a le droit d'empêcher les autres de travailler.

« Au reste, confiez-vous à la sagesse du roi, et à son amour pour le peuple français.

« Firmin Didot, *député d'Eure-et-Loir.* »

F. Didot fut un de nos meilleurs littérateurs et joignait au don de la poésie les solides qualités d'un érudit. Sa traduction en vers français de Théocrite est aussi remarquable par sa fidélité que par l'élégance du style. La traduction latine qu'il a jointe au texte grec fut retouchée par lui.

Décoré de la Légion d'honneur, honoré de la médaille d'or à toutes les expositions des produits de l'industrie, il fut nommé imprimeur du Roi et de l'Institut de France.

« Les principales éditions sorties de ses presses sont *la Henriade*, in-4° ; la *Lusiade* de Camoens, aux frais de M. de Souza-Botelho, en portugais;

le *Salluste*, in-fol., etc., etc. Il a publié, en société avec ses fils, un grand nombre d'éditions concernant les arts et les sciences.

« Les hommes les plus distingués de la France et de l'étranger se plaisaient à visiter l'établissement de Firmin Didot, où les diverses branches de la typographie se trouvaient réunies.

« L'empereur Alexandre y vint en 1814 : il examina tout dans le plus grand détail, et confia à M. Didot deux jeunes Russes pour les instruire dans les diverses branches de la typographie.

« C'est dans l'établissement de Firmin Didot que les imprimeurs des différents pays envoyaient leurs fils s'instruire dans l'art de la typographie ; c'est là que se sont formés MM. *Paul Renouard*, *Paul Dupont*, *Jules Claye*, *Bignoux*, *Pinard*, *Brun*, *Auguste Bernard*, *Henri Fournier*, et un grand nombre d'imprimeurs de la province. C'est aussi chez Firmin Didot qu'ont reçu les premiers éléments de la typographie les premiers imprimeurs d'Athènes, MM. *Koromelas*, *Dobras*, *Apostolidès*, ainsi que plusieurs missionnaires qui ont porté l'imprimerie dans les parties les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie.

« En 1827 M. Firmin Didot abandonna les affaires de sa maison à ses fils *Ambroise* et *Hyacinthe*, pour se livrer entièrement aux affaires publiques comme député.

« Élu cette année à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), il vit son mandat trois fois renouvelé.

« Ami d'une sage liberté, il faisait partie de cette opposition modérée dont Royer-Collard était le chef, et défendit, en plusieurs occasions, les intérêts de la librairie et la liberté de la presse. En 1830, il vota avec les 221 contre le ministère Polignac.

« Écrivain distingué en même temps qu'habile typographe, Firmin Didot est auteur de deux tragédies, *la Reine de Portugal*, représentée à Paris, et la *Mort d'Annibal*, remarquables, l'une et l'autre, par une fermeté de style qui rappelle quelquefois la manière de Corneille ; on lui doit aussi une traduction en vers français des *Bucoliques de Virgile*, des *Chants de Tyrtée*, des *Idylles de Théocrite*, poésies jouissant d'une estime méritée ; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*. Ces ouvrages semblaient devoir lui ouvrir les portes de l'Académie Française, lorsque la mort vint le frapper le 24 avril 1836, à l'âge de soixante-douze ans (1). »

(1) D. Rienzi *Encyclopédie des gens du monde*, David, article du *Moniteur*. Paris, Treuttel et Wurtz, 1837, et *Nouvelle biographie générale*, par le Dr Hoefer. Paris, 1854.

Le gouvernement fit exécuter son buste en marbre pour orner l'une des salles de l'Imprimerie impériale, et l'on voit son portrait au Musée de Versailles. Ses traits furent reproduits dans une médaille en bronze par une souscription lors de sa mort; le superbe portrait dessiné par son ami Girodet est exposé dans la galerie des dessins du Louvre (1).

Firmin Didot avait épousé la fille de M. Magimel, syndic des orfévres, dont le frère était échevin de la ville de Paris. Il céda plus tard à son beau-frère Magimel une partie de son fonds de librairie.

Ambroise Firmin-Didot, fils aîné de *Firmin* et neveu de *Pierre*, naquit à Paris le 20 décembre 1790.

Dirigé dans ses études littéraires et typographiques par son père, il se trouva dès son enfance en rapport avec les hommes les plus distingués et particulièrement avec M. Boissonade, auquel son père confia quelque temps la surveillance de ses études et celle de son plus jeune fils, H. F.-Didot; puis tous deux entrèrent au pensionnat que venait de fonder M. Thurot, secondé par les savants les plus distingués d'alors. Plus tard A. F.-Didot se fortifia dans ses études de la langue grecque ancienne et moderne, sous la direction du savant Koraï, qui devint son ami; il fut rangé bien-

(1) M. Hyacinthe Firmin-Didot à qui Girodet avait donné ce chef-d'œuvre en a fait hommage au Musée du Louvre. On lit au bas cette inscription que Girodet y a tracée :

Firminus-Didot typographus
Stephanorum æmulus, Musarum cultor
A.-L. Girodet Trioson, amicus amicum
Del[it] Idibus Mart. 1823.

tôt, à juste titre, parmi les hellénistes les plus distingués : Courier, dans une lettre qu'il écrivait de Florence le 3 mars 1810 à M. F. Didot, s'exprimait ainsi :

« J'ai vu M. votre fils, et personne ne m'intéresse davantage ; toute la Grèce en parle et fonde sur lui de grandes espérances (1). »

En 1814, dès le rétablissement de la paix générale, M. Ambroise Firmin-Didot s'empressa de se rendre en Angleterre, pour juger des progrès de la papeterie et de l'imprimerie, et introduisit le premier en France la presse en fonte inventée par lord *Stanhope*, dont elle porte le nom. Pour réaliser le vœu qu'il avait fait de visiter la Grèce, il partit en 1816 pour Constantinople, avec l'ambassade de France, revêtu du titre d'attaché à cette ambassade, faveur que lui accorda M. le duc de Richelieu ; puis il alla s'enfermer, à la fin de 1816, au Gymnase de Cydonie, ville de l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner encore dans la connaissance du grec.

Avant de rentrer en France, il visita les terres classiques de l'Orient, et parcourut la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, pérégrinations littéraires, qui lui fournirent l'occasion de publier ses *Notes d'un voyage dans le Levant, en* 1816 *et* 1817.

Chemin faisant, le jeune voyageur découvrit, dans le cours de ses excursions, à l'extrémité de la plaine de Troie, sur l'éminence qu'on croit être le *Pergama*,

(1) Voy. *Lettres inédites de Courier* et *Journal des Savants*, article de Letronne, p. 730, année 1839.

ou citadelle de l'antique Troie, plusieurs constructions cyclopéennes, ou pélagisques, qui avaient échappé aux investigations du comte de Choiseul-Gouffier et à M. Chevalier.

Le réveil de la Grèce en 1823 fixa l'attention de l'Europe; les Hellènes voulaient se délivrer, à tout prix, du joug ottoman qui les écrasait.

M. A. F.-Didot proposa, le premier, une *Souscription en faveur des Grecs*, dans un écrit publié sous ce titre. Cette brochure fut le précurseur du célèbre Comité de Paris, qui rendit de si grands services à la cause qu'il défendait, en excitant l'enthousiasme en sa faveur (1).

La Grèce n'avait pas encore d'imprimerie; M. A. Firmin-Didot se hâta de lui en envoyer une gratuitement. Elle fut établie à Hydra, où se rendit son élève Dobras, qui y imprima l'*Ami de la loi.* Avant la révolution grecque, M. Didot avait fait don à la ville de Chios d'une belle bibliothèque, qui fut détruite par les Turcs lorsqu'ils anéantirent cette ville florissante, amie des lettres et patrie du célèbre Koraï.

Ces soins n'empêchèrent pas ce cœur aussi actif que

(1) Les noms de ces généreux défenseurs de ce peuple opprimé méritent bien la peine qu'on les rappelle encore à la reconnaissance publique: le comité grec se composait des ducs de la Rochefoucauld-Liancourt, de Fitz-James, de Choiseul, de Dalberg; des comtes de Saint-Aulaire, Matthieu Dumas, Chateaubriand, Sébastiani, Alexandre de La Borde, de Lasteyrie, Alexandre de Lameth, d'Harcourt, de MM. de Staël, Laffitte, Villemain, Casimir-Perier, Benjamin Delessert, Eynard, Lainé de la Ville l'Évêque, André Cottier, Ternaux aîné, et A. F.-Didot.

Pendant cinq ans Ternaux en fut le président, et M. Ambroise Firmin-Didot, le secrétaire.

généreux de se livrer avec la plus grande ardeur à ses travaux d'helléniste, de typographe et de littérateur, qui faisaient le charme de sa vie.

Sa traduction de *Thucydide* est très-estimée, ainsi que son *Essai sur la typographie*, œuvre très-remarquable, qui contient les résultats de sa longue expérience et de ses connaissances théoriques et pratiques : les origines de l'imprimerie y sont exposées avec une grande clarté, et les opinions qu'il émet sur cette question si controversée, sont constamment fortifiées par des preuves irrécusables.

Nous avouons très-franchement que nous avons, du consentement de l'auteur, *butiné* avec fruit dans son précieux travail, modestement qualifié d'*Essai*, et qui n'est que le précurseur d'un grand ouvrage sur l'imprimerie pour lequel M. A. Firmin-Didot a réuni d'immenses matériaux et formé la bibliothèque la plus complète qui existe en *incunables* et livres précieux.

En 1827, nous retrouverons M. A. F.-Didot prenant la direction des affaires de son père, en société avec son frère puîné M. Hyacinthe Didot, sous la raison sociale de *Firmin Didot frères*, continuant les traditions d'activité, d'intelligence et de loyauté qui ont rendu ce nom célèbre.

Parlons d'abord de M. Ambroise Firmin-Didot, comme graveur et fondeur de caractères typographiques !

Dans cette spécialité, on doit à cet habile artiste deux types, l'un dit *anglaise cursive*, l'autre destiné aux types grecs d'une édition de *Tyrtée*, les poinçons d'un troisième caractère, d'un genre également nou-

veau, ainsi qu'un grand nombre de types *grecs*, *français*, *russes*, etc., que sa fonderie, avant 1840, avait fait connaître dans tous les pays où ils jouissent d'une réputation justement méritée.

On peut juger du mérite de la gravure et de la fonte de ce charmant caractère dans l'*Épître* adressée par Firmin-Didot à son fils *Ambroise Firmin-Didot voyageant dans la Troade et en Grèce*, placée en tête de la première édition de sa tragédie d'*Annibal* en 1817.

Parmi les jeunes graveurs qu'il forma, nous citerons Jacquemin, Chavance, Bertrand Lœuillet, Gauchard, etc., et les Grecs Dobras et Apostolidès.

Le plus jeune des frères Didot (Frédéric-Firmin), aidait puissamment ses aînés dans les détails de ces divers établissements, qui entretenaient près de mille ouvriers; il dirigeait particulièrement la fabrique de papier du Mesnil, quand la mort vint le frapper, en 1836, peu de jours avant son père M. Firmin Didot. Il n'était âgé que de trente-sept ans.

Dès cette année 1840, la librairie, l'imprimerie, la stéréotypie, la fabrication de papiers, d'encres et de tous les accessoires qui dépendent de l'imprimerie, avaient pris des développements tels, que, malgré les efforts réunis des deux frères, qui venaient de perdre presqu'en même temps leur père et leur plus jeune frère, ils jugèrent qu'il leur deviendrait impossible de suffire à la direction et au perfectionnement de tous les détails de cette colossale maison ; la prudence les décida donc, à leur très-grand regret, à vendre à la *Société de la fonderie générale* qui venait de se consti-

tuer avec un capital considérable, leurs ateliers de fonderie de caractères et le matériel des industries qui s'y rattachent.

Nous avons vu page 275, avec quel noble et patriotique désintéressement M. F.-Didot avait refusé la direction de l'imprimerie royale.

Dix-huit ans plus tard, nous lisons au *Journal des Débats*, 25 mai 1848, cette lettre de son fils M. Ambroise Firmin-Didot adressée au directeur de ce journal :

« Monsieur,

« C'est par erreur que vous m'avez cité comme candidat pour remplacer à la direction de l'imprimerie nationale M. le Brun, ancien ami de notre famille. Cet établissement créé, ainsi que ceux de Sèvres et des Gobelins, pour encourager et hâter les progrès de l'art, est redevable des progrès notables qu'il a faits depuis dix-sept ans, sous le rapport de l'art et de l'administration, aux soins constants et au zèle éclairé de M. le Brun. Il est donc regrettable qu'il ait cru devoir donner sa démission. Mais depuis longtemps cette imprimerie, fondée par François Ier, a été détournée de son but, et la centralisation toujours croissante de toutes les impressions administratives dans ce vaste établissement, devenu une manufacture, a porté un coup funeste aux imprimeries des départements et de Paris.

« Ce principe de la centralisation et du monopole, plus que jamais contraire à la liberté, a été combattu par mon père à la Chambre des députés dans plusieurs commissions. Il voulait que cette imprimerie conservât toujours son caractère vraiment national d'établissement unique dans le monde par la richesse de ses caractères orientaux et étrangers, et servît de modèle pour l'art typographique, mais que toute impression administrative inutile à la sécurité du gouvernement fût rendue à la liberté du commerce.

« Agréez, monsieur.....

« A. F.-Didot. »

Nous regrettons vivement, ajoute le *Journal des Débats*, que l'honorable M. Didot se refuse à accepter la direction d'un établissement où son instruction et ses connaissances pratiques dans un art illustré par sa famille et continué par lui-même avec tant de supériorité, semblaient l'appeler autant que le vœu général, et où il eût pu rendre de grands services.

Cette maison universelle était alors la seule qui eût groupé, comme en un seul faisceau, à son établissement principal, toutes les branches et ramifications qui constituent la typographie.

Elle embrasse néanmoins encore la *librairie*, l'*imprimerie* et la *fabrication des papiers mécaniques sans fin*, dont M. Didot Saint-Léger a été, comme on l'a vu, l'inventeur, et qu'ils furent des premiers à introduire en France.

L'atelier typographique de cette maison est immense.

« Un seul local, contenant dix presses mécaniques, imprime, chaque jour, 140 rames de papier c'est-à-dire, la matière de 2,200 volumes in-8.

« Dans leurs fabriques de papier, situées au Mesnil (Eure), près de Dreux, et à Sorel (Eure-et-Loir), les procédés les plus nouveaux et les plus ingénieux leur permettent d'occuper plus de 600 ouvriers, livrant par jour, à la consommation, 5,000 kilogrammes de papier continu, qui, sur une largeur d'un mètre et demi, couvriraient 50 kilomètres de longueur.

« C'est à Sorel que la première mécanique a exécuté en France, en 1811 le papier dit *sans fin*, et c'est au Mesnil que ce papier a été, pour la première fois, séché au moyen de cylindres chauffés par la vapeur.

« Lorsque, par suite de l'emploi des machines à fabriquer le papier, un grand nombre de jeunes ouvrières se trouvèrent privées de travail, MM. Didot, pour les occuper, fondèrent une imprimerie dans leur papeterie du Mesnil; ils firent instruire et diriger ces jeunes filles de la campagne par des chefs habiles; et maintenant elles y exécutent la composition d'une grande partie des ouvrages publiés par la maison.

« Une école gratuite et tributaire de l'établissement du Mesnil, dirigée par des sœurs de la Charité, a été fondée, en outre, pour leur éducation, par M. Hyacinthe Didot, membre du Conseil général du département de l'Eure. »

« M. Ambroise Firmin-Didot a publié, avec son frère Hyacinthe, un grand nombre d'importants ouvrages, tels que les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par M. Champollion jeune ; le *Voyage de l'Inde*, par Jacque-

mont; l'*Expédition scientifique des Français en Morée;* la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie;* le *Dictionnaire Français-Arabe,* par Bochtor; *la France littéraire,* de M. Quérard, etc.

« Les deux frères ont fait paraître aussi une édition du *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis,* par Du Cange, où sont réunis dans un seul ordre alphabétique les travaux des bénédictins, de Dom Carpentier, d'Adelung et ceux qui sont dus au nouvel éditeur, M. Henschel.

« La plus grande entreprise des deux frères, la nouvelle édition du *Thesaurus Græcæ Linguæ,* est une de celles qui honorent le plus notre époque (1). Aucune ne saurait être plus nationale, puisque le fond de l'ouvrage appartient à notre illustre Henri Estienne. Mais depuis trois cents ans la science avait fait bien des progrès; bien des textes d'auteurs étaient incorrects, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions publiées à cette époques; d'autres textes étaient inconnus encore; et, pour remettre au niveau de la science l'admirable *Trésor* laissé par Henri Estienne, il fallait de savants et immenses travaux. La principale difficulté pour M. A. F.-Didot, qui, pour répondre à un vœu paternel, avait voulu exécuter cette docte entreprise, était de trouver des hommes dont les noms fussent dignes d'être placés à côté de celui d'Henri Estienne. Il établit une vaste correspondance avec les érudits les plus distingués de divers pays; la plupart répondirent à cet appel, fait au nom de la science. Animés par le zèle de l'éditeur, MM. Ast, Boissonade, Cramer, Hase, Jacobs, Osann, Rost, Schæfer, Struve, Tafel, etc., etc., s'empressèrent de le seconder, et les frères Dindorff, professeurs à Leipzig, prirent, conjointement avec M. Hase, la direction de cette entreprise, commencée d'abord avec le concours de MM. de Sinner et Fix. Dans les prolégomènes, M. A. F.-Didot a constaté l'authenticité des notes et additions écrites de la main de Henri Estienne sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne. Elles ajoutent un nouveau mérite à l'édition française.

« M. A. F.-Didot a trouvé le même zèle chez les érudits les plus distingués de tous les pays pour le seconder dans la publication de la *Bibliothèque des auteurs grecs,* où le texte, revu sur les manuscrits et complété d'un grand nombre de fragments inédits, est accompagné de traductions latines entièrement revues et souvent tout à fait nouvelles; leur fidélité rigoureuse sert de commentaire au texte, lequel est suivi d'*Index* nouveaux, plus complets que les précédents. Des commentaires accompagne-

(1) Voir à la page 283 de cet ouvrage, tome I, l'article *Henri II Estienne.*

ront cette *Bibliothèque grecque*, publiée dans le même format grand in-8° que la *Bibliothèque latine-française* dirigée par M. Nisard et que la *Bibliothèque française* qui est aussi accompagnée de notes des critiques les plus éminents. Cet ensemble forme déjà 200 volumes, équivalant à mille volumes ordinaires.

« A côté de ces grandes entreprises, MM. Firmin-Didot frères ont publié, à des prix modiques, des ouvrages non moins utiles à l'instruction du peuple qu'à celle des diverses classes de la société. L'un des plus importants est l'*Univers pittoresque*. Des savants, des voyageurs et des littérateurs distingués, animés du désir de populariser les sciences historiques et géographiques, ont apporté à ce recueil le tribut de leurs travaux, de leurs découvertes, ou de leurs observations.

« Parmi d'autres publications non moins utiles, rédigées par des savants du plus grand mérite, nous citerons l'*Encyclopédie moderne* et la *Nouvelle Biographie générale*; le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, répertoire des connaissances usuelles et indispensables à tous. »

Aux expositions de 1844 et de 1849, M. Ambroise Firmin-Didot, comme membre du jury, avait été chargé du rapport sur toutes les industries ayant trait à la typographie. En 1851, par un choix fait à l'unanimité, le jury international le nomma encore rapporteur de la première *exposition universelle* à Londres. Dans son rapport, imprimé à l'Imprimerie impériale, comme dans son *Essai sur la Typographie*, œuvre éminente, dont nous avons déjà parlé, il constate les progrès de l'imprimerie et des arts qui s'y rattachent, depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nous ne pourrions, sans dépasser les bornes de ce travail, mentionner seulement les titres des principales publications, riches et monumentales, inscrites dans le Catalogue de cette maison.

Nous nous en dédommagerons en citant, parmi les titres plus personnels à M. Ambroise Firmin-Didot, ses *Notes d'un voyage dans le Levant* in-8°, 1826, dont

nous avons déjà parlé ; les *Fragments sur la Grèce de M. Pouqueville;* une *Traduction de l'Histoire de Thucydide*, 4 vol. in-8°, 1833, également mentionnée par nous; ses *Dissertations sur Joinville*, en tête de ses Mémoires, 1 vol. in-18, 1859; son *Essai sur la Typographie*, in-8°, 1852; enfin ses *Estienne*, ses *Alde*, extraits de la *Nouvelle Biographie générale*, in-8°, 1855; plusieurs opuscules, tels que sa notice sur le *Missel de Jacques Juvénal des Ursins*, superbe manuscrit cédé à la ville de Paris par M. A. F.-Didot qui l'avait acquis au prix de 35,000 fr., et plusieurs écrits sur la *Propriété littéraire et artistique* dans le but d'éclairer la discussion des commissions instituées à diverses époques par le gouvernement pour élucider cette question controversée, commissions dont M. A. F.-Didot, ainsi que son père, a été membre, etc.; ses *Essais typographiques et bibliographiques sur la gravure sur bois*, 1 vol. in-8°, 1863; sa *Réponse* à M. Egger sur le *prix du papier dans l'antiquité* et quelques autres sujets semblables qui devaient séduire cet auteur, si passionné pour les belles-lettres, et dans laquelle il se montre le digne successeur d'Henri II Estienne. Plus d'un auteur lui ont dû, ainsi qu'à son père, d'utiles conseils lors de l'impression de leurs ouvrages confiés à leurs presses et quelquefois même une collaboration profitable; nous citerons particulièrement la traduction d'Homère par M. Dugas-Montbel.

Comme membre du Conseil municipal de Paris, fonction honorable qu'il occupe depuis quatorze ans, M. A. F.-Didot, en 1855, contribua puissamment, par les *Considérations* qu'il présenta au comité du Conseil

municipal dans la séance du 25 janvier, à faire rejeter le projet présenté par M. le préfet pour l'établissement d'un *droit d'octroi sur le papier*. Dans un écrit où il expose les conséquences fâcheuses d'une telle mesure et démontre les motifs qui, à toutes les époques, la firent repousser par l'opinion publique et abandonner presque aussitôt qu'elle fut tentée, « il conjure « ses honorables collègues de repousser l'octroi sur « le papier, attendu que, si l'on veut établir de nou- « veaux droits sur les matières servant à l'industrie « parisienne, le papier, moins que tout autre pro- « duit, doit être l'objet de la *préférence* dont il est « menacé..... Le tort qui en résulterait, sous le rap- « port politique et commercial, excéderait de beau- « coup le faible avantage qu'on espère retirer de « cette mesure, pour satisfaire aux besoins de la « caisse municipale. »

En 1855, alors que la reine d'Angleterre vint rendre visite à Paris à l'empereur des Français, M. Ambroise Firmin-Didot fut délégué avec un de ses collègues, M. le conseiller Victor Foucher, pour se rendre à Boulogne, afin d'y recevoir, au nom du Conseil, le Lord-Maire et la députation de la cité de Londres, invitée par M. le Préfet de la Seine, au nom de la ville de Paris, à venir recevoir l'hospitalité que la ville de Londres avait offerte peu auparavant à M. le Préfet de la Seine et à une députation du Conseil municipal de Paris.

M. A. Firmin-Didot, après avoir témoigné au Lord-Maire, qui, par une circonstance remarquable, est à la fois un artiste distingué et un éditeur de grands ou-

vrages de sciences et d'art, la satisfaction qu'il éprouvait de pouvoir lui exprimer les sentiments de confraternité qui les unissent, lui adressa ces paroles :

MILORD ET MESSIEURS,

Délégués par le Corps municipal de la ville de Paris, nous sommes heureux, mon confrère et moi, de nous trouver ainsi les premiers à vous féliciter de votre heureuse arrivée, et de voir, pour la seconde fois à quatre années de distance, Son Excellence le Lord-Maire, et ses honorables amis, Messieurs les Magistrats de la puissante cité de Londres, venir en France resserrer les liens d'amitié et de confraternité qui unissent et doivent unir à jamais l'Angleterre et la France.

C'est surtout dans la ville de Boulogne, où fut élevée, au commencement de ce siècle, une colonne qui, consacrée maintenant à de plus heureux souvenirs, ne doit plus rappeler aux siècles futurs que des sentiments d'une amitié cordiale, qu'il nous est doux de proclamer le nouvel avenir dû au progrès de la civilisation et à la sagesse des deux puissants souverains qui régissent l'Angleterre et la France.

Il était réservé à notre siècle de voir trois grandes nations, jusqu'ici divisées par la différence de leurs dogmes religieux, l'Angleterre, la France et la Turquie, se réunir, dans un intérêt commun, pour combattre le colosse du Nord avec autant de courage que de désintéressement, dans ces contrées lointaines où le cri de la guerre fait retentir les échos de la Tauride, tandis qu'embelli par les arts de la paix, Paris va vous offrir, à l'exemple de Londres en 1851, la réunion des produits de l'industrie de tous les pays. L'absence d'un seul s'y fera remarquer, et cependant les œuvres de son industrie n'eussent pas été repoussés s'ils se fussent présentés. Tant il est vrai qu'aujourd'hui, même en temps de guerre, les sentiments d'union survivent aux inimitiés passagères, et protégent l'avenir du monde civilisé ; les seules luttes doivent y être désormais celles de l'industrie, des lettres, des sciences et d'une sympathie réciproque.

Dans cette carrière pacifique, les conquêtes tourneront au profit de tous ; la prospérité de l'Angleterre fait la prospérité de la France, comme la prospérité de la France fait celle de l'Angleterre.

Aux arts de la paix garantis par l'alliance de la France et de l'Angleterre !

Lors de la cérémonie de la pose de la première pierre pour la reconstruction de la Sorbonne, le *Mo-*

niteur rapporte le discours que M. Ambroise Firmin-Didot prononça le 14 août 1855 comme membre du Conseil municipal, « en recueillant toutes les marques d'assentiment d'un nombreux auditoire réuni sur la place de la *Sorbonne.* » Après avoir rappelé que c'est dans ces lieux mêmes *in ædibus Sorbonæ* que le premier livre fut imprimé à Paris par Ulrich Géring, dont M. Didot mentionne les services et la générosité envers l'Université; il termine ainsi son discours :

Espérons que l'heureux accord qui régna, dès son origine, entre la Sorbonne et l'imprimerie, s'il fut parfois troublé par des *erreurs réciproques*, contribuera désormais à accélérer le progrès des lettres et des sciences, qui font la dignité de l'homme dans la bonne fortune et sa consolation dans la mauvaise.

M. Ambroise Firmin-Didot est tout à la fois graveur, fondeur de caractères, libraire, typographe, imprimeur du roi jusqu'à la chute de Charles X; en 1827 il fut membre de la Chambre de commerce, du Conseil des manufactures en 1832 et du Conseil municipal de Paris en 1848. Il a fait partie du jury des expositions industrielles nationales de 1844 à 1849, ainsi que des expositions universelles de Londres (1851) et de Paris (1855), et a été nommé rapporteur des sections de l'imprimerie et de la papeterie et des arts qui s'y rattachent, à toutes les expositions. Il a obtenu dans toutes la médaille d'or; il est président honoraire du Cercle de la Librairie, de l'Imprimerie et de la Papeterie. Décoré de la Légion d'honneur en 1825, il a été nommé officier de l'Ordre le 13 novembre 1860. Il avait succédé à son père comme imprimeur de l'Institut de France en 1855.

Nous ne faisons que lui rendre la plus stricte justice en le proclamant l'honneur et la gloire de la typographie française, non-seulement de notre époque, mais de notre siècle.

HYACINTHE FIRMIN-DIDOT, fils de *Firmin* et frère de *M. Ambroise-Firmin*, naquit à Paris en 1794.

Il fit ses études au collége de Sainte-Barbe. Il est aussi imprimeur et dirige avec son frère, depuis 1827, l'importante maison de leurs ancêtres. Partageant avec son frère toutes les médailles d'or que leur maison a obtenues à toutes les expositions, il s'est attaché plus spécialement à l'administration de leur colonie ouvrière du Mesnil, dont il est le chef titulaire et qui lui doit son école modèle de jeunes filles typographes, instruites à une école gratuite dirigée par les sœurs de la Charité, école qu'il a fondée.

Chevalier de la Légion d'honneur, il est depuis plusieurs années membre du Conseil général de l'Eure et remplit plusieurs fonctions municipales.

PAUL FIRMIN-DIDOT, fils de *M. Hyacinthe*, est né en 1822.

Il s'occupe particulièrement de chimie et des applications pratiques des sciences à l'amélioration des papeteries que son père et son oncle possèdent à Sorel et au Mesnil ; il est juge suppléant du Tribunal de commerce de la Seine et fait partie de la raison sociale de la maison de librairie et d'imprimerie de *Firmin Didot frères et Cie*.

En 1855, M. Paul, en collaboration avec M. Barruel, a fait paraître une brochure in-8°, intitulée :

Nouveau mode de blanchiment des chiffons et des plantes textiles par l'adjonction du gaz acide carbonique.

Alfred Firmin-Didot, fils d'*Ambroise*, né en 1821, dirige, avec son cousin germain Paul, les divers établissements de la famille et fait aussi partie de la raison sociale. Il s'est plus particulièrement adonné à l'étude des langues anciennes et modernes. Il est en relations suivies avec l'Allemagne, où MM. Didot ont une maison à Leipzick, et avec les États-Unis, où ils en possèdent une autre à Boston. Il a publié, en 1852, une traduction française qu'il a faite du texte inédit de Nicolas de Damas, auteur d'une *Vie de César*. Ce texte, qui était enfoui dans la bibliothèque de l'Escurial, fait partie de la Bibliothèque des auteurs grecs, publié par M. A. Firmin-Didot.

Tous deux secondent depuis plus de vingt ans leur père et leur oncle dans les soins incessants qu'exigent la typographie et la papeterie pour se maintenir au premier rang.

LOUIS XV (DE 1715 A 1774).

Philippe-Nicolas Lottin, imprimeur-libraire.

1717. Lottin (*Philippe-Nicolas*), gendre d'*Augustin Le Mercier*; libraire en 1717; se marie en 1718; en 1724 imprimeur; marguillier de Saint-Séverin en 1737; mort en 1751.

1751. Lottin (*Marie-Marguerite*), fille d'*Augustin Le Mercier*, veuve du précédent, libraire en 1752; se démet de son imprimerie en 1758; morte en 1759, à Paris, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin.

1746. Lottin (*Augustin-Martin*), 1er fils de *Philippe-Nicolas* et gendre de *Louis-Boulanger*, libraire en 1746; imprimeur en 1752; le 10 septembre 1760, nommé imprimeur-libraire ordinaire de M. le duc de Berry, par brevet, signé du duc de La Vauguyon : le 30 décembre 1765, nommé im-

primeur-libraire ordinaire de Monseigneur le Dauphin ; du 9 au 21 mars, il a l'honneur d'enseigner à Monseigneur le Dauphin (depuis Louis XVI), les principes de l'art typographique ; le 1er mars 1768, nommé imprimeur-libraire ordinaire de la ville, par brevet ; le 18 septembre 1775, imprimeur-libraire du roi, par brevet, signé *Louis*, et contre-signé *De Lamoignon*. En 1788, il demeurait rue Saint-André-des-Arts.

1758. Lottin (*Antoine-Prosper*), 3e fils de *Philippe-Nicolas*, libraire en 1758, adjoint en 1773 ; en 1788 il demeurait rue de la Bourbe.

1758. Lottin (demoiselle *Marguerite*), 1re fille de *Philippe-Nicolas*, veuve de *Denis-Antoine* Pierre. (Voyez ce nom.)

1758. Lottin (demoiselle *Julie*), 3e fille de *Philippe-Nicolas*, femme de *Jacques-Hubert-Butard*, 1740 ; morte à Saint-Cloud en 1786, et inhumée près de son père.

1784. Lottin de Saint-Germain (*Jean-Rock*), fils de *Jean*, de Saint-Germain-en-Laye, gendre d'*Antoine Dumas* et cousin des précédents et du suivant ; libraire en 1784 ; imprimeur la même année pour exercer concurremment avec *Augustin-Martin Lottin* ; en 1784 nommé imprimeur-libraire ordinaire de la ville pour exercer de même avec le même *Augustin-Martin* ; en 1788, il demeurait rue Saint-André-des-Arcs.

1787. Lottin (*André-Augustin*), fils d'*Augustin-Martin*, libraire en 1787 ; en 1788, il demeurait rue Neuve-Notre-Dame.

1787. Lottin (*Marie-Sophie*), fille d'*Augustin-Martin*), 1re femme d'*Eugène Onfroy*, 1772.

Dans la généalogie des Lottin, que nous venonsde rapporter, et qui est due à l'un de ses membres, Roch Lottin de Saint-Germain, nous voyons que le fondateur de cette très-honorable famille fut un *Philippe-Nicolas Lottin*, imprimeur-libraire, et marguillier de Saint-Séverin.

Ce Lottin était fils de *Martin*, marchand au bourg de Gamaches, en Picardie, diocèse d'Amiens, bourg où naquit, à la fin du xve siècle, le savant Vatable depuis gendre de *Pierre-Augustin Le Mercier*.

Voici ce que nous apprend encore Roch Lottin de Saint-Germain; c'est un éloge funèbre de Philippe-Nicolas, son parent.

Après avoir quitté l'état ecclésiastique, que ses parents lui avaient fait embrasser, dans l'intention de le faire succéder à une cure qui depuis un demi-siècle était dans sa famille maternelle, il se décida pour la librairie et il fit son apprentissage chez MM. Léonard Desprez et Coignard.

Dès qu'il fut établi libraire-imprimeur, il prit pour enseigne LA VÉRITÉ, et l'on peut dire qu'il lui voua sans réserve son commerce, sa profession et sa vie.

Sa piété éclairée par une saine théologie, dont il avait fait le cours avec un grand succès, le mit à portée non-seulement de rejeter les *ouvrages* d'un mérite équivoque, mais de choisir, parmi les *traités* de dévotion qui lui étaient offerts, ceux qu'il trouvait composés d'après les vrais principes.

Pour faire ce religieux discernement, il avait la modestie de ne pas s'en rapporter à lui seul, et recourait souvent aux lumières des plus célèbres théologiens du temps, qui furent toujours autant ses amis que ses guides.

Il porta dans toutes ses entreprises la même délicatesse.

Aussi, après avoir vécu sans reproche, mourut-il sans remords, laissant pour toute fortune (fruit d'un commerce laborieux de trente-trois ans) de grands exemples, à une époque digne de lui, et de sept enfants qui restaient alors de quatorze, la consolation d'en voir un engagé dans la milice sainte, quatre dans la librairie, et deux dans des professions d'arts honorables (gravure et architecture). »

Certes, un tel libraire, si saint, si orthodoxe, était bien digne de l'épitaphe qui suit : ce fut la piété filiale qui en fit la pompeuse rédaction et qui la fit graver sur la pierre sépulcrale de cet imprimeur-libraire :

HÌC RESURRECTIONEM EXPECTAT
PHILIPPUS-NICOLAUS LOTTIN
TYPOGRAPHUS PARISINUS.
Quam amplexus est artem,
Indefesso labore, probitate incorruptâ,
Per trigenta et tres annos
EXERCUIT ;
Innumeris propè libris,
Ad informandos præsertim mores,

Veramque ac genuinam fidem stabilendam
Utilissimis.
NOBILITAVIT
In iis edendis
Alieno magis quàm suo consulens commodo,
Ecclesiam ditare maluit quam familiam,
Verus ipse moribus ac Fide Ecclesiæ filius,
Hunc repentina, non improvisa, Mors
Hoc in vico
E vivis eripuit, cœlo maturum,
Die dominicæ Trinitatis*, 6 *Junii anno
M D CCLI,
***Ætatis verò ejus ferè* 66.**
Hoc optimo Parenti Monumentum posuere Nati.

Augustin-Martin Lottin, fils de *Philippe-Nicolas*, fut nommé libraire en 1746. (Voyez la note qui le concerne dans sa généalogie déjà citée.)

Il existe un portrait de A. M. Lottin, dessiné par Fouquet, gravé par Chrétien, inventeur du *physionotrace* en 1792. Au haut de ce portrait, on lit : *Amicus*, *amicum*, *amicis*, et au bas est écrit : Cet imprimeur a enseigné l'art de l'imprimerie à LL. MM. Louis XVI et Louis XVIII, et à S. A. R. Monsieur, comte d'Artois : quarante-deux ans d'exercice, de 1746 à 1788; il exercait encore 1789.

On sait que Louis XVI aimait les arts manuels; il était, rapporte-t-on, habile serrurier et horloger. Son goût pour la typographie fut dirigé par les soins d'Augustin-Martin Lottin. Cet imprimeur lui enseigna les principes de l'art, du 9 au 21 mars 1766, dans le château de Versailles; les progrès de ce jeune prince, âgé alors de douze ans seulement, furent, à ce qu'il paraît, si rapides, que, dans la même

année, il produisit son œuvre typographique. (Voy. 4e partie, p. 338).

Pour l'auguste élève, la presse était alors un jeu fort innocent; mais cette même presse devait le conduire à l'échafaud.

Le hasard se plaît quelquefois à graver, plutôt qu'à détruire, dans l'esprit du peuple, certains préjugés, certaines croyances qui sont les fruits de la faiblesse du caractère, de la superstition ou de l'ignorance.

Il existe, par exemple, un nombre fatidique que l'on évite ordinairement avec grand soin dans une société composée de plus de douze personnes; c'est le nombre TREIZE.

La superstition attribue à ce nombre que, si treize personnes sont réunies, un malheur inévitable pourra arriver à l'une d'elles dans un temps plus ou moins éloigné, il est vrai; dans les campagnes surtout, même quelquefois à Paris, on évite avec le plus grand soin de se trouver réunis *treize* à table.

Nous avons l'air ici de servir un hors-d'œuvre; non, ce que nous rapportons, est d'accord avec le sujet que nous traitons; nous donnons cette observation pour ce qu'elle vaut, rien de plus, rien de moins.

Depuis l'introduction de l'art typographique à Paris, jusqu'en 1789, la France fut gouvernée par *treize* rois, et l'infortuné Louis XVI fut le *treizième*.

Il dut payer de sa tête la fatalité attachée à ce nombre *treize*.

JEAN-ROCH LOTTIN (*de Saint-Germain*) fut nommé

libraire en 1784, et imprimeur la même année.

Il est auteur d'un ouvrage précieux, dont les quelques exemplaires qui restaient encore furent brûlés (1834) dans le grand incendie de la rue du Pot-de-Fer. Ce livre, devenu excessivement rare et très-cher, a pour titre : *Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris, depuis 1470 jusqu'en 1789*, 1 vol. in-4°.

Nous avouerons très-franchement que cette œuvre nous a été d'une grande utilité, et que nous y avons puisé les renseignements les plus utiles, parce que les archives de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, dans lesquelles Lottin lui-même a puisé pendant plus de quarante ans, ont été dispersées et anéanties par la Révolution de 1789.

Cette honorable famille était représentée encore comme imprimeur de la Préfecture, en 1840, par M*** Lottin de Saint-Germain.

Dans le prochain volume, *Variétés bibliographiques et anecdotiques*, tome III, de cette 3e partie, dont nous rassemblons les matériaux, nous aurons l'occasion de parler de nouveau avec des détails inédits et curieux, de ce Jean-Roch Lottin de Saint-Germain.

1718. HIPPOLYTE-LOUIS GUÉRIN, imprimeur-libraire.

1606. Guérin (*Claude*). Voyez *De la Tour*.

1683. Guérin (*Louis*), de Bray-sur-Seine, libraire le 7 septembre 1683; adjoint le 12 mai 1698; marguillier de Saint-Benoît, syndic le 17 juin 1705; mort en 1719, paroisse Saint-Benoît.

1719. Guérin (N. veuve de *Louis*), libraire.

1718. Guérin (*Hippolyte-Louis*), 1er fils de *Louis* et gendre de N. *Os-*

mont, par demoiselle N., morte avant lui, nommé libraire le 22 février 1718; marguillier de Saint-Benoît en 1741; imprimeur le 18 mars 1752; mort en 1765, dans sa soixante-huitième année, rue Saint-Jacques, paroisse de Saint-Benoît.

1722. Guérin (_Jacques_), 2ᵉ fils de _Louis_, libraire le 13 juillet 1722; imprimeur le 26 avril 1729; adjoint le 5 octobre 1743; mort le 5 janvier 1752, rue du Foin. Il était imprimeur de Mesdames de France.

1712. Guérin (N. fille aînée de _Louis_), femme de _François Rochard_.

1745. Guérin (N. fille d'_Hippolyte-Louis_), femme de _Louis-François De la Tour_, secrétaire du roi, en 1745.

Hippolyte-Louis Guérin, gendre d'Osmont, fut nommé libraire en 1718 et imprimeur en 1752.

Il publia d'excellents ouvrages, et notamment les *OEuvres de Cicéron*, traduites en français par l'abbé d'Olivet, avec notes et commentaires, 9 vol. in-4°.

Cet imprimeur, dans une note, nous apprend que d'Olivet, qui cultivait les lettres avec un entier désintéressement, voulant élever un monument à l'orateur romain, ne demanda aucune rétribution pour le long travail que lui coûta cette édition.

Trouverait-on de nos jours, parmi tous nos savants et la myriade de gens de lettres que possède la France, un second exemple d'un tel désintéressement et d'un tel amour pour la gloire des sciences et des belles-lettres?

« Je lui dois, dit *Jean-Roch Lottin*, tout ce que j'ai pu sçavoir de bibliographie; aussi conservé-je précieusement ses cahiers. »

Voyez ce qu'ont dit de ce vraiment célèbre libraire-imprimeur, l'abbé Brottier, dans la préface de son *Traité*, page xxxiij; Meunier de Querson, dans ses *Annonces et avis divers*, 1765, n° 46; Bruté, curé de

Saint-Benoît, dans sa *Chronique* des curés de Saint-Benoît, et enfin l'auteur du *Supplément au Dictionnaire historique* de Ladvocat, verbo *Guérin.*

La famille des Guérin, qui s'est éteinte en 1789, remontait à 1683 ; elle comptait donc 106 ans d'honorables travaux en librairie.

1720. JEAN DESAINT, libraire.

1720. Desaint (*Jean*), né à Guinecourt-lès-Beauvais, gendre de N. *Serqueil*, par *Marie-Geneviève*, morte le 10 mai 1756, paroisse Saint-Etienne, libraire-juré le 19 juin 1720, reçu à la chambre le 4 mai 1726 ; mort le 21 août 1776, paroisse Saint-Séverin.

1759. Desaint (*Nicolas*), né à Beauvais, 1er neveu de *Jean*, libraire le 5 janvier 1759 ; mort en 1771, paroisse Saint-Séverin.

1771. Desaint (*Catherine-Michelle Chauchat*), veuve de *Nicolas*, libraire le 24 mars 1771 ; en 1788 elle demeurait rue Saint-Jacques.

1776. Desaint (*Jean-Charles*), né à Beauvais, 2e neveu de *Jean* et gendre de N. *Michaux*, libraire le 26 avril 1776, imprimeur le 30 mars 1779. En 1788 il était imprimeur du Châtelet, et demeurait rue Saint-Jacques.

1720. JEAN Desaint, libraire-juré.

Jean-Charles Desaint, neveu de Jean, devint à son tour libraire en 1776, et imprimeur en 1779.

Cette honorable famille s'est fort distinguée par son instruction et ses nombreuses publications.

1720. JEAN-BAPTISTE OSMONT, libraire.

1618. Osmont (*Jacques*), libraire ; il exerçait encore en 1627.

1686. Osmont (*Charles Ier*), gendre de *Jacques Compaing*, veuve de *Jacques*, libraire ; mort en 1690.

1690. Osmont (N. fille de *Jacques Compaing*) ; veuve de *Charles Ier*, libraire ; morte en 1703.

1688. Osmont (*Charles II*), fils de *Charles Ier*, libraire le 17 août 1688 ; marguillier de Saint-Séverin en 1707, adjoint en 1713 ; mort vers 1730.

1718. Osmont (fille de N.), femme d'*Hippolyte-Louis* Guérin.

1715. Osmont (*Jacques-Philippe-Charles*), 1er fils de *Charles II* et gendre de N. *De la Roue*, par *Marie-Anne*, libraire le 30 avril 1715, imprimeur le 4 août 1722; se démet de son imprimerie en 1748.

1756. Osmont (*Marie-Anne*), fille du précédent, veuve de *François Delaguette*, 1756, libraire.

1720. Osmont (*Jean-Baptiste*), 2e fils de *Charles II*, libraire; retiré en 1775, ou mort.

1758. Osmont (*Françoise-Gabrielle-Monique*), fille de N.

1722. Osmont (*Abraham-Louis*), 3e fils de *Charles II*, libraire en 1722; mort ou retiré en 1762.

1720. Jean-Baptiste Osmont, libraire, a publié le *Dictionnaire typographique, historique et critique de livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres*, contenant, par ordre alphabétique, les noms et surnoms de leurs auteurs, les lieux de leur naissance, le temps où ils ont vécu et celui de leur mort, avec des remarques nécessaires pour en distinguer les bonnes éditions, et quelques anecdotes historiques, critiques et intéressantes, tirées des meilleures sources. On y a joint le prix qu'ils se vendaient la plupart dans les ventes. Paris, 1768, 2 vol. in-8°.

La librairie d'Osmont, qui datait de 1618, existait encore en 1782; cette famille distinguée comptait donc alors 144 ans d'honorables travaux.

1723. Louis-Laurent Anisson, imprimeur.

1691. Anisson (*Jean*), fils de *Jean*, libraire de Lyon, nommé, libraire et imprimeur, 26 janvier 1691; en 1701, directeur de l'Imprimerie royale; mort en 1721.

1724. Anisson (*Louis-Laurent*), de Lyon, neveu de *Jean* et frère de *Jacques-Louis-Laurent*, libraire et imprimeur, en 1724. Le 25 juin, directeur de l'Imprimerie royale. Mort en 1761 le 18 octobre.

1733. Anisson du Perron (*Jacques-Louis-Laurent*), de Lyon, neveu de *Jean* et frère puîné de *Louis-Laurent*, directeur de l'Imprimerie royale, en remplacement de son frère, en 1733.

Anisson (N. fils de *Jacques-Louis-Laurent*), 17.., a la survivance de la place de directeur de l'Imprimerie royale.

1691. JEAN ANISSON, fils de Jean, libraire à Lyon, fut reçu, en 1691, libraire-imprimeur.

En 1701, il fut nommé directeur de l'Imprimerie royale.

LOUIS-LAURENT ANISSON fut nommé en 1723, directeur de l'Imprimerie royale en survivance (1), il a publié : *Premier mémoire sur l'impression des lettres*, suivi de la *Description d'une nouvelle presse, exécutée pour le service du roi*, et publiée par ordre du gouvernement. Paris, Moutard, 1785, in-4°.

Ce mémoire, selon M. GABRIEL PEIGNOT, *Répertoire bibliographique*, prouve combien l'auteur s'était occupé du mécanisme de l'art typographique. M. Anisson a péri, en 1793, victime du tribunal révolutionnaire.

JACQUES-LOUIS-LAURENT ANISSON DU PERRON, de Lyon, neveu de Jean et frère puîné de Louis-Laurent, fut, en 1733, nommé directeur de l'Imprimerie royale en place de son frère (2).

1724. CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE, libraire-imprimeur.

1700. Delespine (*Jean-Baptiste-Alexandre*), libraire en 1700, impri-

(1) Voir *Histoire du Livre*, t. II.

(2) Voir la *Notice historique sur l'Imprimerie nationale*, par M. Auguste Bernard. Paris, petit in-8° de 128 pages, 1848.

meur ordinaire du roi en 1702, adjoint en 1712, consul en 1733, juge-consul en 1739, se démet de son imprimerie en 1741; mort en 1767.

1726. Delespine (*Charles-Jean-Baptiste*), fils du précédent, gendre de *Guillaume II Desprez*, par *Catherine-Élisabeth*, libraire en 1726, imprimeur en 1741.

Charles-Jean-Baptiste Delespine devint veuf en 1748; il se trouvait à la cour du roi de Pologne, où il s'était rendu pour présenter à Frédéric-Auguste III l'*Histoire générale d'Allemagne*, par le P. Joseph Barre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève et chancelier de l'Université de Paris, 11 vol. in-4°, dont le roi avait agréé la dédicace.

En 1749, il se démit de son imprimerie, et fut nommé, en 1771, huissier du cabinet de Madame la Dauphine.

Il mourut en 1787.

1733. André-François le Breton, imprimeur-libraire.

1600. Le Breton (*Guillaume*), libraire.

1690. Le Breton (*François Ier*), libraire.

1703. Le Breton (*Francois II*), libraire.

1705. Le Breton (*Nicolas-François*), 2e fils de *François Ier*, libraire; mort en 1746.

1746. Le Breton (veuve du précédent), libraire.

1733. Le Breton (*André-François*), petit-fils maternel de Laurent d'Houry, nommé libraire le 1er septembre 1733, imprimeur le 5 mars 1746, adjoint le 19 août 1747, syndic le 15 juin 1762, consul le 29 janvier 1767, juge-consul le 29 janvier 1770; il se démet de son imprimerie le 13 août 1773, et meurt le 4 octobre 1779, imprimeur ordinaire du roi, doyen des syndics. Il demeurait rue Hautefeuille, paroisse Saint-Séverin.

1779. Le Breton (*Marguerite Vaux*), veuve d'*André-François*, libraire et ancien imprimeur; morte le 25 octobre 1785, rue Hautefeuille.

Le milieu du XVIIIe siècle, époque d'un grand mouvement littéraire, fut signalé par le zèle, l'ardeur et l'émulation qui se manifesta dans la typographie.

Sa place était marquée dans le monument de l'*Encyclopédie* et l'article IMPRIMERIE, qui parut en 1765, avait été rédigé par le *prote* de Le Breton, imprimeur de l'*Encyclopédie*, syndic de la Communauté et depuis consul, juge-consul, l'un des hommes qui ont le plus honoré le commerce de la librairie par leur mérite, la probité et l'exemple de leur vie laborieuse.

L'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts*, etc., par Diderot et d'Alembert, fut imprimée, de 1751 à 1772, en 28 volumes in-fol. Dans cet immense travail on ne trouve pas de distinction établie entre les fonctions de *prote* et celle de *correcteur*; les imprimeries, à cette époque, bien moins considérables que celles de nos jours, permettaient à la même personne d'être à la fois prote et correcteur.

La famille de Le Breton pouvait s'enorgueillir de très-honorables travaux.

1735. PIERRE-GUILLAUME SIMON, libraire et imprimeur.

Il a existé deux familles de ce nom. *Première famille:*

Pierre SIMON, fils d'un marchand tireur d'or de Paris, fut nommé libraire-imprimeur le 6 février 1721; il eut l'honneur de devenir adjoint-syndic le 21 août 1736.

Il était imprimeur du Clergé de France, du Parlement et de l'Archevêque. Il mourut le 29 juin 1741, rue de la Harpe.

Pierre-Guillaume SIMON, gendre, 1° de Louis-Denys *De La Tour*, 2° de Charles *Dupré*.

En 1735 il fut nommé adjoint, puis, en survivance de son père, imprimeur du Parlement ; libraire-imprimeur du clergé de France sans exercice, puis enfin, en exercice, après la mort de son père.

Il mourut, en 1785, à l'âge de soixante-cinq ans, rue Saint-Jacques.

Il existe à la Bibliothèque impériale un portrait gravé de cet imprimeur distingué, où se trouve la lettre suivante, écrite de la main de Simon, et adressée à M. Lenoir, conseiller d'État, lieutenant de police :

« Cette estampe a paru d'un grand mérite pour la ressemblance. Elle est si supérieure par la finesse du burin, qu'à ce *dernier titre seul* (ces mots sont soulignés dans la lettre) j'ose prendre la liberté de la mettre sous les yeux de Monsieur.

« Depuis trois ans un rhumatisme goutteux a privé Simon de présenter ses vœux annuels à ses supérieurs. »

Au bas de cette lettre une autre main a écrit ces lignes :

Cette estampe fut terminée à peine huit jours avant la mort de M. Simon, dont les amis ont exprimé leurs sentiments par ce distique :

Du suprême sénat (le *Parlement*) il eut la confiance,
De ses égaux l'amour, de son art la science.

Le plus distingué de la 2e *famille* fut : *Claude-François* SIMON, fils de *Claude*, gendre d'Antonin *Des Hayes*. Il fut nommé libraire en 1738, imprimeur en 1738, adjoint en 1756; il mourut à l'âge de 57 ans, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

Ce Simon était imprimeur de la reine, du prince de Condé, de l'archevêque et de la Faculté de Théologie. Il était chevalier de l'ordre du Christ et de l'Académie des Arcades de Rome.

Claude (*François*) aimait passionnément son art, qu'il avait étudié chez son père, typographe estimable. Il a rédigé les *Mémoires de Duguay-Trouin*, pour lesquels il reçut une médaille d'or du roi en 1740. Il a publié la *Bible hébraïque* du Père Houbigans, 4 vol. in-fol.

Claude-François a laissé un *Traité complet d'imprimerie*, qui très-malheureusement n'a point été publié.

1736. CHARLES-ANTOINE JOMBERT, imprimeur-libraire.

1686. Jombert (*Jean Ier*), gendre de *Jean d'Houry*, libraire le 18 septembre 1686; mort en 1706.

1706. Jombert (N. fille de *Jean d'Houry*), veuve de *Jean Ier*, libraire.

1700. Jombert (*Claude*), fils de *Jean Ier*, libraire en 1700, marguillier de Saint-Benoît en 1723; mort en 1733, paroisse Saint-Benoît.

1706. Jombert (*Michel*), 2e fils de *Jean Ier*, libraire.

1758. Jombert (*Élisabeth Villery*), veuve de *Michel*, libraire.

1719. Jombert (*Jean II*), 3e fils de *Jean Ier*, libraire.

1762. Jombert (N. veuve *Jean II*), libraire en 1762; en 1765 il se retire à Saint-Clair-sur-Epte.

1736. Jombert (*Charles-Antoine*), fils de *Claude*, en 1736, 27 juillet, libraire, en 1753 adjoint, en 1754 imprimeur; en 1760 il se démet de son imprimerie; en 1712 il est nommé syndic, et meurt le 30 juillet 1784, à Saint-Germain-en-Laye.

1769. Jombert (*Claude-Antoine*), 1er fils de *Charles-Antoine* et gendre de N. *Deschamps*, par *Marie-Magdeleine*, morte le 24 juin 1780; libraire le 15 juin 1769; mort rue Dauphine.

1772. Jombert (*Louis-Alexandre*), 2e fils de *Charles-Antoine* et depuis gendre de *François-Ambroise Didot*; libraire le 15 octobre 1772. En 1789, il demeurait rue Dauphine, paroisse Saint-André-des-Arts.

1736. JEAN Ier JOMBERT, libraire. Il est le fonda-

teur d'une maison de librairie qui pendant plus de cent vingt ans illustra ce commerce.

Charles-Antoine Jombert, libraire en 1736.

« C'était, dit Gabriel Peignot, l'un des plus habiles libraires et imprimeurs de Paris, et à la fois mathématicien, amateur des arts, de la peinture, du dessin, de la gravure, de l'architecture. Il a publié sur ces arts beaucoup d'ouvrages qui enrichissent son savant *Catalogue*, dans lequel sont plusieurs autres grands ouvrages sur l'art militaire.

« Il fut adjoint et syndic en 1754.

« Il était imprimeur-libraire du roi pour l'art militaire, le génie, l'artillerie et la marine.

« Jombert eut pour fils *Claude-Antoine* et *Louis-Alexandre* : ce dernier est devenu le gendre de François-Ambroise Didot. »

Son portait a été gravé par *Saint-Aubin*, d'après Cochin.

Claude-Antoine Jombert, libraire en 1769, devint, comme son père, libraire du roi pour la guerre et l'artillerie ; son fils (*Louis-Alexandre*), gendre de François-Ambroise Didot, fut reçu libraire en 1772.

Firmin Didot, son beau-frère, lui succéda comme libraire.

Louis-Alexandre Jombert, libraire en 1772, gendre d'Ambroise-Firmin Didot, demeurait en 1780 rue Dauphine. Cette honorable famille a cessé d'exercer vers 1830.

1740. Charles Saillant fut un célèbre libraire, qui devint adjoint, consul et syndic en 1744.

Sa fille épousa *Nyon aîné*, libraire, quai Conti.

Voici la généalogie de cette célèbre famille; elle est des plus honorables et des plus glorieuses.

1716. Saillant (*Charles*), de Paris, fils de *Jacques*, contrôleur des rentes, et depuis gendre de *Jacques Vincent*, par *Geneviève*, morte à cinquante-deux ans, le 25 décembre 1774, rue Saint-Jean-de-Beauvais, paroisse Saint-Etienne.

1716, 22 septembre, il naît à Paris.

1740, 14 janvier, libraire; 1757, 8 août adjoint; 1769, 28 janvier, consul; 1774, 3 août, syndic; 1779, 28 janvier, juge-consul; 1786, 16 janvier, meurt rue du Jardinet, paroisse Saint-Côme; ancien marguillier de Saint-Etienne, administrateur des Petites-Maisons et de la Trinité, et trésorier des pauvres de Saint-Côme.

1741. Charles-Nicolas le Clerc, imprimeur et libraire.

1687. Le Clerc (*Nicolas*), libraire le 30 avril 1687; mort en 1742.

1742. Le Clerc (*Magdelène Le Comte*), veuve de *Nicolas*, libraire; morte le 15 janvier 1742 pensionnaire au Ministère des hospitalières du faubourg Saint-Marceau et inhumée à Saint-Médard.

1705. Le Clerc (*Charles*), neveu de *Nicolas*, libraire le 12 octobre.

1722. Le Clerc (*Jacques-Nicolas*), fils de *Nicolas*, libraire.

1741. Le Clerc (*Charles-Guillaume*), fils de *Charles* et gendre de *Jean-Baptiste-Louis Le Gras*, par *Marie-Anne-Thérèse*, morte le 17 mars 1784, quai des Augustins; 1741, 16 décembre, libraire; 1762, 15 juin, adjoint, archiviste de la Chambre syndicale, consul en 1773, syndic en 1780, juge-consul en 1784. En 1788 il demeurait quai des Augustins.

1762. Le Clerc (N. fille de *Charles*), femme de *Pierre-Alexandre-Laurent*, libraire.

1780. Le Clerc (N. fille de *Charles-Guillaume*), femme de *Jean-Baptiste Raucour*, libraire.

1770. Le Clerc (*Laurent-François*), fils de *Jacques-Nicolas*, libraire le 17 juin 1754, adjoint le 5 juillet 1770; en 1788, il demeurait quai de l'Horloge. *Voyez* tome II, page 285.

1786. Le Clerc (*François-Augustin*), du Bourg de Marseille dans le Beauvoisis, libraire le 9 décembre 1786; en 1788, il demeurait rue Saint-Martin.

Nous ferons observer qu'il y a eu deux familles portant le même nom de Le Clerc.

La première eut pour fondateur ANTOINE LE CLERC, qui fut reçu libraire en 1547.

Cette très-honorable famille n'exerça que pendant cinquante-neuf ans; elle se confondit en 1606, en la personne de *N****, fille de *Jean Ier Le Clerc*, qui épousa *Jacques Ier de Sanlecque*.

Il ne s'agit ici que de la seconde famille de *Le Clerc* qui fut fondée par *Nicolas Le Clerc*, le 20 avril 1687, et qui subsistait encore en 1789, en la personne de *François-Augustin Le Clerc*, demeurant alors rue Saint-Martin, après plus de cent deux ans de très-honorables travaux.

L'un des membres de cette famille, CHARLES-GUILLAUME LE CLERC, fut nommé libraire-imprimeur en 1741, adjoint en 1762, archiviste de la Chambre syndicale en 1764, consul en 1773, syndic en 1780, juge-consul en 1784.

Certes, voilà des états de service des plus honorables; nous les puisons dans Lottin. Si travail vaut noblesse, *Charles-Guillaume* aurait été le plus noble libraire-imprimeur de son temps.

Séguier, avocat général, dit Lottin, parlait ainsi de ce célèbre libraire :

« Nous avons une connaissance personnelle des talents, du mérite et de la probité du sieur Le Clerc; nous n'hésitons pas à lui rendre la justice qui lui est due. »

Cet éloge suffit pour faire juger et apprécier ce libraire-imprimeur si distingué.

En 1789 *Charles-Guillaume* demeurait quai des Grands-Augustins.

Cette honorable famille s'est éteinte en 1858 dans la personne de M. *Théodore Le Clerc*, libraire, qui demeurait quai Notre-Dame (1).

1743. Jean-Baptiste Despilly, fut nommé libraire en 1743.

1717. Despilly (*Robert-Marc Ier*), gendre de *Charles Lecomte*, libraire le 17 août 1717; mort en 1755, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin.

1745. Despilly (*Jean-Baptiste*), fils du précédent et gendre de N. *Basile*, libraire le 11 mai 1745; adjoint le 11 mai 1763; en 1788 il demeurait rue Saint-Jacques.

1766. Despilly (*Robert-Marc II*), fils de *Jean-Baptiste*, libraire en 1766; en 1767, il alla s'établir à Nantes, où il exerçait encore en 1768.

C'est à ce libraire qu'on doit le *Journal de la librairie*, dont la première feuille parut le 1er janvier 1763, sous le titre de *Catalogue de livres nouveaux*, etc., permis. *Journal dont jamais ne s'est plaint aucun auteur, et dont ont eu et ont à se louer tous les écrivains.*

1745. Louis-François de la Tour, libraire.

1606. De La Tour (*Claude* dit *Guérin*), libraire; mort en 1627.

1627. De La Tour (N. veuve de *Claude*), libraire.

1648. De La Tour (*Louis*), fils de *Claude*, et gendre de *Nicolas Pillon*, libraire en 1648; mort en 1691.

1691. De La Tour (N. fille de *Nicolas Pillon*), veuve de *Louis*, libraire.

1681. De La Tour (*Louis-Denys*), fils de *Louis*, libraire en 1688, imprimeur en 1714; mort en 1756

(1) Voyez le *Livre d'or* au tome II, page 363.

1736. De La Tour (*Marie-Anne Mérigot*), veuve de *Louis-Denys*, libraire et imprimeur en 1736; morte en 1767.

1745. De La Tour (*Louis-François*), fils de *Louis-Denys*, gendre d'*Hippolyte-Louis Guérin*, libraire le 2 juillet 1745, imprimeur le 10 novembre 1750; se démet de son imprimerie le 11 décembre 1778; en 1779 il est nommé secrétaire du roi.

1758. De La Tour (*Marie*), fille de *Louis-Denys*, 1re femme de *Pierre-Guillaume-Simon*, libraire.

Cette honorable famille des *De La Tour*, qui commence en 1606, en la personne de *Claude De La Tour*, dit *Guérin*, a terminé sa carrière de librairie, au bout de cent trente-deux ans, en la personne de *Louis-François De La Tour*, qu'on pourrait nommer *De La Tour-Guérin*, parce qu'il a épousé le dernier rejeton de la famille *Guérin*, qui commença dans la librairie en 1683.

Claude de la Tour, dit Guérin, imprima: *l'Histoire de Grégoire de Tours*, in-8°, 1610; *le Mémoire de Pierre de Miraumont*, in-8°, 1612; *les Antiquitez de Paris*, par le Père du Breuil, in-4°, 1612.

1745. Louis-Jean de la Tour fut reçu libraire en 1745 et imprimeur en 1750.

Il se démit de son imprimerie en 1771 pour acheter une charge de secrétaire du roi en 1779.

Gendre et associé de *Guérin*, libraire et imprimeur de beaucoup de mérite, il réunit la fortune des deux maisons les plus riches de la librairie de Paris. On l'appelait De La Tour-Guérin.

Le titre d'imprimeur de la Compagnie des Jésuites, qui dut être très-productif à de La Tour pendant le long procès de cette riche compagnie, se trouve sur un médaillon au *Physionotrace*.

Louis-François de La Tour mourut à Paris en 1807, à l'âge de quatre-vingts ans.

Son goût pour les arts le porta à recueillir des curiosités de la Chine.

Pendant trente-six ans, il fut en correspondance avec les missionnaires de Pékin, qui lui envoyaient les collections les plus précieuses en tous genres.

C'est à l'aide de ces matériaux que de La Tour a composé un ouvrage intitulé : *Essais sur l'Architecture des Chinois, sur leurs jardins, leurs principes de médecine et leurs mœurs et usages*, avec des notes, en deux parties, 1803, in-8°, avec une seule pagination.

Cet ouvrage ne fut tiré qu'à trente-six exemplaires ; il peut donc être regardé comme une rareté bibliographique.

1747. PIERRE-ALEXANDRE LE PRIEUR, neveu de *Jean-Baptiste III Coignard* et gendre :

1° De *Jacques-Philippe-Charles-Osmont*, par *Marie-Anne*, veuve de *François Delaguette*, morte en 1762, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin ;

2° De N... par demoiselle N..., fut nommé *libraire* le 20 avril 1747, *imprimeur* le 2 juin 1749 ; le 4 juin 1766 *adjoint* ; le 27 mai 1773 il se démet de son imprimerie ; le 10 janvier 1776 il est nommé *consul*, et le 29 octobre 1781, *secrétaire du roi*. Il avait été *imprimeur ordinaire* du roi.

« Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux, »

a dit Voltaire dans *Mérope*.

Certes, en lisant ce qui précède, il est très-facile d'apprécier que ce libraire-imprimeur, consul et secrétaire du roi, n'a pu être qu'un homme des plus distingués dans sa profession.

1747. ANDRÉ-FRANÇOIS KNAPEN, libraire.

1705. Knapen (*Jean-François*), de Cintron, près de Malines, dans

les Pays-Bas autrichiens, gendre de *Claude Négro* par Marie-Marguerite, libraire et imprimeur le 16 octobre 1705; mort en 1729.

1729. Knapen (*Marie-Marguerite*), fille de *Claude Negro*, veuve de *Jean-François*, libraire et imprimeur; morte en 1746, rue Saint-André, paroisse Saint-Séverin.

1723. Knapen (*André*), fils de *Jean-François*, libraire et imprimeur en 1723; mort en 1732.

1732. Knapen (*Marguerite Van Anderus*), veuve d'*André*, libraire et imprimeur en 1732, se démet de son imprimerie en 1649; morte la même année rue Saint-André-des-Arts.

1749. Knapen (*Anne-Barbe*, fille de N.), veuve de *Guillaume II Saugrain*, en 1733, et veuve de *Jean-Rouy*. libraire.

1747. Knapen (*André-François*), fils d'*André* et gendre de *Denys Mouchet*, par *Catherine-Magdelène*, morte en 1776, rue Saint-André-des-Arts; nommé libraire le 17 octobre 1747, imprimeur en 1749, adjoint en 1768, syndic en 1786, consul en 1787. En 1788, il demeurait rue Saint-André des-Arts, il était imprimeur de la Cour des aides.

1777. Knapen (*Achille-Maximilien-Philogone*), fils d'*André-François*; libraire, le 21 mars 1777; en 17.. libraire de la grande prévôté; en 1783, imprimeur concurremment avec son père. En 1788, il demeurait rue Saint-André-des-Arts; imprimeur de la Cour des aides avec son père.

1768. Knapen (demoiselle N., fille d'*André-François*), veuve de *Pierre Méria*, libraire.

1747. André-François Knapen fut reçu libraire en 1747 et imprimeur en 1749; il fut syndic de la Communauté de la librairie et de l'imprimerie, consul et imprimeur de la Cour des aides.

A. F. Knapen est mort au commencement de ce siècle à l'âge de quatrevingt-dix ans.

« Je l'ai vu, dit Crapelet fils, plusieurs fois dans son imprimerie séculaire, située au quatrième étage de la maison qui fait face au pont Saint-Michel; il exerça l'imprimerie près de soixante ans. »

Son fils, *Achille-Maximilien-Philogone*, lui succéda : il devint libraire de la Prévôté.

En 1783, il fut nommé imprimeur pour exercer concurremment avec son père; mais à l'époque de la Révolution, il abandonna librairie et imprimerie pour suivre la carrière des lettres.

1747. Nicolas-Martin Tilliard, libraire.

1721. Tilliard (*Jeanne-Noelle*), fille de N., femme de *Jean De Bure*, libraire.

1747. Tilliard (*Nicolas-Martin*), beau-frère de *Jean De Bure* et gendre de *Jean-Henri Poujet*, libraire le 26 août 1747, adjoint le 17 juin 1767; meurt le 24 septembre 1773, quai des Augustins, paroisse Saint-André-des-Arts, ancien marguillier de cette église.

1773. Tilliard (demoiselle M... E... *Poujet*), veuve de *Nicolas-Martin*, libraire le 24 septembre 1773. En 1788, elle demeurait rue de la Harpe au coin de celle Pierre-Sarazin.

1777. Tilliard (*Nicolas-Noël-Henri*), fils de *Nicolas-Martin*, libraire le 27 mars 1777. En 1788, il demeurait rue de la Harpe, au coin de celle Pierre-Sarazin.

1747. Nicolas-Martin Tilliard, libraire, fut un bibliographe distingué, comme son beau-père De Bure.

1777, Nicolas-Noel-Henri Tilliard, libraire, demeurait, en 1789, rue de la Harpe, au coin de celle de Pierre-Sarrazin.

Cette famille distinguée est de nos jours représentée par M. L. V. Tilliard, libraire, qui depuis 1829, se montre le digne héritier du nom de ses ancêtres. Il peut s'enorgueillir de cent quarante-trois années d'une existence des plus honorables dans le commerce de la librairie.

1753. Guillaume-François De Bure, libraire et imprimeur.

1660. De Bure (*Nicolas Ier*), libraire le 11 mars 1660 ; mort en 1694.

1703. De Bure (*Guillaume Ier*), 1er fils de *Nicolas Ier*, libraire ; mort en 1748.

1748. De Bure (*Marie-Charlotte Fuzelier*), veuve de *Guillaume Ier*, libraire en 1748 ;

1704. De Bure (*Nicolas II*), 2e fils de *Nicolas Ier* et gendre de *Nicolas II, Bessin*, libraire.

1727. De Bure (*Jeanne Bessin*), veuve de *Nicolas II*, libraire.

1737. De Bure (*Jeanne*), fille de *Nicolas Ier*, veuve de *Laurent Leconte*, libraire.

1716. De Bure (*Nicolas-François*), 1er fils de *Nicolas II*, libraire.

1721. De Bure (*Jean*), fils de *Guillaume Ier* et gendre de *N. Tilliard*, libraire en 1721, adjoint le 7 août 1743, doyen de la Communauté en janvier 1786; mort le 13 avril 1786.

1730. De Bure (*François*), 2e fils de *Guillaume Ier*, libraire.

1752. De Bure (N. veuve de *François*), libraire.

1748. De Bure (*Jeanne-Christine*), fille de *Guillaume Ier*, libraire

1753. De Bure (*Guillaume-François*), 1er fils de *François*, libraire.

1782. De Bure (demoiselle N. *Saugrain*) veuve de *Guillaume-François*, libraire en 1782 ; demeurait rue de Savoie en 1789.

1759. De Bure (*Guillaume II*), 1er fils de *Jean* et gendre de *Marie-Jacques Barrois* ; libraire le 18 mars 1759, adjoint le 19 juillet 1775. En 1788, il demeurait rue Serpente, hôtel Ferrand ; il était libraire de la Bibliothèque du roi et de l'Académie royale des sciences.

1765. De Bure de Saint-Fauxbin (*Jean-François*), libraire en 1788 ; il demeurait rue de Savoie.

1769. De Bure (*François-Jean-Noël*), 2e fils de *Jean*, depuis gendre de *Laurent-Charles d'Houry*, libraire le 4 juillet 1769, imprimeur le 1er décembre 1786. En 1788, il était imprimeur du duc d'Orléans, et demeurait rue Hautefeuille.

Nicolas Debure ou De Bure fut en 1660 le chef de cette célèbre famille de libraires-bibliographes.

Cette famille a cessé d'exercer vers 1844, en la personne de M. *Louis De Bure*, libraire : elle a exercé dans cette honorable profession de libraire pendant cent quatre-vingt-quatre ans.

De Bure, gendre de *Tilliard*, fut nommé libraire en 1721, puis syndic en 1743.

En 1786, époque de sa mort, il était le doyen de la Communauté des libraires et imprimeurs.

GUILLAUME-FRANÇOIS DEBURE (1753), est auteur des ouvrages suivants :

Museum typographicum. Paris, 1753, in-12.

Cette première production bibliographique n'a été tirée qu'à douze exemplaires.

L'excessive rareté de cet ouvrage, qui ne forme que 43 pages de titres d'ouvrages rares, est très-recherché des bibliophiles.

Catalogue de livres de Gaignot, 2 vol. in-8°.

Bibliographie instructive, ou *Traité des livres rares et singuliers*. Paris, 1785, 7 vol. in-8°.

Ouvrage estimé, bien qu'on y rencontre quelques erreurs et quelques inexactitudes : il a assuré à son auteur la juste réputation de savant bibliographe. Cet ouvrage est encore très-recherché.

Catalogue des livres de la bibliothèque du duc de la Vallière. Paris, 1783, 1re partie, 2 vol. in-8°.

La bibliothèque du duc de la Vallière était la plus riche bibliothèque particulière de France.

Debure rédigea avec le savant Van Praet le catalogue de la 1re partie, renfermant les livres rares et les manuscrits, en 5,668 articles, vendus 454,677 fr. 40 c.

La seconde partie a été publiée l'année suivante par Nyon.

Ce savant libraire-bibliographe mourut en 1782; sa veuve, née Saugrain, lui succéda.

GUILLAUME II DEBURE (1759), cousin de *Guillaume-François* et gendre de *Marie-Jacques Barrois*, était libraire de la bibliothèque du Roi et de l'Académie royale des sciences.

En 1775, il fut nommé adjoint, et en 1789 il demeurait rue Serpente, hôtel Ferrand ; il était libraire du Roi et de l'Académie royale des sciences.

FRANÇOIS-JEAN-NOEL DEBURE (1769), second fils de *Jean*, depuis gendre d'*Houry*, libraire et imprimeur en 1784. Il demeurait, en 1789, rue Hautefeuille ; il était imprimeur du duc d'Orléans.

1753. ANDRÉ-CHARLES CAILLEAU, libraire.

1708. Cailleau (*André*), libraire le 8 mai 1708, adjoint le 21 août 1736 ; mort en 1751.

1751. Cailleau (*Pérelle-Antoinette Huguiers*), veuve d'André, libraire en 1751; morte en 1753.

1753. Cailleau (*André-Charles*), fils d'*André*, libraire le 12 octobre 1753, imprimeur le 19 mai 1772, adjoint le 11 septembre 1786.

1763. Cailleau (N. fille d'*André*, veuve de *Nicolas-Bonaventure Duchesne*, libraire.

1753. ANDRÉ-CHARLES CAILLEAU, libraire-éditeur, poëte dramatique, lyrique, bouffon, historien, fut nommé en 1772 imprimeur, et adjoint en 1780; en 1789 il demeurait rue Galande.

Dictionnaire bibliographique et critique, par Cailleau. Paris, 1790, 2 vol. in-8°.

Quoique cet onvrage soit attribué à ce libraire, néanmoins il est d'un certain abbé Duclos, qui, ayant fréquenté les ventes pendant un grand nombre d'années, fabriqua ce dictionnaire au moyen des nombreux

catalogues qu'il avait accumulés, et en vendit le manuscrit à vil prix au libraire Cailleau, qui en eut la gloire et le profit, car l'ouvrage eut un tel succès qu'il fut contrefait à Liége.

Le quatrième volume publié en 1802, est de M. Jacques-Charles Brunet; c'est le premier ouvrage du savant libraire, auteur du *Manuel du libraire* et de l'*Amateur des livres* : la 5e édition de ce vaste et érudit ouvrage se publie en ce moment chez MM. Firmin Didot

---

1762. CHARLES CRAPELET. Il fut nommé imprimeur à Paris, le 13 novembre 1762.

Il entra, comme apprenti typographe, en 1774, chez *Pierre-Robert-Christophe Ballard* : à l'âge de dix-huit ans, il devint prote de *Jean-Georges Stoupe.*

Charles Crapelet exerça son art comme maître imprimeur de 1793 à 1809; son fils, G. A. Crapelet, lui succéda, et voici comment il s'exprime sur ce typographe distingué :

« Mon père (en parlant des *protes* et des *correcteurs* dans son ouvrage des *Progrès de l'imprimerie en France et en Italie au* XVIe *siècle*), Charles Crapelet, à l'âge de dix-huit ans, était prote et correcteur chez J. G. Stoupe, qui avait succédé à Le Breton en 1773 (1).

« L'imprimerie de Stoupe, alors l'une des plus fortes de Paris, se composait de dix presses, et tout

(1) Le Breton imprima la grande Encyclopédie in-folio, 1765. Ce fut son prote qui rédigea l'article *Imprimerie*, qui est très-remarquable.

le zèle et l'habileté du jeune prote suffisait à peine pour diriger cet établissement comme il le désirait.

« Il travaillait souvent seul la nuit, pour que le train du lendemain n'éprouvât aucune interruption, pour que les ouvriers ne fissent aucune perte de temps.

« Il était, dans toute l'étendue du terme, esclave de ses doubles fonctions, et tellement occupé des intérêts des ouvriers, que le jour même de ses noces, vers minuit, il quitta la compagnie pour aller corriger des épreuves qu'il savait être attendues par les imprimeurs.

« Ma mère m'a raconté ce fait, et toute l'inquiétude que causa la disparition subite du marié. Le grave Stoupe, qui était dans la confidence de son Charles, comme il l'appelait, se divertit quelques instants de l'embarras visible de la personne la plus intéressée dans l'événement; mais il ne tarda pas à rassurer tout le monde.

« Vers trois heures du matin, le marié revint partager les plaisirs de la réunion.

« Si ce trait de la vie privée d'un imprimeur tout dévoué à son art, dans des temps alors si désastreux aux arts et aux lettres, paraissait être à quelques lecteurs déplacé dans ce livre, je les prierais de se souvenir que l'histoire littéraire n'a pas dédaigné de recueillir des faits analogues qui peignent mieux les caractères des hommes que ne le fait la plume la plus ingénieuse (1).

(1) Voyez à ce sujet, page 110 de cet ouvrage, mais dans un cas inverse, ce que nous avons rapporté de *Frédéric Morel*.

« Dans la suite, Charles Crapelet employa dans son imprimerie jusqu'à cinq correcteurs, outre deux ouvriers dits en *conscience*, c'est-à-dire qui reçoivent un traitement fixe pour un travail qui embrasse tous les détails de l'imprimerie et qui ne saurait être évalué ; mais Charles Crapelet resta constamment le prote de son imprimerie, à la satisfaction de ses ouvriers ; et sa mémoire, après vingt-sept ans, leur est encore chère : ils vénèrent en elle un des typographes des plus accomplis. »

Charles Crapelet fut l'un des plus distingués imprimeurs-éditeurs de son temps, pour son éducation classique, ses relations, son amour, nous allions dire sa frénésie *pour le travail*, le soin scrupuleux qu'il apportait à la correction minutieuse, qu'il apportait aux labeurs qui étaient confiés à ses presses ; aux soins qu'il apportait dans la reproduction et la fidélité des textes des auteurs anciens qu'il imprimait pour son propre compte. Les ouvrages publiés par cet imprimeur si remarquable sont encore de nos jours recherchés par les bibliophiles, jaloux de posséder de belles éditions très-correctes et imprimées avec un soin extrême.

De 1762 à 1809, Charles Crapelet fut infatigable : on pourrait croire alors que la fortune dut couronner son ardeur, son économie privée ; eh bien ! non.

Charles Crapelet fut encore une des nombreuses victimes de la presse.

Le fabuleux Saturne le dévora lui aussi. Ce nom si digne sous tous les rapports des faveurs de la volage et inconstante fortune, vint augmenter d'une victime

de plus le martyrologe des adeptes des reproducteurs de la pensée humaine *par la presse.*

C'est à son fils, son successeur en 1809, que nous allons emprunter les curieux et impartiaux renseignements que nous allons reproduire (1). Pouvions-nous puiser à une meilleure source?

« Les correcteurs typographes ont été toujours en petit nombre dans tous les pays.

« Pour y suppléer, il avait été établi en Espagne, dès les premiers temps, une police particulière pour la correction des livres : les imprimeurs ne pouvaient mettre en vente un volume sans qu'il eût été soumis à l'examen d'un censeur chargé spécialement de conférer l'imprimé avec le manuscrit, et uniquement dans le but de relever les fautes d'impression, ce qui n'empêchait pas sans doute l'action des autres censures quant à la matière.

« L'imprimeur était tenu d'imprimer le feuillet d'errata, qui était placé en tête du volume, avec l'attestation signée du censeur-correcteur que le livre était fidèlement imprimé, à l'exception des fautes indiquées par cette formule : *Fe de erratas;* ou bien en ces termes, lorsque le volume avait été reconnu suffisamment correct : *Está este libro bien impreso y correcto conforme al original de mano.*

« Ce certificat se trouve à l'ouvrage des *Antiquidades de España*, par Ambroise Moralès, imprimé à Alcala en 1577, et à d'autres ouvrages.

(1) *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, t. I, 1840. Malheureusement la mort vint frapper, jeune encore, ce savant typographe, et le tome II de ce très-remarquable travail ne pût être imprimé.

« Aujourd'hui l'on fait encore mieux ; lorsque par hasard (et le cas est fort rare) il se rencontre un auteur jaloux de la correction typographique d'un ouvrage dont il a confié le soin à un imprimeur ou un libraire-éditeur vraiment digne de cette honorable profession, l'imprimeur est obligé de refaire à ses propres frais des cartons de quatre pages pour toutes les fautes d'impression qui sont signalées, bien que l'auteur ou l'éditeur lui ait donné le *bon à tirer* (1).

« Pendant plusieurs années, ajoute G. A. Crapelet, l'imprimerie de mon père fut pourvue de cinq correcteurs, qui suffisaient à peine à entretenir le travail de trente presses, le nombre du tirage des labeurs n'excédant pas deux mille exemplaires l'un dans l'autre.

« Parmi ces correcteurs, il y en avait un qu'on pourrait regarder comme le type des correcteurs de l'ancienne imprimerie de Paris. Il se nommait Courtois ; il était le neveu de J. F. H. Chardon, imprimeur, qui se l'était attaché en qualité de prote et de correcteur.

« Lorsque mon père eut transporté son établissement dans le local occupé par Chardon, il lui fallut en même temps acheter les restes séculaires de son mobilier typographique qui n'aurait pu être déplacé sans tomber en poussière.

« Il ne conserva que quelques corps de casseaux

(1) Voyez, IIe partie de cet ouvrage, page 241, un jugement du tribunal de commerce de la Seine, rendu le 16 août 1860, *sur la responsabilité des imprimeurs pour la correction typographique.*

avec marbres, et deux presses à boîte et à nerfs, premier modèle des presses, qui remontait à l'invention de l'imprimerie; elles avaient bien cent cinquante ans d'existence, et firent pendant plus de quinze ans un bon service pour les épreuves, qu'un nouveau déménagement fit seul cesser.

« Mais mon père trouva un grand dédommagement dans l'acquisition qu'il fit en même temps du correcteur Courtois, qui se regardait comme partie intégrante du mobilier de son oncle.

« Jamais il n'eût consenti à exercer dans une autre imprimerie.

« Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il avait fait de bonnes études grecques et latines.

« C'était en 1795 un homme de 55 ans environ, au chef branlant, sobre comme un ermite, tenant du bénédictin par sa patience et son assiduité, plus régulier que l'horloge de la paroisse de Saint-Séverin, qui dominait l'imprimerie, située aux quatrième et cinquième étages, comme presque toutes les anciennes imprimeries à cette époque.

« Sa mise était simple, mais soignée; sa parole était sévère aux ouvriers et aux apprentis, qui ne l'en estimaient pas moins, parce qu'ils reconnaissaient son mérite, et que sa sévérité n'avait d'autre cause que son zèle et le soin qu'il apportait dans toutes les parties de la correction.

« Il fut enlevé dans le mois de septembre 1811 à la typographie, qui avait usé quarante ans de sa vie.

« Je n'oublierai jamais l'état d'agitation dans lequel je vis un jour mon père, tenant une *bonne*

feuille (1) dans ses mains, pâle, tremblant, froissant par un mouvement convulsif cette feuille entre ses doigts.

« Il venait d'apercevoir le mot *Pénélope*, imprimé *Pélénope*; et c'était dans la première feuille d'un Télémaque (2), l'un des premiers livres de bibliothèque qu'il imprimait. Il voulait donner à cette édition une correction rigoureuse et remarquable; il y attachait sa réputation, et cette feuille avait été lue trois fois avant de passer sous ses yeux, et il l'avait lue et relue encore.

« Cette faute l'atterra : peu s'en fallut que de ce jour il ne renonçât à l'imprimerie, et plût à Dieu qu'il eût suivi son premier mouvement !

« La révision des épreuves, celle surtout de la *bonne feuille*, causait toujours à mon père les plus vives inquiétudes, et souvent repassant pendant le temps destiné au sommeil les travaux de la journée, il lui est arrivé de se lever la nuit pour s'assurer, sous presse, si les corrections d'un *livre* vu et corrigé le soir, avaient été bien comprises et bien exécutées.

« Toute sa carrière typographique n'a été qu'une longue chaîne de tourments et d'inquiétude, surchar-

(1) On nomme, en imprimerie, *bonne feuille*, la dernière épreuve très-soigneusement corrigée, tirée sur papier du texte, avant le tirage définitif. (E. W.)

(2) Edition de 1796, 2 vol. in-8°. La faute fut réparée au moyen d'un *carton*; cette édition, remarquable pour le temps où elle fut exécutée, jouit encore de l'estime des bibliographes. Il en existe des exemplaires en grand raisin vélin.

gée à la fin de la perte de tout le fruit de sa fortune et de ses rudes travaux.

« Une lecture vétilleuse et continuelle, une continuelle tension de l'esprit, sans loisir, sans exercice; une surveillance incessante sur toutes choses, les soucis, les embarras, les contrariétés sans fin que lui causait la conduite de vingt-cinq et trente presses, ont consumé et abrégé ses jours.

« Resté seul de ses cinq fils, à l'époque de sa mort, le 19 octobre 1809 (à peine âgé de 47 ans), je dus embrasser un état ; j'avais, ajoute G. A. Crapelet, ma mère, je n'eus pas à choisir ; je fus imprimeur, et j'étais à peine âgé de vingt ans ! »

La famille des PANCKOUCKE, imprimeurs-libraires.

ANDRÉ-JOSEPH PANCKOUCKE.

Ce libraire né à Lille en 1700, mort dans cette ville en 1753, ne se contentait pas de vendre des livres, il se mêlait aussi d'en écrire.

Libre penseur, il fit paraître un *Essai sur l'usage de la raison* ; la publication de cet ouvrage servit de motif ou de prétexte au Clergé pour lui refuser les honneurs de la sépulture catholique.

1762. CHARLES-JOSEPH PANCKOUCKE, fils d'*André-Joseph*, libraire à Lille, et gendre de *Couret de Villeneuve*, libraire et imprimeur à Orléans ; instruit, et auteur de quelques ouvrages de philosophie. *Charles-Joseph* naquit à Lille en 1736 ; vint s'établir à Paris où il fut reçu libraire, puis imprimeur, en 1774, après avoir fait son apprentissage chez *A. Le Breton*.

Par ses études et ses connaissances en mathématiques il était destiné par sa famille à une chaire de professeur ou à l'arme du génie. Mais il préféra venir s'établir à Paris, au moment où la philosophie commençait à y agiter les esprits. Disposant de capitaux importants, unissant beaucoup de tact à beaucoup de souplesse et à une activité rare, il parvint en peu de temps à accaparer la plupart des grandes affaires de librairie auxquelles donnait naissance ce mouvement général.

Un de ses premiers projets, comme imprimeur, fut une nouvelle édition des œuvres jusqu'alors incomplètes de Voltaire, qu'il résolut, par une adresse innocente, d'enrichir d'additions et d'observations que l'auteur seul, n'eût jamais faites, du moins en si grand nombre. Il intercala des pages blanches entre toutes les épreuves qui furent ainsi mises à la disposition du célèbre écrivain, auquel il devint dès lors impossible de ne pas faire de nombreuses corrections en se relisant. Panckoucke créa ensuite le *Moniteur*, dans un format inusité alors ailleurs qu'en Angleterre, mais qui lui paraissait indispensable à l'immensité des événements, des actes, des discussions qui signalent le passage des pouvoirs absolus aux pouvoirs républicains ou constitutionnels.

Maret, depuis duc de Bassano, qui en fut le premier rédacteur en chef, rendit les plus grands services à cette grande et utile entreprise.

Sous sa direction le *Moniteur* atteignit, en quelques années, le chiffre énorme pour l'époque de 15,000 abonnés.

Avec Panckoucke commença une amélioration très-remarquable dans l'existence des gens de lettres, tenus si longtemps dans la pauvreté par les gages avilissants qu'ils recevaient des grands seigneurs et des libraires. Ce qu'il pouvait gagner de trop sur eux, il le croyait perdu pour sa fortune personnelle. Il les enrichissait pour s'enrichir lui-même, convaincu qu'en acquérant de l'indépendance, le talent s'élèverait et deviendrait pour la librairie une source de richesse. Ces procédés généreux le rendaient l'ami des hommes de génie pour lesquels travaillaient ses presses. On rencontrait sans cesse sa voiture sur la route de Montbard, allant chez Buffon, sur celle de Ferney, allant chez Voltaire, et, comme leurs œuvres devenaient des affaires d'État, son carrosse le portait ensuite à Versailles chez les ministres du roi, qui le recevaient comme un fonctionnaire ayant un portefeuille.

Un éclat si nouveau ne soulevait pas pourtant la jalousie de ses confrères, parce qu'il rejaillissait sur eux et que, dans les embarras de leurs affaires, il était toujours le premier à donner l'exemple des sacrifices.

Il publia la première édition des *Œuvres complètes de Buffon*, la première grande *Collection de Voyages*, le *Grand Vocabulaire français*, et, ayant cédé les *Œuvres complètes de Voltaire* à Beaumarchais, il entreprit la grande *Encyclopédie méthodique*, publication gigantesque, destinée à remplacer l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, et à laquelle prirent part les écrivains et les savants les plus illustres de France.

Dès qu'il fut marié, quoique sa femme fût fort jeune et qu'elle eût peu vécu dans Paris, il fut beaucoup aidé par elle dans la tenue de ses maisons de ville et de campagne. Elles étaient fréquentées surtout par Berquin, l'*ami des enfants*, et par l'abbé Rémy, couronné pour son *Éloge du chancelier de l'Hopital.* Voltaire, séduit par les grâces naïves et l'esprit piquant de madame Panckoucke, ne manquait jamais de lui faire sa visite journalière quand il était à Paris.

Cet imprimeur-libraire célèbre mourut à Paris, le 19 décembre 1799 ; il écrivit lui-même de nombreux ouvrages importants, entre autres, *de l'Homme et de sa reproduction*, in-12, 1761 ; *Contre-prédiction au sujet de la Nouvelle-Héloïse*, in-12, 1761 ; une *Traduction libre de Lucrèce*, in-12, 2 vol., 1768 ; *Discours philosophiques sur le beau*, in-8°, 1779 ; *Plan d'une Encyclopédie méthodique par ordre de matières*, in-8°, 1781 ; *Discours sur le plaisir et la douleur*, in-8°, 1790 ; *Nouvelle Grammaire raisonnée*, avec Ginguené, La Harpe, Suard, etc., in-8°, 1795, 4e édition, 1820 ; deux *Mémoires sur les assignats*, in-8°, 1795 ; *Grammaire élémentaire et mécanique pour les enfants de* 10 *à* 14 *ans et les écoles primaires*, in-12, 1re édition, 1795 ; 2e édition, 1799 ; des traductions de *Roland furieux*, 10 vol. in-18, et de la *Jérusalem délivrée*, 4 vol. in-18 ; des articles dans le *Journal encyclopédique* et dans le *Magasin encyclopédique*, etc., etc.

En 1789, il demeurait hôtel de Thou, qui lui appartenait, rue des Poitevins.

Charles-Louis-Fleury Panckoucke, fils du pré-

cédent, né à Paris le 25 décembre 1780, il reçut une éducation soignée et étudia les langues anciennes sous Lemaire et Gail. Puis il suivit, pendant plusieurs années, les cours de droit civil et politique et débuta tout jeune par un petit ouvrage, *Etudes d'un jeune homme, dédiées à un vieillard.*

Entré dans la carrière des fonctions publiques, il devint secrétaire de la présidence du Sénat et publia en 1807 un nouvel opuscule, *de l'Exposition, de la prison et de la peine de mort.* Mais bientôt des événements particuliers le forcèrent à se consacrer exclusivement aux affaires. Il fit l'acquisition d'une nouvelle imprimerie et ouvrit un magasin de librairie. Dès sa première opération commerciale, il eut le bonheur de réunir les professeurs les plus célèbres de la capitale pour la publication de son grand *Dictionnaire des sciences médicales*, suivi bientôt de sa *Flore médicale*, de sa *Biographie médicale*, et de son *Journal complémentaire des sciences médicales*, qui obtinrent aussi de brillants succès. Dans les années 1814 et 1815, où la France éprouvait de si douloureux revers, il conçut et fit exécuter la grande collection des *Victoires et Conquêtes*, un monument national qui, malgré son peu de mérite, fut accueilli avec enthousiasme. Ce qui restait d'exemplaires de l'immense et magnifique publication consacrée à l'*Expédition d'Egypte*, était fort circonscrit et d'un prix trop élevé pour les modestes fortunes. Il obtint du gouvernement l'autorisation d'en faire une édition nouvelle à la portée d'un plus grand nombre de bourses. Citons encore son *Barreau français*, col-

lection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France, et ses grandes et belles *Collections des classiques latins* et des *classiques étrangers.*

Comme littérateur, M. Panckoucke, après avoir fait paraître des *Fragments* d'une version de la *Vie d'Agricola* de Tacite, publia, en 1824, une traduction complète de la *Germanie*, avec un commentaire extrait de Montesquieu et d'autres publicistes, les notes, un bel atlas, des gravures d'après les dessins d'Horace Vernet, etc. Il avait été décoré par la Restauration et avait reçu plusieurs médailles aux diverses expositions de l'industrie nationale. Il est mort en 1844.

Ernest Panckoucke, fils du précédent, né à Paris en 1806; il a travaillé d'abord à la *Collection des classiques latins* de son père et a pris ensuite la direction de l'importante typographie illustrée par trois générations de son nom. Mais il a quitté la librairie puissante qui y était annexée, continuant, toutefois, à imprimer le *Moniteur*, fondé par son grand-père. M. Ernest Panckoucke, décoré en 1844, est auteur d'une traduction en prose des *OEuvres complètes d'Horace* qui figurent dans la collection des auteurs latins, imprimées en 1834 et réimprimées en 1855; d'une traduction en prose des *Fables de Phèdre*, 1839, et de *Notices* et *Commentaires* fournis à divers ouvrages édités par lui, entre autres à la dernière édition des *Victoires et Conquêtes*, 14 vol., 1834 et 1835 (1).

(1) Voyez, *De la librairie française*, Paris, 1859, Dentu, éditeur, l'article *Panckoucke*, p. 262 et suiv.

Rien ne s'oublie plus facilement, dans le cœur de l'homme riche, que le souvenir des services rendus par un employé, quelque mérite qu'il puisse posséder du reste.

Voici un trait de M. Ernest Panckoucke, qui honore la délicatesse et la générosité de son cœur. Nous nous estimons heureux de le faire connaître.

Nous lisons, en effet, dans le *Bouquiniste* (du 15 décembre 1863), journal consacré à la Bibliographie, dirigé avec autant d'érudition que de connaissance approfondie de la science des vieux livres, par M. AUGUSTE AUBRY, le fait suivant que rapporte M. *Olivier Barbier*, de la Bibliothèque impériale, qui prouve que chez lui l'érudition est héréditaire dans sa famille.

« *Jules-François* CHENU, mort le 12 octobre dernier (1863), était né le 3 mars 1806 à Romorantin, où son père était avoué. Il commença des études médicales que les circonstances l'empêchèrent de terminer.

« Sous-chef des travaux typographiques dans l'imprimerie de C. L. F. Panckoucke, la connaissance parfaite qu'il avait de la langue latine lui permit de prendre personnellement part à la *Bibliothèque latine-française*, publiée chez cet imprimeur-libraire, et dont il a lu les *cent soixante-dix-huit volumes* comme correcteur.

« Quand plus tard M. Ernest Panckoucke fils, se retirant des affaires, ne fut plus que l'imprimeur du *Moniteur*, MM. Hachette et Ce s'attachèrent J. Chenu en qualité de chef du mouvement typographique de leur importante librairie.

« Malgré son travail incessant de la journée, M. Chenu occupait ses soirées à la correction d'épreuves ou à la publication de quelque petite plaquette toujours tirée à petit nombre. Quand la saison le lui permettait, c'était un bonheur pour lui de se livrer, et il y était fort habile, aux diverses opérations de lavage, de nettoyage et d'encollage des livres dont il avait fait emplette, qu'il donnait ensuite à relier aux maîtres de l'art, MM. Bauzonnet, Duru, Capé, Hardy, etc.

« L'ancien hôtel de Thou, ce sanctuaire bibliographique, ayant été

acquis par C. L. F. Panckoucke vers 1816, c'est là que cet imprimeur-éditeur exerça son active, ingénieuse et fructueuse industrie.

« M. Ernest Panckoucke voulant reconnaître les services que J. Chenu lui avait rendus, ainsi qu'à son père, lui accorda le logement dans son hôtel, et c'est là qu'il rendit le dernier soupir, les armes à la main, car une heure avant de mourir il corrigeait encore une épreuve de la cinquième édition du *Manuel du libraire* de M. Ch. Brunet, dont les placards en premières étaient confiés à sa correction.

« Par un sentiment de haute reconnaissance pour la mémoire de son modeste et savant correcteur, M. Ernest Panckoucke a conservé à la veuve, le même appartement dans son hôtel de la rue des Poitevins. Une telle délicatesse de procédés n'a point besoin de commentaires. »

1763. Philippe-Denys Pierres, imprimeur.

1739. Pierres (*Denys-Antoine*), de Paris, depuis gendre de *Philippe-Nicolas Cottin*, par *Marie-Marguerite*, libraire le 13 mars 1739, mort le 11 mai 1741, rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin.

1741. Pierres (*Marie-Marguerite Lottin*), veuve du précédent, libraire, le 31 mars 1741.

En 1786, elle demeurait rue Mouffetard, elle était sous-doyenne des veuves.

1763. Pierres (*Philippe-Denys*), de Paris, fils posthume de *Denys-Antoine*, et depuis gendre de M. *Chary*, de Rouen, par *Adélaïde*; 1763, 10 mai, libraire; en 1768, 13 juillet, imprimeur; en 1769, nommé imprimeur du *Grand Conseil*, en 1779, le 7 octobre, il obtient des provisions d'*imprimeur ordinaire du roi*, signées Louis, et sur la copie *Amelot*, et scellées le 10.

En 1780, le 21 janvier il prête serment en la grand'chambre du parlement de Paris.

1763. Philippe-Denys Pierres, de Paris, est nommé libraire en 1763, imprimeur en 1768, imprimeur du Grand Conseil en 1769. — Obtint des provisions d'imprimeur ordinaire du Roi le 7 octobre 1779. Reçoit, en 1780, du roi de Pologne une médaille d'or, représentant d'un côté le portrait de ce roi, et de l'autre un trophée de lauriers, avec cette devise :

Merentibus, en 1782 ; en 1784, le 7 mai, il présente à Louis XVI le modèle d'une nouvelle presse de son invention ; le roi saisit de suite le jeu de cette mécanique, en fait lui-même l'essai, imprime quelques feuilles, et lui ordonne d'en exécuter une en grand. Nous avons déjà vu, à l'article *Lottin*, que ce roi n'en était pas à son premier essai.

En 1784, le baron de Breteuil, ministre, et Lenoir, lieutenant de police, allèrent visiter la nouvelle presse.

En 1787, Pierres est choisi pour monter, à Versailles, une imprimerie pour le service de l'Assemblée des notables.

En 1788, cet imprimeur demeurait à Paris, rue Saint-Jacques, et à Versailles, hôtel des Menus.

Il était imprimeur de la Police, de l'Administration des Postes, du Collége royal de France, des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, des États de Provence, et de la Société royale de Médecine. (*Voyez* notre *Histoire du Livre*, IVe partie, p. 330.)

1764. La famille des Delalain, libraires et imprimeurs.

1764. Delalain (*Nicolas-Augustin*), né à Vitry-le-Français le 30 août 1735, fils de *Jean-Claude Delalain*, notaire royal, gendre de Kergounoux de Saint-Laurent, professeur de l'Université de Paris, reçu libraire le 7 août 1764 ; adjoint au syndicat le 11 septembre 1786. Il demeura primitivement rue de l'Ancienne-Comédie et plus tard rue Saint-Jacques.

1777. Delalain aîné (*Louis-Alexandre*), né à Vitry-le-Français, frère puîné du précédent et gendre, en premières noces, de *Thiessé*, et en secondes de *Charles-Guillaume Le Clerc*, reçu libraire le 25 mars 1777.

En 1789 il demeurait rue Saint-Jacques.

1787. Delalain (*Jacques-Nicolas*), de Paris, fils de *Nicolas-Augustin*, adjoint en charge, reçu libraire le 17 avril 1787. En 1789, il demeurait rue Saint-Jacques.

Telle est la généalogie que donne Lottin dans son *Catalogue des libraires de Paris*, appartenant à l'honorable famille Delalain, avant 1769.

De notre côté nous disons :

NICOLAS-AUGUSTIN DELALAIN exploita tous les genres de librairie ; il fut l'éditeur de l'*Almanach des Muses*, des *Classiques français*, et du grand *Dictionnaire d'Histoire* de Sabattier.

Il mourut à Paris, le 31 décembre 1806.

Depuis la révolution de 1789, nous retrouvons aussi parmi les libraires de Paris, les noms des membres de la famille Delalain, parmi lesquels nous citerons :

JACQUES-AUGUSTE DELALAIN, dont la maison existe encore, et dirigée aujourd'hui par son fils et son petit-fils, *Jules* et *Henri*.

Jacques-Augustin Delalain, fils de *Nicolas-Augustin*, est né à Paris le 25 juillet 1774 : il est mort le 27 mai 1852.

Il s'établit libraire et imprimeur au commencement de ce siècle. Il demeura successivement rue Hautefeuille, rue Mazarine, rue Saint-Jacques, et enfin rue des Mathurins-Saint-Jacques, près de la Sorbonne, où existe encore l'établissement de ses fils et successeurs.

En 1808, à la mort de Hugues Barbou, imprimeur-libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, il fit l'ac-

quisition du fonds de librairie classique de ce célèbre imprimeur, et, depuis cette époque, il se livra exclusivement à la publication des livres classiques élémentaires.

On connaît à quel degrés de prospérité son mérite hors ligne et son activité, éleva cette puissante maison.

Il est mort le 27 mai 1852.

Auguste-Henri-Jules Delalain, fils de *Jacques-Auguste*, et son successeur en 1836, est né à Paris le 31 janvier 1810.

Voici ce que nous disions en 1859, dans notre volume de la *Librairie française, son passé, son présent et son avenir*, vol. in-12, Paris, Ed. Dentu.

« C'est le 1er avril 1836 que cet imprimeur-libraire a pris la direction de l'établissement de son père, et, depuis, il a continué avec un rare savoir et une grande activité la spécialité des livres classiques imprimés et édités sous ce nom depuis plus d'un siècle.

« Imprimeur de l'Université impériale de France, maire-adjoint du XIe arrondissement de la capitale, notable commerçant de Paris et président honoraire du Cercle de l'imprimerie, de la librairie et de la papeterie, M. Auguste-Henri-Jules Delalain a été décoré de la croix de la Légion d'honneur en 1853. »

Cet imprimeur-libraire-éditeur fait paraître le *Bulletin de la société de la propriété littéraire*, qu'il a fondée et dont il fut président. On lui doit, en outre, sous son nom : *Annuaire de la Librairie, de l'Impri-*

merie et de la Papeterie, 1 fort vol. in-12, Paris, 1864.

Dans ce précieux et très-utile travail, M. Jules Delalain s'est montré, s'il ne l'a surpassé même, le rival heureux de *Claude-Marin Ier Saugrain*, l'auteur du *Code de la librairie*, 1740, in-12. On doit aussi à cet imprimeur si distingué sous le nom de *Nau de Champlouis*, qui appartient à sa mère, divers écrits parmi lesquels on cite : 1° la *Législation de la propriété littéraire et artistique*, in-8°, 1852; 2° la *Loi sur l'enseignement, expliquée et commentée par les motifs, les actes législatifs et la jurisprudence*, in-8°, 1853.

L'importante maison Delalain est une de celles qui honorent le plus la librairie française. Elle est dans la *cent-deuxième* année de sa fondation.

M. Auguste-Henri-Jules Delalain vient d'associer à ses honorables travaux son fils, HENRI DELALAIN, qui, nous en sommes certain, marchera dignement sur les traces de ses honorables et dignes aïeux.

1765. NICOLAS-LÉGER MOUTARD, imprimeur-libraire, fils de M. N. (dit Lottin) et de *Marie-Legère de Bure*, et gendre, 1° de M. *Aubert*, 2° de *Thocquesne*, fut nommé libraire le 7 mars 1765, imprimeur le 28 janvier 1777.

En 1789, M. L. Moutard, dont les nombreuses éditions sont encore estimées de nos jours par les bibliophiles, demeurait rue des Mathurins-Saint-Jacques, hôtel de Cluny. Il était imprimeur de la reine.

Sa fille, *Marie-Edme*, devint, en 1753, la première femme de Pierre-François Didot.

1771. Denis Gobet fit son apprentissage de libraire chez Théophile Barrois jeune. Denis Gobet a publié deux catalogues sous ces titres : *Liste chronologique des éditions et versions de l'histoire naturelle de Pline*, Paris, 1771, in-8° de 86 pages ; *Bibliothèque des poëtes latins anciens, contenant un catalogue raisonné des éditions et versions de leurs ouvrages, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à présent*, Paris, 1772, in-8° en 131 pages.

Gobet se proposait de publier (et il fit même à cette occasion distribuer des prospectus aux bibliothécaires et aux savants) une *Bibliothèque curieuse des livres imprimés sur vélin depuis l'origine de l'imprimerie* : ce projet n'eut pas de suite.

Ce Denis Gobet ne figure pas dans l'ouvrage de Lottin, *Catalogue*, etc.

1772. Jean-Georges-Antoine Stoupe, imprimeur.

La multiplicité des écrivains, dit G.-A. Crapelet dans ses *Etudes sur les maîtres imprimeurs*, page 85 (je ne dis pas des bons écrivains) (1), peut être mise encore au nombre des calamités de l'imprimerie, et leur influence sur les affaires du commerce de la librairie ne lui est pas moins dommageable.

Ceci peut avoir l'air d'un paradoxe, et ce n'est qu'une vérité.

Les libraires qui font fabriquer des méchants livres créent une mauvaise marchandise ; et toute

(1) Nous avons déjà dit que son père, Charles, avait été prote-correcteur chez Stoupe.

mauvaise marchandise est un fonds sans valeur, qui, par conséquent, n'offre aux imprimeurs aucune garantie de leurs avances.

Cette observation n'a pas échappé à l'auteur d'un *Mémoire sur le rétablissement de la Communauté des imprimeurs de Paris*, le vénérable Stoupe, s'exprimait ainsi en 1806 :

« Les entreprises téméraires ont été poussées jusqu'à la démence, excitées par une multitude de jeunes écrivains qui dédaignent les arts utiles qui exigent du travail, pour se livrer à la littérature qui les désavoue et ne peut les mûrir.

« Plus de douze cents romans ont été imprimés, dont la lecture ne peut être supportée que par nos servantes et les femmes de nos marchés, qui n'en valaient que mieux lorsqu'elles ne les lisaient point. »

De 1830 à 1842, tout le monde sait avec quelle fiévreuse ardeur se livrèrent les éditeurs de romans ; que de milliers de tous ces chefs-d'œuvres dont on ignore aujourd'hui même le titre !

Le vénérable Stoupe avait bien raison de dire que ces libraires créaient des fonds de livres qui ne valaient, intrinsèquement, que le prix du poids du papier.

Aussi qu'arriva-t-il ? C'est qu'imprimeurs et libraires furent ruinés, l'on ne s'en souvient que trop.

Aujourd'hui, tout cela est bien changé : deux ou trois libraires publient encore des romans ; mais lors de la liquidation définitive, que leur restera-t-il de leurs centaines de mille francs en papier noirci ?

1773. JACQUES-FRANÇOIS VALADE, de Toulouse, libraire en 1773 ; imprimeur en 1778, mort en 1784.

1773. Valade (*Jacques-François*), de Toulouse. Libraire le 6 avril 1773 ; imprimeur le 11 décembre 1778, mort le 24 janvier 1784.

1784. Valade (demoiselle N., veuve de *Jacques-François*), libraire et imprimeur, le 24 juin 1784.

En 1788, il demeurait rue des Noyers.

1777. Valade (*Jean-Jacques-Denys*), fils de *Jacques-François*, libraire le 6 mai 1777 ; en 1783, imprimeur sans exercice; en 1788, il demeurait rue des Noyers.

Valade était libraire du roi de Suède et imprimeur de la prévôté de l'Ile-de-France; il demeurait rue des Noyers.

On a de lui le *Catalogue de la Bibliothèque de Mgr. le Garde des Sceaux*, Hue de Miromesnil, 1 vol. in-4°, 1781 ; et celui du lieutenant général de police, 1 vol. in-4°, 1782.

Le roi de Suède l'avait gratifié d'une belle médaille d'or, représentant la *Liberté*, et frappée à l'occasion de la dernière révolution.

1773. JEAN-FRANÇOIS NÉE DE LA ROCHELLE, né à Paris le 9 novembre 1751. Il était beau-fils de Jean-Baptiste Gogué. Il exerça avec succès la librairie, qu'il honora par ses écrits.

Il a publié les ouvrages suivants :

Bibliographie instructive, tome X, 1782, in-8° et in-4° ;

Vie d'Etienne Dolet, suivie d'une *Notice sur les libraires et imprimeurs-auteurs*, Paris, 1799, in-8° et in-4° ;

Eloge historique de Gutenberg, Paris, 1811, in-8° ;

Médée, roman mythologique en 28 livres, Paris, 1813, 4 vol. in-12;

Mémoires pour servir à l'histoire civile, etc., de la Nièvre, etc., Bourges, 1827, 3 vol. in-8°.

Il a aussi composé un supplément à la *Table des anonymes de la Bibliographie de Debure;* Paris, 1782, in-8°. Cette Table forme le 10° volume de l'ouvrage de Debure.

Née de la Rochelle abandonna le commerce de la librairie en 1793, et vendit son fonds à Merlin père, pour aller habiter la Charité-sur-Loire, où il exerça les paisibles et honorables fonctions de juge de paix.

En 1789, il demeurait rue du Hurepoix ; il était libraire de la grande prévôté.

LOUIS XVI (DE 1774 A 1793).

François-Ignace-Joseph Hoffmann, ancien bailly de Benfeld près de Schelestadt, passionné pour l'art typographique, inventa un nouveau procédé de clichage, qu'il nomma *logotype* ou *polytype*; les premiers essais remontent à 1783.

Joseph Hoffmann s'associa avec son fils, pour exploiter, en commun, le nouveau procédé.

Ils obtinrent, à cet effet, un privilége exclusif de quinze ans *de graver en creux et en relief par les procédés d'un art nouveau.*

Vers la fin de 1784, Hoffmann composa un *Prospectus du Journal polytype des sciences et des arts*, dans lequel il annonçait que, si le public répondait à son empressement, la livraison du journal commencerait au premier janvier 1785.

Les Hoffmann obtinrent à cet effet, le 1er janvier 1785, le privilége pour publier leur journal, mais ils éprouvèrent des contrariétés de la part des imprimeurs en taille-douce.

« Prévoyant, dit le savant Camus (1), qu'ils en éprouveraient également de la part des imprimeurs en caractères, ils s'adressèrent au Garde des Sceaux, de Miromesnil : ils sollicitèrent de lui un privilége d'imprimeur ordinaire, sous le titre distinctif d'*imprimeur polytype.*

Le ministre nomma une commission pour examiner le mémoire présenté par les Hoffmann ; sur le rapport qui lui en fut fait, il intervint un arrêt du conseil du 3 décembre 1783, qui autorisait la nouvelle imprimerie ; mais il arriva alors ce qui était arrivé à l'écossais William Ged, qui avait, lui aussi, inventé un procédé de clichage ; les imprimeurs de Londres, par jalousie, se coalisèrent contre la découverte de W. Ged, qui fut obligé de s'en retourner dans ses montagnes. Il en fut presque de même de Hoffmann : il dut succomber, par la jalousie des maîtres-imprimeurs. Un autre arrêt du conseil du 1er novembre 1787, supprima cette imprimerie polytype.

Cet arrêt avait été précédé d'une apposition des scellés, faite par ordre du roi, le 23 septembre 1787, sur les portes des ateliers.

Les Hoffmann, comme on doit bien le penser, se roidirent de toute la puissance de leur énergie, contre ces persécutions suscitées par leurs ennemis, les im-

(1) Camus, *Histoire de la stéréotypie.*

primeurs en taille-douce, et les imprimeurs en lettres : ils succombèrent donc.....

Hoffmann imprima par son nouveau procédé plusieurs feuilles de son journal polytype, et il annonça comme imprimées de cette manière, les *Recherches sur les Maures*, par de Chénier père, 1787, 3 vol. in-8°.

Il était réservé à Joseph Carez, de Toul, habile typographe, de faire des tentatives plus heureuses dans ce nouvel art, et d'en accélérer les progrès ; et plus tard, en 1798, Firmin Didot eut la gloire de le porter à la dernière perfection, et lui donna le nom de *stéréotypie*.

Voyez l'article Joseph Carez, tome IV, page 192.

1784. Hubert-Martin Cazin, libraire.

Dans la notice qui va suivre, nous n'avons fait que reproduire presque textuellement, avec le regret toutefois d'être forcé de l'abréger, un curieux travail, publié en mai 1863 et épuisé peu de jours après son apparition, intitulé : *Cazin, sa vie et ses éditions*, dont nous sommes redevables à la sympathique obligeance d'un ami, *Cazinophile* d'un rare mérite, M. Brissart-Binet, libraire à Reims.

Espérons que l'auteur ne s'en tiendra pas là et que bientôt les gens de goût auront à le féliciter de quelque nouvelle production bibliographique !

Hubert-Martin Cazin naquit à Reims, le 22 mai 1724, était fils de Jacques Cazin, marchand libraire, et de Thérèse-Martine Noël.

Son père, né aussi à Reims, le 24 mars 1685, était syndic de la communauté des marchands libraires et imprimeurs de cette ville, où il mourut le 14 janvier 1755.

Son fils, Hubert-Martin, lui succéda dans sa profession, et transporta, en février 1773, son commerce de livres de la rue des Tapissiers à la place Royale ; il y exerça la charge de syndic-adjoint des marchands libraires de 1778 à 1789.

Il eut quatre filles et un fils qui ne lui succéda pas. La seconde de ses filles, Marie-Anne, épousa M. de Cetto, ambassadeur, près de Napoléon I[er], de Maximilien-Joseph, roi de Bavière, et fut inhumée, en 1811, au cimetière du Père-Lachaise.

Cazin, dont les éditions firent tant de bruit à la fin du XVIII[e] siècle, est aujourd'hui presque complétement oublié dans sa ville natale (1).

A peine établi, il commença la publication de ses volumes in-18, qui lui firent bientôt une grande réputation ; puis il se livra à un genre de commerce bien dangereux à cette époque, la vente des livres prohibés : aussi, quelques années après la mort de son père, le 23 décembre 1759, un arrêt du Conseil d'État le destituait-il de sa charge de libraire à Reims.

Il avait obtenu, pourtant, sa réhabilitation, puisque, le 28 décembre 1764, un nouvel arrêt du Conseil le cassait de sa place de marchand libraire, comme s'étant chargé de la vente de livres prohibés, « aussi mauvais que dangereux, » dit l'arrêt, ordonnant que les livres saisis seront portés à la Chambre syndicale, pour y être mis au pilon, condamnant, en outre, le délinquant à trois mille livres d'amende, ainsi qu'à la publication et à l'affiche du jugement partout où besoin serait et à sa transcription sur les registres de toutes les Chambres syndicales du royaume.

Malgré ses différentes destitutions, il ne cessa de tenir un rang honorable dans la corporation des libraires de sa ville natale, puisque nous le retrouvons, en 1774, libraire de l'Université locale, titre qui lui est donné au bas de la *Relation des formalités observées au Sacre des Rois des France*, volume in-12 de 128 pages, publié à Reims la même année.

Au surplus, il ne publia pas seulement des livres licencieux, témoin l'ouvrage cité en tête de ses éditions connues ; « *Recherches sur l'état ecclésiastique et monastique* ; à Amsterdam ; à Paris, chez Dessain junior ; à Reims, chez Jean-Baptiste Jeunehomme, imprimeur du roi, et chez Cazin, libraire, 1769, in-8°. »

(1) Il en est de même de Joseph Carrez, imprimeur-libraire à Toul, qui perfectionna le *clichage*, et dont le nom est maintenant inconnu de ses concitoyens. (Voir IV[e] partie, page 192).

Sous une forme un peu caustique, l'auteur, quel qu'il soit, signale avec beaucoup de fermeté les abus qui se sont glissés dans les ordres monastiques. Quoique la valeur typographique de ce volume et de quelques autres datés de Reims, soit bien inférieure à celle d'éditions publiées postérieurement par Cazin, ce n'en est pas moins un des rares ouvrages de ce genre mis en vente par le libraire rémois, les livres licencieux étant sans doute plus goûtés du public de cette époque.

Ennuyé des tracasseries de la police locale, et contrarié des suites d'un procès qu'il perdit contre un ouvrier de Sedan, nommé Bridier, au sujet d'une brasserie qu'il avait fait élever en 1773 pour son beau-père, Duhamel, de Soissons, à la suite de la pénurie des vins, Cazin quitta définitivement la ville du Sacre en 1789, époque où l'*Almanach* de Reims ne le cite plus comme libraire.

Fixé à Paris, il habita successivement le cul-de-sac Saint-Honoré, la rue des Maçons-Sorbonne, celle des Noyers, et la rue Pavée-Saint-André-des-Arts, où il mourut.

Ses débuts n'avaient pas été heureux, suivant un de ses contemporains, l'auteur du *Manuel du Libraire*, qui l'avait connu personnellement et dont le père avait été plus de vingt ans en relation avec lui ; il était arrivé au pauvre Cazin ce qui n'arrive que trop souvent aux libraires qui font imprimer un trop grand nombre de livres à la fois : peu de temps avant la révolution de 1789, il s'était vu forcé de suspendre ses payements et de demander à ses créanciers des remises et des délais pour s'acquitter. On possède quelques lettres de lui, qui justifient ses embarras financiers ; mais la création des assignats et sa grande intelligence des affaires triomphèrent bientôt de cette gêne passagère. Ses rapports avec les hommes, les savants, les artistes, les novateurs de son époque, le mirent à même de retrouver son ancienne aisance. On cite, dans le nombre, Colardeau, Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, le réviseur de ses livres italiens ; Mérard de Saint-Just, qui donna également ses soins à quelques-unes de ses éditions ; Roucher, le gracieux auteur du poëme des *Mois*, qui fut emporté par la tourmente révolutionnaire ; Condorcet, qui, après avoir d'abord embrassé les nouveaux principes, mourut empoisonné en 1794 ; Cazotte, l'illuminé, auteur du *Diable amoureux*, sauvé d'abord de la guillotine par l'héroïque dévouement de sa fille, repris une seconde fois et recevant le coup mortel avec toutes ses convictions religieuses et royalistes ; La Harpe, Chamfort, Rivarol, Champcenetz, mort aussi sur l'échafaud ; Carnot, Robespierre, Saint-Just ; Ginguené, dont le petit poëme de *la Confession de Zulmé* obtint un grand succès chez les beaux esprits du temps

et qui fut successivement ambassadeur à Turin et membre du Tribunat; le chanteur Gàrat; Chanderlos de Laclos, d'abord capitaine d'artillerie, ensuite secrétaire intime du duc d'Orléans, trop connu par son roman des *Liaisons dangereuses*; Mme Fanny de Beauharnais; Mme Roland, qui regrettait de n'être pas Spartiate ou Romaine; puis, ce qui restait de la pléiade encyclopédique: Grimm, Suard, Morellet, d'Holbach, Marmontel et tant d'autres; Custine, *le beau* Dillon, comme on l'appelait; Biron, l'amiral d'Estaing, tous frappés par la hache révolutionnaire; les membres du terrible Comité de Salut-Public; les peintres David, Vien, Fragonard, les graveurs Marillier, Delvaux, dont le burin a si érotiquement interprété les éditions licencieuses de l'époque.

D'un extérieur sérieux et froid, mais doué d'une imagination ardente, aimant les grandes entreprises et ne reculant pas devant les plus difficiles, Cazin n'était pas seulement un libraire dans l'acception technique du mot, mais un homme d'esprit, recevant plusieurs fois la semaine, de 1789 à 1794, dans son salon, meublé avec tout le goût maniéré du temps, la plupart des illustrations en vogue. Le père d'Hédouin de Ponsludon, dans un de ses voyages à Paris, y rencontra ses charmantes compatriotes, les deux filles du maître du logis, Marie et Henriette, héritières de toute la verve paternelle.

C'était alors, entre ces causeurs d'élite, un feu roulant de bons mots et de plaisanteries fines et spirituelles. On abordait tous les sujets de conversation; on passait en revue la Cour et la Ville; on calomniait un peu, sauf à médire beaucoup. Somme toute, on égratignait, mais on ne blessait pas. C'était là que s'élaboraient les projets de publications dont, pendant une période de dix années au moins, Cazin fut l'éditeur avoué ou anonyme.

L'année 1792 commença la dispersion des habitués de cette maison, et le règne de la Terreur acheva l'œuvre commencée: le salon de Cazin se ferma pour ne plus se rouvrir.

Son idée de publier la collection des poëtes et des littérateurs les plus célèbres eut un succès immense; il avait, suivant toute apparence, emprunté aux publications anglaises de J. Brindley le format commode et portatif qu'il eut le bonheur de populariser en France.

Ami et interprète des idées avancées des philosophes et des encyclopédistes, Cazin, dit Chalon d'Argé, était par goût de l'opposition: il se plaisait à publier les œuvres auxquelles on faisait la guerre; aussi le Lieutenant de police avait-il toujours l'œil sur lui, et plus d'une fois il dut se rendre à la Bastille. Sa philosophie était grande à ce sujet; il avait toujours prête une petite valise qu'il nommait plaisamment sa

malle de voyage, et qui était destinée à l'accompagner dans ses pérégrinations forcées, très-courtes heureusement, au château fort du faubourg Saint-Antoine. Le soin de ce meuble portatif était particulièrement confié à la plus jeune de ses filles. Lorsque les exempts se présentaient en exhibant leur mandat : « Bonjour, messieurs, leur disait « l'impassible libraire ; nous allons déjeuner. Henriette, va dire qu'on « nous serve ! Après quoi tu prépareras la valise. » Sa part stoïquement prise du repas matinal, il embrassait sa femme et ses enfants, serrait la main à ses commis, auxquels il donnait ses dernières instructions pour diriger la maison durant son absence, et partait tranquillement. Il n'y avait pas, du reste, grand profit pour l'autorité à le mettre en prison, il en sortait toujours avec de nouveaux projets d'impressions hostiles. Le 14 juillet 1789, il apprit avec joie que le peuple vainqueur venait de s'emparer de la Bastille, et quelques jours après, il se donnait l'innocent plaisir d'aller voir démolir, jusqu'à la dernière pierre, la chambre qu'il y avait occupée ; ce fut la seule vengeance qu'il tira de ses persécuteurs.

Il faut attribuer seulement à sa lutte obstinée avec le pouvoir, le soin qu'il eut toujours de dater de Londres, d'Amsterdam, de Genève, etc., etc., quand elles sortaient en réalité des presses de Paris, de Reims et même de Soissons, où Cazin avait travaillé dans sa jeunesse en qualité de compositeur. Intéressé à garder le sécret, rarement il indique au bas des titres le véritable nom des villes où ses livres étaient imprimés. Toutefois, nous pouvons donner comme certains les noms des imprimeurs de Paris, Valade, veuve Valade, Philippe-Denis Pierres, imprimeurs du roi, l'imprimerie polytype Fruard et Cailleau, dont les caractères se retrouvent dans les œuvres de Restif; Jacob, à Orléans, qui n'imprima que les ouvrages italiens, et enfin Paul Barde, à Genève, qui en imprima une foule d'autres. Cazin avait échappé à tous les dangers de la révolution ; une singulière fatalité l'en rendit victime.

C'était le 13 vendémiaire an III (5 octobre 1795). Loin des Tuileries, où siégeait la Convention, il apprit tout à coup qu'une terrible lutte allait s'y engager. Curieux comme tous les vieillards, impatient de tout voir par lui-même, il se met en route, et de station en station arrive rue du Dauphin, alors très-étroite, et qui débouchait d'un côté dans la rue Saint-Honoré, devant le portail de l'église Saint-Roch.

Dans cette rue, existait un café que Cazin fréquentait quelquefois ; il y entre comme d'habitude, se fait servir à déjeûner et commence à

parcourir les journaux. Soudain, les sections s'assemblent et la Convention prend d'énergiques mesures de défense.

Il était devenu un peu sourd; le bruit qui se fait au dehors ne parvient pas jusqu'à lui; mais les mouvements de troupes dans le quartier et l'arrivée de l'artillerie près de Saint-Roch ne tardent pas à inquiéter les habitués du café : « Ne restez pas dans la bagarre, lui crie le propriétaire, rentrez chez vous ! il en est encore temps. »

« — Bah ! Bah ! répond Cazin, accoutumé aux scènes de tumulte et de désordre qui se succèdent fréquemment à cette époque, il n'y aura rien encore aujourd'hui; soyez sans inquiétude ! j'ai du temps devant moi. » Ce ne fut qu'après avoir parcouru tous les journaux, qu'il se décida à partir. Il ouvrit la porte du café... A peine avait-il passé la moitié du corps dans la rue, que les canons placés devant l'église Saint-Roch tirèrent : un éclat de mitraille atteignit l'imprudent au bas-ventre et lui fit une blessure mortelle. Lorsque la circulation fut rétablie, quelques hommes le placèrent sur un brancard et le rapportèrent à son domicile, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, nº 16.

Ses bijoux, ses papiers, sa bourse, avaient été religieusement respectés par les hommes du peuple qui s'étaient chargés de le rendre à sa femme et à ses enfants, inquiets de sa longue absence. Malgré les soins les plus touchants que lui prodigua sa famille désespérée, il était mort à neuf heures du soir.

Mme Cazin survécut longtemps à son mari; elle ne mourut que vers la fin de 1814, à l'hôtel de l'ambassade de Bavière d'où sa fille Marie-Anne, l'avait précédée de trois ans au tombeau. C'était une femme aimée et estimée de tous ceux qui l'avaient connue.

La plupart des volumes édités par Cazin peuvent être classés dans le petit format in-18, et quelques-uns dans le format in-24, notamment les éditions publiées sous les rubriques de Genève et de Londres, dont les caractères fins et menus, quoique nets et élégants, nous paraissent différer essentiellement des éditions in-18.

On n'a pas oublié qu'il n'était pas imprimeur, mais seulement marchand libraire. Comme tel, il avait des associés, puisque, sur un ouvrage qu'il publia en 1786, son nom se trouve accolé à celui de Lagrange, libraire au Palais-Royal, et, sur d'autres, à celui de Valade.

Les principales publications de Cazin datent de 1776 à 1786, mais on doit donner la préférence à celles qui portent les millésimes de 1777 à 1782. Cette dernière année surtout vit éclore, sous la rubrique de Genève et de Londres, une foule de livres d'une littérature plus que légère, joignant à une remarquable exécution typographique l'attrait de

la curiosité et du scandale, si goûtés du public de cette époque. Il suffit de citer les noms de Boufflers, Crébillon fils, Gresset, La Fontaine, Marivaux, l'abbé Prévost et Rabelais, des chansons choisies avec des airs notés, des poésies satyriques du dix-huitième siècle, et une foule d'autres ouvrages, pour remarquer que ce fut l'année la plus féconde en publications graveleuses du libraire rémois, dont la vogue, à partir de là, se soutint jusqu'à sa mort.

M. Quérard a trouvé, dans ses notes inédites, un petit ouvrage publié sous le nom de Cazin, intitulé : *Manière d'enseigner et d'apprendre l'orthographe*, à l'usage des écoles primaires, Paris, Dufart, 1797, in-12 ; mais il est impossible qu'Hubert Cazin, mort en octobre 1795, ait été l'éditeur d'un livre qu'on a vainement essayé de faire passer sous son nom, comme une édition posthume.

A la suite d'un volume intitulé : *De la Flagellation dans la Médecine*, Paris, Mercier, an VIII (1800, vieux style), on trouve un catalogue d'ouvrages qui auraient existé chez le même libraire, entre autres : un *Recueil de Poëmes sur le plaisir et la volupté*, par le feu comte d'Estaing, Favre et autres, 2 volumes in-18, figures, édition Cazin (*sic*), 1 fr. 20 c. ; *les Soupirs du Cloître*, poëme, par Grimaud de la Touche, et autres pièces choisies du même, 1 volume, édition Cazin (*sic*), à 0 fr. 50 c.

Ces éditions ont-elles été publiées par lui, ou n'est-ce pas plutôt par Mercier, de Compiègne, dans le format Cazin ? Nous pencherions volontiers pour cette dernière opinion. Depuis, on a donné le nom générique de Cazin à une foule de volumes petits in-18, qui sont bien loin de valoir typographiquement, les charmantes éditions de la belle époque du célèbre libraire rémois qui employait les mêmes fleurons dans ses éditions les plus correctes, comme celles de La Fare, de Bernis, de Gessner, etc., etc., et qu'on retrouve jusque dans les ouvrages de Restif de la Bretonne, publiés de 1767 à 1781. Or, cette simple indication pourrait aider à découvrir le nom des imprimeries clandestines auxquelles il confiait ses éditions licencieuses.

Quant à ses véritables éditions, indépendamment de celles où son adresse est indiquée en toutes lettres, on les reconnaît, le format aidant, soit au mot CAZIN gravé au bas du portrait ou de la vignette placée au commencement du volume, soit à la rubrique REIMS, indiquée comme lieu de vente, soit aux avertissements, préfaces, catalogues, avis, notes, ou autres indications accessoires, communes aux livres édités par le libraire rémois, et qui, se rattachant à ses publications, en donnent la nomenclature plus ou moins complète et fournissent à cet égard des renseignements non équivoques.

Elles se recommandent aux bibliophiles par la solidité et la teinte du papier, l'élégance et le soin de la reliure, exécutée le plus souvent, en plein maroquin rouge, par l'habile Derome, ou en veau fauve, à tranches dorées, et surtout par la netteté de l'impression et la correction typographique. La plupart de ces éditions coquettes sont ornées de gravures et de portraits dus au burin des Cochin, des Delvaux, des Duponchel, des deux Delaunay, des Marillier, et autres célèbres graveurs, qui ont semé à profusion, dans ces petits volumes, de charmantes têtes de pages et de délicieux culs-de-lampe, tels qu'on en voit dans *le Fond du Sac*, la *Pucelle*, et le recueil de *Contes choisis*, en quatre volumes, du même format. La collection de ces gravures formerait à elle seule un magnifique album.

Cependant, il faut l'avouer, quelques-unes de ses publications, notamment la *Bibliothèque de campagne*, éditées à Reims en 1784, laissent beaucoup à désirer, et se rapprochent malheureusement des contrefaçons sorties des presses de Lyon à la même époque.

Indépendamment du format petit in-18, généralement adopté pour ses éditions, il fit tirer, dans le format in-8, quelques volumes pour de riches amateurs. Nous citerons en première ligne les *Amours de Daphnis et Chloé*, traduction de l'abbé Mulot, docteur en théologie ; *Mitylène* (Reims), 1780 ; puis, à notre avis, le chef-d'œuvre des éditions Cazin, sous le rapport du texte et des gravures, *la Pucelle d'Orléans*, avec de charmantes vignettes en tête de chaque livre. Ces deux volumes in-8, imprimés vers le même temps, sur papier de Hollande, peuvent rivaliser avec les plus belles éditions de nos jours.

Une collection rivale se publiait vers la même époque à Lyon, ainsi que le témoigne le catalogue qu'on trouve à la fin du tome VIIIe des *Contes de la reine de Navarre*, 1787, sous la rubrique de Londres, et à la suite d'une édition des *Œuvres de Gessner*, en trois volumes, imprimée à Lyon, en 1792, chez Amable Leroy. On doit classer dans cette collection une foule de petits volumes qui se rapprochent, par le format et la reliure, des véritables Cazin ; c'est presque toujours le même titre et le même texte, quoique souvent le nombre des volumes soit augmenté ou diminué ; un certain nombre de ces livres, sortis évidemment de la même librairie, sont encore, malgré les plus minutieuses recherches, une énigme pour les collectionneurs.

Ces contrefaçons faisaient le désespoir du célèbre éditeur rémois, qui avait soin de déclarer, en tête de chaque catalogue qu'il publiait, que sa collection, sans rivale, deviendrait précieuse, un jour, par le choix des ouvrages et des gravures. Ses prévisions se sont réalisées, et elle

occupe maintenant la place qu'elle mérite dans la bibliothèque des amateurs.

Outre les contrefacteurs lyonnais, quelques libraires de l'étranger et de Paris, Sattery, libraire de la duchesse d'Orléans, veuve Ballard, veuve Duchesne, l'un des éditeurs de Restif de La Bretonne ; Moutard, imprimeur de la reine ; Hardouin, Lagrange, Belin, Prault, imprimeur du roi ; Buisson, Nyon, Briard, Guillot, Olivier ; et, enfin, un libraire d'Orléans, Couret de Villeneuve, éditeur des *Opuscules poétiques du chevalier de Cubières*, ont cherché à imiter les éditions Cazin, et, nous devons le dire, bien souvent ils les ont égalées.

1780. ANTOINE-FRANÇOIS MOMORO naquit à Besançon en 1754, et il fut reçu libraire à Paris en 1787.

En 1789, Momoro était maître imprimeur. A cette imprimerie il joignit la fonderie des caractères de Jean-François *Fournier*, dont il avait épousé la petite-nièce.

C'était plus qu'il n'en fallait pour exercer toutes les facultés d'un homme passionné pour la typographie; mais Momoro était plus ardent que le feu des fourneaux de sa fonderie.

Cet imprimeur-libraire fut l'un des plus ardents apôtres de la révolution de 1789 et de ses principes.

Membre zélé du club des Cordeliers, il fut arrêté à l'occasion des événements du Champ-de-Mars.

Après le 10 août il fit partie de la commission administrative qui remplaça le *Département de Paris.*

Momoro fut envoyé plusieurs fois en mission dans les départements et principalement dans ceux de la Vendée, où il devait surveiller les opérations des généraux.

Lié avec le journaliste Hébert et les principaux cordeliers, il fut condamné à mort avec eux, et périt sur l'échafaud le 24 mars 1794.

Dans cette même année, et à peu de jours de distance, trois imprimeurs périrent sur l'échafaud à Paris : *Collignon*, de Metz (1), comme royaliste ; *Anisson-Duperron*, comme aristocrate ; et *Momoro*, comme furieux démagogue.

Il n'existera jamais un imprimeur de la trempe et du caractère de Momoro, qui s'était séparé de Danton et de Robespierre, parce qu'il les trouvait trop *modérés*.

Momoro avait rédigé avec Sentier, le *Journal du club des Cordeliers*, dont il parut dix numéros. Il a publié en outre une brochure intitulée : *Momoro, citoyen de la section du Théâtre français, et premier imprimeur de la liberté, à ses concitoyens*, in-4° de 4 pages, sans date et sans nom d'imprimeur.

Restif de la Bretonne, dans le t. XII, de l'*Année des Dames nationales*, donne une courte biographie de Momoro et de sa femme (*La Momoro*). On en trouve un extrait dans l'ouvrage de M. Charles Monselet, sur *Restif de la Bretonne*, Paris, 1854, in-12.

Momoro avait publié, en 1789, un *Manuel des impositions typographiques*, in-12 de 24 pages, contenant 72 impositions de différents formats, en 23 planches.

En 1792, il donna un supplément de 25 impositions, en 4 planches. En 1793, il imprima son *Traité élémentaire de l'imprimerie*, ou le *Manuel de l'imprimeur*, in-8°, avec 36 planches, et non pas 40, comme il est imprimé sur le titre du livre.

(1) *Jean-Baptiste Collignon*, né le 7 janvier 1734, guillotiné le 18 mars 1794, âgé de soixante-trois ans ; *Momoro*, le 24 mars, et *Estienne-Alexandre-Jacques Anisson-Duperron*, le 25 août, à l'âge de quarante-six ans.

« Ce Traité de l'imprimerie est loin de justifier l'éloge qu'en ont fait les bibliographes et les biographes, qui se sont répétés sans qu'aucun ait probablement jeté les yeux sur la première page du livre.

« C'est une nomenclature incomplète et indigeste de termes typographiques, rédigés dans une langue informe. L'ouvrage, imprimé en 1793, était composé depuis 1785, et l'on s'en aperçoit à certains mots qui figurent dans le vocabulaire, tels que RINCEAUX, BILLET DE CONGÉ, CHAPELAIN, DROIT DE CHEVET, DROIT DE QUATRE HEURES, PRIVILÉGES, ADJOINT, etc.

« L'auteur a soin d'indiquer que ces articles, et autres du même genre, sont *d'ancien régime*, c'est aujourd'hui la seule partie intéressante de son livre, où l'on trouve ainsi la trace de quelques usages de l'ancienne imprimerie.

« Ce qui se fait aussi remarquer, c'est l'enthousiasme de l'auteur pour l'imprimerie, qu'il n'exerçait pas encore lorsqu'il rédigeait son *Traité;* enthousiasme qui plus tard changea si malheureusement de nature; c'est aussi le désintéressement qui l'anime, qu'il voudrait plus souvent rencontrer pour l'honneur de l'imprimerie.

« Afin de mieux faire connaître les sentiments de l'auteur à cet égard, nous citerons textuellement quelques passages de son livre, fort peu connu d'ailleurs, et encore moins consulté aujourd'hui.

« Un imprimeur, curieux de voir sortir de beaux ouvrages de ses presses, n'épargne pas les étoffes ; il ne permet même pas qu'on travaille avec des étoffes un peu usées.

« Les maîtres imprimeurs, peu curieux de belles impressions, et plus avides d'argent que de renommée, ou donnent des étoffes de loin en loin, ou se font tirer l'oreille pour en donner; cela coûte de l'argent.... (page 168.)

« La manie d'imprimer est portée, au siècle où j'écris, au point de faire des ouvriers de tout ce qui se présente pour entrer dans cet état.

« Les Estienne avaient raison de se plaindre de l'ignorance de certains imprimeurs de leur temps; s'ils voyaient une partie de ceux d'aujourd'hui, que ne diraient-ils pas ?

« Loin qu'un maître imprimeur sache la langue latine, lire le grec, son état, le dirai-je? quelques-uns ne savent pas le français, leur langue maternelle.

« J'ai vu des chapeliers, avec de la fortune, acheter une imprimerie, obtenir un privilége, et, ne sachant faire que des chapeaux, se mettre à la tête d'un état dont ils n'avaient pas les premières notions.

« D'autres, après avoir fait le métier de charlatan, de baladin, de musicien, devenir imprimeur, ô honte !

« D'autres encore traiter d'une imprimerie comme d'une usine; spéculer son produit et non l'honneur de l'art.

« Comme il est possible qu'il sorte de beaux ouvrages et bien corrects de ces presses !

« Comment peut-on accorder des priviléges aussi facilement ?

« Que ne les donne-t-on au mérite ? Pourquoi ne tient-on pas les mains à ce que l'on n'admette au

concours que des imprimeurs instruits et ayant les qualités requises pour obtenir des priviléges ? » (pages 211, 212.)

Les abus que signale Momoro, ajoute feu G.-A. Crapelet, à qui nous empruntons ces détails (1), n'avaient pas encore eu lieu à Paris, mais ils étaient déjà fréquents en province, surtout vers l'époque où il écrivait son *Traité de l'Imprimerie;* car, dans le même temps, l'autorité commençait à perdre de sa force et laissait empiéter sur les règlements.

Plus loin, à l'article *orthographe*, l'auteur fait cette remarque : « Dans les premiers temps de l'imprimerie, des gens de lettres se sont fait honneur d'exercer cet art. Mais, hélas ! dans la suite, la cupidité leur a substitué ou des ignorants, ou des spéculateurs intéressés, qui, comme on le sait d'avance, ont conduit leur imprimerie tout ainsi qu'on mène une usine. »

L'impression du livre de Momoro se ressent, plus que tout autre, du désordre des temps où il fut imprimé (1793), et ce n'est pas une des particularités les moins singulières de ce *Manuel de l'imprimeur* que de réunir tous les genres de fautes et d'incorrections, comme si l'auteur l'avait fait à dessein ou à plaisir.

Ainsi, dans ce même article orthographe, on lit : « *ortographe*, et *Resaut* pour Restaud ; » et à l'article *Errata* on trouve cette définition : « C'est la rectification des fautes qui sont faites dans un livre. » (page 163.)

Il existe deux portraits de Momoro, l'un, gravé

en 1791, est entouré des attributs de l'imprimerie, autour sont écrits ces mots : A.-F. MOMORO, *premier imprimeur de la liberté nationale.* Le second, gravé par Péronard, le représente en uniforme de sous-lieutenant de la garde nationale, au bas le *fac-simile* de la signature. (*Voy.* LÉONARD GALLOIS, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française* (1789-1796), t. II, p. 463 et suiv.; Paris, 1846, 2 vol. in-8°.)

On lit au bas de ce portrait :

Liberté d'imprimer, liberté de penser,
Il osa le premier d'un si beau droit user ;
Il était citoyen, il eut de l'énergie ;
L'amour du bien public fait son apologie.

1787, MARIE-JEAN-LUC NYON, libraire.

1580. Nyon (*Guillaume*), frère aîné de Michel, libraire.

1610. Nyon (*Michel*), frère puîné de *Guillaume*, libraire.

1655. Nyon (*Jean*), 1er fils de *Guillaume*, libraire.

1661. Nyon (*Geoffroi*), 1er fils de *Jean*, libraire.

1662. Nyon (*Denys*), 2e fils de *Jean*, libraire ; mort en 1691.

1691. Nyon (la veuve de *Denys*), libraire; morte en 1703.

1695. Nyon (*Jean-Geoffroi*), libraire-adjoint en 1716.

1730. Nyon (demoiselle *Marie-Élisabeth*), femme de *Hardy Guillaume-Ambroise*, libraire.

1698. Nyon (*Jean-Luc Ier*), fils de *Denys* et gendre de N. *Didot*, par *Marie-Anne*; morte le 19 septembre 1747, place de Conti, paroisse Saint-Sulpice; mort le 14 décembre 1754, âgé de quatre-vingts ans, rue Pavée, paroisse Saint-André-des-Arts.

1717. Nyon (*Étienne*), fils de *Jean-Geoffroi*, libraire.

1712. Nyon (*Jean-Luc II*), fils de *Jean-Luc Ier*, libraire, en 1749 il est nommé adjoint et meurt le 24 juillet 1768, rue du Hurepoix, paroisse Saint-André-des-Arts.

1768. Nyon (demoiselle *Marie-Magdeleine Béruyer*), veuve de *Jean-Luc II*, libraire en 1789, elle demeurait rue Mignon.

1765. (*Jean-Luc III*), 1[er] fils de *Jean-Luc II* et depuis gendre de *Charles Saillant*, libraire, adjoint en 1785. En 1789 il demeurait rue du Jardinet.

1773. Nyon (*Pierre-Michel*), 2[e] fils de *Jean-Luc III*, et depuis gendre de *Denys-Jean Aumont*, libraire. En 1789, il demeurait au Pavillon des Quatre-Nations.

1775. Nyon (*Nicolas-Henry*), 3[e] fils de *Jean-Luc II*, depuis gendre de *Charles-François Du Pré*, libraire, imprimeur en 1781, et en 1788 il demeurait rue Mignon.

1787. Nyon (*Marie-Jean-Luc*), fils de *Jean-Luc III*, libraire; en 1789 il demeurait rue du Jardinet.

Guillaume Nyon (1580), fut nommé libraire en 1580, et fut le fondateur de cette très-honorable famille qui, encore aujourd'hui, est représentée par madame veuve Maire-Nyon, libraire, quai Conti. Cette famille distinguée, qui compte 284 ans de travaux, s'est alliée pendant le cours de sa longue carrière, aux *Hardy*, en 1730, aux *Didot*, en 1747, aux *Saillant*, en 1773, enfin aux *Du Pré*, en 1783 (1).

1787. Marie-Jean-Luc Nyon, fut nommé libraire : il était un bibliographe très-érudit; il a rédigé et publié la seconde partie du catalogue de la *Vallière*, 6 vol. in-8°, et celui de l'infortuné Lamoignon de Malesherbes, en 1797, 1 vol. in-8°.

Il existe à la Bibliothèque du Louvre, une immense collection (près de 900 vol. in-4°) de matériaux rassemblés avec grand soin, relatifs à l'imprimerie, la librairie, la reliure, etc.

(1) Voyez le *Livre d'or*, dans le tome II, ou 2[e] partie.

FIN DU TOME II DE LA III[e] PARTIE DE CET OUVRAGE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES LIBRAIRES ET IMPRIMEURS DE PARIS

LES PLUS CÉLÈBRES ET DISTINGUÉS

CITÉS DANS CETTE TROISIÈME PARTIE, DEUX VOLUMES (1).

---

(1) Les noms précédés d'un * indiquent que c'est au 1er volume qu'il faut chercher la pagination indiquée dans cette table et les chiffres placés à droite de chacun des noms, indiquent l'époque de la nomination.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES LIBRAIRES ET IMPRIMEURS.

1 b 6

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, 26, rue Racine.

